

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Rennes,

Rennes, les Portes Mordelaises

Fouille programmée pluriannuelle
Rapport intermédiaire 2019

sous la direction de
Elen Esnault



Les différents états de départ de pont



Rennes, Ille-et-Vilaine

Les portes Mordelaises

Fouille programmée pluriannuelle

rapport intermédiaire 2019

sous la direction de

Elen Esnault

avec la collaboration de

**Françoise Labaune-Jean
Pierre Poilpré**

Inrap Grand-Ouest

37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné

Tel. 02 23 36 00 40

août 2020

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

4	<i>Fiche signalétique</i>
5	<i>Mots clés du thésaurus</i>
6	<i>Intervenants</i>
7	<i>Notice scientifique</i>
8	<i>Etat du site</i>
9	<i>Localisation de l'opération</i>
10	<i>Arrêté prescription</i>
17	<i>Convention</i>
24	<i>Arrêté d'autorisation</i>

II Résultats

28	1. Présentation générale
28	1.1 <i>Contexte et enjeu de l'intervention</i>
32	1.2 <i>Rappel des résultats des opérations 2012 à 2018 et objectifs de la campagne 2019</i>
48	1.3 <i>Contraintes techniques et méthodologie</i>
48	1.4 <i>Communication</i>
49	2. Principaux résultats de l'opération
49	2.1 <i>Le sondage profond sur la plateforme</i>
60	2.2 <i>La fouille de la plateforme</i>
94	2.3 <i>Le sondage 1</i>
99	2.4 <i>Le sondage 2</i>
101	2.5 <i>Le sondage au pied de la pile</i>
105	3. Interprétation des résultats
105	3.1 <i>Des indices d'occupation antérieure à la muraille</i>
105	3.2 <i>L'enceinte du Bas-Empire, nouvelles données</i>
113	3.3 <i>Mise en place d'un premier ouvrage avancé autour du XII^e siècle</i>
121	3.4 <i>Un premier départ de pont lié à la bastille des XIII-XIV^e siècles ?</i>
133	3.5 <i>Les travaux du XV^e siècle et les apports de l'étude documentaire</i>
137	3.6 <i>Les dernières interventions et l'abandon de la fortification</i>
140	4. Bilan et perspectives
142	5. Bibliographie
145	6. Table des illustrations

III Inventaires

150	<i>Inventaire des US</i>
153	<i>Inventaire du mobilier</i>
155	<i>Inventaire des prélèvements</i>
156	<i>Inventaire des minutes</i>
157	<i>Inventaire des photographies</i>

IV Annexes

172	<i>Diagramme stratigraphique</i>
174	<i>Rapport d'étude documentaire, P. Poilpré, Inrap</i>
225	<i>Rapport d'étude numismatique, P.-A. Besombes, SRA Bretagne</i>
226	<i>Rapport d'étude céramologique, F. Labaune-Jean, Inrap</i>

I. Données administratives, techniques et scientifiques



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine

Commune
Rennes

Adresse ou lieu-dit
Les Portes Mordelaises

Codes

code INSEE

Propriétaire du terrain
Ville de Rennes
Propriétaires privés

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

Numéro de l'opération
C125866/R101844

Numéro de l'autorisation de fouille
2019-151

Opérateur d'archéologie
Inrap Grand-Ouest
Responsable scientifique de l'opération
Elen Esnault, INRAP

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

fouille
du 9/09/2019 au 27/09/2019
post-fouille
du 9/03/2020 au 27/07/2020

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 300663
y : 2353543
z : environ 30 m NGF

Références cadastrales

Commune
Rennes

section(s)
AC

parcelle(s)
60, 61

Mots-clés des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
 - Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique
 -
 -
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)
 - Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four
- Trou de calage de poteau
- Fossés parcellaires
- Architecture
- Puits
- Jardin

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Anthracologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Elen Esnault, Inrap	Responsable d'opération	Responsable d'opération

Equipe de fouille

BAZIN Sarah
COURGEON Gaspard
HAENSLER Amélie
HAMELIN Ronan
HERPIN Charlotte

Avec les contributions de

BATTAIS Rozenn, Inrap, responsable de secteur
BESOMBES Paul-André, étude numismatique
LABAUNE-JEAN Françoise, Inrap, céramologie
POILPRE Pierre, Inrap, étude documentaire
POMMIER Vincent, Inrap, topographie

Notice scientifique

Le présent rapport qui, en plus des résultats de la fouille programmée 2019, intègre ceux du diagnostic réalisé en janvier 2020, a permis de connecter les différents sondages réalisés au cours des années précédentes et de pallier les hiatus stratigraphiques dus au fait que la rue n'avait pu, jusque-là, être fouillée.

Au terme des investigations menées devant la porte, l'évolution de l'architecture fortifiée s'est grandement précisée en apportant chaque année bon nombre de découvertes et ce, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les recherches ont surtout enrichi la connaissance des périodes anciennes pour lesquelles les sources font défaut. Ainsi, il est désormais possible d'esquisser l'entrée de ville du Bas-Empire protégée par un double fossé, dont celui extérieur probablement en eau ; et de proposer des restitutions de la fortification aux alentours du XII^e siècles avec des ouvrages sur poteaux (plutôt deux tours ou fortins qu'une palissade) et l'aménagement d'une rue. A partir des XIII^e-XIV^e siècles, le pont fait l'objet de travaux récurrents en lien avec la construction de la bastille ou simplement du fait des passages répétés.

L'étude documentaire se poursuit en parallèle du terrain. Débutée de façon régressive en 2017 (1532 à l'époque moderne), elle s'attache depuis 2018 à la période 1419-1532 qui a été scindée en plusieurs tranches en raison des sources très abondantes (2018 : année 1419 ; 2019 : années 1420-1442). Elle doit donc encore se poursuivre en 2020 sur cette même fourchette chronologique au cours de laquelle nous espérons identifier la construction du châtelet dont les sources, pour le moment, restent muettes, à l'exception de mention de maison en bois sur le portail.

L'année 2020 verra la dernière intervention programmée qui sera scindée en deux temps : une première en juin sur le rempart au nord de la tour Duchesne et la seconde en fin d'année sur l'aile sud du boulevard. Le diagnostic, réalisé en janvier 2020, a également été prévu en deux parties en raison des travaux en cours : la fouille de la plateforme a été réalisée en janvier et fait l'objet d'une première présentation dans ce rapport ; un sondage profond sera effectué au pied de la tour ouest pour documenter le fossé comblé à la fin du XIII^e siècle (US 30284) et dont, pour l'instant, on ignore la chronologie de mise en place.

L'étude documentaire se poursuivra également sur le XV^e siècle. Il restera à remonter encore le temps en espérant que des textes puissent éclairer les découvertes faites depuis maintenant 8 ans.

Etat du site

L'intervention archéologique a été menée préalablement aux travaux portant sur la réfection d'une passerelle en place de l'actuel pont. Elle a porté essentiellement sur la maçonnerie de départ de pont avec la dépose des éléments contemporains (réseaux, pavés) et l'étude de bâti des maçonneries mises au jour qui ont été recouvertes d'un géotextile à l'issue de l'intervention. Le sondage n'a pas été refermé en prévision d'un diagnostic en janvier 2020.

Deux sondages ont été effectués au pied du mur de gorge. Peu profonds, ils ont été rebouchés.

Localisation de l'opération



Arrêté de prescription



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de fouille archéologique préventive

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro .

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : Rennes

lieu-dit : Portes Mordelaises

cadastre : section : AC parcelles : 50, 51, 52, 53, 58, 59, 60p, 61p, 67p, 68p, 69p,
854p, 864p, 865p, 866p. année : 2010

pétitionnaire : Ville de Rennes, Direction Générale des Services Techniques, Direction des Jardins.

propriétaire : Ville de Rennes.

1 - Emprise de la fouille archéologique :

Emprise d'étude, telle que précisée sur le plan annexé.

2 – Environnement archéologique :

Les « Portes Mordelaises » désignent l'ensemble formé par un châtelet d'entrée (la porte Mordelaise) associé à un ouvrage avancé (barbacane) appartenant à l'enceinte urbaine de Rennes et situé à l'entrée nord de la vieille ville, face à l'actuelle Place des Lices.

Le châtelet a été rebâti sur l'enceinte antique qui est la seule véritable fortification de la ville jusqu'au XVe siècle. Toutefois la question de savoir si le châtelet médiéval reprend l'emplacement d'une porte antique reste ouverte.

Dans son état actuel, le châtelet pourrait être daté de la fin du XIVe siècle ou du début du XVe siècle. Cette porte occupe une place très particulière du XVe siècle jusqu'au XVIIe siècle. Pendant tout le Moyen Age, elle a en effet le statut de porte principale de la ville, en particulier celle par laquelle les Ducs font leur entrée solennelle dans la ville. Elle accueille en

même temps le logis du gouverneur puis du capitaine de la place. C'est ce statut particulier qui la sauve du démantèlement des tours et portes de ville ordonné par Henri IV en 1602.

Le système de défense avancé de la porte n'est lui construit qu'à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il prend la forme d'un boulevard d'artillerie, profondément remanié à la fin du XVI^e siècle, puis progressivement abandonné au XVII^e siècle.

Les portes Mordelaises constituent donc un remarquable résumé de l'histoire des fortifications de Rennes de l'Antiquité à l'époque moderne au travers de trois éléments majeurs :

- le rempart antique, tel qu'il apparaît au 3 de la rue de Juillet présentant le réemploi en soubassement d'éléments architecturaux provenant d'importants édifices publics du haut Empire romain;
- une porte majeure de la ville médiévale (la porte Mordelaise) à proximité d'une courtine médiévale encore en élévation partant de la tour ouest et présentant les témoins de trois fenêtres géminées à colonnette centrale d'époque médiévale (16 rue Nantaise), seuls vestiges de la présence d'un important édifice civil adossé à l'intérieur du rempart ;
- une barbacane, construite à la fin du Moyen Âge comportant trois niveaux d'artillerie couvrant à la fois le fossé et tous les terrains extérieurs du sud au nord.

L'étude de tout ce secteur s'inscrit dans la perspective d'un aménagement, notamment paysager, des portes Mordelaises voulu par la Ville de Rennes. Les résultats de la fouille devront alimenter la réflexion dans cette optique de mise en valeur en particulier en ce qui concerne l'évocation de la barbacane. Il s'agit de rendre accessible et compréhensible au public ce patrimoine exceptionnel.

Une collaboration et un dialogue permanents doivent donc s'établir tout au long de l'opération avec les services de la Ville de Rennes.

3 – Objectifs scientifiques de la fouille :

Le but général général de la fouille est la compréhension globale de l'organisation et de l'évolution de la porte Mordelaise (châtelet) et des différents éléments défensifs s'articulant sur cette porte (courtine, fossés, barbacanes...) dans une perspective chronologique longue de l'Antiquité à l'époque moderne.

Les objectifs sont les suivants :

1 - Fouille du rempart antique du 3 de la rue de Juillet mis au jour lors du diagnostic de 2005 de Dominique Pouille (INRAP Grand Ouest) (D. Pouille, Rennes « 3 rue de Juillet » (Ille-et-Vilaine – Bretagne), Rapport de Diagnostic. Décembre 2006.) comprenant une étude de l'élévation, des reprises de maçonneries, de la réfection médiévale (haut Moyen Age ?) et de l'accroche de la tour est de la porte Mordelaise) (haut Moyen Age ?), étude des éléments de monuments spoliés présents dans le soubassement. Dans le cadre de l'étude du bâti, il sera nécessaire de prévoir le relevé de son prolongement dans la tour est des portes Mordelaises, l'étude de cette partie lors des travaux de 1982 étant largement incomplète.

2 - Fouille archéologique préalable à la restitution du fossé médiéval dans la jardin rue de Juillet, fouille qui s'appuiera sur les données issues du rapport de diagnostic réalisée par Dominique Pouille et Arnaud Desfonds en 2001 (INRAP Grand Ouest) (D. Pouille, A. Desfonds, Rennes 5 rue juillet, Diagnostic archéologique, juillet 2001).

Elle devra s'accompagner d'une étude complète de tout le parement externe du rempart repris à l'époque médiévale.

3 - Fouille et relevé de la barbacane s'appuyant sur la tour, côté est, mais également, de la partie ouest (sondage au droit du mur ouest), pour appréhender la structure en détail et analyser les circulations entre les différents niveaux de l'édifice (chemin de ronde, niveau de sol des canonnières, casemate). Cette étude devra déboucher sur des propositions crédibles de restitution de la configuration médiévale et moderne de cet élément de défense avancée (articulation avec la porte, accès, volume, circulation...).

4 - Relevé du mur externe de la barbacane au nord (parcelles AC 67, 68, 69).

5 - Étude du bâti de l'ensemble de la porte Mordelaise et de la barbacane en complément des travaux déjà réalisés par M. Batt (SRA Bretagne) (M. Batt, Portes Mordelaises Rennes. Fouilles de sauvetage, septembre 1982).

6 - Étude du bâti de la courtine partant de la tour ouest : dépose des enduits les plus récents pour une meilleure lecture des élévations, vérifier que les baies géminées sont en place, sondages ponctuels dans les maçonneries, phasage.

7 - Étude d'archives pour compléter celle réalisée par Marie-Pierre Baudry (Société Atemporelle) (M.- P. Baudry, Etude préalable à la mise en valeur des portes Mordelaises de la Ville de Rennes, Avril 2004.) et synthèses des études déjà réalisées. Cette étude documentaire pourrait se faire avant la phase terrain.

8 – modélisation 3D des évolutions architecturales de l'ensemble du secteur étudié et particulièrement de la barbacane. Ce travail sera une aide précieuse pour la mise en valeur du site.

4 – Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur :

- Décapage :

- décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 ; Pelle mécanique avec godet-retro de curage.
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales sont probables ;
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

- Fouille :

- **la durée minimale de la fouille, hors décapage et remise en état des terrains et tranche conditionnelle, ne pourra pas être inférieure à 113 jours**
- **le nombre minimal de personnes affectés à la phase fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le responsable d'opération.**

- Relevés simples :

- relevé topographiques des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures.

- Fouille manuelle :
 - fouille ponctuelle des niveaux encore en place dans la tour dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.
 - fouille rapide du remplissage de la barbacane (mur est) (avec éventuellement recours à une mini-pelle dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité) avec tri des déblais pour recueillir les moellons en vue de la restauration.
 - sondage au pied du mur ouest de la barbacane pour vérifier le niveau de sol des canonnières.

- Fouille mécanique :
 - fouille mécanique du fossé médiéval dans la jardin 5 rue de Juillet dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier)
 - évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

- Enregistrement de données de terrain :
 - enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...)
 - relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
 - relevé détaillé des structure complexes et des structures bâties (relevé pierre à pierre, analyse des maçonneries) du :
 - parement interne et externe de la courtine partant la tour est (parcelles AC 58 et 59)
 - parement interne et externe de la barbacane (parcelles AC 59, 60, 61, 67, 68, 69)
 - des murs batardeaux fermant les fossés de part et d'autre du pont.
 - parement externe de la courtine partant de la tour ouest (parcelles AC 854, 864, 865)
 - utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée ;
 - utilisation d'une nacelle pour des clichés du parement externe de la courtine partant de la tour ouest (parcelles AC 854, 864, 865) puis mise en place d'un échafaudage pour les relevés de détail et les prélèvements.
 - côtes altimétriques

- Prélèvements
 - prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
 - prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses anthracologiques; datations absolues: radiocarbone, dendrochronologie) ;
 - inventaire et localisation des prélèvements réalisés ;

- Rapport final d'opération et remise documentation scientifique et techniques
 - rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; Les plans et les stratigraphies devront-disposer de côtes altimétriques.
 - inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 ;
 - Un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique

devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le lambert 2 étendu comme système de projection.

- Organisation générale du chantier :

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- en cas de coactivité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette coactivité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique
- Prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais

5 – Agrément de l'opérateur :

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes ou les spécialités de :

- Gallo-romain
- Moyen Âge
- Époque moderne.
- Archéologie du bâti.

La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

6 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique :

- Le responsable de l'opération devra être spécialiste de l'archéologie du bâti, médiévale et moderne et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.
- Le responsable de l'opération ou un membre de l'équipe devra être en capacité de réaliser des modélisations 3D des évolutions architecturales du secteur étudié. Des références seront demandés dans ce domaine.
- Le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la période gallo-romaine, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

7 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

- Vestiges immobiliers :

- Les travaux de dégagement des maçonneries (notamment la barbacane) devront s'accompagner simultanément de travaux de stabilisation des maçonneries en lien avec les services de la Ville de Rennes et sous le contrôle de la CRMH, du STAP et du SRA. (pour mémoire, lors des premiers travaux de dégagement de la barbacane entre 1982-1987, les travaux avaient été interrompus pour éviter des désordres dans les maçonneries et les fouilles rebouchées au niveau de la voirie).
- Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

- Vestiges mobiliers :

- l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture.
- le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

8 – Etudes et travaux de post-fouille :

- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- **La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 50 jours.** Le nombre minimal de personnes affectés à la phase post-fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le responsable d'opération.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

9 – Collaboration scientifique :

- Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques, nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
- Pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (Dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des datations référentielles dont il dispose.

10 – Animations et diffusion de l'information :

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.
- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

11 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération :

- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique. Le rapport sera rédigé en français et comporter un résumé, traduit en anglais.
- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations
Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :
 - Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération
 - Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opérationEn cas de résultats positifs, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.
- **La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois** à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

12 – Projet de publication :

Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.

Fait à Rennes, le

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

Convention de partenariat

MISE EN VALEUR DES PORTES MORDELAISES DE RENNES

COURRIER REÇU LE 27 JUIN 2017 S.R.A.

COURRIER REÇU LE 16 JUIN 2017 INRAP GO 3438

COURRIER REÇU LE 21 AOUT 2017 INRAP GO 4014

① 270511

**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE
PRÉALABLE
2017 - 2019**



Programme codique de la convention

Identification de l'opération :

Département : **Ille et Vilaine**
 Commune : **RENNES**
 Opération : **Mise en valeur des portes Mordelaises**
 Intitulé : **Étude archéologique préalable**

Imputation :

Exercice : **2017**
 Programme :
 Article :
 N° opération :

CONVENTION DE PARTENARIAT

A) Entre l'État, Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par Monsieur le Préfet de la région Bretagne,

D'une part,

Et

B) La Ville de Rennes, représentée par Madame La Maire, agissant en cette qualité en application de la délibération n° 2017-0188 du Conseil Municipal du 22 mai 2017, ci-après désignée "Ville de Rennes",

D'autre part.

Et

D'autre part

C) L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), représenté par son Directeur général ou son représentant.

PRÉAMBULE

Comme de nombreuses villes présentant un passé remontant à l'Antiquité, la Ville de Rennes fut dotée d'une enceinte dès l'antiquité jusqu'à l'époque moderne.

Si la majeure partie des fortifications a été démantelée, les portes Mordelaises et les remparts qui y sont associés jusqu'à la place Foch et la Vilaine sont les derniers vestiges de l'enceinte médiévale de Rennes. Cette enceinte résume l'art de la fortification de la ville de l'époque romaine jusqu'à son déclassement.

Plusieurs campagnes de fouilles prescrites par le Service régional de l'archéologie (SRA) et réalisées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont permis de mieux comprendre ce système défensif. Ces campagnes de fouilles ont pour objet de parfaire les connaissances historiques de la ville et sont poursuivies au fur et à mesure des acquisitions. Elles ont aussi permis de constituer les bases de réflexions pour nourrir le projet de promenade et de mise en valeur des remparts.

L'État et la Ville de Rennes souhaitent poursuivre la démarche engagée, compléter ainsi la connaissance archéologique de cet ensemble et en préciser l'ampleur. La ville de Rennes tirera partie de ces éléments pour déterminer la nature des restaurations qui s'avèreront nécessaires.

Il a été arrêté, et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser dans le cadre de l'étude archéologique préalable à la mise en valeur des portes Mordelaises de Rennes :

- les enjeux et objectifs partagés poursuivis par l'État et la Ville de Rennes,
- les missions, l'organisation et le fonctionnement entre l'État, la Ville de Rennes et l'Inrap,
- les modalités de financement de l'étude archéologique.

Au sein des services de l'État, représenté par Monsieur le Préfet de la région Bretagne :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Service régional de l'archéologie (SRA), assure le contrôle scientifique et technique du programme d'étude archéologique,

La Ville de Rennes contribue à la mise en œuvre de moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'étude.

L'Inrap (Direction interrégionale Grand Ouest) assure la réalisation de l'opération préalablement à la mise en valeur du site sous le contrôle scientifique et technique de l'État (SRA Bretagne),

ARTICLE 2 - OBJECTIFS ET ENJEUX COMMUNS DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE DE RENNES

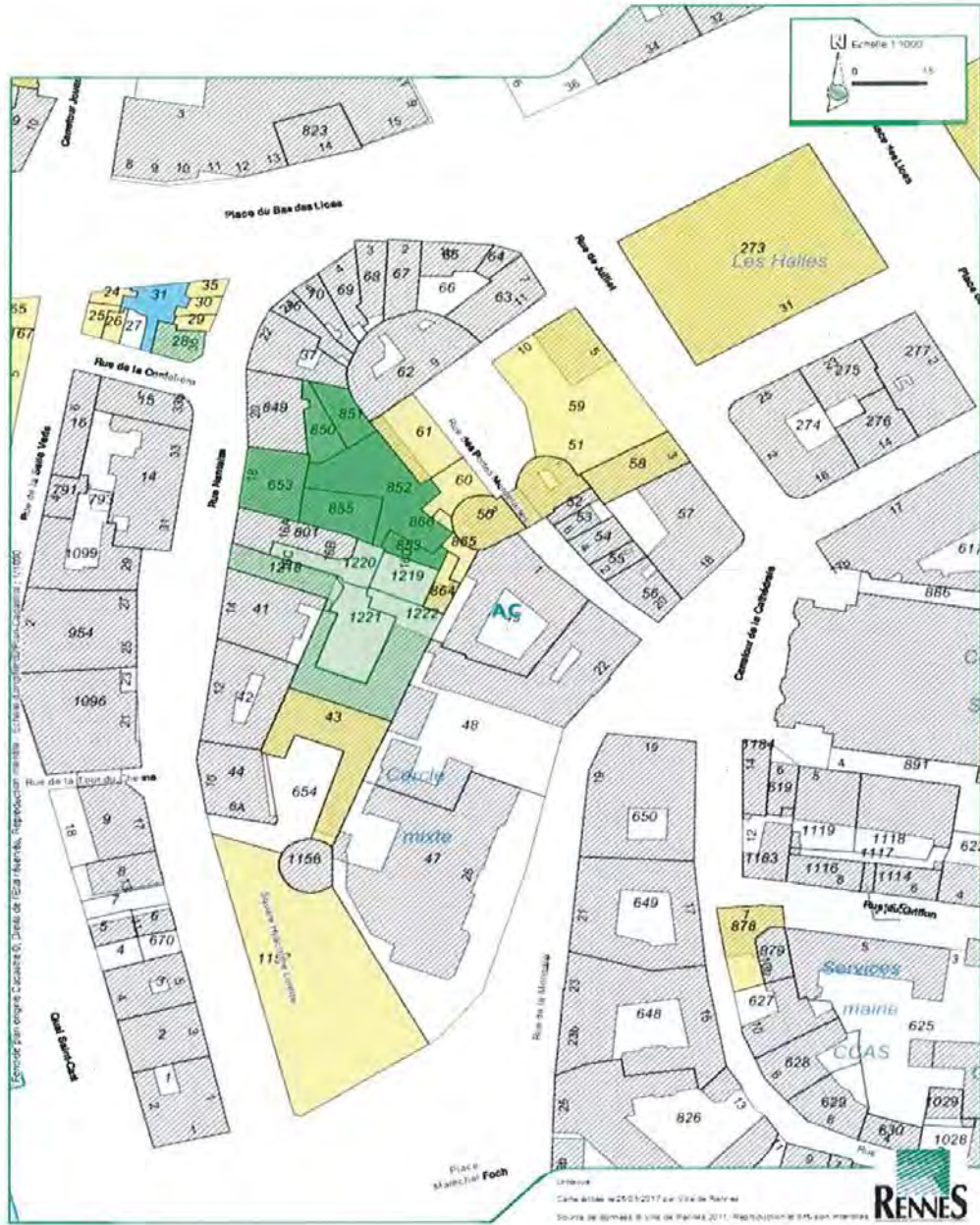
L'objectif de l'étude archéologique est de poursuivre la compréhension globale de l'organisation et de l'évolution des différents éléments défensifs s'articulant autour et au-delà de la porte Mordelaise (courtine, fossés, barbacanes...) dans une perspective chronologique longue de l'Antiquité à l'époque moderne.

Les enjeux de la mise en valeur de la muraille et des portes Mordelaises sont :

- de montrer les différents états (antique, médiéval, post médiéval),
- d'établir des propositions de restitutions crédibles,

L'étude de tout ce secteur s'inscrit dans la perspective d'un aménagement, notamment paysager, d'une promenade le long des remparts et des portes Mordelaises voulu par la Ville de Rennes. Les résultats des investigations devront alimenter la réflexion dans cette optique de mise en valeur en particulier. Il s'agit de rendre accessible et compréhensible au public ce patrimoine exceptionnel.

Le périmètre de l'étude archéologique prévu dans le cadre de la présente convention comprend la zone située au pied du rempart à l'arrière de la rue Nantaise et le square Hyacinthe Lorette.





ARTICLE 3 - LA DÉMARCHE

3.1- Contenu de l'étude archéologique

Afin de répondre aux différents objectifs scientifiques de ce programme d'étude, il s'agit de procéder à :

- des études d'archives pour compléter celles déjà réalisées,
- des fouilles au niveau :
 - du soubassement de la section du rempart médiéval allant de la tour ouest des portes Mordelaises au bâtiment abritant l'Orange Bleue,
 - du soubassement de la section du rempart médiéval au niveau du square Hyacinthe Lorette,
 - de la pile du pont-levis de la porte Mordelaise.
- des sondages ponctuels
 - au niveau du bâti de la courtine partant de la tour Duchesne vers le sud (ancien hôtel d'artillerie),
 - après déconstruction du bâtiment, au niveau du bâti de la courtine partant de la tour Duchesne vers le nord.
- une étude du bâti de la courtine partant de la tour Duchesne du nord au sud,
- la poursuite de la modélisation 3D des évolutions architecturales de l'ensemble du secteur étudié,
- la publication d'un article relatant les éléments mis au jour après les fouilles autour du boulevard d'artillerie,
- des rapports annuels d'intervention les données de terrain accompagnés de la notice d'opération scientifique ainsi que d'un descriptif détaillant les suggestions de mise en valeur du site,
- un travail de synthèse (rapport final d'opération/publication).

3.2- Organisation

Le programme d'étude archéologique sera conduit sur la base d'une équipe mixte composée d'archéologues professionnels (l'Inrap) et d'étudiants des Universités de Rennes 2 et de Nantes notamment.

3.3- Échéancier prévisionnel

En 2017, l'opération consistera à :

- procéder à la fouille du soubassement et du fossé de la section du rempart médiéval allant de la tour Ouest des Portes Mordelaises au bâtiment abritant l'Orange Bleue et dans le square Hyacinthe Lorette :
 - réalisation de coupes en transverse.

En 2018, l'opération consistera à :

- procéder à la fouille au niveau de la pile du pont-levis de la porte Mordelaise et l'étude de la courtine partant de la tour Duchesne vers le sud (ancien hôtel d'artillerie). La Ville de Rennes établira préalablement la dépose du pont levis et des réseaux.

En 2019, l'opération consistera à :

- poursuivre l'étude de la courtine partant de la tour Duchesne, cette fois-ci en partie nord. Selon l'avancement des travaux, des investigations auront lieu à l'emplacement du bâtiment Toto Soldes (au sol et au niveau du parement interne de la barbacane dans ce secteur).

ARTICLE 4 - INSTANCES DE SUIVI

Le programme d'étude sera autorisé par l'État, la DRAC Bretagne (SRA et CRMH) sur la base des avis émis par la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (CIRA).

Afin de garantir un véritable processus de suivi conjoint, il est constitué un comité de suivi composé de l'ensemble des partenaires de l'étude archéologique, qu'ils soient ou non signataires de la présente convention.

Ce comité de suivi, constitué du CRA ou de son représentant, du CRMH ou de son représentant, de l'ABF, du Directeur interrégional Grand Ouest de l'INRAP ou de son représentant, et du représentant de la Ville de Rennes se réunira autant que de besoin, sur convocation du SRA.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Afin de répondre aux objectifs du programme d'étude archéologique, les signataires de la présente convention s'engagent selon les principes suivants :

5.1 - La DRAC Bretagne (SRA, CRMH et STAP 35)

- assure le contrôle scientifique et technique du programme d'étude archéologique,
- coordonne l'action des différents intervenants,
- anime le comité de suivi du programme d'étude,
- conseille la Ville de Rennes quant aux orientations d'aménagement du jardin dans les douves et plus largement du site,
- diffuse le rapport final d'opération.

5.2 - L'INRAP

- réalise l'opération conformément au programme d'étude validé par la CIRA et autorisé par le représentant de l'État, préfet de la Région Bretagne,
- remet le 30 novembre 2017 le rapport d'étude à la DRAC Bretagne qui le diffuse, après validation, à la Ville de Rennes,
- remet, dans un délai de 6 mois après l'achèvement de la phase terrain, le rapport d'étude à la DRAC Bretagne qui le diffuse, après validation, à la Ville de Rennes.

5.3 La Ville de Rennes

- apporte, en régie directe ou sous la forme de prestations, la mise en œuvre des moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'étude,
- libère les accès en amont de l'intervention en procédant au dégagement de la zone (nettoyage, débroussaillage) et à la préparation des sols,
- met à disposition de l'Inrap des moyens de terrassement nécessaires à la réalisation des fouilles,
- met à disposition de l'Inrap des moyens pour l'échafaudage nécessaire à la réalisation des études,
- met à disposition de l'Inrap des moyens pour le barriérage nécessaire à la sécurisation des sites,
- prévoit ultérieurement la remise en état des sites investigués.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE FINANCEMENT DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

6.1 - Financement

Le coût global prévisionnel de l'étude archéologique est évalué à 160 790,16 € TTC répartis comme suit :

	2017	2018	2019	TOTAUX
Etat (DRAC Bretagne)				
Subvention à l'INRAP couvrant :				
Responsable de secteur	7211.50 €	7211.50 €	7211.50 €	
Topographe	1442.30 €	1442.30 €	1442.30 €	
Études céramologique/Palynologique	1442.30 €	1442.30 €	1442.30 €	
Étude documentaire	3461.52 €	3461.52 €	3461.52 €	
DAO/PAO	1442.30 €	1442.30 €	1442.30 €	
Cantonnement de l'équipe de fouille	2500.00 €	2500.00 €	2500.00 €	
Analyses	2500.00 €	2500.00 €	2500.00 €	
Total :	19 999.92 €	19 999.92 €	19 999.92 €	59 999,76€
Ville de Rennes : travaux en régie ou prestations externes:				
Nettoyage et débroussaillage de la zone	1500 €	Néant	Néant	
Mise à disposition de moyens de terrassement	8500 €	Néant	Néant	
Mise à disposition de moyens d'échafaudage	-	10 000 €	10 000 €	
Mise à disposition de moyens de barriérage	Régie (10h soit 296 €)	Néant	Néant	
Enlèvement des déblais	Régie (5h soit 148 €)	Néant	Néant	
Remise en état	Régie (3h soit 88,80 €)	Régie (3h soit 88,80 €)	Régie (3h soit 88,80 €)	
Total :	10 532. 80 €	10 088.80 €	10 088.80 €	30 710,4
Inrap :				
Responsable d'opération	23 360.00 €	23 360.00 €	23 360.00 €	70 080,0
TOTAL GÉNÉRAL	53 892,72 €	53 448,80 €	53 448,80 €	160 790,16

6.2 - Économie et dépassement de coût

Dans l'hypothèse d'un coût total des études inférieur à l'enveloppe prévisionnelle visée ci-dessus, la part de l'État et de la Ville de Rennes sera réajustée en conséquence.

En cas de surcoût sensible, les dispositions prévues à l'article 10 s'appliqueront.

ARTICLE 7 - MODALITÉS DE PAIEMENT

La DRAC Bretagne versera à l'Inrap une subvention annuelle correspondant aux moyens de fonctionnement nécessaires à l'opération et au coût de personnel une fois déduite la part de l'Inrap, soit 20 000 € par an sur le programme 0175, titre 6f, action 09, sous-action 01 du budget de l'État. Un arrêté sera pris chaque année pour l'attribution de cette subvention.

Programme	Action, sous-action	Organisation d'achat	Centre financier	Localisation interministérielle	Catégorie de produit	Centre de coût	Code activité
175	09-01	C071	0175-DR35-D635	N5335	12,01,01	CCDDR03035	017500200201

ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ DES ÉTUDES

Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude archéologique préalable à la mise en valeur des portes Mordelaises seront la propriété de l'État et seront mis à disposition de la Ville de Rennes.

ARTICLE 9 - COMMUNICATION

Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude archéologique préalable à la mise en valeur des portes Mordelaises feront l'objet d'un dispositif de communication auprès du grand public permettant de comprendre le phasage des travaux mais aussi de découvrir les vestiges mis à jour.

ARTICLE 10 - MODIFICATION DE LA CONVENTION

Au cas où le déroulement des travaux impliquerait une modification de programme de l'opération, un avenant à la présente convention serait alors établi. Il en est de même pour les opérations de communication qui viendraient compléter le présent programme.

Toute modification à intervenir sur les dispositions de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

Tout dépassement conséquent du coût donnera lieu à l'établissement d'une nouvelle convention.

ARTICLE 11- DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la notification et comprend la phase de travaux préparatoires, le déroulement de l'étude archéologique exposée supra et jusqu'à la remise du rapport final des opérations. La convention expirera après solde de tout compte.

ARTICLE 12 - RÉILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non respect des dispositions de la convention par un des cocontractants, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie après mise en demeure, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une Lettre Recommandée avec Accusé de Réception valant mise en demeure.

ARTICLE 13 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficultés ou de litiges à intervenir dans l'application de la présente convention, le dossier sera instruit par le Tribunal Administratif de Rennes.

Fait à Rennes, le 12 Juin 2017 en 3 exemplaires originaux identiques de contenu et de forme.

Monsieur le Préfet
de la Région Bretagne
Le Directeur régional
des affaires culturelles

18 JUIN 2017

Pour Monsieur le Maire

Monsieur le Directeur Général
de l'Inrap
Institut national de recherches
archéologiques préventives
Direction Inter Régionale Grand-Ouest
Claude LE PÉZIER
Directeur Inter Régional

Convention DRAC/VDR/INRAP

8/8

Direction Inter Régionale
Grand-Ouest
37, rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Arrêté d'autorisation de fouille



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2019-151 du 8 avril 2019

ARRÊTÉ n° 2019-151 portant autorisation de fouille archéologique programmée

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de fouille archéologique programmée intitulée « Les Portes Mordelaises » présenté par Mme Elen ESNAULT, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 10 octobre 2018.

VU l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) en date des 2 et 3 avril 2019 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Elen ESNAULT est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille archéologique programmée à partir de la notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2019 sise en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : RENNES

Localisation : Les Portes Mordelaises

Coordonnées Lambert : x 300633 ; y 2353543 ; z env. 30m NGF

Cadastre : AC 50, 51, 52, 53, 58, 59, 60p, 61p, 67p, 68p, 69p, 1219, 1220, 1221, 1222, 864p, 865, 866p, 43, 654 et 1157.

Intitulé de l'opération : « Les Portes Mordelaises »

Organisme de rattachement : Inrap

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au Préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au Conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format pdf sur support numérique, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : versement des archives de l'opération

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique au Conservateur régional de l'archéologie. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération.

Article 5 : prescriptions particulières

Au regard de la nature des vestiges mis au jour, l'usage d'un détecteur de métaux est autorisé dans le cadre de l'intervention de terrain.

Article 6 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Elen ESNAULT.

Fait à Rennes, le 8 avril 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Elen ESNAULT

Copie :
Ville de Rennes

II. Résultats

1. Présentation générale

1.1 Contexte, enjeu et objectif de l'intervention

Les Portes Mordelaises sont un des seuls vestiges des fortifications de Rennes encore en élévation et visibles avec la Tour Duchesne située immédiatement au sud et les parties de courtine adjacentes. D'autres pans de rempart médiéval, insérés dans des cours privées ou des immeubles, sont conservés place Rallier-du-Baty et place du Champ Jacquet. Des parties dérasées sont encore conservées notamment au niveau de la porte aux Foulons et de sa barbacane dont le parcellaire actuel et la topographie témoignent encore. Récemment, les observations de Matthieu Le Boulch¹ ont permis de

¹ Etudiant en thèse (en cours) : « Rennes, fabrique et forme de la ville, XV^e-XVIII^e siècles ».

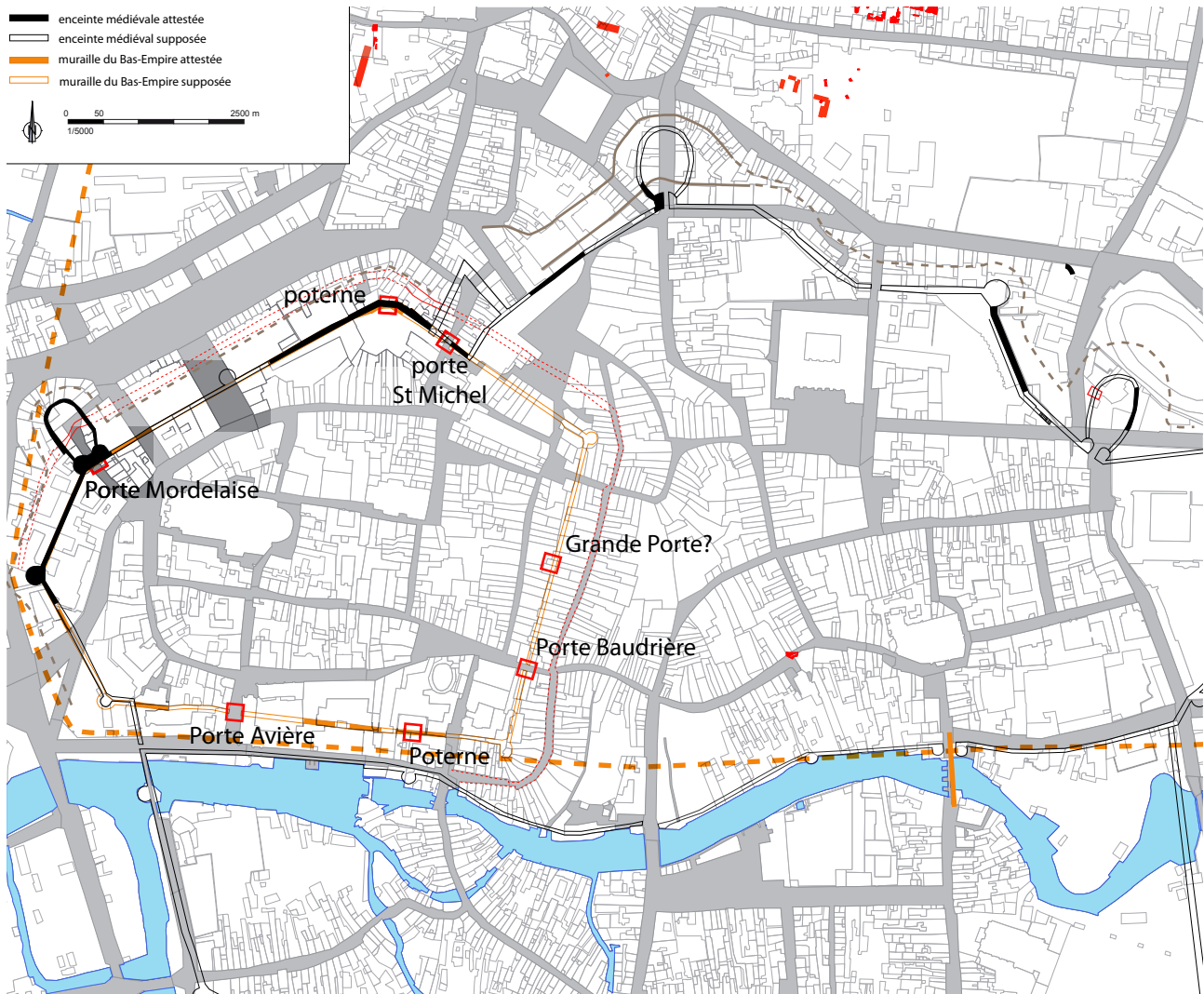


Fig.1 Plan des vestiges des fortifications © E. Esnault, Inrap

reconnaître l'enceinte de la Ville-Neuve au 3, contour de la Motte dans la cour de l'Hôtel de Bizien. Non loin de là, ses recherches ont également abouti à mettre en évidence la présence du boulevard de la porte St Georges encore conservé sous l'Hôtel de Cuillé. La fouille de la place St Germain dont la fondation de la porte avait été mise au jour lors du diagnostic en 2011, a permis de retrouver le tracé précis de l'enceinte médiévale². Le diagnostic archéologique réalisé au 1, place de la Trinité en janvier 2016³ a révélé la présence de la muraille antique dans les sous-sols de l'Hôtel de la Monnaie, muraille qui a fait l'objet de plusieurs remaniements très certainement à l'époque médiévale avec l'installation d'ouvertures de tir. Quelques vestiges de la muraille antique sont également attestés notamment quai Duguay-Trouin (fig.1).

Préalablement à la mise en valeur de la portion des fortifications allant des Portes Mordelaises au square Hyacinthe Lorette, une étude archéologique a été commandée par la Ville de Rennes afin de documenter les fortifications et d'orienter les choix de réhabilitation. Elle constitue un enjeu fondamental pour la connaissance des

² Le diagnostic et la fouille qui a suivi ont été conduits sous la direction de L. Beuchet, Inrap.

³ Réalisé par E. Esnault, Inrap. La fouille a été réalisée par Eveha.

fortifications de Rennes, notamment pour appréhender les phases antérieures au XV^e siècle pour lesquelles les sources sont lacunaires ou en cours d'exploitation en lien avec les fouilles.

Après l'étude des Portes Mordelaises, entrée principale de la ville au XV^e siècle, achevée en 2016, les recherches se sont poursuivies le long de l'ancien *Pré Raoul* longeant l'actuelle rue Nantaise tout d'abord par des sondages dans l'ancien fossé (2017) puis par l'étude du rempart (2018).

En 2019, il était prévu au programme l'étude de la dernière partie du rempart au nord de la tour Duchesne (emplacement de la salle de sport *l'Orange Bleue*), la suite de l'étude l'aile sud du boulevard d'artillerie (au niveau des actuelles réserves de *Toto Soldes*) ainsi que la fouille de la contrescarpe après dépose du pont-levis. Ce programme a été modifié en fonction d'une part du calendrier de travaux et d'autre part suite aux découvertes faites. En effet, l'étude sur le rempart et sur le boulevard ont été reportées à l'année 2020. Seule, la pile du pont-levis devait ainsi faire l'objet de travaux en 2019, d'abord envisagé en juillet puis reporté en septembre. Les découvertes réalisées suite à l'opération programmée ont conduit l'Etat à prescrire un diagnostic complémentaire préalablement aux travaux de modification de la plateforme du boulevard (arrêté n°2019-413). Le diagnostic est lui-même scindé en deux parties. La première, qui concerne les niveaux archéologiques sur la plateforme du boulevard à l'emplacement de la rue des Portes Mordelaises, a été réalisée en janvier 2020 préalablement à la réfection des pavés. Une deuxième intervention est prévue à l'automne 2020, après dépose des échafaudages qui ceinturent actuellement le châtelet. La seconde partie du diagnostic est prescrit en effet au niveau de la base de la tour ouest. Les résultats de la programmée ainsi que ceux du diagnostic sont indissociables. Ainsi, nous proposons de présenter les données de la programmée 2019 dans le présent rapport, accompagnées de celles de la première phase de diagnostic. Les résultats complets du diagnostic feront l'objet quant à eux d'un rapport propre comportant les deux interventions (janvier et automne 2020).

Rappelons néanmoins que la présente étude fait l'objet d'une convention de partenariat signée entre la Ville de Rennes, la DRAC et l'Inrap. L'intervention archéologique est prévue sous la forme d'une opération programmée à l'origine triennale (2012 à 2014) menée par l'Inrap sous le contrôle scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Deux années supplémentaires se sont ajoutées au programme initial afin de compléter la fouille du boulevard d'artillerie des Portes Mordelaises (2015 et 2016). Une nouvelle opération triennale a débuté en 2017. Le programme prévu en 2019 a en partie glissé vers 2020 (rempart et boulevard) (**fig.2**).

L'intervention archéologique se déroule ainsi :

- Du 17 au 28 septembre 2012 : la 1^{ère} campagne archéologique est consacrée à l'étude du fossé à l'est du châtelet.
- Du 10 juin au 26 juillet 2013 : la seconde intervention a pour objet l'étude exhaustive du bâti (courtines, châtelet, boulevard d'artillerie) et la poursuite de la fouille du fossé.
- 8 septembre au 3 octobre 2014 : la troisième campagne concerne la fouille du boulevard d'artillerie en deux sondages mécaniques.
- 15 juin au 31 juillet 2015 : l'année supplémentaire est dédiée à la poursuite de la fouille dans le boulevard d'artillerie.
- 20 juin au 29 juillet 2016 : cette deuxième année complémentaire a permis d'achever la fouille du boulevard tout en répondant à des questions précises à l'issue de la campagne 2015.
- 3 juillet au 11 juillet 2017 : deux transects ont été réalisés dans l'emprise des anciens fossés : le premier dans la cour du 16 rue Nantaise, le second dans le square Hyacinthe Lorette. 2017 a vu également le démarrage de l'étude documentaire.
- 18 juin au 29 juin 2018 : la campagne a consisté en l'étude du rempart square Hyacinthe Lorette et d'une partie de l'aile sud du boulevard d'artillerie. L'étude documentaire s'est poursuivie en parallèle.
- 9 au 27 septembre 2019 : l'étude concerne la fouille de la contrescarpe après dépose du pont-levis.
- 13 au 30 janvier 2020 : le diagnostic (partie ½) a été mené sur la plateforme du boulevard au niveau de la rue des Portes Mordelaises. Il sera complété par un sondage au pied de la tour ouest à l'automne 2020 (partie 2/2).
- juin 2020 : la programmée 2020 est scindée en deux parties. La première portera sur le dernier tronçon du rempart à étudier (partie ½).
- automne 2020 : la fouille programmée s'achèvera par l'étude du boulevard après destruction du magasin *Toto Soldes* (partie 2/2) (**fig.3**).

L'équipe permanente est constituée de deux archéologues de l'Inrap, spécialisées en bâti. Différents spécialistes de l'Inrap (topographe, photographe, infographiste, céramologue) complètent l'équipe qui a, par ailleurs, été renforcée par cinq d'étudiants stagiaires qui se forment à l'étude de bâti et à la fouille en contexte urbain. Principalement en cursus d'archéologie ou d'histoire, signalons que cette année, le chantier a accueilli deux étudiants en architecture.

L'objectif de la fouille programmée était de documenter le mur de gorge dans sa partie centrale et notamment de comprendre la jonction entre les deux murs déjà identifiés (US 30054 et 30017), le premier édifié autour du XIII^e siècle et le second au XV^e siècle avec le boulevard d'artillerie. L'emprise est également l'occasion de comprendre les différentes circulations vers la porte de la ville à différentes époques.



Fig.2 Localisation des interventions archéologiques © E. Esnault, Inrap

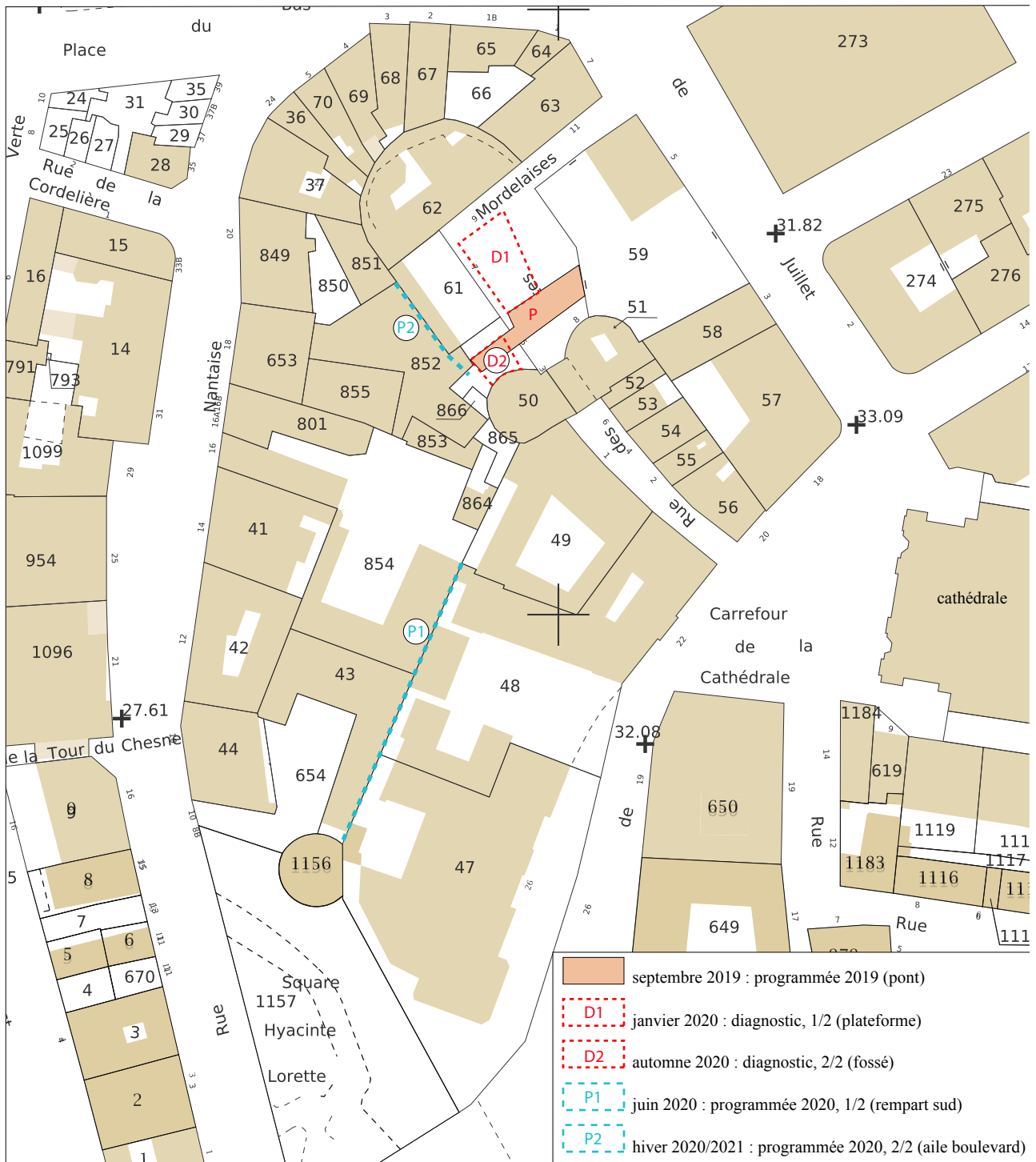


Fig.3 Localisation des interventions archéologiques 2019 et 2020 : fouille programmée et diagnostic © E. Esnault, Inrap

1.2 Rappel des résultats des opérations 2012 à 2018 et objectifs de la campagne 2019

L'étude archéologique réalisée depuis 2012 a apporté suffisamment d'informations pour pouvoir retracer l'évolution de l'entrée de ville depuis la fin du Bas-Empire. L'étude documentaire en cours a déjà permis de compléter les données d'une partie du XV^e siècle à nos jours. Elle se poursuit encore de façon régressive. Nous présentons ici les données acquises de façon chronologique, toute intervention archéologique confondue.

Le castrum du Bas-Empire

Peu de fouilles ont eu lieu à l'intérieur du castrum hormis deux opérations préventives récentes : l'îlot de la Trinité (Evéha) et les Gaumonts (Inrap). La ville du Bas-Empire est documentée essentiellement au travers des fouilles périphériques qui permettent notamment de connaître le tracé des rues (fig.4). L'intervention dans le boulevard des Portes Mordelaises se situe au marge de la muraille antique. Jusqu'ici, le vestige le plus ancien est caractérisé

par la présence d'un chablis (fin II-III^e siècles) antérieur à la fin du III^e siècle de notre ère, en tout cas, précédant la construction de la fortification.

L'étude de bâti a montré que les fondations de la muraille antique sont conservées sur toute la longueur de la zone prescrite, parfois surmontées encore de l'assise de réglage et de quelques assises d'élévation. La muraille est précédée d'un *intervallum* dont le sol de cailloutis a été mis en évidence à plusieurs reprises. Il se situe à une altimétrie moyenne de 28.00m NGF avec une légère déclivité du sud-est au nord-ouest de l'ordre de 2%. Une des découvertes majeures est la présence d'un fossé ceinturant la muraille. Daté des années 280 de notre ère grâce à la découverte d'une bourse sur le bord du fossé, il est ainsi parfaitement synchrone de l'édification de la muraille et complète les connaissances des fortifications antiques à Rennes. Le fossé apporte également des informations : sa partie située à l'ouest du boulevard a fait l'objet d'une rubéfaction importante que nous interprétons comme l'incendie, peut-être volontaire, d'un passage. On y observe également différents aménagements comme des trous de piquet ou un effet de paroi (fig.5).

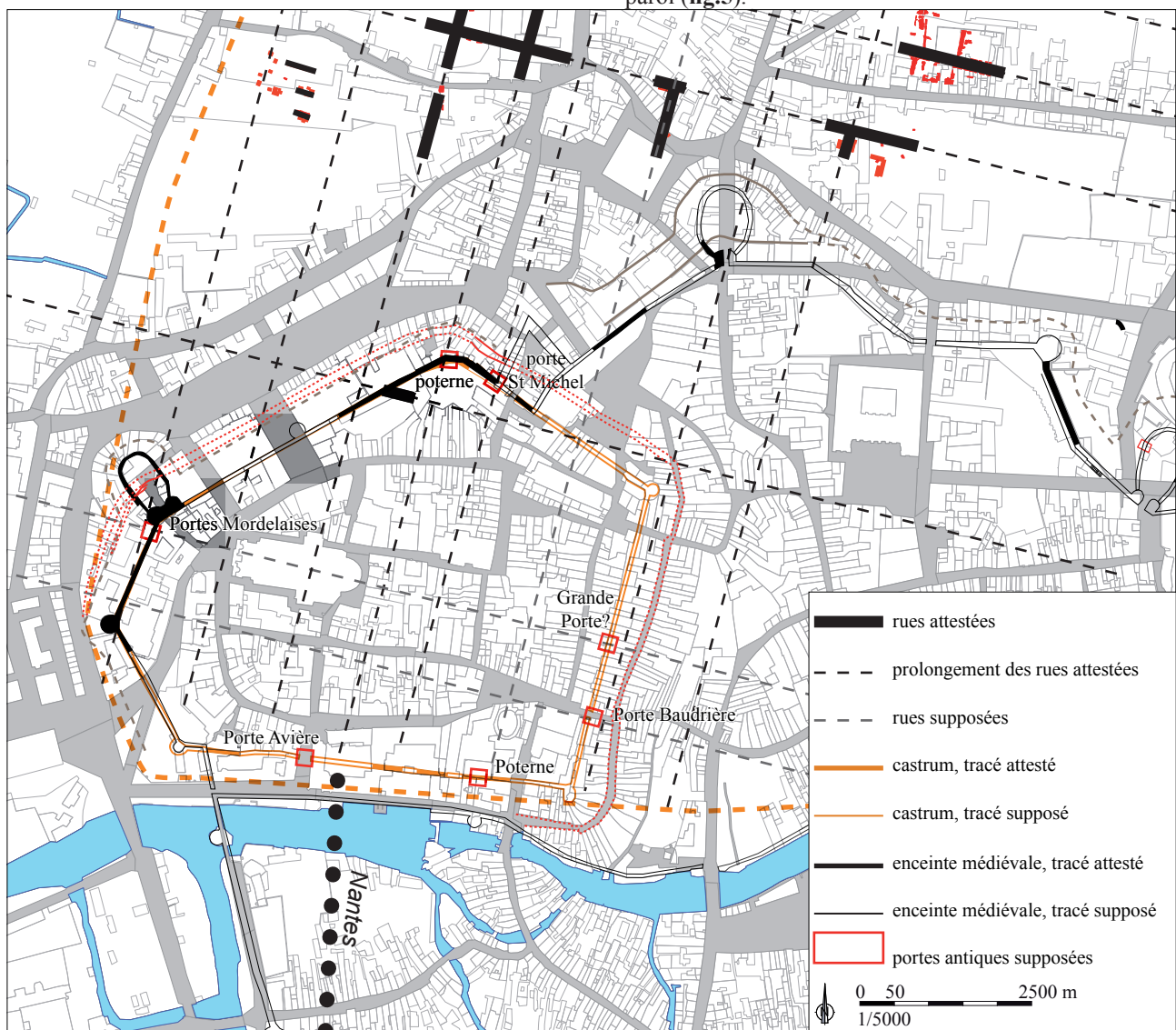


Fig.4 Le castrum, état des connaissances © E. Esnault, Inrap d'après G. Leclourec, T. Lhoro, D. Pouille

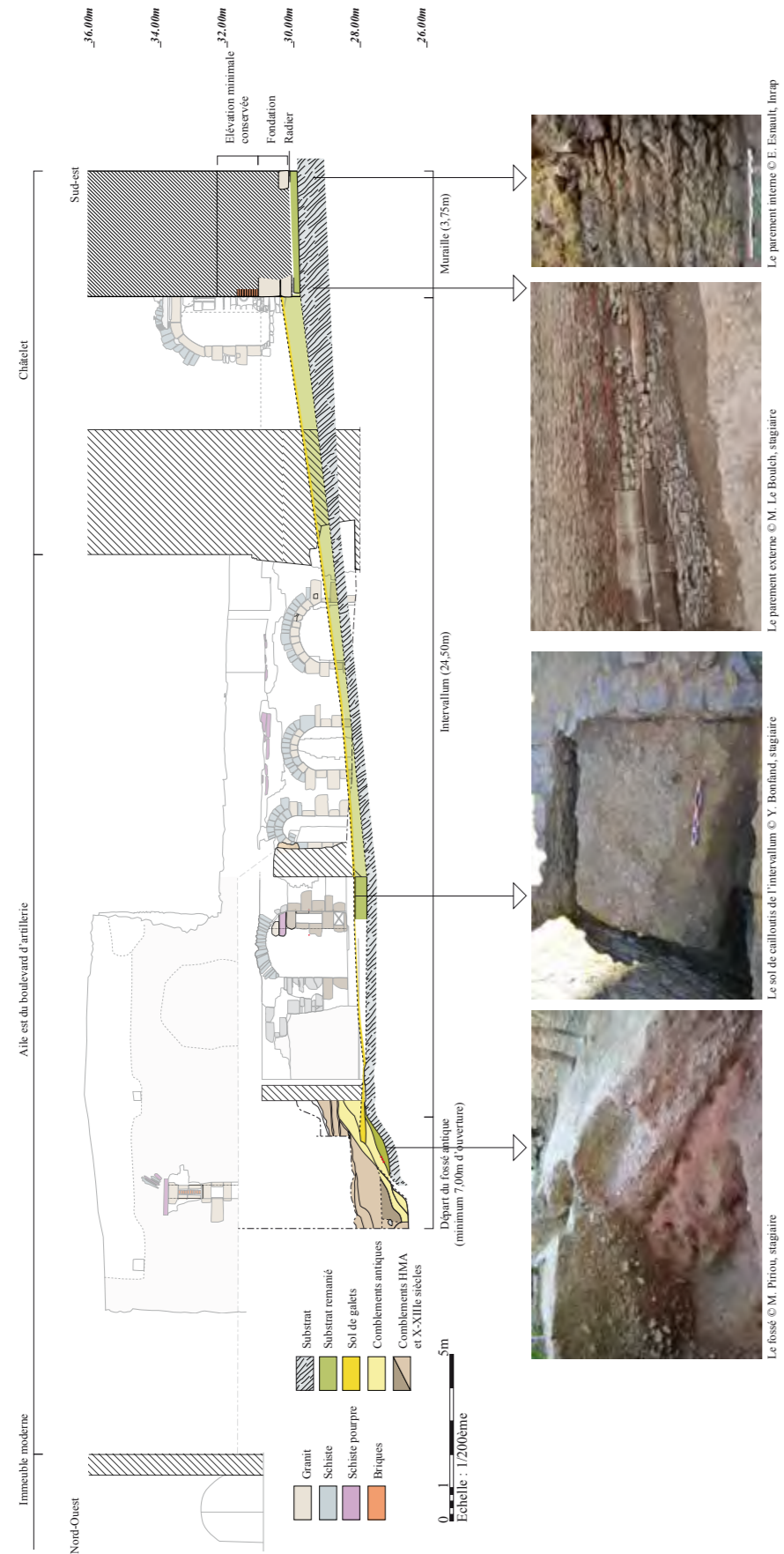
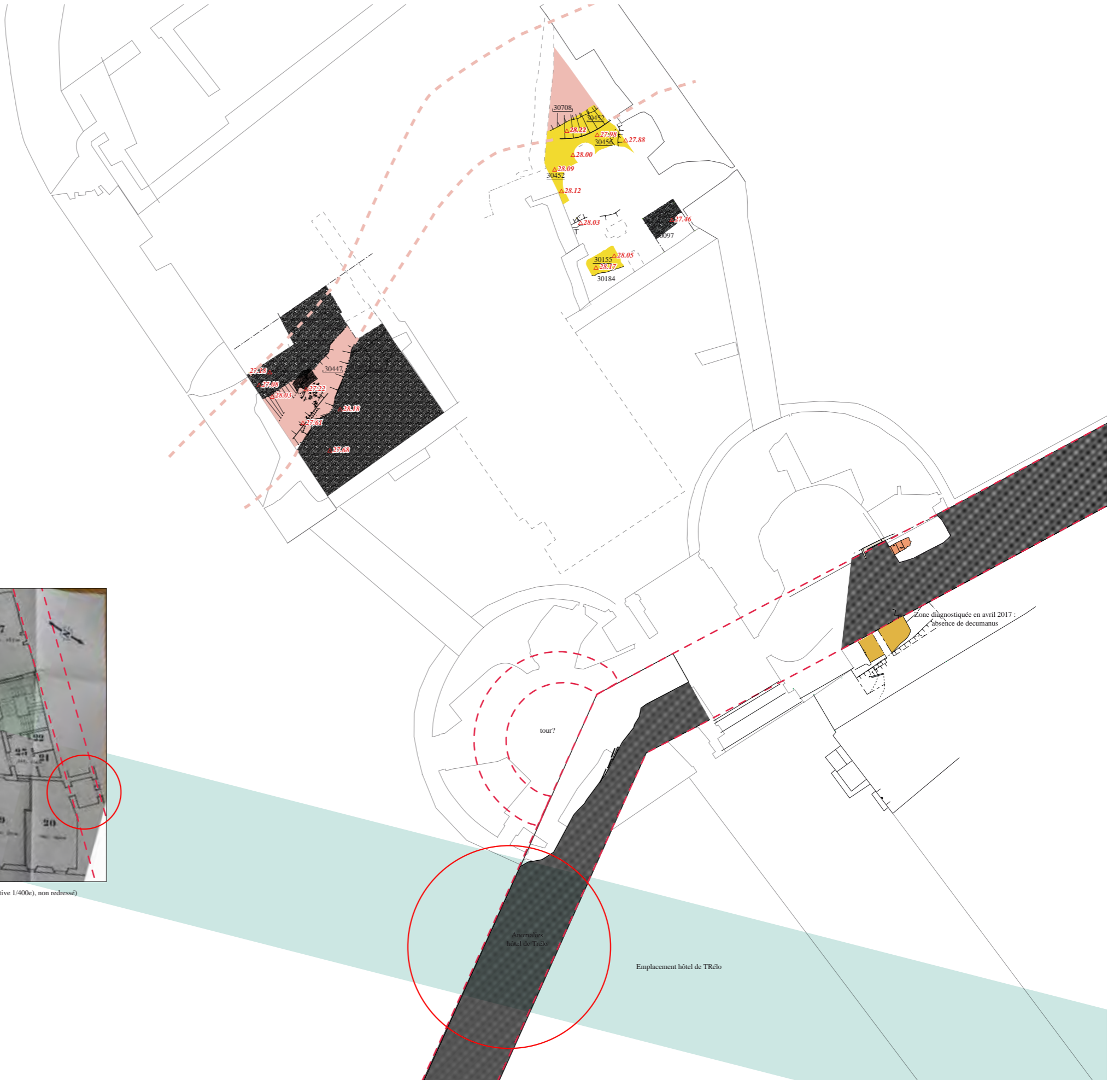
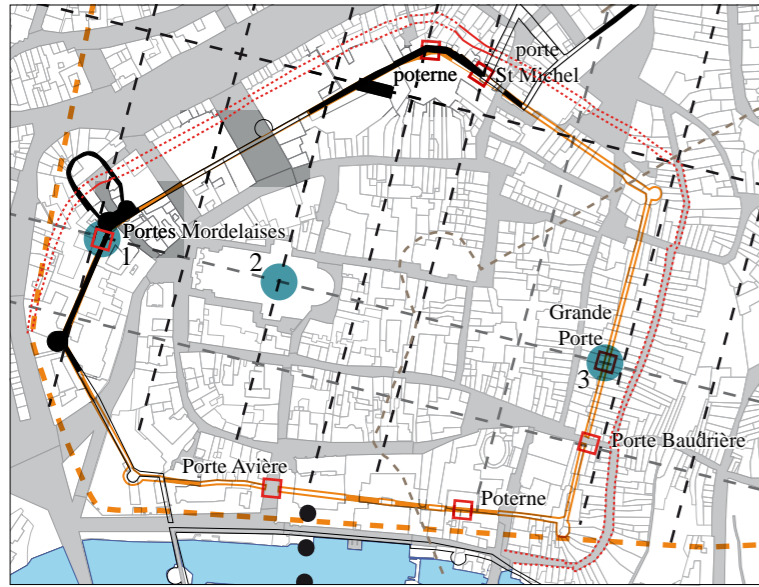
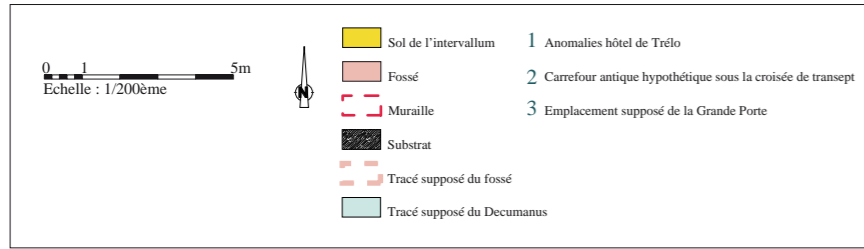


Fig.5 Les vestiges antiques : muraille, fossé, intervallum © E. Esnault, Inrap



Hôtel de Trélo, plan du rez-de-chaussée (échelle approximative 1/400e), non redressé)

Hôtel de Trélo, plan du 1er étage (échelle approximative 1/400e), non redressé)

Fig.6 Hypothèse de tracé du decumanus © E. Esnault, Inrap

La partie fouillée se situe à proximité d'un *decumanus* sur l'axe qui se poursuit sur le flanc nord de la cathédrale pour mener à la *Grande Porte*, à l'est du *castrum*. Ces éléments pourraient conforter l'existence d'une porte antique sous le châtelet, vestiges qu'il n'a pas été possible d'attester en élévation. Cependant, le tracé du *decumanus* n'est pas connu avec certitude, aucun tronçon n'ayant été découvert en fouille. Il est possible qu'il se situe un peu plus au sud où il traverserait alors la muraille à l'ouest de la tour ouest, au niveau de l'hôtel de Trélo. Il est d'ailleurs étonnant de remarquer que ce dernier présente dans sa cave, son rez-de-chaussée et son entresol, une petite pièce intégrée dans l'épaisseur de la muraille. Il est possible que des travaux aient conduit à démaçonner la muraille sur 3 niveaux pour y intégrer une petite pièce. Mais n'écartons pas l'idée que cet espace exigu puisse venir s'insérer dans une cavité existante, là où le rempart n'a jamais été fermé (fig.6).

Peu de vestiges permettent de retracer l'évolution du *castrum* au Haut-Moyen-âge. Le fossé s'efface progressivement du paysage à partir des V^e-VI^e siècles.

Une première défense avancée aux XI^e-XII^e siècles

Les comblements les plus récents du fossé sont attribués aux X^e-XIII^e siècles sans plus de précision. Néanmoins, le site fait l'objet d'un profond réaménagement avec l'installation de poteaux formant vraisemblablement une palissade (fig.7). Dix poteaux ont été clairement identifiés et trois autres sont possibles mais difficiles à rattacher à une phase de travaux en particulier en raison des hiatus de chronologie relative et une absence de mobilier. Un dernier poteau qui, d'après sa localisation, son altimétrie, ses dimensions et ses relations stratigraphiques, pourrait tout-à-fait appartenir à cette phase, a pourtant livré un mobilier beaucoup plus tardif : 67 tessons des XIII^e-XIV^e siècles y ont été récoltés (poteau 14). Le poteau 1 a livré une datation C¹⁴ sur un charbon d'ajonc ou de genêt comprise dans une fourchette de 985 à 1045 à laquelle il faut ajouter une durée de vie du végétal de 10 ans (genêt : 5 ans, ajonc : 10 ans). Le mobilier issu du fantôme du poteau lui-même confirme la datation avec 41 tessons attribués aux X^e-XI^e siècles alors que le comblement de l'avant-trou comporte 14 tessons des XII^e-XIII^e siècles. Une autre datation C¹⁴ a été réalisée sur le poteau 2 sur un charbon de hêtre (durée de vie 150 à 300 ans). Elle donne une fourchette comprise entre 1115 et 1175, plus ou moins 150 à 300 ans. Néanmoins, le mobilier céramique du comblement a livré 40 tessons des XI^e-XII^e siècles. Le poteau 3 est attribué aux XII^e-XIII^e siècles, le 4 également par le mobilier de son fantôme (9 tessons), le comblement de l'avant-trou ayant livré 9 tessons des X^e-XIII^e siècles. Tout comme le poteau 5, il perce cependant un niveau daté des X^e-XII^e siècles (59 tessons), ce qui permet de préciser la chronologie. La série de poteaux semble donc se mettre en place plutôt aux alentours des XI^e-XII^e siècles. Les poteaux suivants n'ont pas livré de mobilier ou un mobilier résiduel. Cependant, ils sont scellés par des niveaux permettant d'obtenir un *Terminus Ante Quem* des XI^e-XII^e siècles pour le poteau 6 et des XIII^e-XIV^e siècles pour les poteaux 7 et 8. Les poteaux 11, 12 et 13 percent le sol de l'*intervallum* et pourraient appartenir à cette construction en bois. L'absence de mobilier ne permet pas de préciser la chronologie. Seul le poteau 11 a livré 4 tessons en usage à partir du XVI^e siècle. Néanmoins, à cet emplacement, un immeuble est construit au début du XVIII^e siècle. Il intègre une cave qui vient dégrader les niveaux archéologiques jusqu'aux niveaux antiques. Il n'est donc pas possible d'avoir une phase d'occupation au XVI^e siècle à cette altimétrie. Les 4 tessons sont certainement résiduels, issu du sol de la cave.

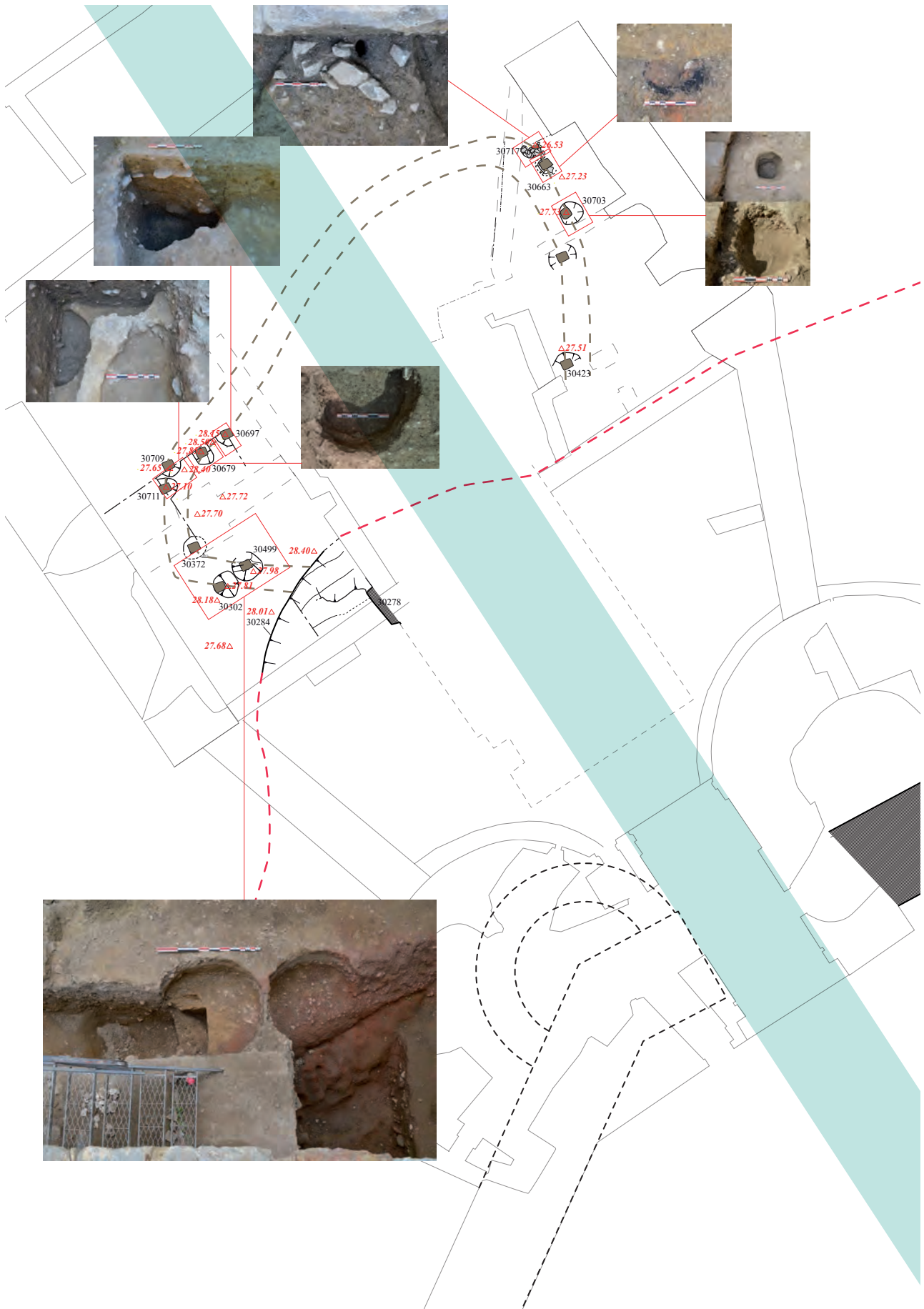


Fig.7 Hypothèse de l'ouvrage avancé des XI^e-XII^e siècles © E. Esnault, Inrap

N° poteau	N° creusement	N° comblement	N° fantôme	Altimétrie du fond (m NGF)	Datation mobilier	Datation C14	TPQ	TAQ
1	30499	30500		27.98	antique (3), méd. (2), XII-XIII ^e (14)			
			30510		Antique (2), X-XI ^e (41)	985-1045 +/- 10 ans (ajonc ou genêt)		
2	30308	30309		27.81	VII-VIII ^e (2), XI-XII ^e (40), XV ^e (1)	1115-1175 +/- 150 à 300 ans (hêtre)		
3	30679	30680			Antique (3) XII-XIII (74)			
4	30663	30664			X-XIII ^e (9)		X-XII ^e (59)	
			30662		Antique (2) XII-XIII ^e (9)			
5	30372	30373					X-XIII ^e (4)	
6	30717	30719		26.53				XI-XII ^e (59)
			30718					
			30374					
7	30711	30732			Antiquité tardive ou HMA (2)		Antiquité tardive (8)	XIII-XIV ^e (88)
8	30709	30715		27.65	RAS		Antiquité tardive (8)	XIII-XIV ^e (88)
9	30697	30698			2 ^e 1/2 II ^e siècle ap. (4)			
10	30703	30704		27.73	IV-V ^e (2)			
			30688/30689		Antique (3)			
Possibles poteaux supplémentaires								
11	30466		30465	29.00	XVI ^e + (4) : intrus ?			
12	30458		30464					
13	30480		30481					
Poteau appartenant à une autre phase de travaux ?								
14	30351	30352		27.52	Antique (1), XIII-XIV ^e (67)			

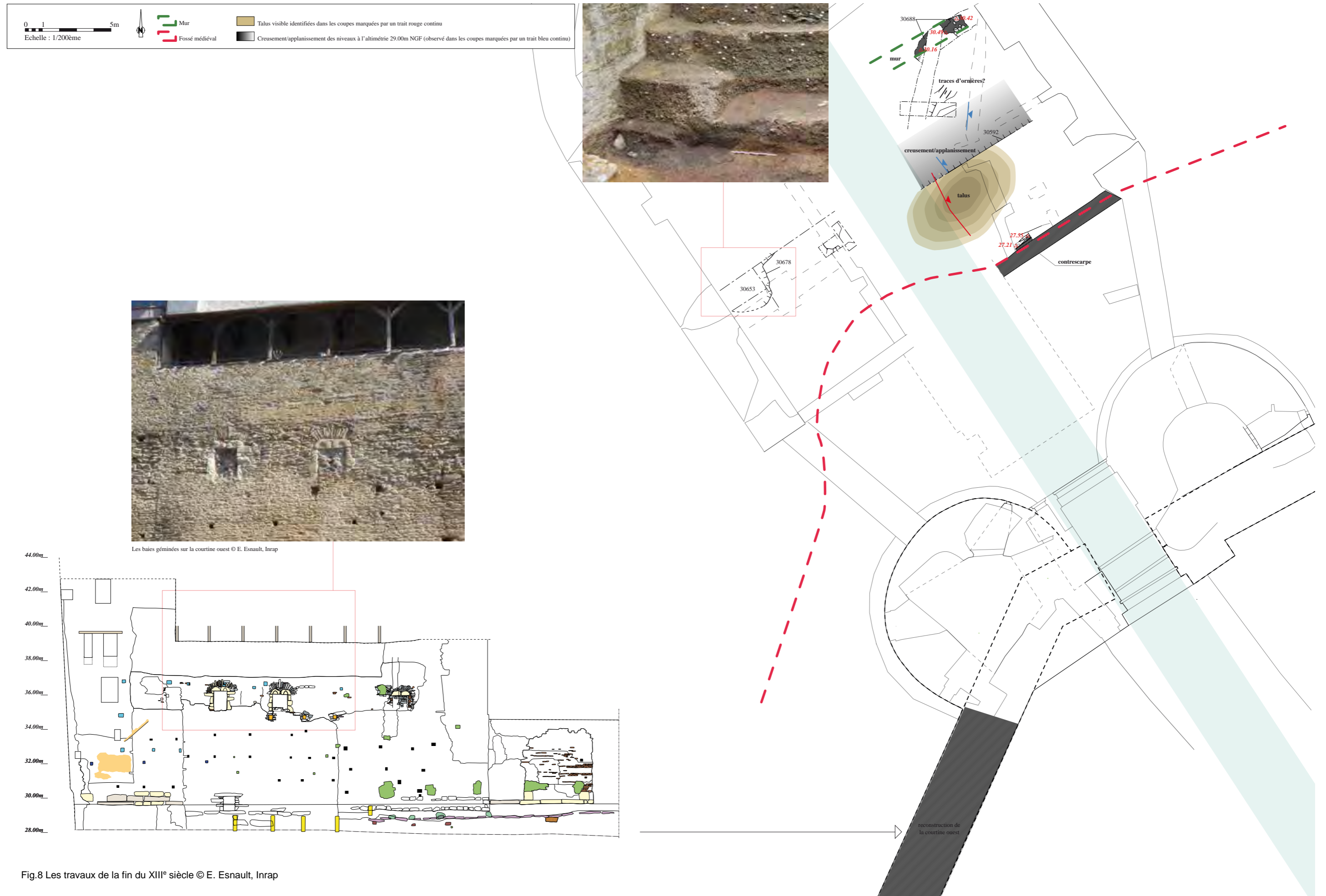


Fig.8 Les travaux de la fin du XIII^e siècle © E. Esnault, Inrap

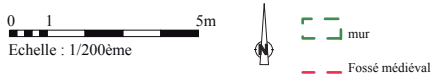
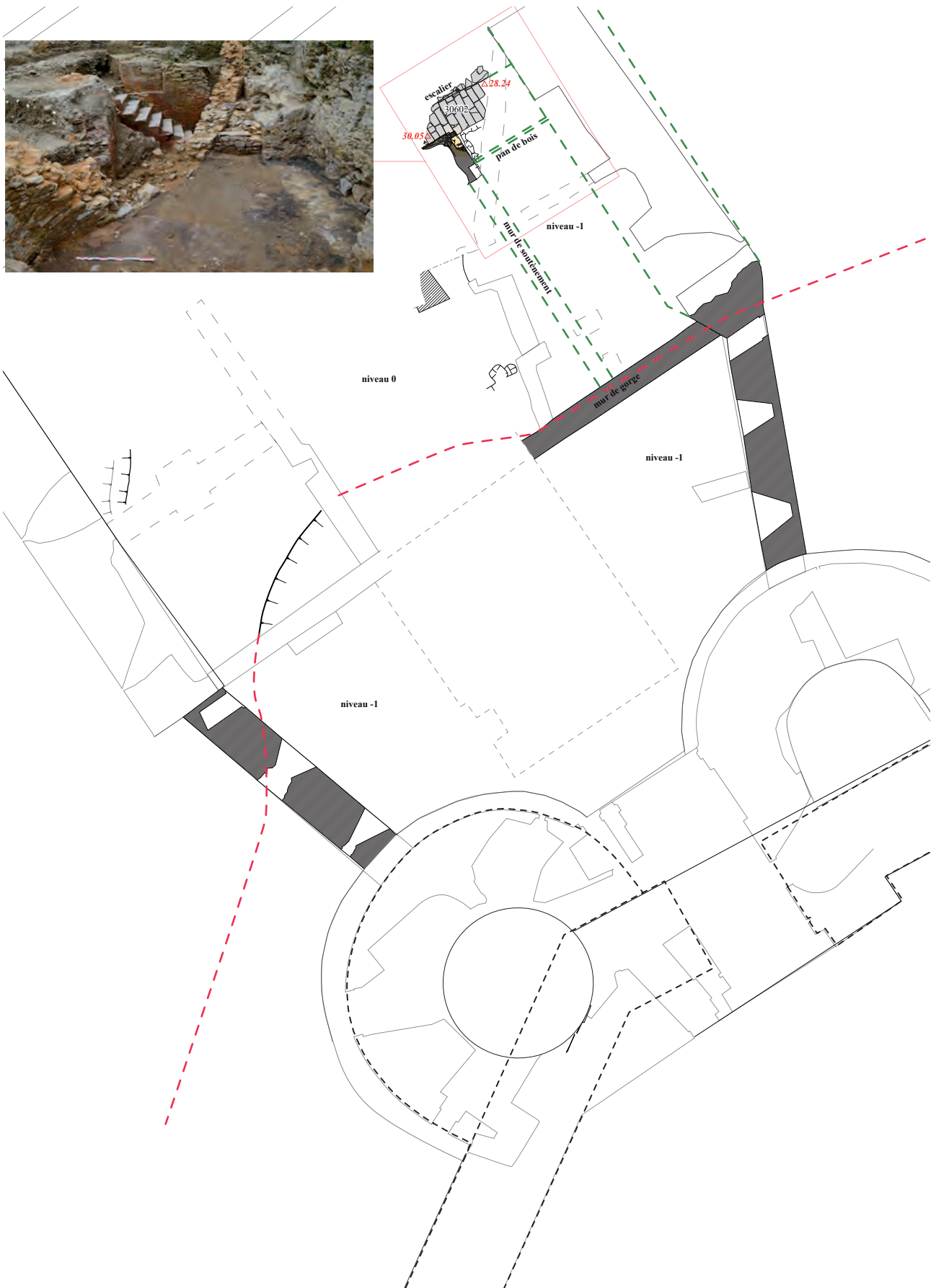


Fig.9 Hypothèse de la bastille des XIII^e-XIV^e siècles © E. Esnault, Inrap

La présence d'une porte, *Mauricellinam Portam*, est attestée de façon indéniable par les sources en 1035⁴. Cette entrée apparaît donc doublée d'un ouvrage en bois auquel appartient la dizaine de poteaux mise au jour, ouvrage que jusqu'ici nous apparentions à une palissade. Il reste difficile de savoir si cette porte est l'entrée antique encore en élévation ou s'il s'agit d'une construction neuve contemporaine de la palissade. Si tel est le cas, qu'en est-il des courtines adjacentes ? L'étude de bâti a montré que la partie est du rempart est antérieure au XV^e siècle, en tout cas au châtelet actuel, et comporte de nombreux matériaux antiques en réemploi. Il n'a cependant pas été possible de le dater.

Il est possible que cet état soit contemporain d'un fossé médiéval ceinturant les remparts, le fossé antique ayant quant à lui disparu du paysage. Ce creusement important n'a pas pu être fouillé jusqu'au fond. Cependant les derniers comblements sont attribués au XIII^e siècle montrant qu'il a été aménagé bien avant.

Des aménagements et reconstruction dès la fin du XIII^e siècle

Les travaux qui sont attribués à cette phase, consiste à construire un premier mur de gorge ou plus exactement un mur de contrescarpe (US 30054) avant de combler le fossé qui ceinture la muraille. Ils portent également sur la courtine ouest qui a, quant à elle, révélé la présence d'une partie reconstruite entre 1260 et 1290 (datation radiocarbone) que l'on peut associer probablement aux travaux de restauration des fortifications initiés par Jean I^{er} le Roux ou Jean II. Bien plus, ces travaux, qui intègrent trois baies géminées, témoignent d'une restructuration plus importante du quartier à l'arrière de la courtine avec l'intégration d'un bâtiment dont la fonction est désormais connue : il s'agit de la maison des Templiers, connue par une charte de 1182 qui précise d'ailleurs qu'ils ne possèdent qu'une maison à Rennes, située à proximité de Notre-Dame-de-la-Cité « *juxta ecclesiam Sancte Marie* », maison qui leur est donnée par l'archidiacre Raoul en 1168 « *Domus Radulphi archidiaconi Raenes* »⁵ (fig.8).

Un premier ouvrage avancé maçonné aux XIII^e-XIV^e siècles ?

Ces travaux sont préalables à la construction d'un premier ouvrage avancé maçonné qui fait suite à l'ouvrage en bois qui semble perdurer jusqu'au XIII^e siècle (fig.9).

De cette construction, il reste les deux murs de part et d'autre du pont actuel dont le mur nord qui est englobé par le glacis de la tour nord-est. Si, comme l'indiquent les sources du début du XV^e siècle, il n'existait qu'une tour avant la construction du châtelet, on peut penser que

⁴ Henry (C.)_ *Cujus diocesis, ejus diplomatica ? Pouvoirs diocésains et diversité des pratiques d'écrit diplomatique en Bretagne (990-1215)*, thèse sous la direction de Laurent Morelle, EPHE, Paris, 2018.

⁵ Barthélémy 1872, p. 448. Pour P. Poilpré : « *Charte datée de la fin du XII^e siècle mais rédigée en réalité à la fin du siècle suivant. Bien qu'apocryphe son contenu est reconnu exact par tous et révèle en tout état de cause l'état des possessions des Templiers au XIII^e siècle* ».

l'aile nord se poursuivait jusqu'au rempart.

A cette phase est associé l'escalier en schiste découvert en 2015. Il permet l'accès à un niveau inférieur et est encloisonné entre deux maçonneries : celle au nord comporte une réservation pour le battant de la porte ; celle au sud fait un retour en direction du mur de gorge. On y observe deux niches et les traces d'une cloison en pan de bois. La superstructure est en pan de bois également, couverte d'ardoises. Peu d'indices permettent de préciser le plan de l'ouvrage avancé, son extension au nord et son accès. Par commodité, on le nommera bastille. En effet, la découverte d'une pièce aménagée en sous-sol peut témoigner de la présence d'une garnison protégeant l'entrée de ville. Cependant, avec une connaissance très lacunaire de l'édifice, nous n'écarterons pas le fait qu'il puisse s'agir d'une barbacane.

En ce qui concerne le châtelet, son étude archéologique et documentaire, a livré de précieuses informations sur son état primitif, son évolution ainsi que sur les éléments aujourd'hui disparus. A l'aube du XV^e siècle et plus précisément en l'année 1419, il est fait mention d'un donjon qui laisse supposer qu'il n'existe pas de châtelet antérieur à celui du XV^e siècle. Ce donjon est-il en lien avec la porte mentionnée au XI^e siècle ? Difficile de le dire. Quoi qu'il en soit, on mentionne également la présence d'un seul pont. Il n'existerait donc pas de passage piéton dissocié avant le XV^e siècle.

S'il est admis que le châtelet actuel est reconstruit au milieu du XV^e siècle, il a été impossible de le démontrer, ce qui ne contredit pas non plus cette théorie. En revanche, l'étude montre que la construction n'est pas homogène. Lors de l'étude en 2013, des vestiges plus anciens se sont fait pressentir au 1^{er} étage de la tour ouest (actuel 2^e étage). Il s'agit du mur arrière avec la cheminée 20002, la porte 20003 ainsi que la galerie à l'arrière et la porte aujourd'hui condamnée donnant sur l'hôtel de Trélo (US 20166). La typologie de cet ensemble se distinguait notamment de celle des autres portes et cheminées attribuées au XV^e siècle. Toutefois, l'absence de relation stratigraphique en raison des épierremments postérieurs ne permettaient pas d'argumenter plus avant ces hypothèses (fig.10). L'étude documentaire a montré qu'en 1419, on doit préempter une partie de la propriété de Raoul de La Tousche (actuel hôtel de Trélo) pour construire un escalier d'accès au chemin de ronde. C'est peut-être à cette occasion que la porte 20166 est condamnée, ce qui plaiderait en faveur d'une datation plus ancienne de cette partie du châtelet (fig.11).

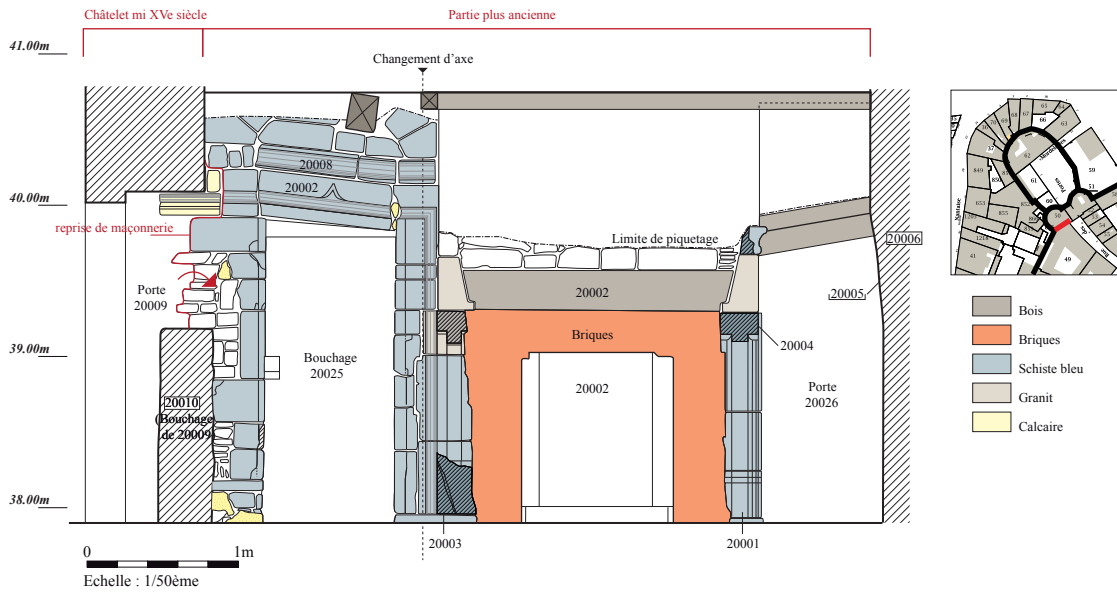


Fig.10 L'ancrage du châtelet sur un vestige de tour plus ancien, 2^e étage actuel, tour ouest © relevé M. Lallauret, stagiaire, DAO A. Desfond, E. Esnault, Inrap

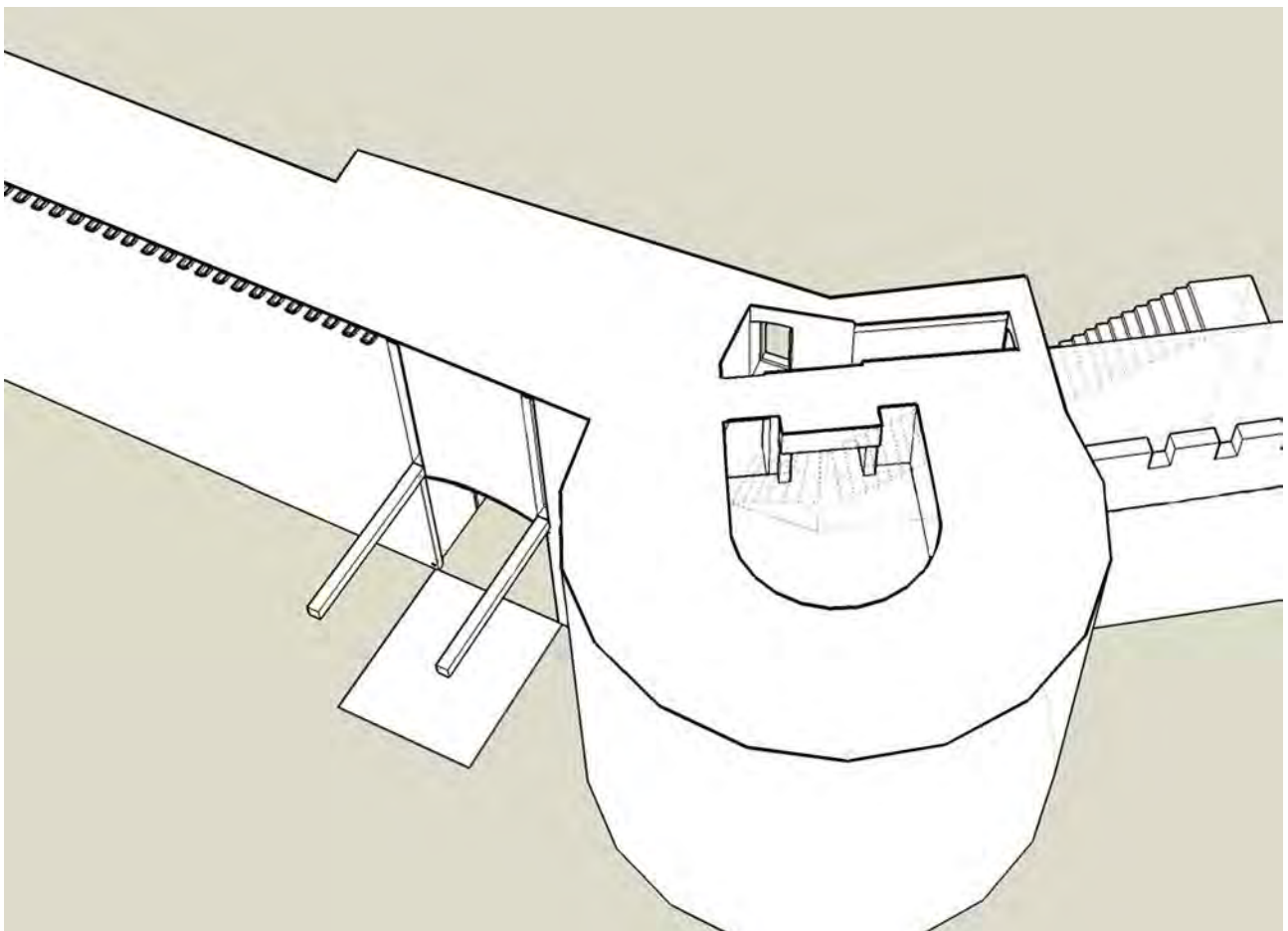


Fig.11 Hypothèse de restitution du donjon au début du XV^e siècle © E. Esnault, Inrap. On remarque l'accès au 1^{er} étage par le chemin de ronde et l'escalier à l'arrière construit en 1419.

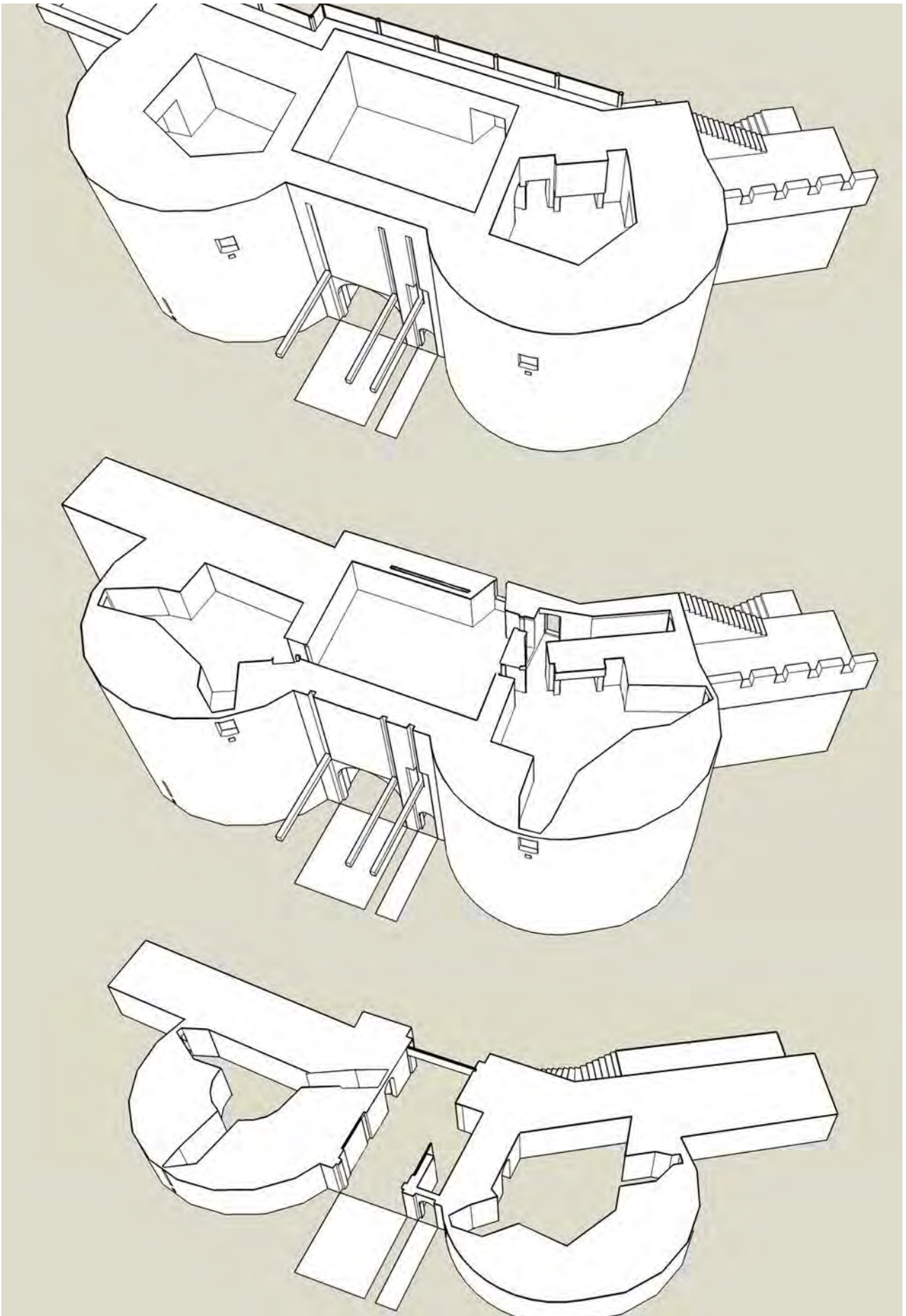


Fig.12 La construction du châtelet © E. Esnault, Inrap. Les trois niveaux sont indépendants les uns des autres. Le rez-de-chaussée est accessible depuis le passage, le 1er étage depuis le chemin de ronde et le dernier niveau depuis des escaliers situés sur le chemin de ronde. On remarque la galerie à l'arrière qui permet la continuité du chemin de ronde de part et d'autre du châtelet.

D'importants travaux aux XV^e siècle

Dès 1419, des travaux sont entrepris afin d'édifier un escalier à l'arrière du donjon pour accéder au chemin de ronde. Il s'agit de l'escalier dont il restait encore quelques marches en 1646 comme le décrit le rentier. Il s'ensuit une phase de reconstruction du pont et de sa fondation.

Le châtelet est quant à lui reconstruit au milieu du XV^e siècle, et intègre des éléments anciens dont notamment l'escalier d'accès au chemin de ronde et probablement le mur arrière de la tour ouest sur laquelle il s'appuie (**fig.12**), sans oublier la courtine nord-est.

Il est, dans un premier temps, purement défensif, composé d'un rez-de-chaussée voûté dédié uniquement à l'artillerie, d'un premier étage voûté sans doute lié aux salles de garde et de manœuvre de la herse et d'un deuxième étage au niveau du chemin de ronde lié à la défense également. L'ensemble est complété par un cul-de-basse-fosse dans la tour ouest. Aucune circulation verticale n'a été mise en évidence, les niveaux sont donc indépendants les uns des autres, les premier et deuxième étages étant accessibles chacun par le chemin de ronde des remparts.

Le boulevard d'artillerie est probablement contemporain du châtelet. Pour le construire, on détruit la partie frontale de la bastille. L'escalier menant au sous-sol est à cette occasion incendié et remblayé. Certaines parties de l'ancienne bastille sont néanmoins conservées comme les murs de part et d'autre du pont-levis.

Dès les années 1455-58⁶, on entreprend des travaux pour l'installation du gouverneur. On aménage une cheminée dans l'ancienne salle de garde et on y ajoute une fenêtre en 1461⁷. Quant aux cuisines, on construit un premier bâtiment dans le boulevard avant de déplacer les cuisines dans la partie orientale du bâtiment situé à l'emplacement de l'actuel hôtel de Trélo pour le gouverneur « *lors qu'est a disner et soupper*⁸ ». En 1477, une galerie est construite pour relier ce bâtiment au châtelet. D'abord louée, cette partie annexée est achetée en 1582⁹. Ces données sont précieuses puisqu'elles confirment le fait qu'à l'origine le châtelet n'a aucune vocation résidentielle (**fig.13**).

Quant aux cuisines construites dans le boulevard, elles deviennent les écuries du gouverneur. Paul Banéat en fait mention en précisant qu'elles sont construites en 1568. Il semble au contraire que le bâtiment est plus vieux d'un siècle mais a probablement subi des travaux de transformation au XVI^e siècle : « *On avait construit dans le boulevard en 1568 des écuries pour le gouverneur de Rennes. On voit encore au n°7 quelques traces d'une arcade cintrée formée d'une simple moulure creuse et que remplace une porte toute récente ; au-dessus d'elle*

⁶ Leguay (J.-P.). *La ville de Rennes au XV^e siècle à travers les comptes des Miseurs*, Institut armoricain de recherches historiques de Rennes. Rennes : Klincksieck, 1969, p. 276.

⁷ AM Rennes, DD 138.

⁸ AMR, CC 834/1, livre de comptes des miseurs de Rennes, voir étude documentaire.

⁹ Elle est revendue au plus tard en 1502 (cf étude documentaire dans rapport intermédiaire 2018).

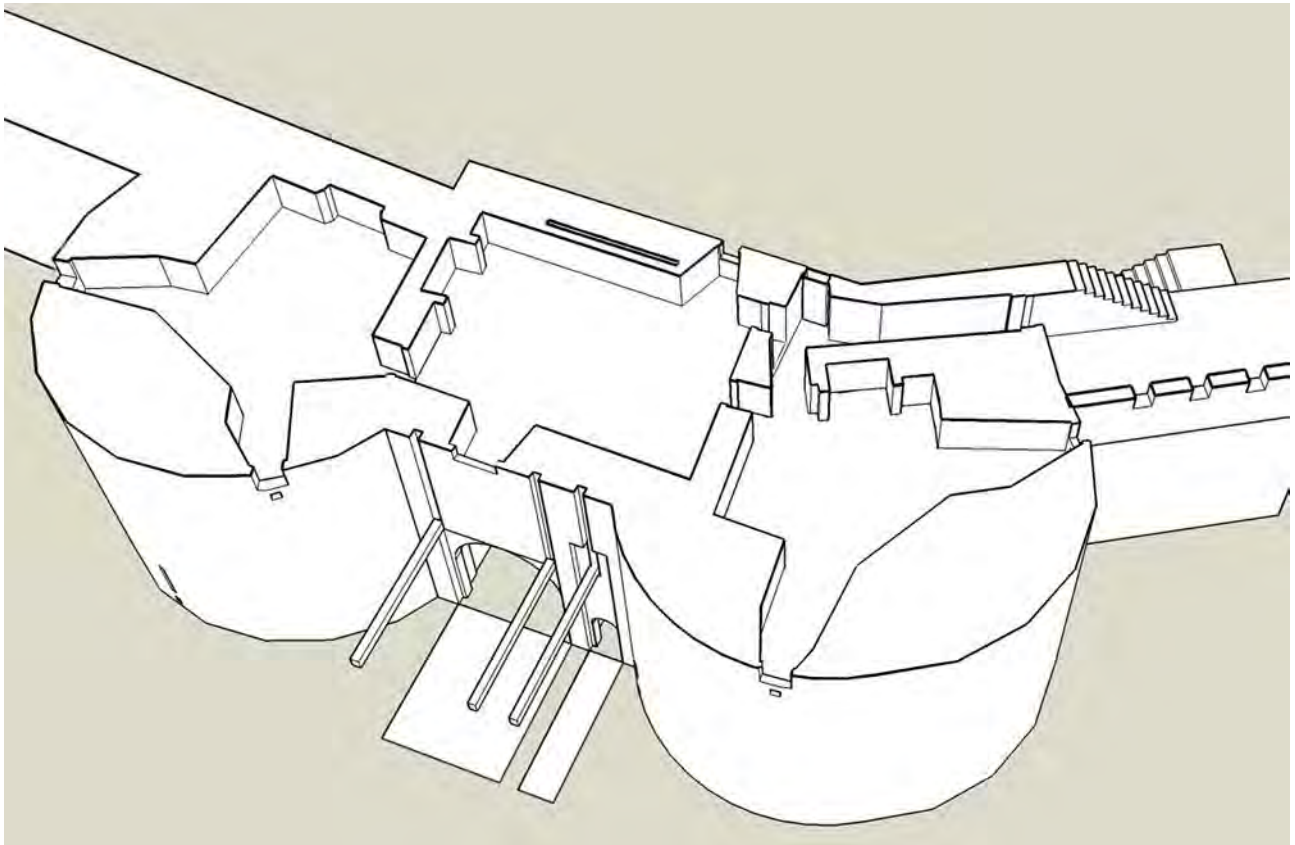
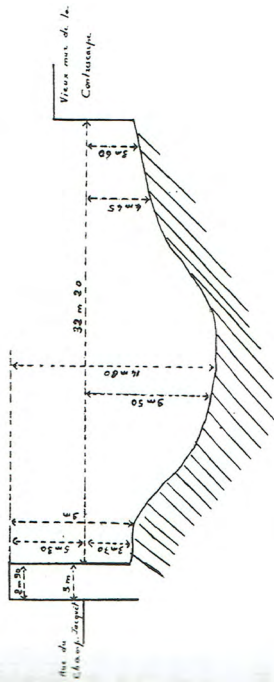


Fig.13 L'aménagement du châtelet © E. Esnault, Inrap. Pour le gouverneur, on installe des cheminées dans le corps central et dans la tour est où l'on épierre l'ancien rempart pour gagner en surface ; on crée également une grande fenêtre dans le corps central.

Rennes : coupe de la douve de la Nouvelle Ville face au Champ-Jacquet d'après les renseignements d'un compte municipal



Extrait de J.-P. LEGUAY, *La ville de Rennes au XV^e siècle à travers les comptes des Menseurs*, Rennes-Paris, 1968, p. 141.



Substrat

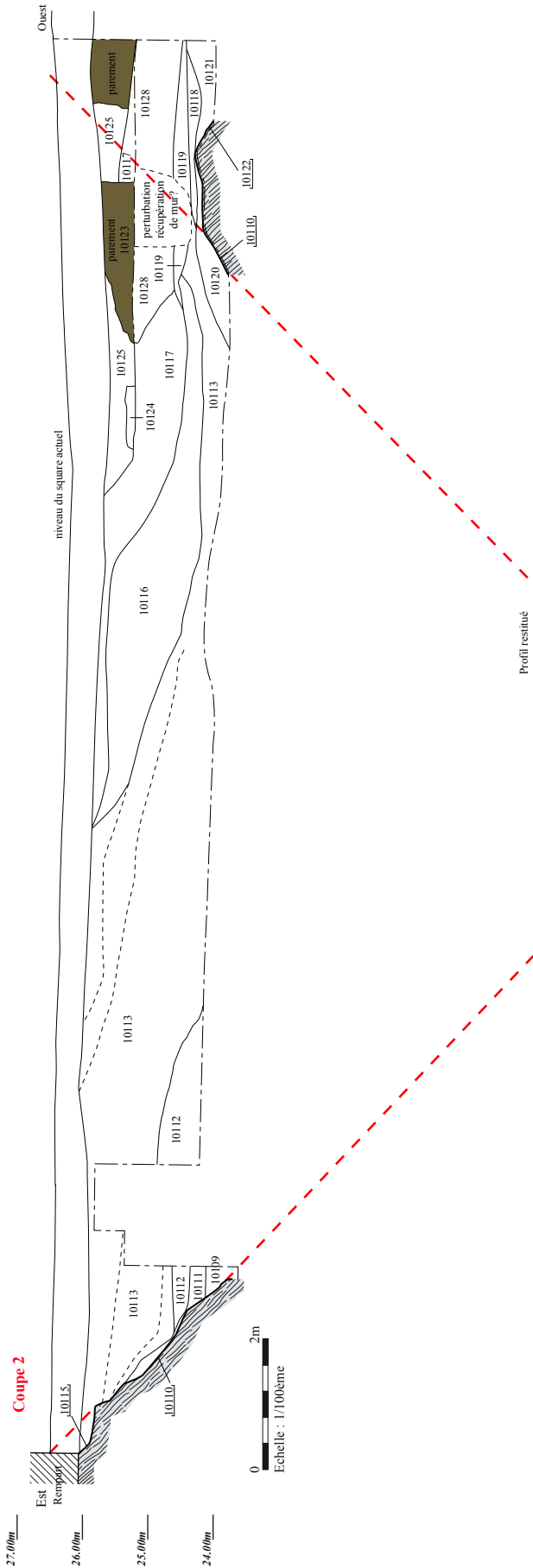


Fig.14 Le profil du fossé médiéval © C. Rossignol, stagiaire et E. Esnault, Inrap

se trouve, dans un encadrement rectangulaire, une petite ouverture ovale munie d'une grille en croix et flanquée de deux écussons. Celui de droite est en accolade et figure les armes de Rennes ; celui de gauche est en bannière et porte celles de François du Gué, capitaine-gouverneur de Rennes en 1582 : D'argent à la croix engreslée de sable ; il est timbré d'une couronne de comte et entouré du collier de Saint-Michel¹⁰ ».

Concernant les remparts, aucune partie des courtines adjacentes au châtelet n'a pu être attribuée au XV^e siècle ou du moins être associée à sa construction. Seul le rempart situé dans le square Hyacinthe Lorette a livré un *Terminus Post Quem* de 1458.

Dans le square, l'escarpe et la contrescarpe du fossé ont pu être mises au jour dévoilant ainsi la largeur de l'ordre de 21 mètres (fig.14).

Le déclassement des fortifications sous l'Ancien Régime
Dans le square Hyacinthe Lorette mais également dans le jardin de la maison des Elus, les comblements du fossé ont pu être caractérisés : suite à un abandon des fortifications et à l'envasement progressif du fossé au cours des XVI^e et XVII^e siècles, celui-ci est vite colonisé à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle par des bâtiments annexes aux immeubles construits dans le boulevard pour la partie située dans le jardin de la maison des Elus. Encore marqué dans le paysage par un léger décaissé, le fossé est finalement remblayé massivement au cours des XVIII^e et XIX^e siècles suite à des travaux d'urbanisme proches.

¹⁰ Banéat (P.). *Le vieux Rennes*. Rennes : Plihon, 1911, p. 452-453.

Au sud des Portes Mordelaises, l'ancienne escarpe est en partie dérasée et le rempart repris en sous œuvre afin de retrouver un terrain plan propice à la construction d'immeubles le long de la rue Nantaise, immeubles que l'on voit encore sur les photographies du début du XX^e siècle (fig.15). En revanche, dès 1925, sur le plan présenté par P. Banéat, il n'existe plus aucune construction (fig.16). Les immeubles semblent donc détruits dans le premier quart du XX^e siècle.

Le châtelet également subit ces transformations liées à la densification urbaine. Suite à son déclassement, il est acheté le 14 avril 1723 par un certain Denis Gastine qui avait déjà acquis les terrains adjacents à la tour est en 1717. Le nouveau propriétaire entreprend immédiatement des travaux qui métamorphosent radicalement le châtelet médiéval : les murs sont épierrés pour gagner en surface habitable, les voûtes démontées pour insérer des niveaux supplémentaires, des ouvertures et des cheminées sont créées, l'espace est cloisonné et on modifie la circulation verticale. Le 25 novembre 1725, les travaux alors en cours dans le châtelet sont minutieusement retranscrit sur une minute notariale qui évoque notamment un escalier en bois nouvellement construit dans la tour est. Les planchers installés à cette époque à la place des voûtes, mais également la charpente, ont fait l'objet de datations dendrochronologiques qui confirment les sources avec des dates d'abattages successifs des bois entre 1722 et 1727 (fig.17).



Fig.15 L'immeuble bordant la place de la Croix de la Mission au début du XX^e siècle

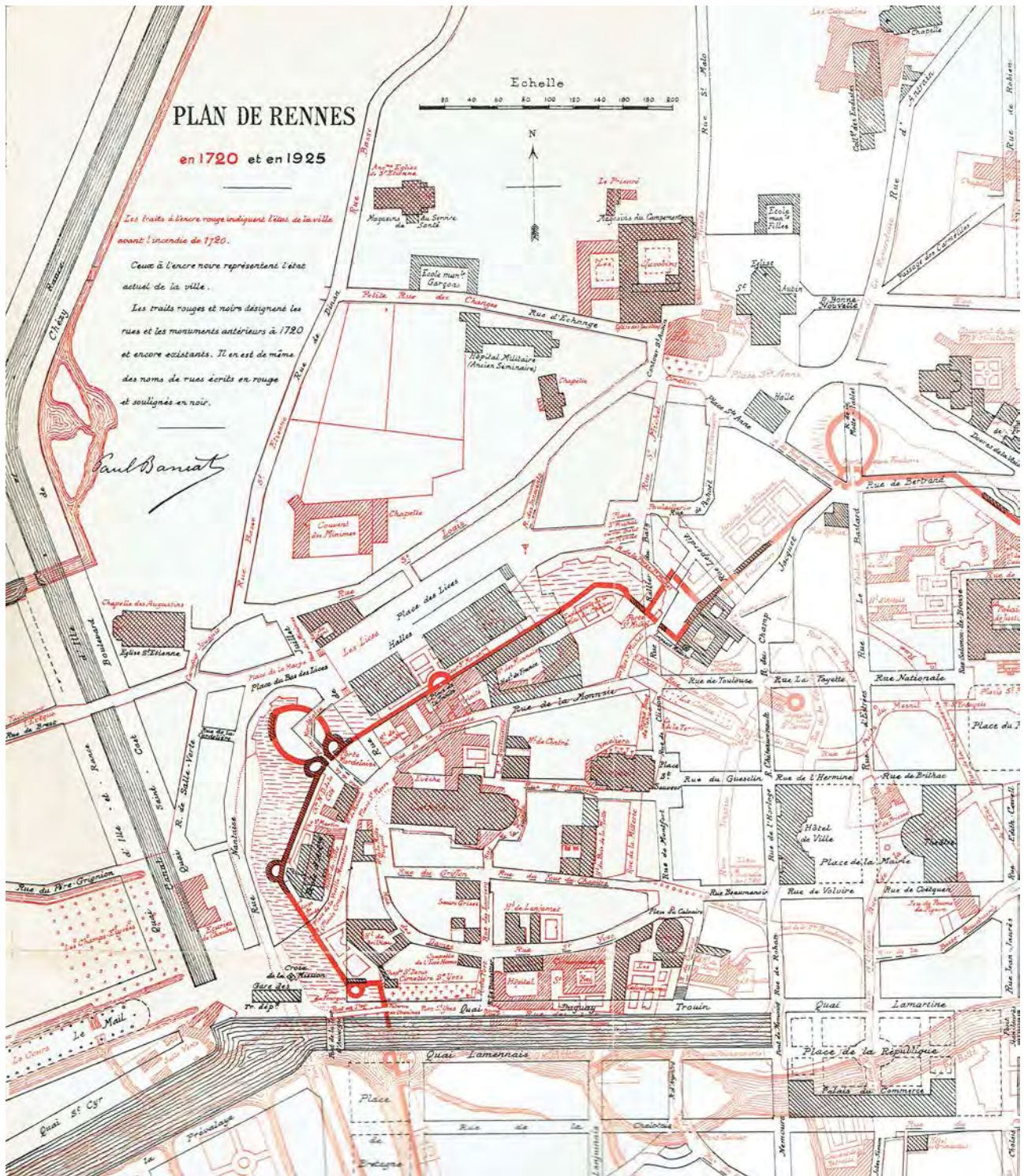


Fig.16 Le plan 1925 extrait de BANEAT (P.)_ Le vieux Rennes. Rennes : Plihon, 1911

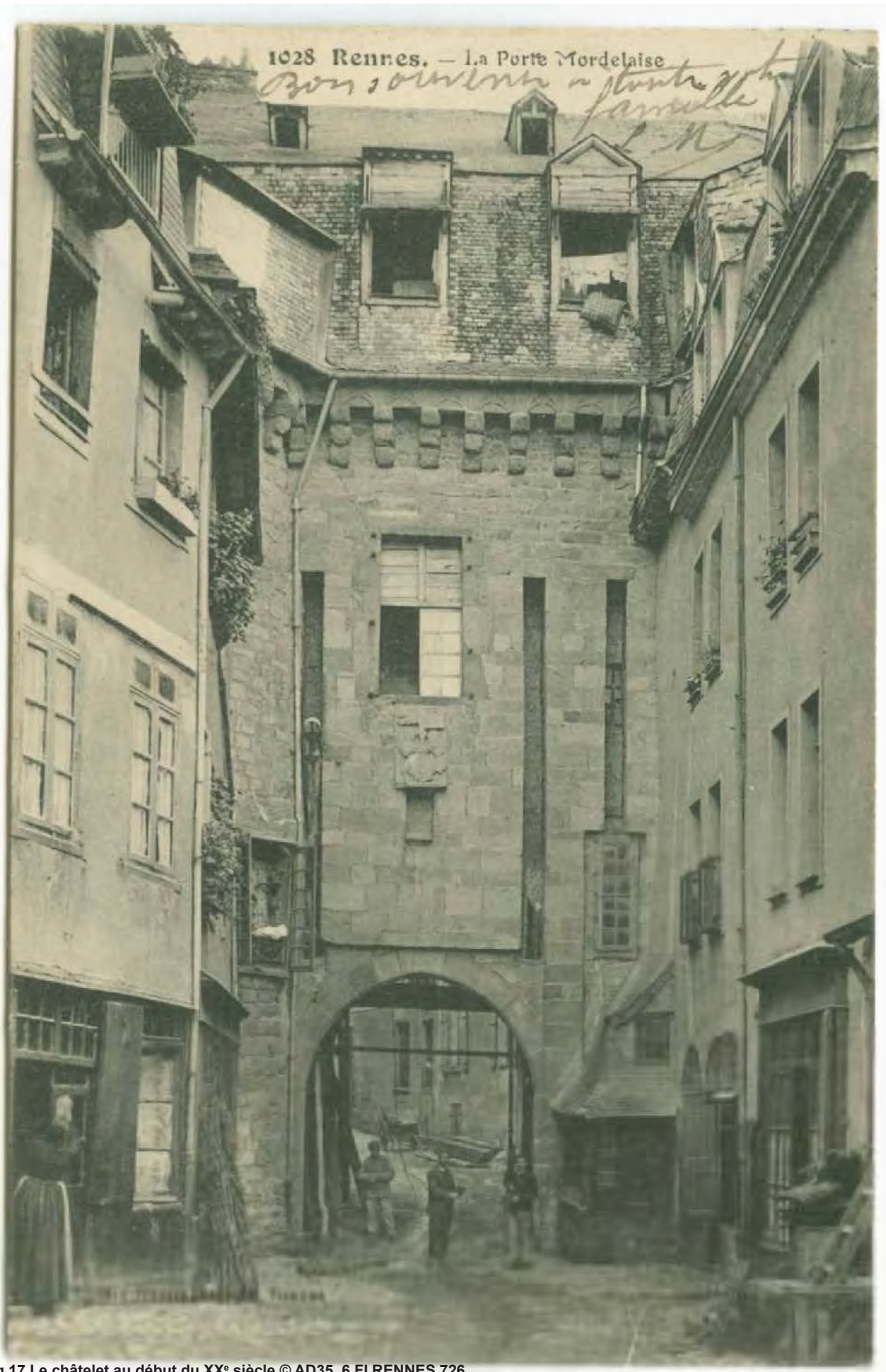


Fig.17 Le châtelet au début du XX^e siècle © AD35, 6 FI RENNES 726

1.3 Contraintes techniques et méthodologie

L'opération programmée sur la pile du pont-levis, initialement prévue en juillet, a été reportée en septembre en raison du calendrier de travaux modifié. L'équipe était composée de deux salariées de l'inrap accompagnées d'un topographe et de cinq étudiants stagiaires. Une mini pelle a été descendue au pied du châtelet afin de réaliser deux sondages et de dégager les déblais maintenant en rampe contre le mur de gorge. La purge de ces niveaux a révélé un ancien départ de pont très fragilisé par les réseaux divers qui l'ont épierré. Il a été décidé de maintenir une partie du talus pour contreforter la maçonnerie. Une fois, la fouille achevée au pied du mur de gorge, la mini pelle a été remontée et les investigations se sont poursuivies sur la plateforme afin de documenter le départ du pont (fig.18).

Les découvertes réalisées sur les trois semaines de programmées ont donné lieu à un diagnostic complémentaire comportant deux objectifs : le premier visait à fouiller la plateforme centrale du boulevard d'artillerie, à l'emplacement de la rue des Portes Mordelaises, en amont des travaux de réfection de voirie. L'opération s'est déroulée en janvier 2020 sur trois semaines également par une équipe de quatre personnes ; le deuxième objectif concernait la fouille du fossé situé au pied du châtelet et comblé au XIII^e siècle. L'intervention a été planifiée à l'automne 2020 en raison de la présence d'échafaudages sur le pourtour du châtelet qui empêchent la fouille dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Nous présentons dans ce rapport, les résultats de la programmée de septembre 2019 ainsi que ceux du diagnostic de janvier 2020.

La méthodologie d'enregistrement a été identique aux années passées : chaque unité stratigraphique a été enregistrée sur une fiche du type *ArchéoDATA* en reprenant la numérotation en zone 3, dédiée au boulevard d'artillerie. Les vestiges ont fait l'objet de relevés manuels au 1/20^e doublée d'une photogrammétrie de laquelle a été extraite le plan général ainsi que les orthophotographies des maçonneries. L'ensemble a fait l'objet d'un relevé topographique géoréférencé et d'une couverture photographique.

1.4 Communication

Les résultats de l'opération ont fait l'objet d'une présentation à l'UMR 6566 le 23 mars 2019. Le site a également ouvert ses portes lors des journées européennes du patrimoine en septembre avec des visites commentées, une exposition et une visite en réalité augmentée grâce au dispositif immersif conçu lors de l'exposition *Rennes, les vies d'une ville*. Enfin, en février 2020, une présentation des résultats de la fouille et de la méthodologie en archéologie du bâti a été faite aux étudiants de l'ENSAB (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne) qui travaillent actuellement sur un projet de mise en valeur du site.



Fig.18 Vue générale de la programmée 2019 © E. Esnault, Inrap

2. Principaux résultats de l'opération

2.1 Le sondage profond sur la plateforme

Exclue jusqu'ici de la fouille programmée en raison de la présence de la rue et de nombreux réseaux (eau, gaz, électricité, communication, égout), la partie centrale du boulevard a pu être étudiée en diagnostic en amont des travaux de réfection des sols et suite aux découvertes de la programmée 2019.

Un sondage profond, jusqu'au substrat, a ainsi pu être réalisé permettant d'obtenir les liaisons stratigraphiques avec les zones fouillées de 2014 à 2016 (**fig.19**).

Le substrat a été atteint à l'altimétrie 28,75m NGF. Il est tout d'abord percé par une poche de grave, sans doute des galets issus de la terrasse alluviale (US 30940). Le plan,



Fig.19 Vue générale du sondage profond vers le nord © E. Esnault, Inrap

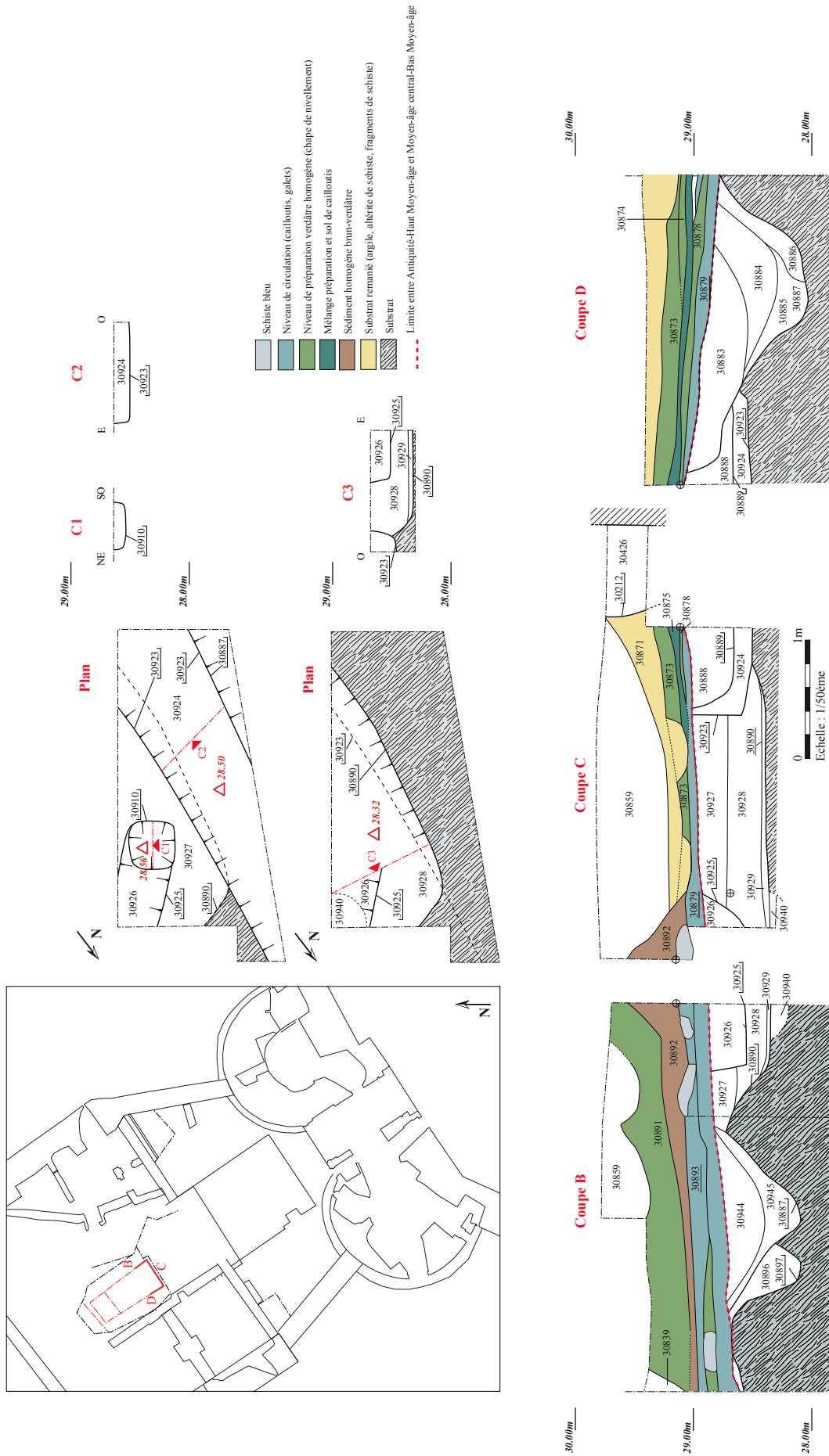


Fig.20 Les vestiges antérieurs à la fin du Bas-Empire © relevé A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

de forme incomplète, mesure au moins 0,30m de rayon pour une profondeur de 15 cm (fig.20). Cette structure, qui reste indéterminée, est coupée par une fosse (US 30890) de 1m de large minimum sur 0,60m de profondeur, orientée nord-sud. Elle est comblée tout d'abord par du substrat remanié dans lequel 14 tessons du I^{er} siècle de notre ère ont été trouvés (US 30929) puis un mélange d'argile et de sable fin beige contenant de rares restes de faune et quelques fragments de terre-cuite architecturale (US 30928) et enfin par une argile homogène légèrement sableuse, de couleur beige (US 30927).

Suite au comblement de la fosse, d'autres aménagements voient le jour à commencer par une possible sablière (US 30925) comblée par une argile hétérogène de couleur brun à beige, avec des fragments de terre-cuite architecturale et des nodules de mortier (US 30926). Orientée nord-est/sud-ouest, elle est conservée sur 0,80m de longueur minimum, 0,43m de largeur et 0,30m de profondeur. Un

trou de poteau situé à l'extrémité sud-ouest de la sablière semble fonctionner avec elle (US 30910). Il possède le même type de comblement que cette dernière avec en plus de rares charbons. Il a livré 5 tessons antiques et un Antoninien, (Gallien 260-268, frappée en 266). Ces structures en matériaux légers n'ont pas de lien stratigraphique avec le second aménagement observé. Ils ont pu fonctionner ensemble. Celui-ci est caractérisé par une tranchée de fondation (US 30923) orientée nord-sud et mesurant 0,75m de large. La longueur, incomplète, est au moins de 3,20m. Le radier en plaquettes de schiste mêlé à un limon brun est encore présent partiellement (US 30924). Deux tessons attribués au II^e siècle de notre ère y ont été trouvés. Le mur en lui-même n'existe plus, récupéré par la suite. La tranchée de récupération est encore nettement visible (US 30889) et est comblée par une argile sableuse brun-orangée avec des plaquettes et des blocs de schiste et quelques cailloux (US 30888). Elle a livré un tesson antique (fig.21).



Fig.21 Les vestiges antérieurs à la fin du III^e siècle de notre ère, avant et après fouille © A. Mahé, Inrap

En parallèle de cette première occupation datée du Haut-Empire, on observe en coupe un creusement indéterminé, peut-être un premier fossé (US 30897) (fig.22 et 23). Il mesure 0,50m d'ouverture sur au moins 0,80m de longueur et 0,60m de profondeur. Il est comblé par un limon argileux brun meuble contenant de la grave issue de la terrasse alluviale, quelques blocs et plaquettes de schiste, des nodules de terre-cuite architecturale et du mortier de chaux blanc (US 30896). 10 tessons y ont été trouvés : un de la fin du II^e ou du III^e siècle et 9 de la fin du III^e siècle.

L'ensemble de ces premiers vestiges est coupé par deux fossés, que nous distinguerons par les appellations « fossé intérieur » (US 30887) et « fossé extérieur » (US 30882). Le premier mesure 1,60m de l'ouverture sur 0,60m de profondeur. Il est comblé par une argile homogène de couleur brun-beige, mêlée à de la grave issue de la

terrasse alluviale et comprenant de rares fragments de terre-cuite (US 30886), puis par un sédiment beige plus riche en plaquettes de schiste (US 30885) qui a livré 2 tessons mérovingiens. Ces deux comblements ont été enregistrés sous un même numéro lors du nettoyage des coupes (US 30945) où 3 tessons des I-II^e siècles et un tesson de l'Antiquité Tardive ont été récoltés. Le fossé est ensuite comblé par un limon sableux brun moyen, meuble, qui contient de nombreux galets de la terrasse alluviale, des plaquettes de schiste, des fragments de terre-cuite et des nodules de mortier de chaux blanc (US 30884). Le dernier comblement est identique mais possède moins de grave (US 30883). Les deux sédiments ont été réunis sous le numéro 30944 et ont chacun livré un tesson antique. Le second fossé, extérieur, mesure au moins 2,70m d'ouverture, son bord nord n'ayant pas été dégagé lors du diagnostic. Le bord droit présente une partie aplatie à 0,55m de profondeur sur au moins 0,45m

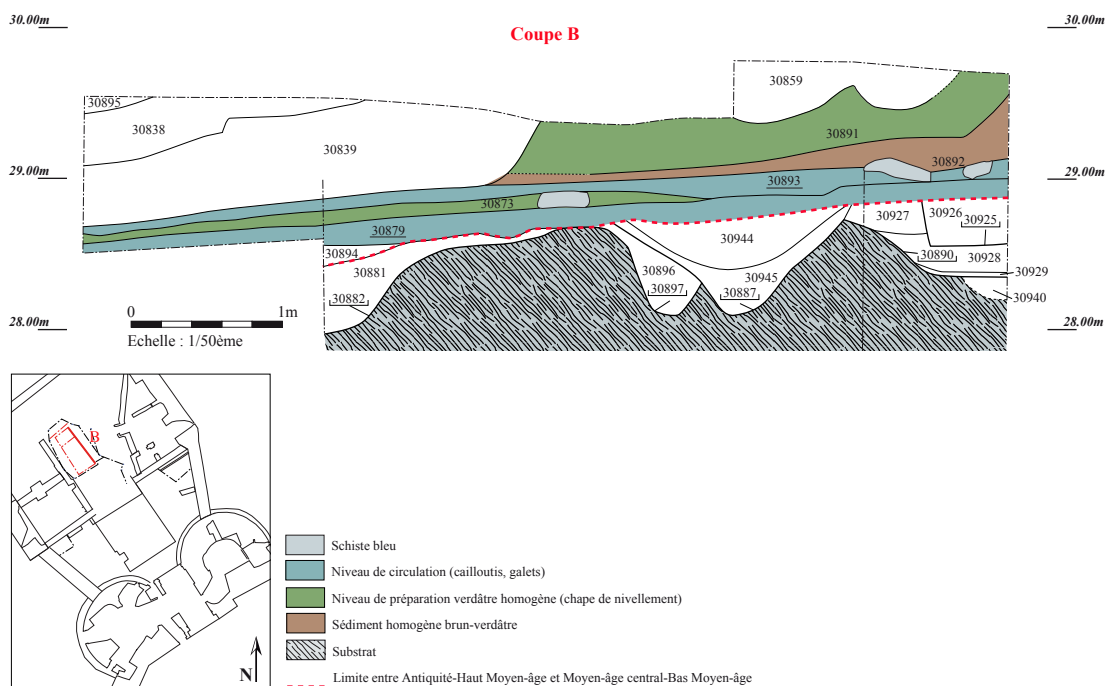


Fig.22 La structure 30897 et le double fossé 30887 et 30882 © relevé A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap



Fig.23 La structure 30897, avant et après fouille © A. Mahé, Inrap

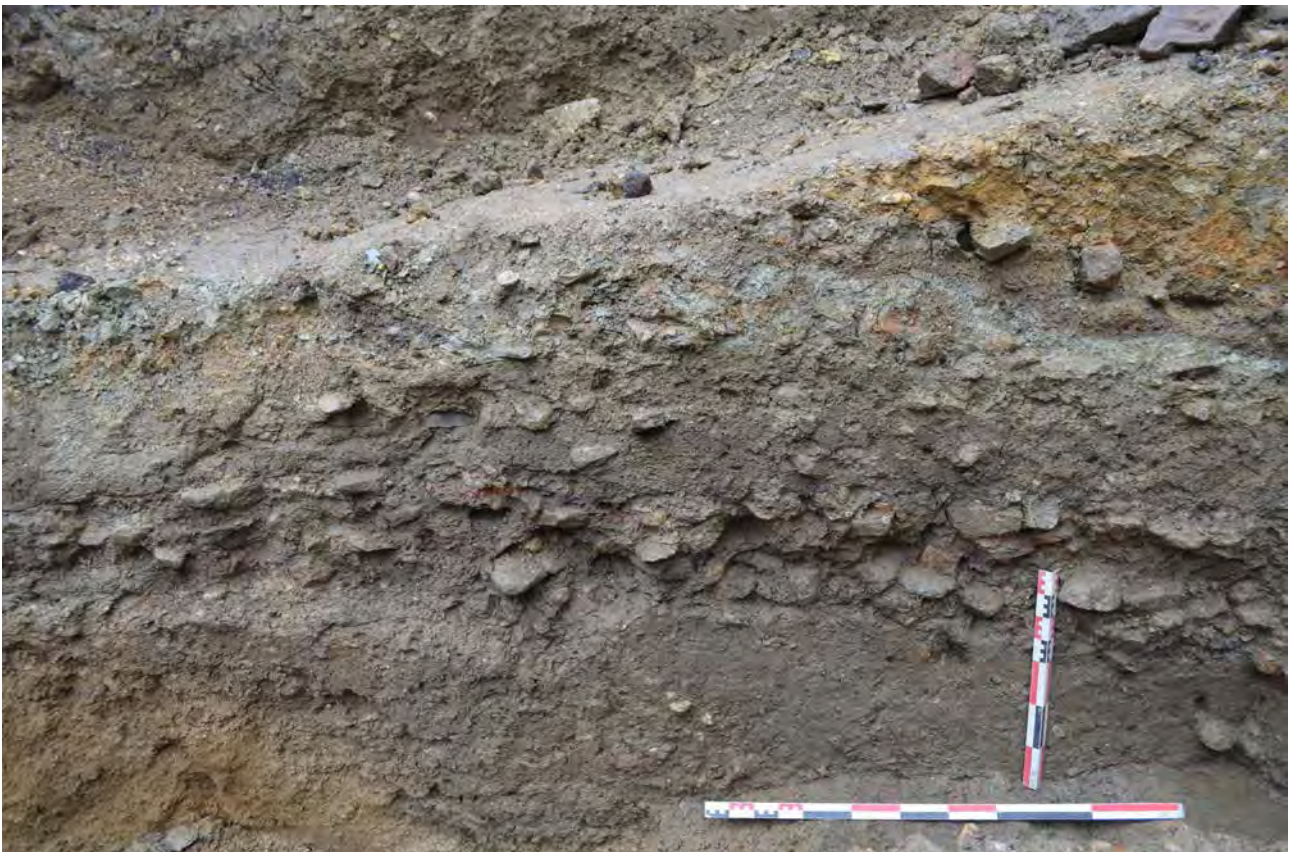


Fig.24 Les comblements hydromorphes du fossé 30882 © E. Esnault, Inrap

de large avant que le creusement ne plonge. Cependant, le fond du fossé n'a pas pu être atteint, seul le pendage des comblements donne une indication sur la profondeur supposée. Il est comblé quant à lui par des galets de la terrasse alluviale remaniée, de couleur gris-beige et a livré 2 tessons antiques (US 30962/30894). Ce niveau est semblable aux comblements du fossé intérieur. Une différence nette est marquée avec le sédiment suivant, caractérisé par une argile grise très homogène, compacte et hydromorphe, contenant de nombreux fragments de terre-cuite architecturale (US 30961 et 30880). Un tesson de l'Antiquité Tardive y a été découvert. Il est recouvert

par un niveau sableux gris, meuble et gravillonneux (US 30960) (fig.24).

Ces niveaux, au plus tard attribués à l'époque mérovingienne, sont scellés par une série de sols (fig.25). On observe tout d'abord la mise en place d'un radier qui se compose de galets de 10 à 12cm, de nombreux quartz, de plaques de schiste érodées et piétinées ainsi que de moellons antiques en réemplois (US 30949)¹¹. Un fin niveau de piétinement argileux gris clair avec présence

¹¹ Un seul tesson y a été trouvé, il est attribué à l'époque médiévale sans plus de précision.

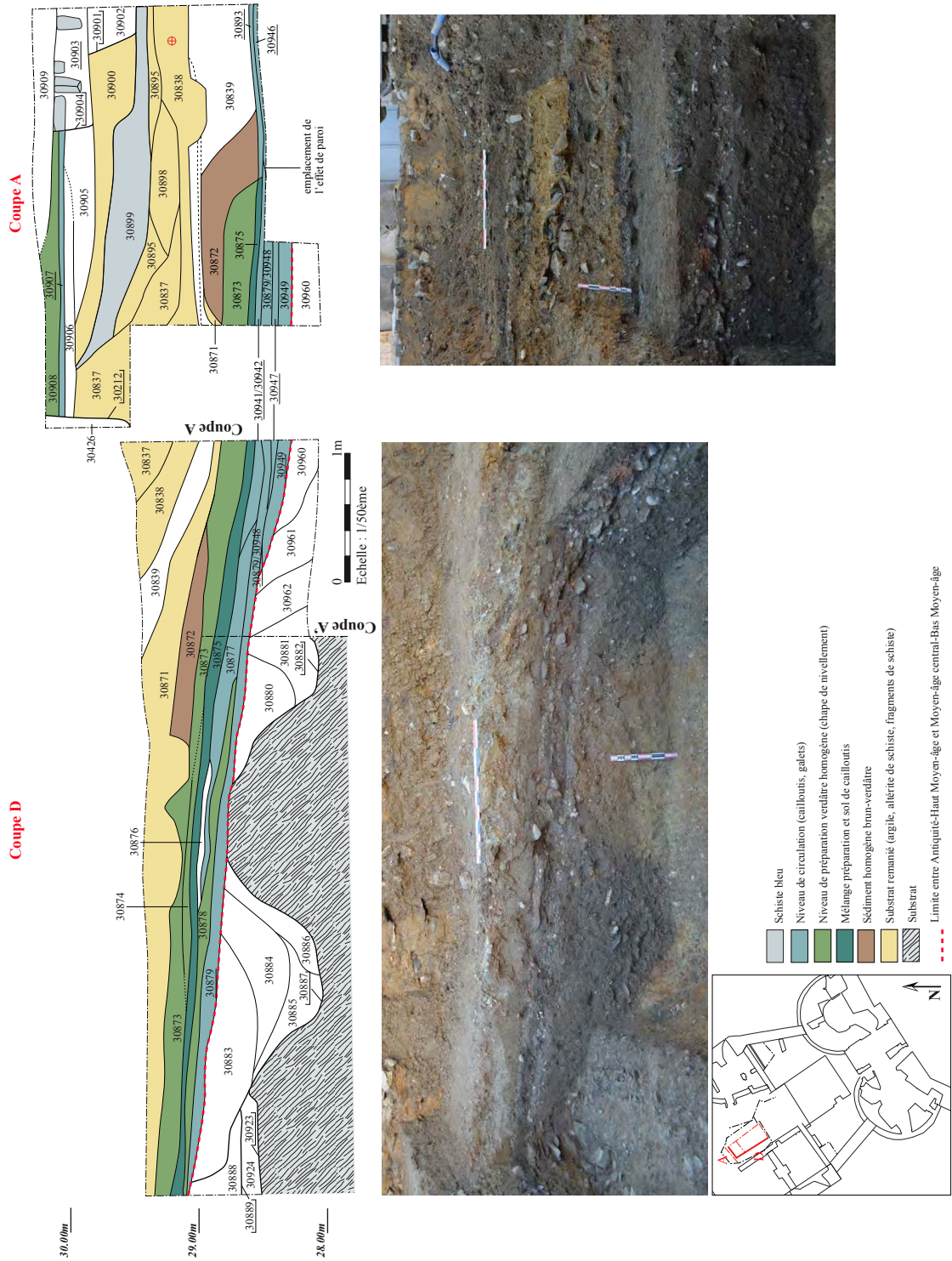


Fig.25 Les comblements du double fossé © relevé A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap

de charbons le recouvre avant la mise en place d'un sol similaire hormis le cailloutis caractérisé par des galets de quartz de 3 à 4 cm (US 30947). Une limite nord-ouest/sud-est se dessine dans l'aménagement des sols. A l'ouest, on observe de gros galets de schiste gris très érodés avec quelques quartz, à la surface très irrégulière, et dans une matrice sableuse grise et oxydée (US 30948) (**fig.26**) tandis qu'à l'est, il s'agit d'un sol de petits galets de quartz compact (US 30946), l'ensemble correspondant au sol de voirie enregistré sous le numéro 30879 qui est composé d'un cailloutis compact de petits galets dans une matrice grise voire verdâtre et qui contient de petits fragments de terre-cuite. Ce cailloutis a livré un tesson des XII^e-XIII^e siècles.

Une première réfection se met en place avec un apport de sable verdâtre où l'on voit quelques zones charbonneuses et contenant de rares restes de faune (US 30878). Un tesson résiduel antique y a été trouvé. Ce remblai rapporté sert de nivellement au sol 30942 composé de dalles de schiste gris posées à plat et de fragments de terre-cuite. Il sert d'appui à un cailloutis de galets recouvert d'un fin niveau de piétinement grisâtre et gras, riche en charbons dans lequel un tesson des X^e-XIII^e siècles a été récolté (US 30941). Ces sols sont associés au cailloutis de galets 30877 qui comprend quelques gros blocs de schiste, des fragments de terre-cuite, des nodules de mortier de chaux et de mortier hydraulique.

Une deuxième réfection de voirie se met en place avec l'apport d'un remblai sableux brun et gravillonneux (US 30876) qui sert d'appui à un cailloutis de galets lié

à un limon verdâtre et où on observe quelques blocs de schiste, du mortier de chaux et du mortier hydraulique (US 30875).

L'ensemble de ces trois circulations est calé dans une fourchette entre le X^e et le XIII^e siècles (**fig.27**).

Une nouvelle réfection plus globale est entreprise en mettant en œuvre le même procédé : tout d'abord un remblai de nivellement sableux et gravillonneux brun-verdâtre (US 30874), puis un autre plus homogène et contenant de rares charbons (US 30873) et qui a livré 3 tessons résiduels de la fin du II^e ou du III^e siècles et 56 tessons des XII^e-XIII^e siècles. Il sert à l'installation du cailloutis 30893 qui est composé de petits galets, de quelques gros blocs, des quartz et des fragments de terre-cuite. Ce sol a livré 1 tesson d'amphore, 4 tessons des X^e-XIII^e siècles.

Il est recouvert d'un autre remblai plus brun avec des gravillons, de petits blocs de schiste et des fragments de terre-cuite (US 30872) qui est attribué également aux XII^e-XIII^e siècle (39 tessons) (**fig.28**). Ces niveaux, qui montrent deux états de réfection de la rue, ont livré un lot important de mobilier, d'autant plus en regard du peu de mobilier trouvé dans les autres niveaux, ce qui permet de caler la chronologie relative. A la surface du remblai 30872, 8 tessons probablement attribués aux XIV^e-XV^e siècles.

L'espace est ensuite profondément remanié par l'apport d'importants remblais : un niveau sableux brun verdâtre



Fig.26 Le sol de galets 30948 © E. Esnault, Inrap



Fig.27 Le cailloutis 30877 © E. Esnault, Inrap



Fig.28 La réfection de la voirie © E. Esnault, Inrap

avec quelques plaquettes de schiste (US 30892) qui peut être équivalent au niveau 30872, recouvert par un sédiment de nature proche mais plus homogène (US 30891) et par du substrat remanié et très mélangé, contenant quelques nodules de terre-cuite et de mortier (US 30871). On observe des effets de creusement ou de troncatures qui indiquent des mouvements de terre avant la mise en place du remblai 30839 caractérisé par un sédiment hétérogène brun gris, avec quelques blocs

épars¹².

Il s'ensuit une succession de remblais importants de substrat remanié matérialisés par de l'altérite de schiste beige, jaune ou plus orangée, mêlée à des galets issus de la terrasse alluviale ou des blocs de schiste riche en argile (US 30838, 30837, 30898 et 30895) (cf fig.25). L'amas

¹² 1 tessons des X^e-XII^e siècles a été recueilli dans la couche 30892, 4 tessons médiévaux dans le niveau 30871 et 2 tessons médiévaux dans le remblai 30839.

de grosses plaques de schiste bleu (US 30899) doit faire partie de ces travaux tout comme le remblai de schiste altéré jaune-orangé (US 30900). Aucun de ces niveaux n'a livré de mobilier, ce qui n'est pas étonnant étant donné leur provenance et la rapidité avec laquelle ils ont été installés. Toutefois, en les rapprochant des phases de remblaiement fouillées notamment en 2015 et 2016, on peut attribuer ces travaux de terrassement au XIV^e siècle (fig.29).

Le dernier remblai est coupé par un aménagement indéterminé dont le creusement (US 30901), orienté nord-ouest/sud-est, est comblé par un sédiment brun argileux avec des plaquettes de schiste (US 30902) (cf fig.25). Il est également recouvert par deux remblais qui semblent participer à la même dynamique de nivellement de terrain : on observe en effet de nouveau un amas de blocs de schiste (US 30905) puis un dernier composé de grave et d'éclats de schiste probablement issu de la terrasse

alluviale avec présence de nodules de mortier de chaux (US 30906). Ils servent d'appui à un sol très compact de petits galets pris dans une matrice argileuse, de couleur brun gris (US 30907). Ce sol de circulation est marqué par son horizontalité et sa régularité prononcées. Il est recouvert par un sable très fin de couleur gris verdâtre, comportant quelques gravillons et éclats de schiste, de rares charbons et quelques fragments de terre-cuite (US 30908).

Ce remblai, qui semble marquer l'abandon du sol précédent, est coupé par deux aménagements. Le premier est un décaissement (US 30904) dans lequel est installé un sol pavé posé sur un radier de terrasse alluviale remaniée (US 30903). Les pavés mesurent en moyenne 10 à 15cm de côté pour une profondeur moyenne de 20cm. Le second aménagement avait déjà été identifié en 2015. Il s'agit de la large tranchée orientée nord-ouest/sud-est, datée du XV^e siècle, et dans laquelle 4 trous de poteaux avaient été identifiés (US 30212). La présence de cette tranchée permet ainsi d'offrir un *Terminus Ante Quem* pour les différentes phases de voirie et remblaiement mises au jour lors du diagnostic (fig.30).

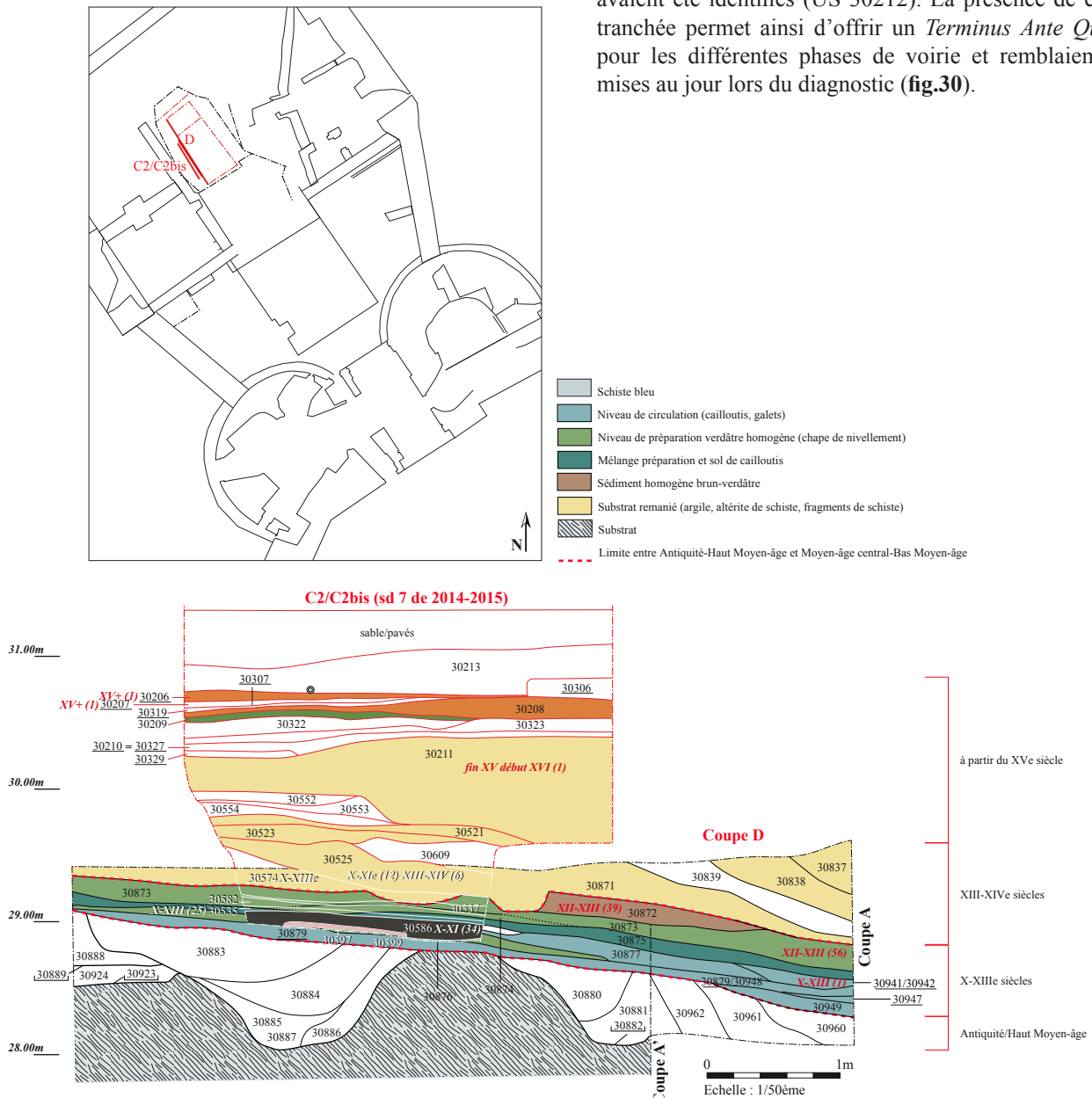


Fig.29 Cumul des coupes D et C2/C2bis du sondage 7 réalisé en 2014-2015 © relevé L. Dutheil, stagiaire, DAO L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

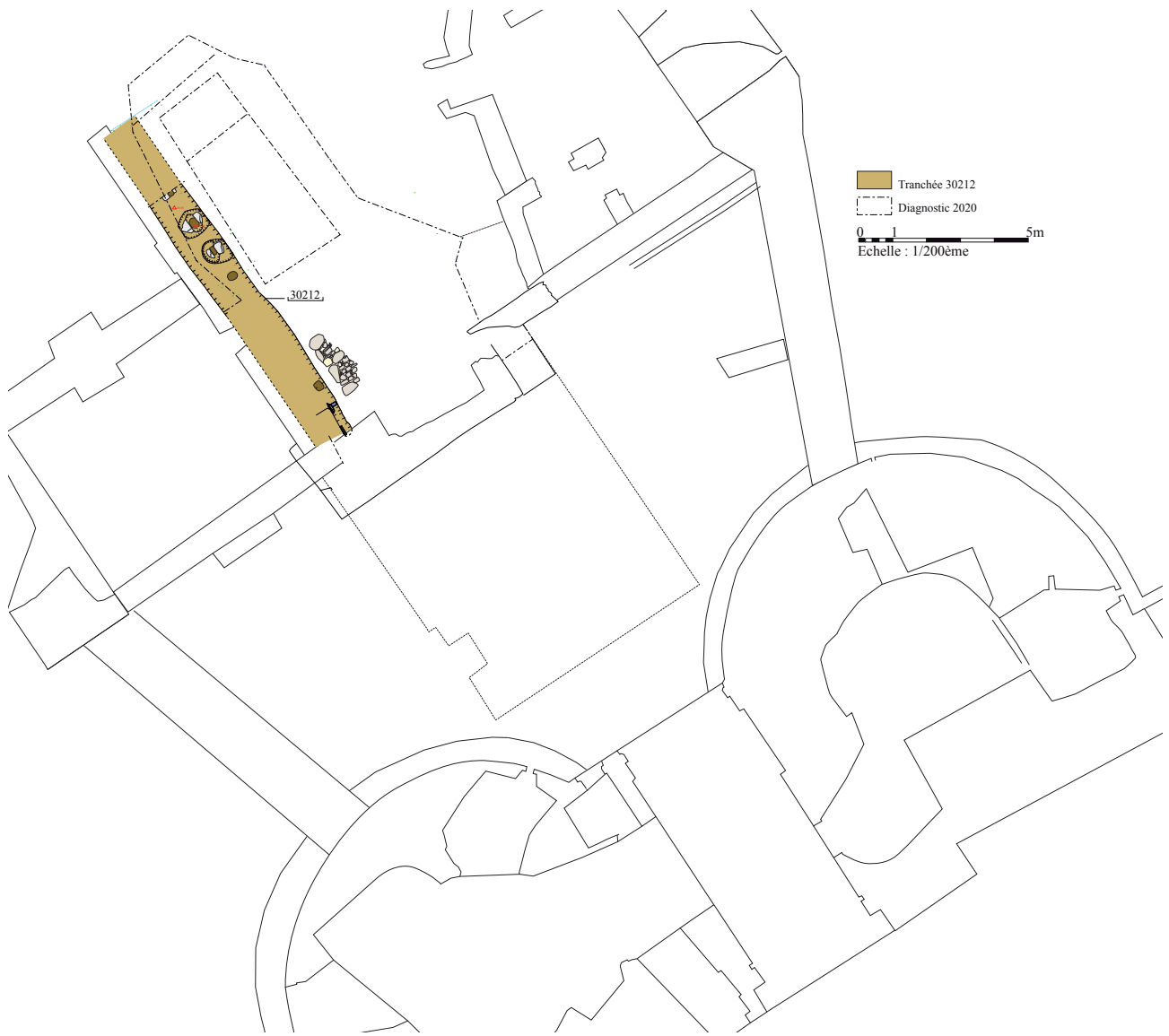


Fig.30 La tranchée 30212 © E. Esnault

Pour résumer, le sondage profond effectué sur la rue actuelle des Portes Mordelaises, au milieu du boulevard avait pour objectif d'atteindre rapidement, et donc mécaniquement, les vestiges les plus anciens notamment ceux de l'Antiquité jusqu'au Moyen-âge central. L'essentiel des observations a été fait en coupe mais des sondages ont été ouverts à la fouille manuelle afin de récolter du mobilier et documenter plus précisément les niveaux.

Huit phases principales de travaux ont ainsi pu être mises en exergue en reculant l'occupation du site au Haut-Empire, vestiges qui étaient jusqu'ici inexistants.

Les premières traces d'occupation sont matérialisées par des fosses indéterminées mais attribuées au I^{er} siècle de notre ère. Après leur abandon, on assiste à des constructions (mur et trou de poteau/sablère) qui sont détruites probablement à la fin du III^e siècle. Un Antoninien de Gallien frappé en 266 a en effet été trouvé dans le comblement du trou de poteau. Par ailleurs, le mur, après que ses matériaux aient été récupérés, est coupé par le creusement du fossé défensif intérieur. La découverte inédite du diagnostic est la présence non pas d'un fossé mais de deux fossés synchrones.

Ces derniers sont comblés au plus tard à l'époque mérovingienne. On assiste alors à l'aménagement d'une voirie au plus tôt au X^e siècle qui est refaite au moins 2 fois avant une rénovation plus complète aux XII^e-XIII^e siècles. Elle fonctionne probablement jusqu'au XIV^e siècle avant une restructuration complète de l'espace devant la porte de la ville par l'apport d'importants remblais qui exhauscent les sols avant l'aménagement d'une nouvelle circulation. Le dernier état identifié est celui lié à la tranchée nord-nord-ouest/sud-est (US 30212) qui est attribuée au XV^e siècle (fig.31).

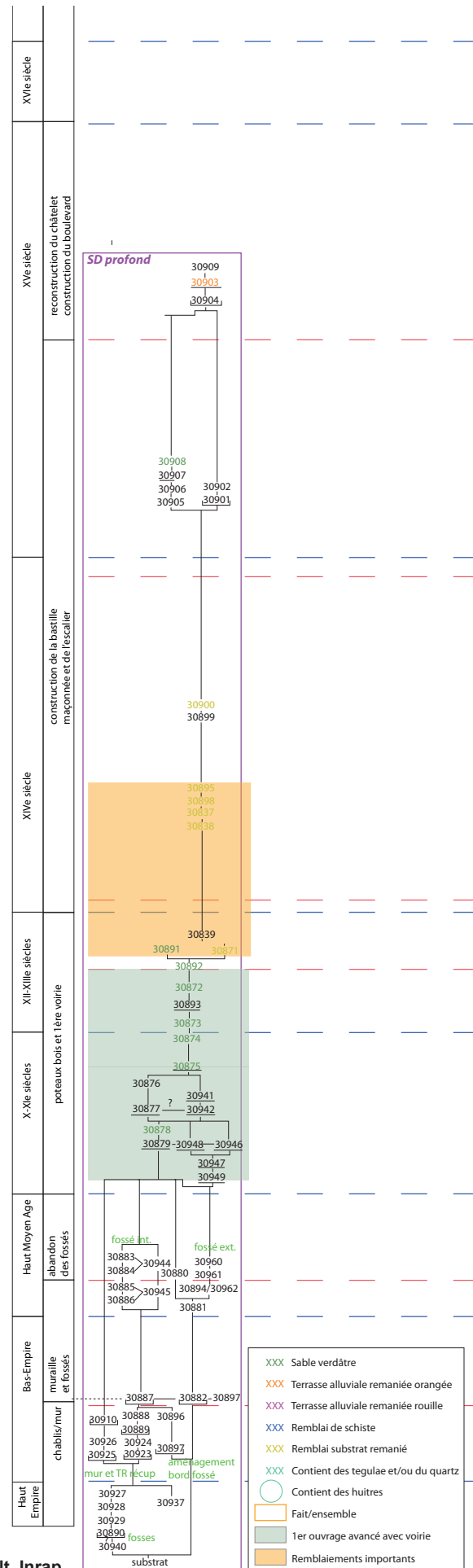


Fig.31 Le diagramme stratigraphique du sondage profond © E. Esnault, Inrap

2.2 La fouille de la plateforme

Le sondage initial, réalisé lors de la fouille programmée au niveau du mur de gorge, a mis en évidence un massif de maçonnerie en avant de ce mur, formant le départ de pont. Suite à la découverte d'états antérieurs, il a été décidé de poursuivre les investigations afin de pouvoir documenter et dater ces ouvrages. C'est l'objet du diagnostic de janvier 2020. Le sondage élargi s'étend sur une surface de 7m de côté en arrière du mur de gorge et du départ de pont (fig.32).

L'emprise de la fouille, située sous la rue est largement perturbée par les réseaux et notamment par un égout profond. Le décapage a été fait mécaniquement jusqu'à l'apparition de ces réseaux dont les tranchées ont été vidées entièrement à l'exception de celle de l'égout qui, pour des raisons de sécurité dû à sa profondeur, a été purgée seulement jusqu'à la canalisation encore en place. Sa tranchée a cependant été l'occasion d'obtenir des coupes stratigraphiques.

De la même manière, afin d'éviter de déstabiliser les différentes maçonneries découvertes, la fouille a été réalisée principalement en plan avec quelques sondages de vérification pour comprendre les liens stratigraphiques (fig.33). Le substrat n'a donc pas été atteint.

Les niveaux les plus anciens mis au jour se caractérisent d'un côté par un remblai très hétérogène présentant des poches de limon gris, d'autres charbonneuses, du schiste

altéré, en plaquettes ou des graviers probablement issu de la terrasse alluviale (US 30863) et de l'autre par un remblai de limon sableux brun-gris avec de rares plaquettes de schiste (US 30866) (fig.34). Ils sont scellés par un niveau compact de schiste altéré (US 30862) et un apport de limon homogène brun-verdâtre (US 30864). Un remblai épais de limon sableux brun foncé contenant des galets roulés et des nodules de chaux est ensuite installé (US 30859). Sa surface, indurée, a peut-être servi de circulation, du moins pendant cette phase de chantier. On y observe également une poche d'argile grise (US 30959).

Ce remblai correspond au niveau 30839 observé dans le sondage profond, ce qui permet de faire le lien entre les deux et d'obtenir une stratigraphie continue. La phase de remblaiement s'achève par la mise en place d'un radier de schiste altéré très compact (US 30858) sur lequel un sol en dalles de schiste est posé (US 30952). Il a livré 6 tessons des XII-XIV^e siècles. On observe ensuite un limon homogène, fin, de couleur gris-verdâtre (US 30860) ainsi qu'un effet de paroi, orientée nord-ouest/sud-est, matérialisée par une argile de couleur brun foncé contenant des nodules de mortier de chaux (US 30951). Elle est recouverte par un sédiment brun clair à beige avec des petits galets, du mortier de chaux blanc détritique et des plaquettes de schiste (US 30958).



Fig.32 Vue du départ de pont découvert lors de la fouille programmée 2019 © E. Esnault



Fig.33 Plan des vestiges mises au jour sur la plateforme © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

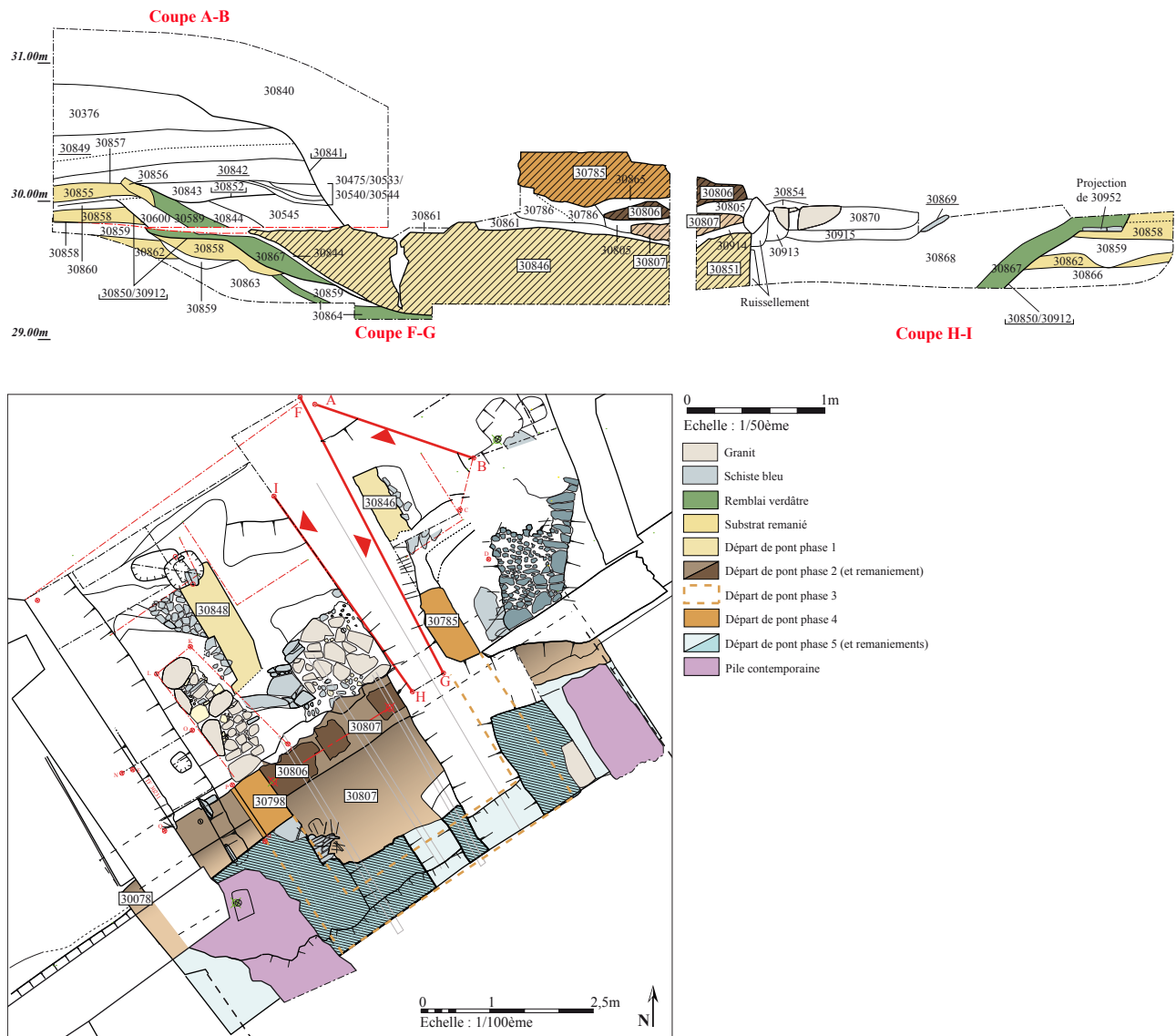


Fig.34 Les remblais antérieur au premier départ de pont © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Ces premiers vestiges, datés de façon peu précise, matérialisent une phase de remblaiement, parfois accompagnée de sols, sans pour autant qu'aucune structure maçonnée n'y soit liée.

L'ensemble est coupé vers le sud-est par un creusement à 37° profond d'au moins 0,60m¹³ (US 30912 et 30850). Quelques niveaux tapissent la paroi du creusement : un limon brun-orangé avec des gravillons diffus (US 30600/30857), du schiste altéré très compact (US 30855), des apports plus homogènes d'argile verdâtre (US 30867 et 30589¹⁴), de nouveau du schiste altéré avec de rares blocs (US 30856) et enfin un limon sableux, meuble, contenant du mortier de chaux blanc pulvérulent et qui a livré 2 tessons des X^e-XIII^e siècles (US 30844). Ces différentes strates, peu épaisses, épousent le pendage du creusement qui est en réalité la tranchée de fondation de la maçonnerie 30846/30848/30851 (fig.35). Ces remblais sont donc probablement apportés pendant la phase

de construction de la structure maçonnée alors que la tranchée est ouverte. D'ailleurs, la large tranchée – plus de 3,00m d'ouverture – s'explique par la forme en U de la maçonnerie qui y est édifiée (fig.36 et 37). Les murs 30848 et 30851 mesurent 0,55cm de large, la maçonnerie 30846 est tronquée sur sa longueur par la tranchée d'égout (fig.38). Les murs latéraux, qui s'appuient sur le creusement 30912 et en épousent ainsi le pendage, mesurent 2,70m de longueur. Le mur frontal mesure quant à lui 3,35m. Ils sont tous les trois parfaitement chaînés¹⁵ et construits en petits moellons de schiste liés au mortier de chaux orangé (fig.39). Le mur latéral sud-ouest montre une encoche (30955) comblée par des petites dalles de schiste liées à un limon brun contenant des nodules de mortier de chaux (US 30954). Il s'agit peut-être d'une réparation ponctuelle.

¹³ Seuls les derniers complements ont été fouillés. Il est très probable que le creusement se poursuive jusqu'au substrat.

¹⁴ Fouillée en 2015, ce niveau a livré 27 tessons des XIII-XIV^e siècles.

¹⁵ Les murs 30848 et 30851 constituent en réalité le même mur. Le mur 30846 est identique mais a été tronqué par le réseau d'égout. Il n'est donc plus lié au reste.



Fig.35 La tranchée de fondation 30850/30912 pour l'édification des murs 30846/30848 et 30851 © S. Le Berre, Inrap

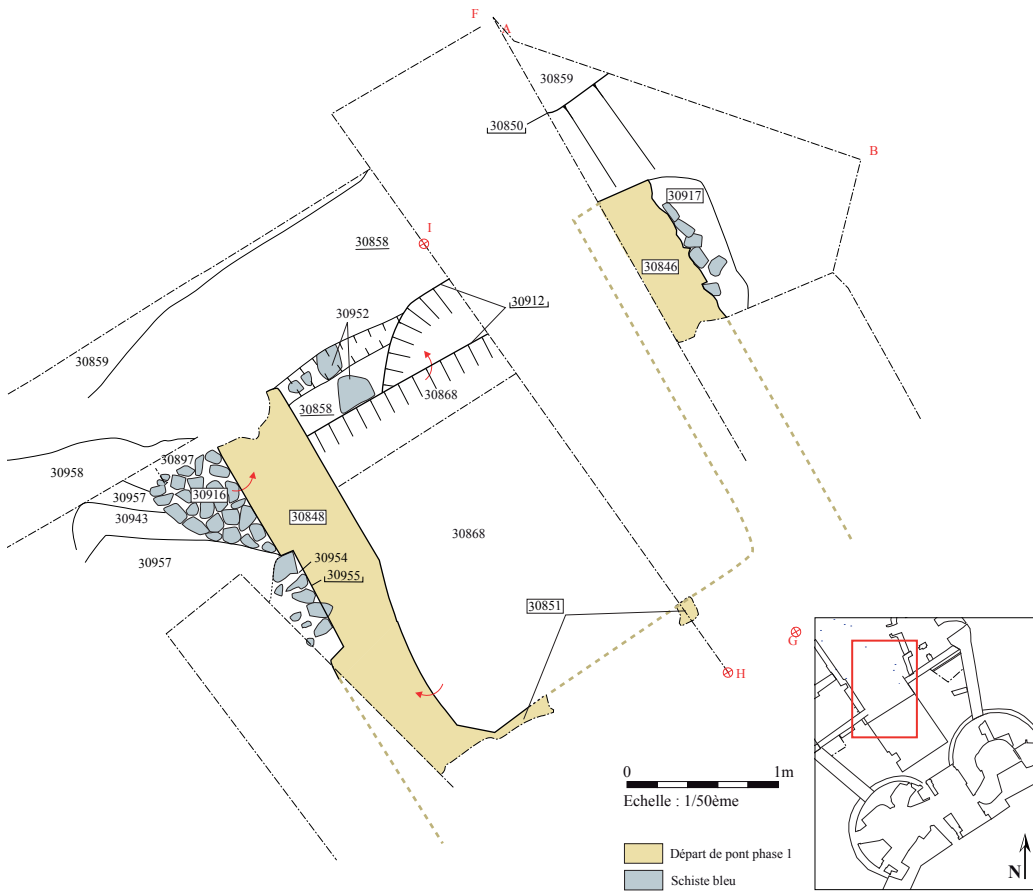


Fig.36 Le premier départ de pont © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.37 La liaison entre le mur 30848 et le mur 30851 © L. Arnaud, S. Le Berre, Inrap



Fig.38 Le mur 30846 coupé par l'égout © S. Le Berre, Inrap



Fig.39 Vue générale du premier départ de pont 30846, 30848 et 30851 © S. Le Berre, Inrap



Fig.40 Les contreforts 30916 et 30917 © L. Arnaud et S. Le Berre, Inrap

La structure est axée devant la porte actuelle et sert donc probablement de départ de pont pour une porte plus ancienne, avec un passage de 2,25m. Une fois la maçonnerie en place, la tranchée de fondation est comblée par un épais remblai de substrat remanié contenant de nombreux cailloux (US 30868). Sa surface se compose d'un petit cailloutis et de plaquettes de schiste damés (US 30869). Les murs latéraux font office de soutènement pour ces remblais alors qu'aucun niveau ne s'appuie contre leur parement extérieur. La poussée des remblais intérieurs a sans doute nécessité de renforcer la structure : dans un second temps, on construit en effet deux maçonneries venant se plaquer contre les murs latéraux (US 30916 et 30917). Mise en œuvre en glacis, elles se composent d'un petit appareil de schiste bleu lié principalement à la terre (très pauvre en chaux) (fig.40).

Ces contreforts ont duré un temps puis il a sans doute été jugé nécessaire de contrebuter à nouveau la structure : on assiste à l'apport de remblais de substrat remanié de part et d'autre (fig.41). A l'ouest, on observe la terrasse alluviale remaniée caractérisée par un cailloutis de galets, notamment des quartz, mêlé à un limon gris (US 30933), ou encore de l'altérite de schiste (US 30957), tandis qu'à l'est, il s'agit plutôt de sédiment évoquant de la terre végétale (US 30545). Ce niveau avait été fouillé en 2015 et avait livré 60 tessons des XIII^e-XIV^e siècles. Des creusements ponctuels alternent avec l'apport de nouveaux remblais. A l'est, le creusement 30852 est comblé par un limon brun gris damé avec un cailloutis en surface (US 30843). A l'ouest, un creusement non caractérisé coupe les niveaux antérieurs (US 30939). Ces structures, non caractérisées, et très peu étendues, restent anecdotiques dans la phase de travaux générale qui consiste au remblaiement de l'espace. Côté ouest, le vide latéral continue en effet de se combler avec des limons gris verdâtre, compacts présentant des cailloux diffus, des poches d'argile et de schiste altéré,

ou encore des poches plus charbonneuses (US 30932 et 30943). Ces mouvements de terrain témoignent de la volonté d'aménager l'espace. Ils semblent liés à des travaux de destruction, notamment avec le niveau 30475, déjà étudié en 2015 et qui avait été attribué aux XIV^e-XV^e siècles avec 44 tessons. La poursuite de la fouille a permis de recueillir 8 tessons supplémentaires datés de la même période. Rappelons que cette couche se distingue nettement des différents remblais plutôt liés à du substrat remanié en étant composée d'un litage de niveaux charbonneux. L'ensemble de ces remblais a la caractéristique de présenter un fort pendage vers le sud-est, épousant très certainement une contrescarpe antérieure. Ils sont scellés par l'installation d'un radier composé d'un cailloutis de galets de quartz roux, de plaquettes de schiste, le tout dans une matrice plutôt limoneuse et grise, avec la présence de rares charbons (US 30861, 30913, 30914 et 30915). Deux tessons des XIII^e-XIV^e siècles y ont été trouvés. Ce radier sert de pose à un sol composé de dalles émoussées de schiste, de granit, de quartz, de moyen à grand module (US 30854 et 30922), mêlé à un limon brun contenant un cailloutis de petits galets plus ou moins diffus (US 30870/30931) (fig.42 et 43). Le dallage a livré 3 tessons, le cailloutis un seul, tous quatre attribués aux XIII^e-XIV^e siècles. Le sol est recouvert par un niveau d'occupation argileux brun dans lequel 5 tessons ont été trouvés, également datés de la même période (US 30911). Ce sol, situé à l'altimétrie 29,78m NGF, vient recouvrir l'arase du mur 30848. Il est conservé sur une surface de 2,15m par 1,30m. Il est possible qu'il ne se poursuivait pas d'avantage mais était localisé juste devant l'accès au pont (fig.44).

Parallèlement, un double trou de poteau vient couper l'extrémité du mur 30848 : un premier trou ovalaire de 70 cm sur 38cm et 17cm de profondeur, comblé par une argile gravillonneuse avec des nodules de mortier de chaux jaune et blanc et des fragments de terre-cuite (US

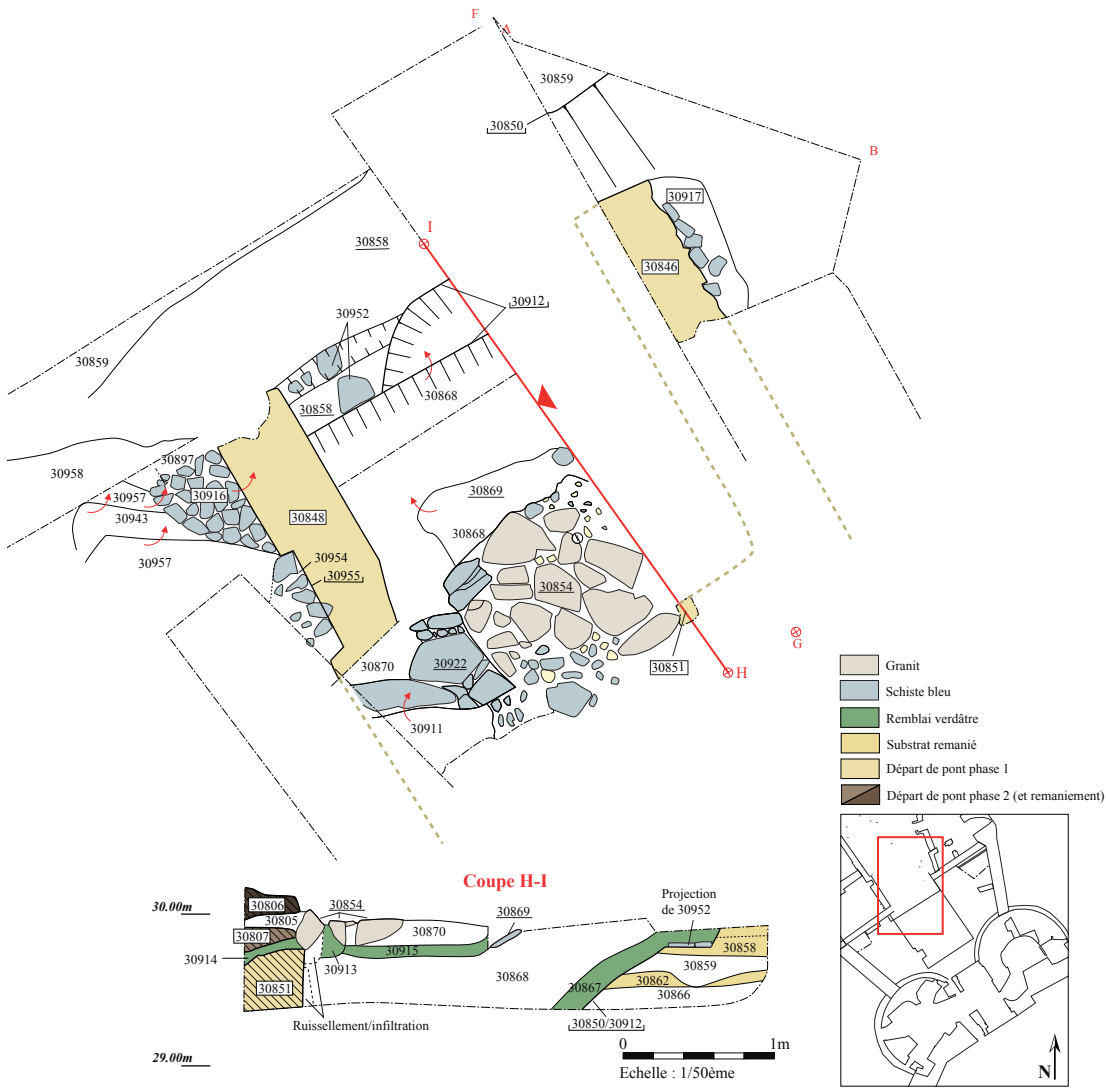


Fig.42 L'installation du sol 30922/30854 © relevé L. Arnaud, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.43 Le sol dallé 30922/30854 © M. Millet, Inrap



Fig.44 Le sol dallé 30922/30854 en cours de fouille © S. Le Berre, Inrap

30956) est recoupé par un second trou de forme carrée aux angles arrondis de 45 à 50cm de large et de 45cm de profondeur (US 30950). Ce dernier est comblé par la même type de comblement mais plus brun et possède encore le fantôme du poteau (19/30cm) comblé par un limon brun verdâtre contenant des fragments de schiste (US 30953). On observe également la présence de blocs de calage en schiste. Ce double poteau rappelle une structure identique fouillée en 2015 et datée des XIV^e-XV^e siècles avec 5 tessons (US 30128/30129). L'axe de ces deux doubles poteaux est quasiment parallèle à la contrescarpe et probablement en lien avec un aménagement de l'accès au pont (fig.45).

Le dallage et son niveau d'occupation sont quant à eux coupés par une nouvelle maçonnerie qui fait office de départ de pont et remplace la structure antérieure 30846, 30848 et 30851 (US 30807/30811) (fig.46, 47 et 48). Il s'agit d'un mur de soutènement qui vient se plaquer contre le départ de pont précédent mais également contre les remblais qui ont comblé les parties latérales du passage (US 30811 et 30807). Il est construit avec un fort glacis (53° environ) sur au moins 1,80m de hauteur et se compose d'un petit appareil de schiste bleu lié au mortier de chaux compact de couleur blanc-beige à rosé. Le glacis est recouvert d'un enduit de chaux à pierre vue. Un empochement de 19cm de côté est visible sur la partie



photo 2



photo 1



Fig.45 Le double trou de poteau 30950/30956 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, photographie R. Battais et S. Le Berre, Inrap

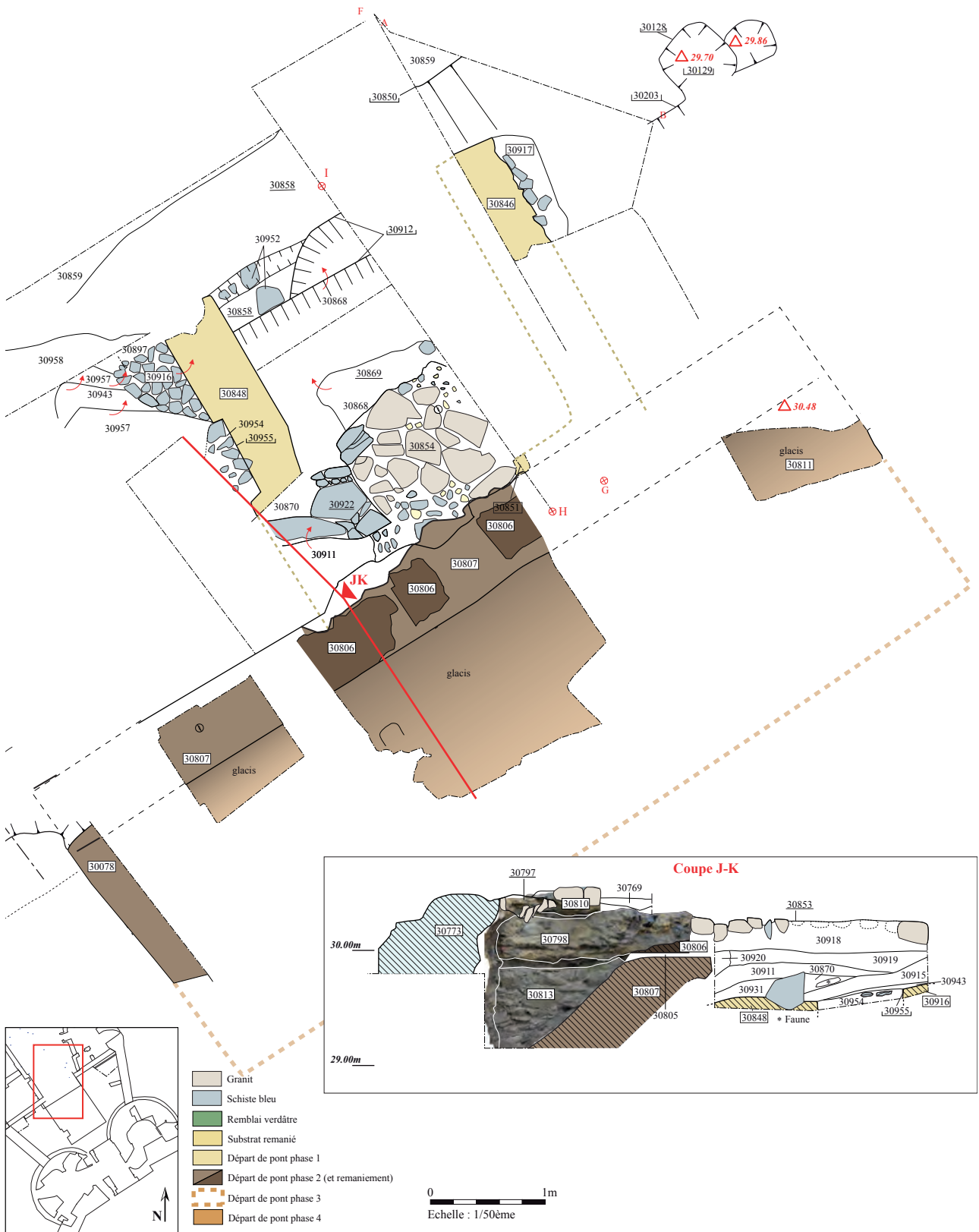


Fig.46 Le départ de pile 30807/30811 © photogrammétrie V. Pommier, relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, Inrap, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.47 Le départ de pile 30807/30811 vue vers l'est © S. Le Berre, Inrap



Fig.49 Le mur 30078 mis au jour en 2015 © C. Chollet, stagiaire. On remarque 2 maçonneries distinctes : une première liée au mortier de chaux blanc qui peut correspondre au mur 2+30807/30811, surmontée d'une seconde liée au mortier de chaux jaune-orangé, peut-être le départ de pont 30773.



Fig.48 Le départ de pile 30807/30811 vue vers le nord-ouest © M. Millet, Inrap. On observe le niveau 30911 qui recouvre le sol dallé et sert d'appui à la maçonnerie

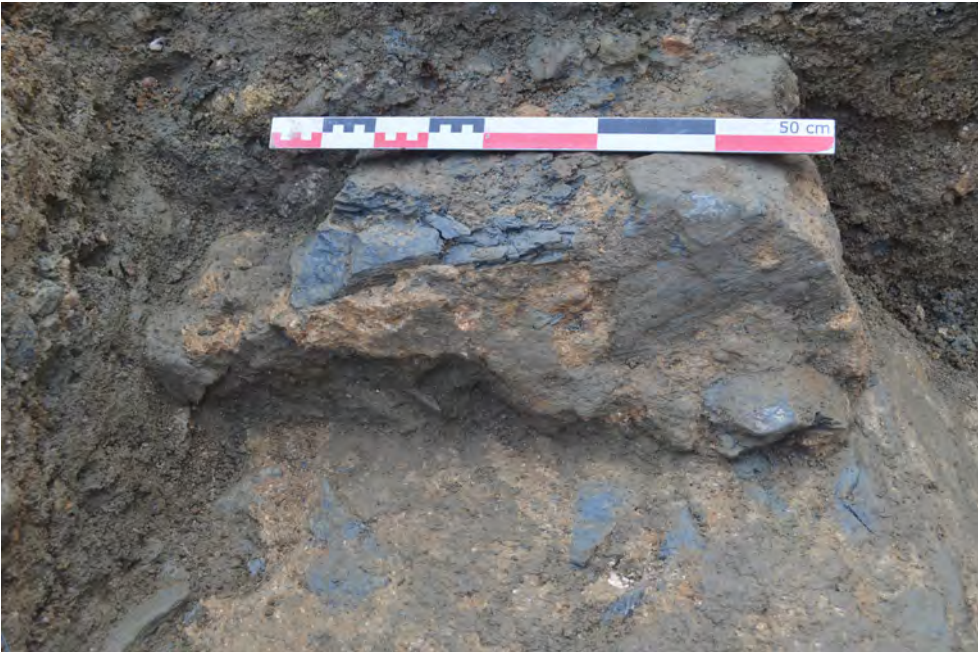


Fig.50 Le niveau de piétement 30805 et l'élévation 30806 © S. Bazin, stagiaire



Fig.51 Les empreintes dans l'élévation 30806 © S. Bazin, stagiaire

ouest à 29,26m NGF. Cette structure mesure 6,65m de longueur au minimum, très certainement 7,60m si on l'associe à la maçonnerie 30078 observée en 2015 dans la cave ouest (fig.49).

Sur l'arase, qui mesure 0,80m de large, on observe un niveau de piétement contenant des débris (fragments d'ardoises, nodules de mortier) (US 30805) avant l'édification de l'élévation 30806 (fig.50). Cette maçonnerie, en schiste bleu liée au mortier de chaux

blanc-orangé, présente un parement vertical sur environ 0,10cm de hauteur. Seuls des lambeaux sont conservés en raison de la présence de réseaux qui ont traversé ce mur. Néanmoins, on remarque un effet de paroi perpendiculaire au parement avec notamment un mortier lissé. Il s'agit très certainement d'une empreinte de poutre liée au pont dormant (fig.51). Précisons que l'extrémité orientale du glacis est englobée dans le mur de gorge 30054, du moins dans sa fondation (US 30054A), qui lui est donc postérieure (fig.52).



Fig.52 La base de la maçonnerie (US 30811) qui sert d'appui au mur de gorge 30054 © R. Battais, Inrap

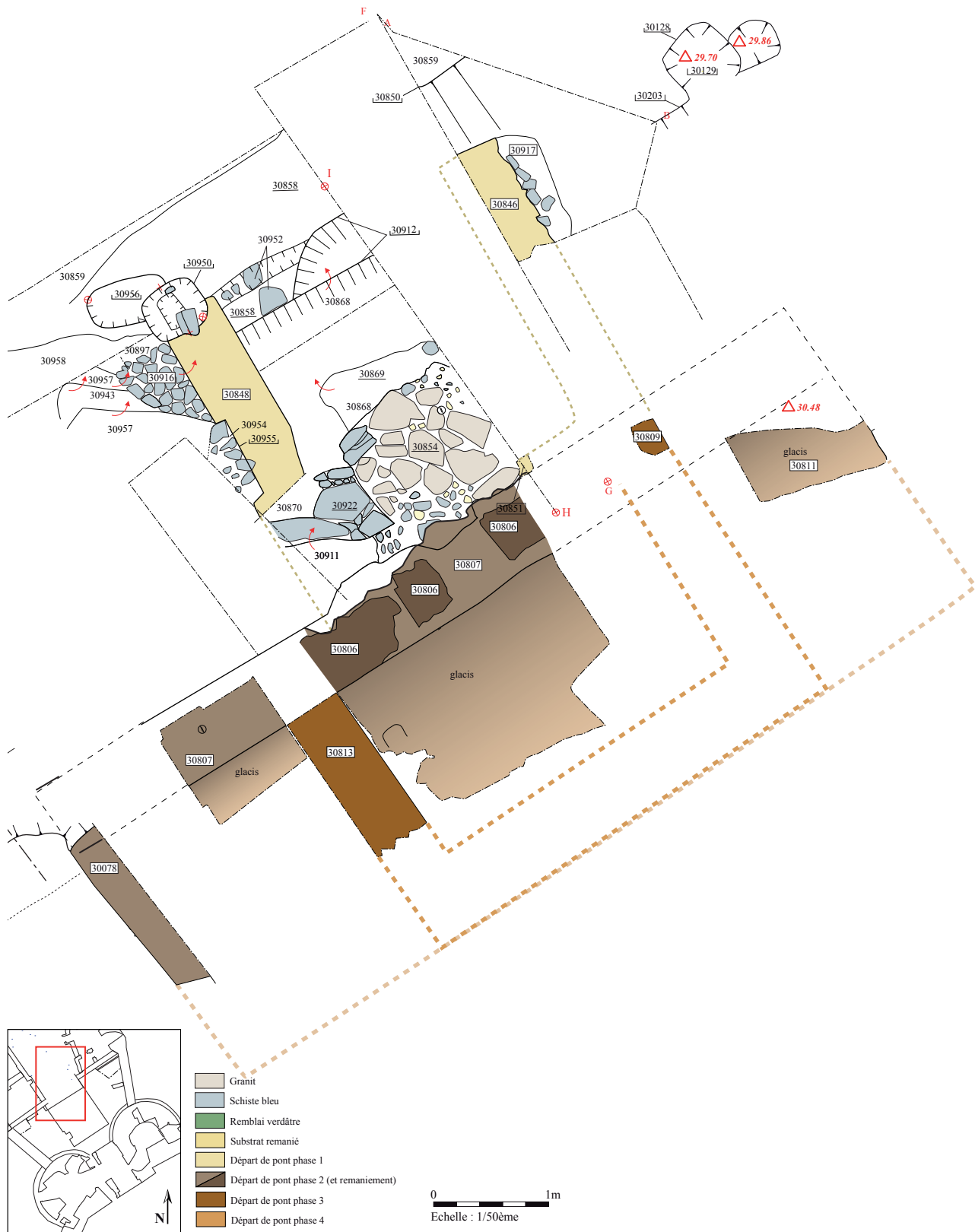


Fig.53 La reconstruction du départ de pont avec les maçonneries 30809 et 30813 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap,

Dans un second temps, le glacis sert d'appui à deux murs construits en schiste vert et liés au mortier de chaux blanc (US 30809 et 30813) (fig 53). Le mur 30809 n'est conservé que très partiellement à l'est de la tranchée d'égout, où on ne peut observer que quelques blocs de son parement extérieur (fig.54). Le mur 30813 est un

peu mieux conservé : il mesure 1,35m de large mais se poursuivait davantage vers le sud-est (fig.55). Ces deux murs fonctionnaient très certainement avec un troisième formant la partie frontale. Entre les deux murs latéraux, on observe en effet des remblais et notamment un épais niveau de destruction caractérisé par un limon brun



Fig.54 Le mur 30809 englobé dans des maçonneries postérieures © E. Esnault, Inrap

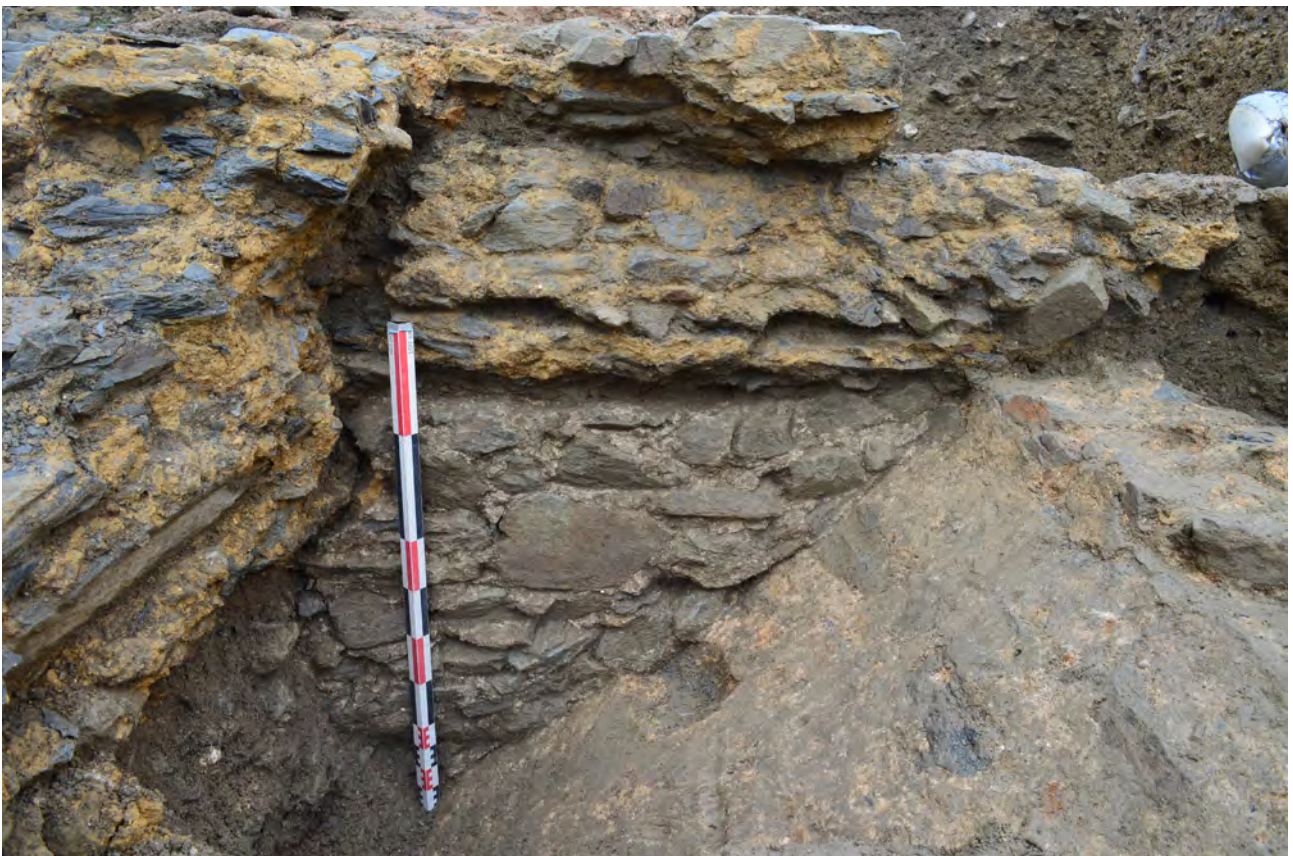


Fig.55 Le mur 30813 © S. Bazin, stagiaire

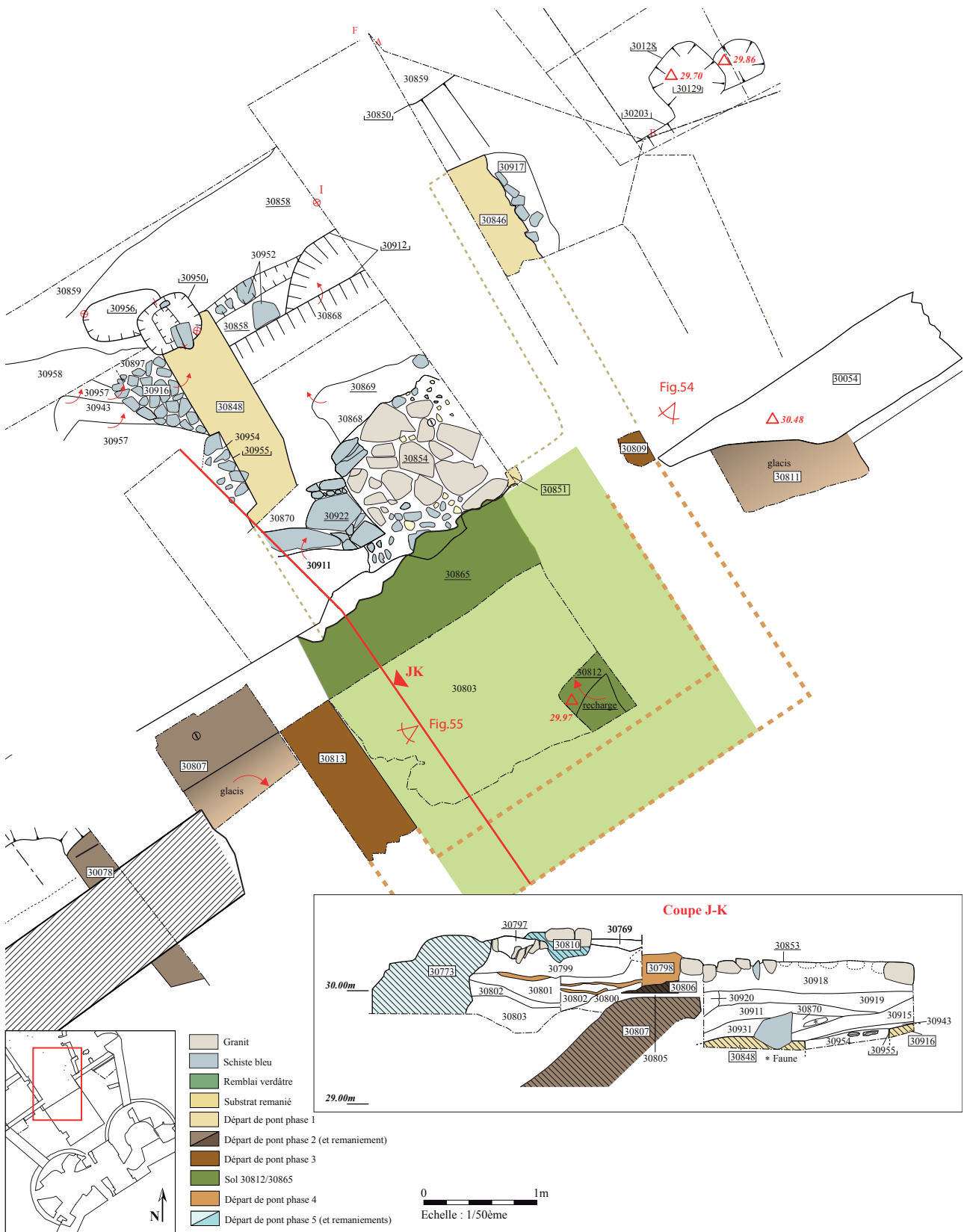


Fig.56 Le comblement entre les murs 30809 et 30813 pour l'installation du sol 30812 © photogrammètrie V. Pommier, relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, Inrap, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.57 Le remblai 30803 © E. Esnault, Inrap



Fig.58 Les sols 30812 et 30865 © S. Bazin, stagiaire

contenant de nombreuses ardoises de couverture ainsi que des galets et des fragments de schiste ardoisier (US 30803) (fig.56 et 57). Un sol de petits galets de schiste vert et de quelques quartz (US 30812/30865) vient recouvrir le remblai, l'arase de 30806 et combler par la même occasion la réservation de poutre qui y était conservée (fig.58). Et pour cause, cet aménagement ayant pour objectif de réduire la longueur du passage à franchir. L'ancien départ de pont est donc abandonné, le pont détruit et reconstruit avec une longueur moindre. L'élévation du mur de gorge (US 30054B) vient s'appuyer sur le mur 30809. Il est peut-être édifié dans la même phase de travaux (cf fig.54).

On assiste alors à un réaménagement de la plateforme de l'ouvrage avancé avec des remblais de peu d'épaisseur : tout d'abord un limon sableux verdâtre, homogène et léger (US 30815 et 30800) ou contenant de nombreuses plaquettes de schiste, des quartz et de charbons (US 30919/30920) ; puis des remblais hétérogènes caractérisés par une couleur brun-beige à gris avec des galets, des plaquettes de schiste, du substrat remanié, des charbons (US 30799, 30801/30802, 30930). 16 tessons en usage à partir du XV^e siècle ont été trouvés dans l'US 30799, 6 autres attribués à la fin du XV^e siècle ou au XVI^e siècle dans l'US 30800. Le remblai 30801 contient quant à lui également du mobilier résiduel : un fragment d'amphore gauloise, 8 tessons des XI-XIII^e siècles et 79 tessons du XV^e siècle (US 30801) (fig.59).

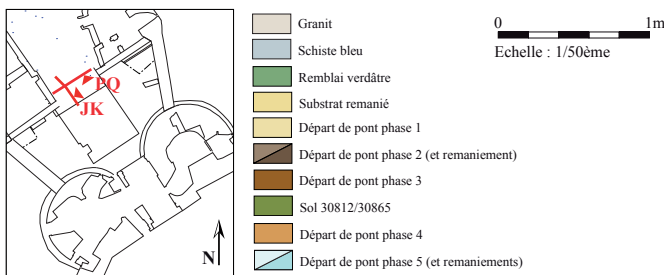
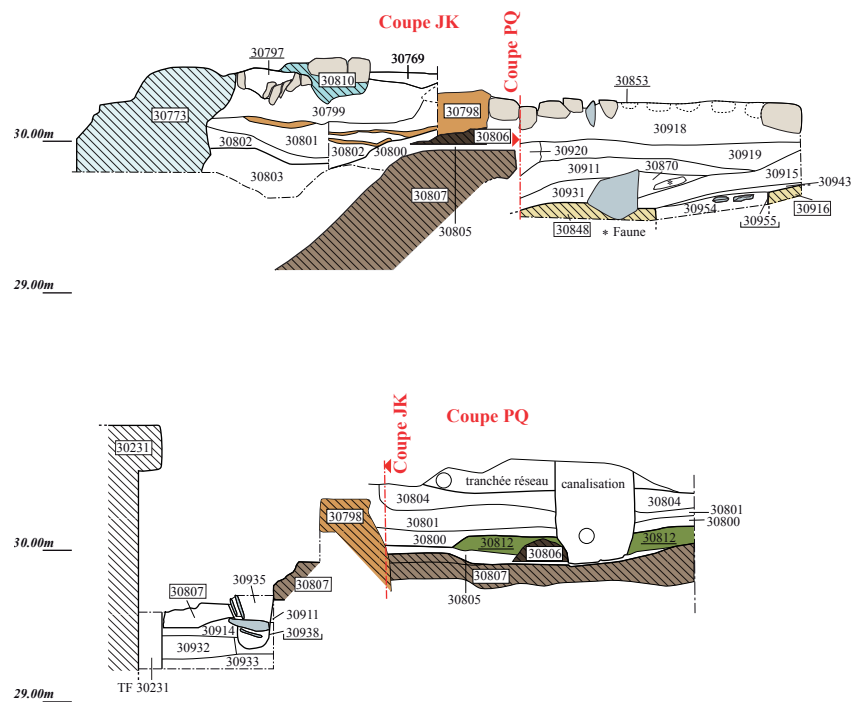


Fig.59 Les remblais installés pour la pose du sol 30812 © relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, Inrap, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

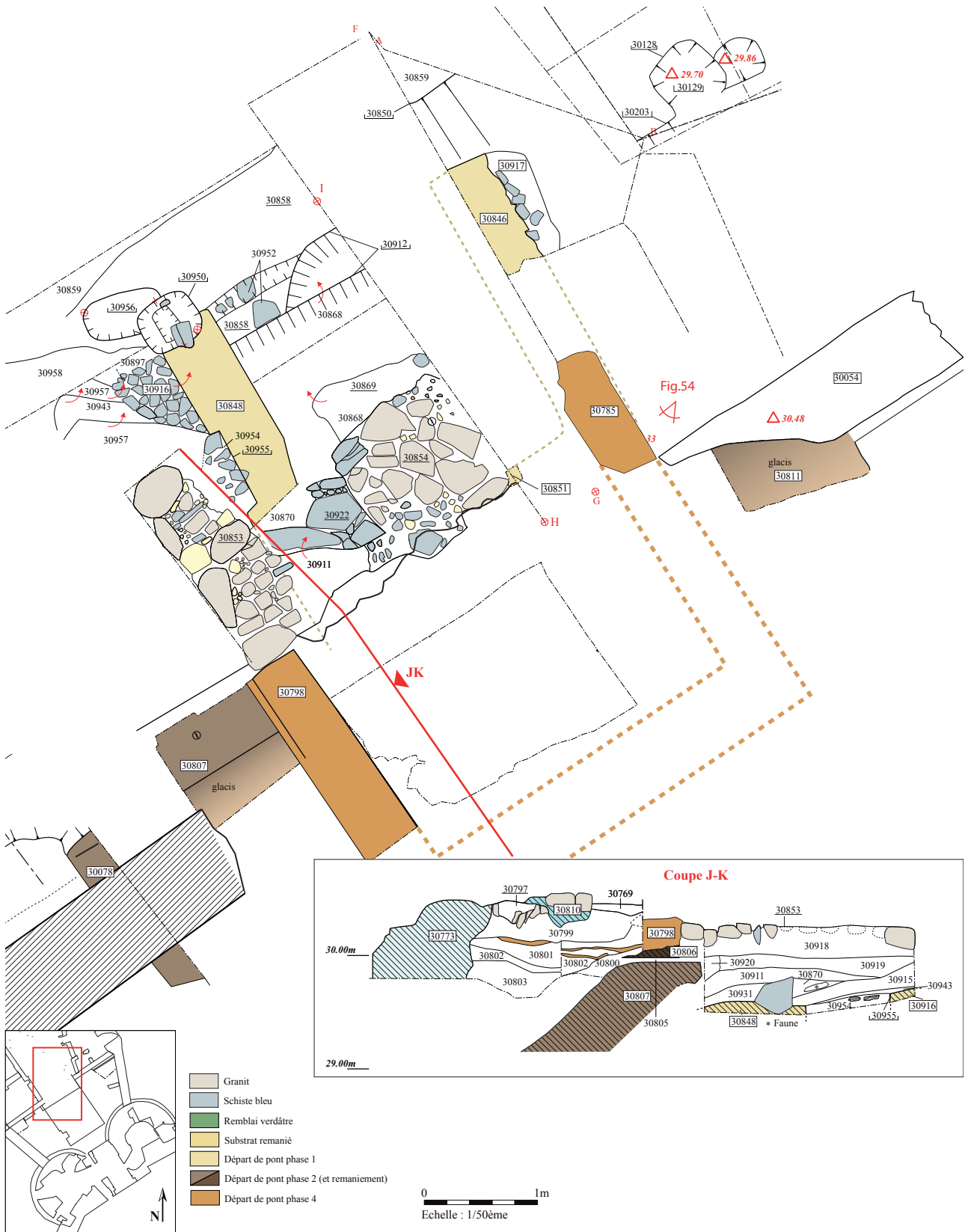


Fig.60 Le 4^e départ de pont (murs 30785 et 30798) © photogrammétrie V. Pommier, relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, Inrap, DAO E. L. Arnaud, Esnault, Inrap

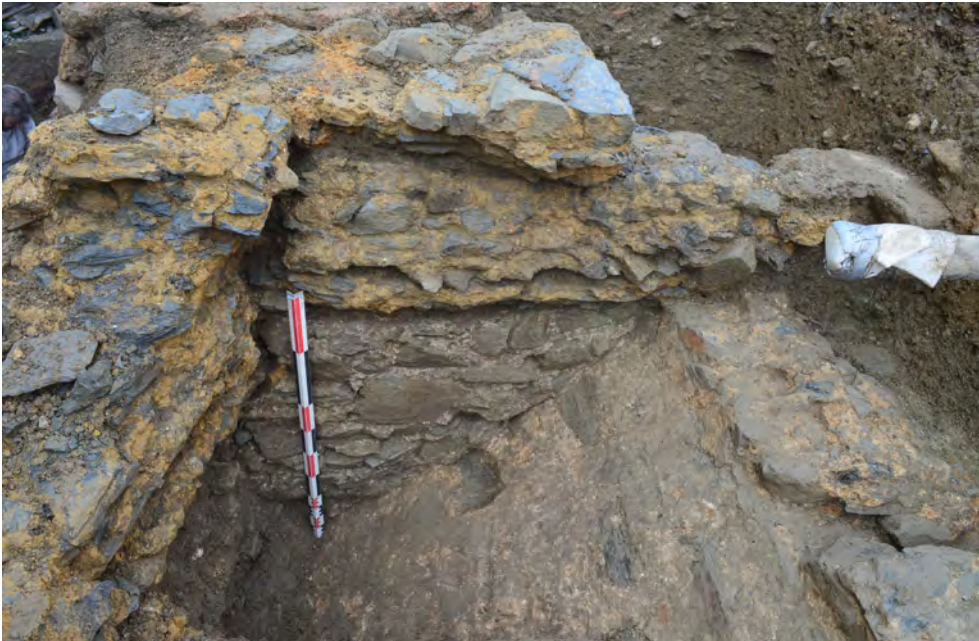


Fig.61 Le mur 30798 © S. Bazin, stagiaire



Fig.62 Le mur 30798 et le sol 30853 © S. Le Berre, Inrap



Fig.63 Le mur 30785 © E. Esnault, Inrap

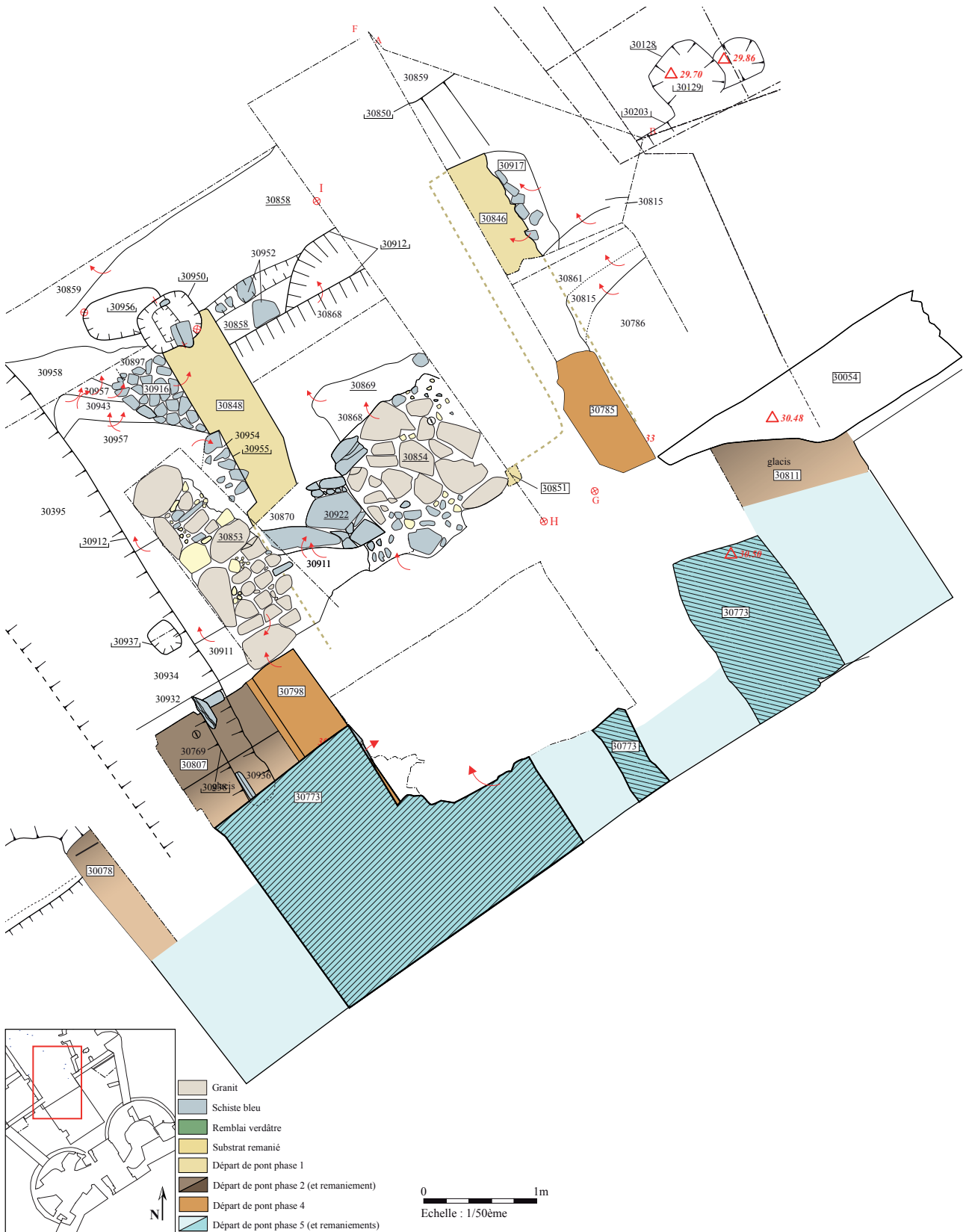


Fig.64 Plan général du 5^e départ de pont © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.65 Vue générale de la maçonnerie 30773 © E. Esnault, Inrap

Ces remblais servent d'appui à la construction de deux murs parallèles (US 30798 et 30785) (fig.60). Le premier, situé à l'ouest est le mieux conservé (fig.61 et 62). Il mesure 46cm de large sur 1,75m de longueur. Cependant, il se poursuivait davantage vers le sud-est. Le second, à l'est, est en grande partie coupé par les réseaux (fig.63). Ils sont tous deux construits en moyen appareil assisé de moellons équarris de schiste liés à un mortier de chaux jaune pâle. A l'instar des nombreux murs plus anciens, ils délimitent un passage central de moins de moins de 3,15m et fonctionnent avec un sol qui vient mourir sur l'extrémité nord du mur 30798. Il s'agit d'un sol dallé et pavé reposant sur un radier de terrasse alluviale remaniée (US 30918). Le sol en lui-même (US 30853) semble venir buter contre une paroi aujourd'hui disparue. Il marque en effet un arrêt net du nord-ouest au sud-est marqué par de grosses dalles de granit (une seule en calcaire) de 30 à 40cm de large en moyenne. Le reste se compose de pavés (granit, schiste et quartz) grossièrement carrés de 12cm de section en moyenne lié à de petits galets de quartz (cf fig. 60 et 62). Un niveau fin verdâtre de sable homogène recouvre le sol (US 30814). Il a livré 4 tessons des XII-XIV^e siècles. Le sol pavé n'est conservé que dans le prolongement nord du mur 30798.

Il s'ensuit une phase de travaux importante lié à la reconstruction du départ de pont (US 30773) (fig.64 et 65). La maçonnerie est construite en mur de soutènement du terre-plein et vient couper toutes les constructions antérieures (fig.66). Le parement se compose d'un appareil régulier de plaques de schiste lié à un mortier de



Fig.66 Le mur 30773 coupe l'ensemble des constructions antérieures © S. Bazin, stagiaire

chaux beige. On remarque des parties plus orangées à sa base. Le parement semble par ailleurs intégrer des parties plus anciennes, construites en schiste bleu et liées au mortier de chaux blanc (fig.67 et 68). Il est donc possible qu'il ne s'agisse pas d'une construction mais d'une

réparation relativement lourde d'un ouvrage antérieur (fig.69). Ce départ de pont mesure 7,60m de longueur dans sa configuration d'origine. Il se trouve en avant de 1,70m par rapport au mur de gorge 30054. Aucun sol synchrone de cet état n'a pu être mis en évidence.



Fig.67 Détail du premier angle oriental © M. Millet, Inrap



Fig.68 Détail des différences de mortier © M. Millet, Inrap

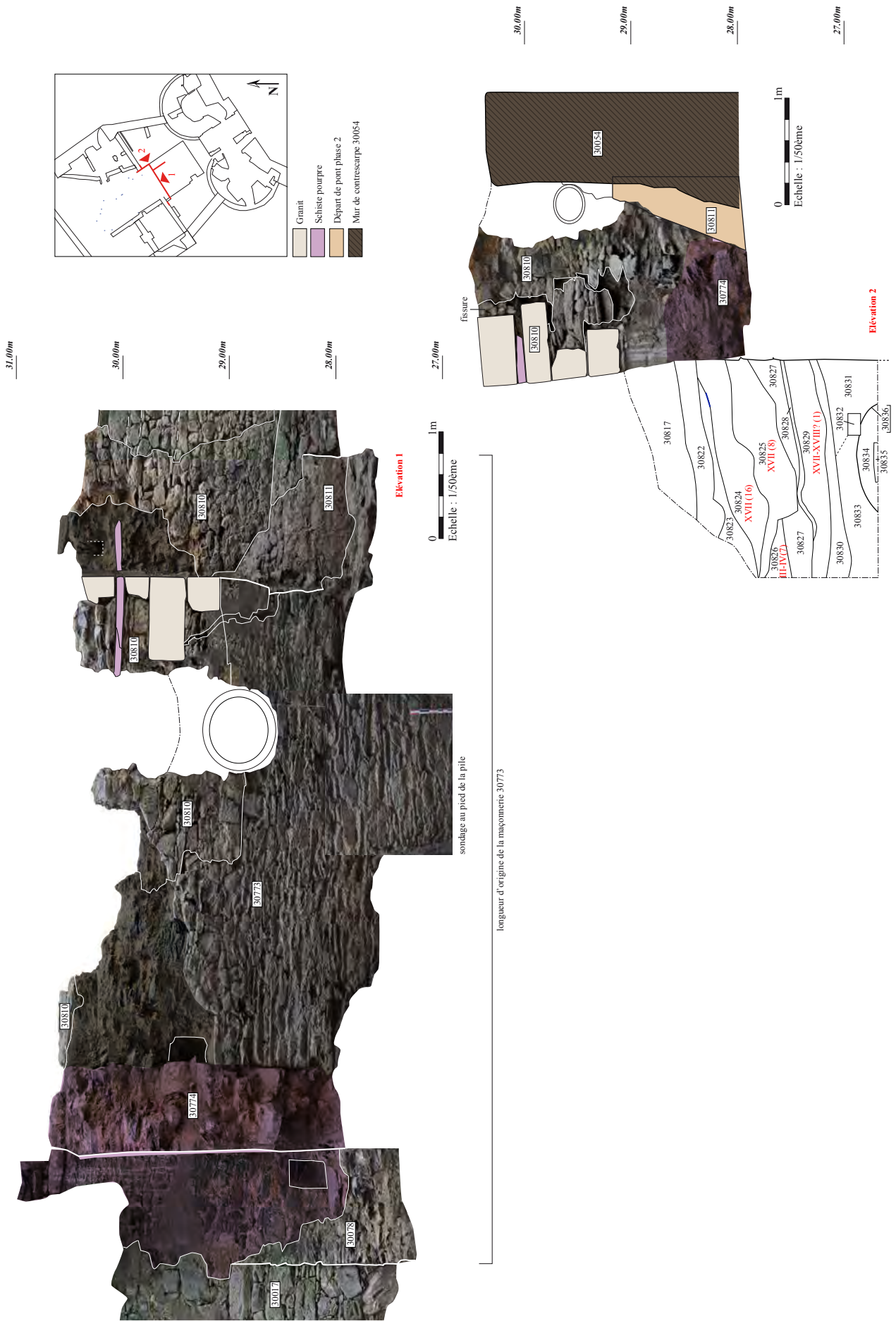


Fig.69 Le départ de pont 30773 © E. Esnault, Inrap



Fig.70 La tranchée 30212 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.71 La saignée 30938 © S. Le Berre, Inrap

Dans un second temps, on creuse une tranchée, déjà identifiée en 2015 (US 30212) et qui se poursuit vers le nord-ouest sur au moins 8,80m (fig.70). Pour rappel, la partie étudiée, située au nord, avait révélé la présence de quatre poteaux. L'ensemble était attribué au XV^e siècle. Les recherches de 2019 et 2020 ont permis de compléter les informations. La tranchée permet de dégager l'arase du mur 30807 en travers de laquelle une saignée de 0,25cm de large est faite (US 30938) (fig.71). Des dalles de schiste posées de chant tapissent les parois et la saignée aboutit dans le parement arrière du mur 30773 grignoté pour l'occasion. Il s'agit peut-être de l'installation d'une sablière. Nous ne retenons pas l'hypothèse d'une évacuation étant donné que le mur 30773 n'a pas été traversé. Il peut également s'agir d'un repentir, ce qui reste difficile à confirmer. La tranchée reçoit un premier comblement caractérisé par un limon argileux brun-gris hétérogène, détritique, avec des plaquettes de schiste, des nodules de mortier beige-rosé à forte granulométrie, et quelques charbons (US 30934). Il correspond très certainement au comblement 30426 identifié en 2015 et qui avait livré 16 tessons en usage à partir du XV^e siècle. Un trou de poteau de 26cm de côté (carré à bords arrondis) y est creusé (US 30937) (fig.72). Son comblement est argileux et brun foncé. Contrairement aux 4 poteaux connus qui apparaissent très haut dans la tranchée, celui-ci n'est apparu que dans le comblement 30934. La tranchée est ensuite comblée par un remblai de démolition ou de construction riche en éclats de schiste et nodules de mortier de chaux jaune (US 30936). 2 tessons



Fig.72 Le trou de poteau 30937 © S. Le Berre, Inrap

en usage à partir du XV^e siècle y ont été découverts. Puis par un épais remblai hétérogène de limon argileux fin, de couleur brun clair à verdâtre, contenant des fragments de calcaire, d'ardoises, des charbons (US 30769). 27 tessons de la fin du XV^e siècle ou du XVI^e siècle y ont été récoltés ainsi qu'un lot résiduel de céramique des XI-XIII^e siècles (fig.73).

En parallèle, le départ de pont 30773 fait l'objet d'une réfection : son arase et certaines parties du parement sont reprises (US 30810) : les blocs de schiste bleu-gris sont liés au mortier de chaux orangé. Il s'agit de réfections ponctuelles qui visent notamment à réduire la longueur de la maçonnerie : l'angle oriental est ainsi reconstruit 1m en retrait avec un chaînage en pierre de taille de granit (fig.74).

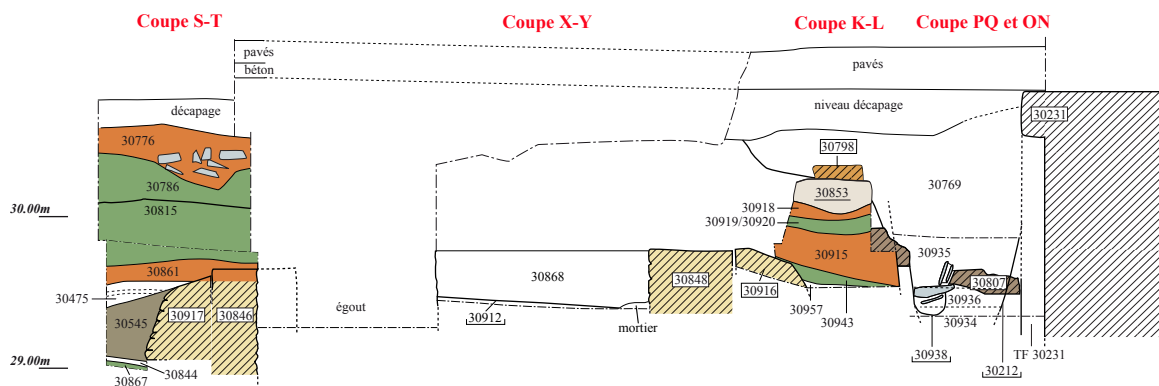
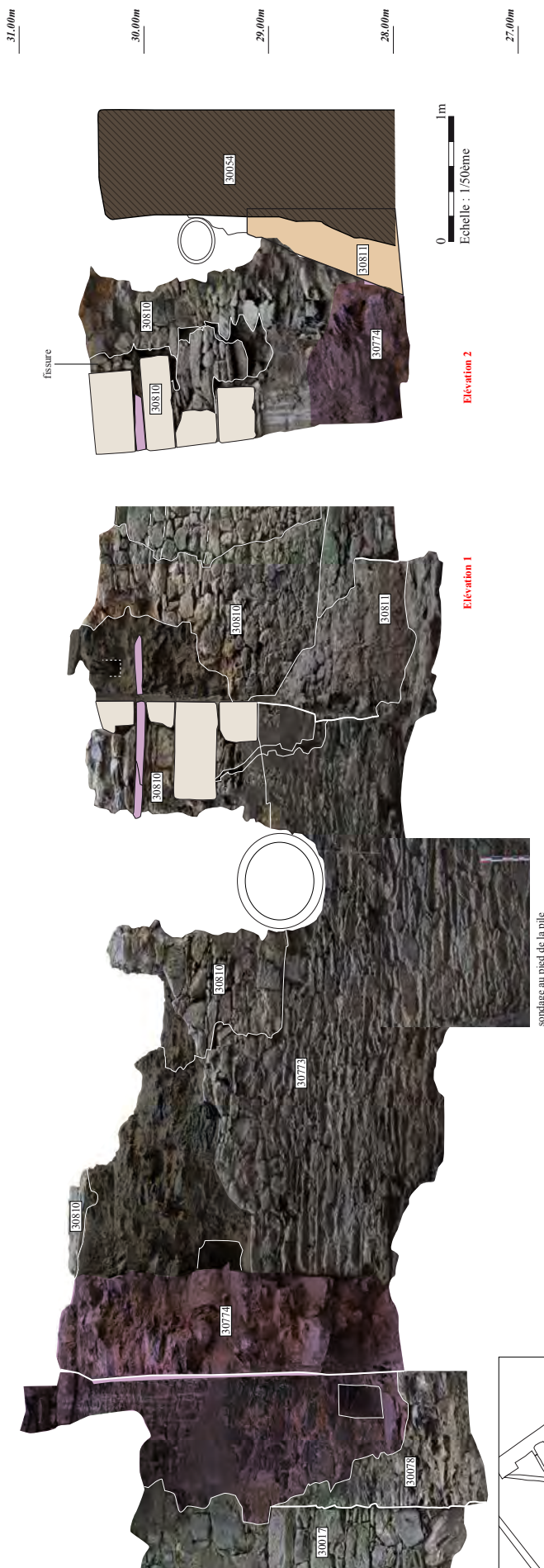


Fig.73 La tranchée 30212 et la saignée 30938 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Les travaux suivants sont attribués au XVI^e siècle. Ils consistent en l'aménagement d'un sol de circulation (fig.75). Pour ce faire, la plateforme est nivelée avec l'apport de limon homogène, compact, fin, de couleur verdâtre, dans lequel 7 tessons du XVI^e siècle ont été trouvés (US 30786). On installe ensuite un radier avec des galets issus de la terrasse alluviale, de couleur orangé à rougeâtre (US 30304, 30308, 30776 et 30849). L'US 30304 a livré 9 tessons en usage à partir du XV^e siècle, chronologie précisée par 3 tessons du XVI^e siècle trouvés dans le niveau 30776. Une poche plus brune est y localisée (US 30784). Elle a livré 7 tessons du XVI^e siècle également, confirmant la chronologie de ces travaux. Un drain est aménagé dans l'épaisseur du radier : de grandes plaques de schiste sont posées à plat en partie basse du drain, les autres sont de chant (fig.76). Le drain démarre au nord-ouest au niveau de l'extrémité sud du mur 30846 et file vers le sud-est où il bute contre le mur de gorge 30054 dans lequel est insérée une grande plaque de schiste pourpre qui devait former l'exutoire. Le mur 30054, très largement arraché par une tranchée d'égout, et en partie remaçonné, ne permet pas d'identifier un aménagement quelconque. Quoiqu'il en soit, le radier sert de lit de pose au sol de petits pavés 30093, déjà identifié en 2015 (fig.77). Il est possible qu'il soit synchrone du lambeau 30797 composé de schiste et granit de chant et conservé dans l'angle intérieur sud-est de la réfection 30810 (fig.78).

Fig.74 Les reprises 30810 © photogrammétrie V. Pommier, DAO E. Esnault, Inrap

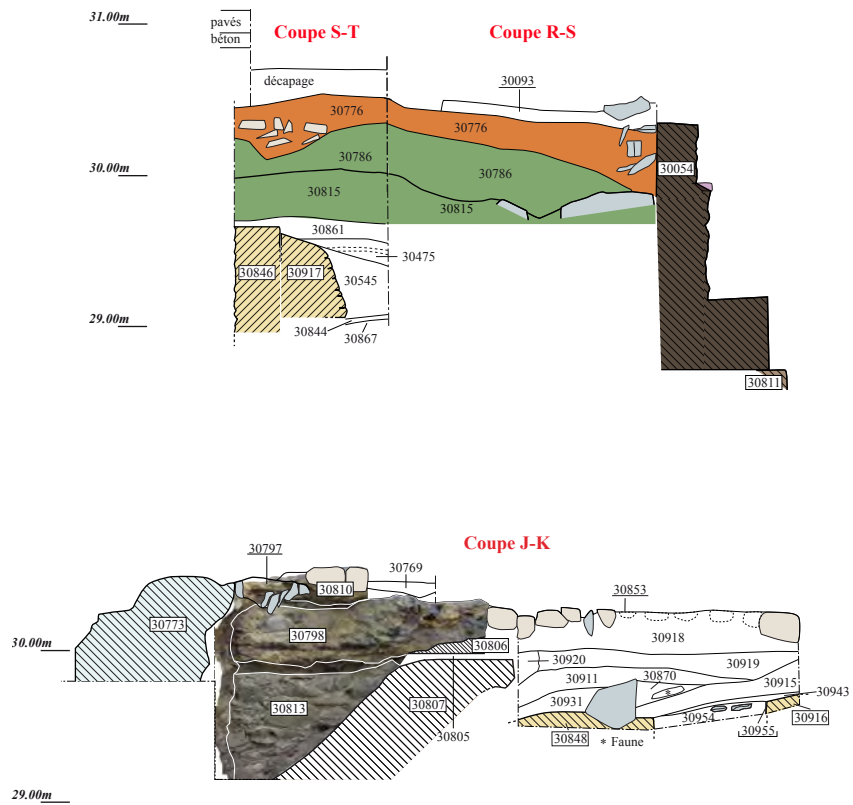


Fig.75 L'installation des sols 30093 et 30797 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.76 Le drain installé dans le radier 30776 © E. Esnault, Inrap et R. Hamelin, stagiaire



Fig.77 Le sol 30093 © S. Bazin, stagiaire. On remarque les dalles de schiste du drain.

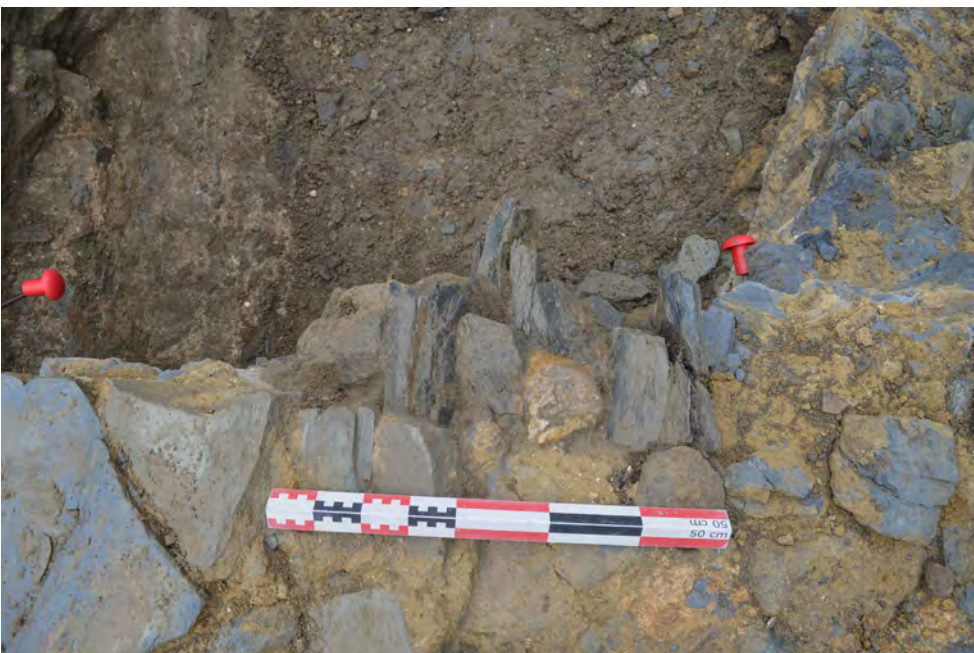


Fig.78 Le sol 30797 © S. Bazin, stagiaire

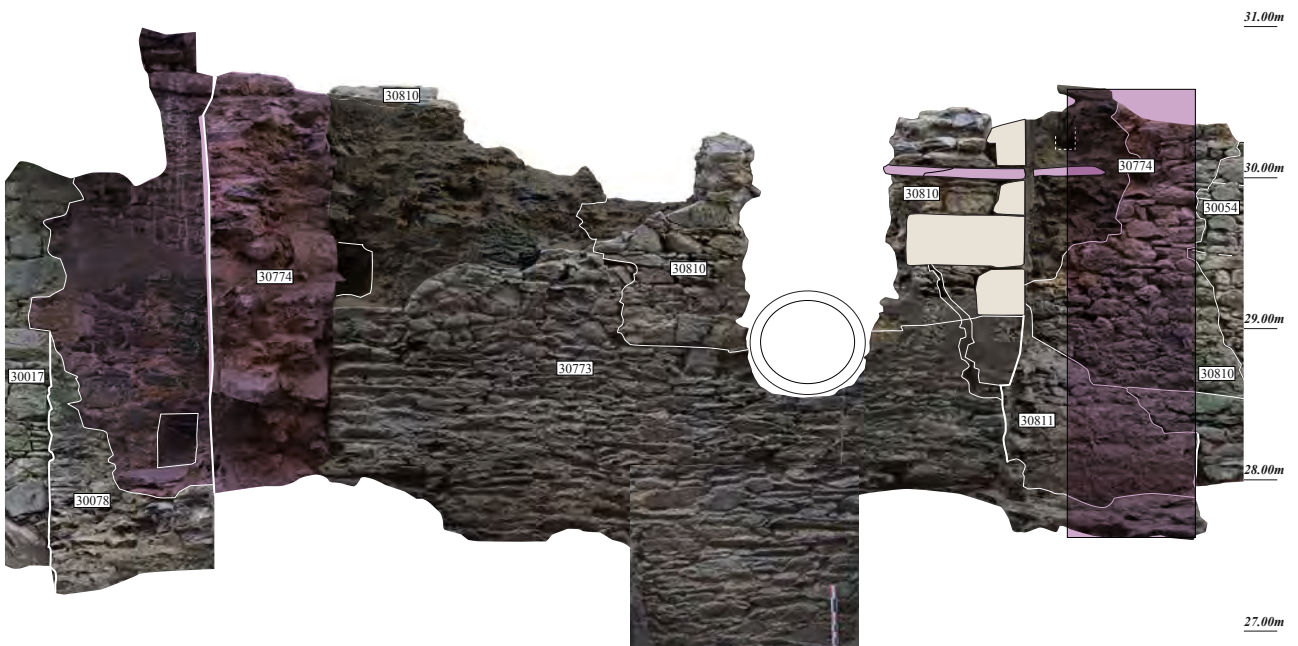


Fig.79 La pile contemporaine 30774 © © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

L'abandon du sol 30093 est marqué par la présence d'un limon sableux compact, de couleur verdâtre, et contenant de la faune et des cailloutis (US 30775). 1 tesson moderne y a été trouvé. Il est recouvert par un limon hétérogène, argileux et compact, contenant également des cailloutis, de la faune mais également des fragments d'ardoises (US 30771). Ce sédiment, détritique, a livré 22 tessons de la fin du XV^e siècle ou du XVI^e siècles.

Les dernières interventions correspondent à la construction de la pile contemporaine qui emploie de nombreux schistes pourpres et du mortier de tuileau (US 30774) (**fig.79**). Elle est construite dans une tranchée de fondation (US 30770) qui recoupe les niveaux antérieurs mais également la maçonnerie du départ de pont 30773. La tranchée est comblée par un limon brun (US 30772).

De façon anecdotique, un creusement et un comblement ont été enregistrés dans la coupe A-B, localisée à l'est de l'emprise du diagnostic (US 30240 et 30241). Ils correspondent au sondage de 2015. Nous ne nous attarderons donc pas dessus.

Pour résumer, malgré le fait que la fouille se soit essentiellement déroulée en surface sans sondage profond, au moins 11 phases de travaux ont pu être mises en évidence (**fig.80**). La plus ancienne consiste en un apport de remblais autour des XII^e-XIV^e siècles d'après le rare mobilier. Il s'ensuit la construction d'un départ de pont sous la forme d'une avancée de maçonnerie (US 30846, 30848 et 30851) qui est renforcée dans un second temps par l'ajout de contreforts (US 30916 et 30917). Le passage, encadré par des murs latéraux, est assez étroit, de l'ordre de 2,25m.

Ces travaux sont datés des XIII^e-XIV^e siècles. Durant cette période, les restructurations du passage s'enchaînent : on rapporte des remblais de part et d'autre du départ de pont et on installe un sol dallé (US 30854 et 30922). Ces remblais ont sans doute pour but de contreforter le passage mais également d'agrandir la plateforme précédent le pont. C'est de nouveau le cas avec la construction du massif 30807/30811 dont le glacis très prononcé laisse penser qu'il était nécessaire de contrebuter les poussées de terres de la plateforme et ce, sur la largeur du passage, fortement emprunté, voire plus. La maçonnerie mesure en effet 7,50m de large. Ces travaux sont également datés des XIII^e-XIV^e siècles. De nouveau se fait sentir la volonté d'allonger la plateforme précédent le pont : on construit ainsi une nouvelle avancée (US 30809 et 30813) qui s'appuie sur le glacis et forme un passage de 3,15m environ caractérisé par un cailloutis (US 30812). Cet aménagement est remanié au XV^e siècle par l'apport de remblais peu épais puis avec la construction de nouveaux murs latéraux sur les précédents (US 30798 et 30785). La largeur du passage reste donc inchangée. Néanmoins, le sol est rehaussé de presque 30cm (US 30853). Ce départ de pont est sans doute jugé trop fragile pour que l'on reconstruise de nouveau un large massif sur les base du

précédent, soit sur 7,50m de large (US 30773). Cette fois, il ne s'agit pas d'un glacis mais de parements droits. Ces travaux sont réalisés dans le courant du XV^e siècle, en parallèle d'une longue tranchée perpendiculaire, située sur la plateforme et qui comprend des poteaux, du moins dans sa partie nord (US 30212). La tranchée sera comblée à la fin du XV^e siècle ou au XVI^e siècle. Le départ de pont, malgré ses dimensions imposantes par rapport au passage en lui-même, fait l'objet de réfections plus ou moins ponctuelles (US 30810). On reprend les arases, des parties du parement et on reconstruit l'angle sud-est, en retrait d'un mètre environ, et avec un chaînage en pierre de taille de granit. Il est possible que l'angle opposé ait subi le même sort. Enfin, l'ultime phase de travaux consiste en une réfection de la rue avec l'apport de remblai, de radier et l'installation d'un sol pavé (US 30093 et 30877). Ces travaux sont datés du XVI^e siècle.

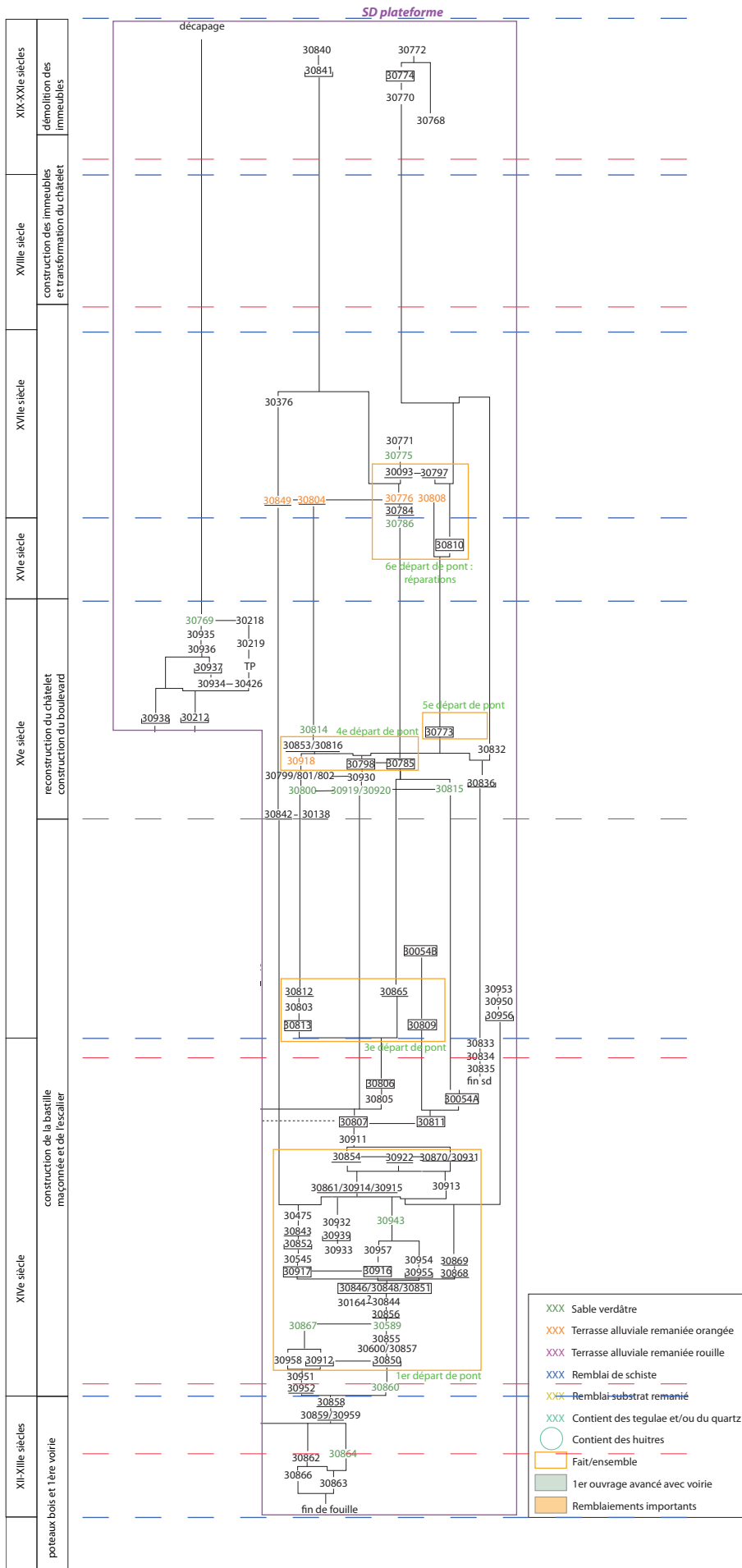


Fig.80 Le diagramme stratigraphique de la fouille de la plateforme © E. Esnault, Inrap

2.3 Le sondage 1

Le sondage 1 a été réalisé à la mini-pelle à l'angle entre le mur de gorge 30054 et celui de la bastille 30048. Ouvert sur une surface de 3,40m par 2,00m et sur un peu plus de 2,00m de profondeur, il a permis de mieux comprendre l'articulation entre ces deux murs et de mettre au jour des niveaux anciens. Le vestige le plus ancien est matérialisé par un creusement orienté nord-ouest/sud-est (US 30793) qui n'a malheureusement pas pu être fouillé jusqu'au fond pour des raisons de sécurité (fig.81). Il s'agit d'un bord de fossé aménagé dans le substrat sur lequel prend appui le mur de gorge 30054 en ménageant un glacis sur

ses premières assises (fig.82). Le mur de gorge sert par ailleurs d'appui au mur de bastille 30048 (fig.83). Un des derniers comblements du fossé correspond à un niveau brun comprenant des petits galets roulés (US 30781).

Ce comblement, qui a livré 3 tessons de la fin du Moyen-âge ou de l'époque moderne, est coupé par deux creusements (fig.84). Le premier mesure 0,80m de large et est parallèle au de la bastille (US 30794). Il n'a pas pu être fouillé intégralement. Le plus ancien comblement identifié est un limon argileux contenant des cailloux, des fragments de schiste et des nodules de mortier de chaux orangé (US 30795). Un tesson de la fin du Moyen-âge et



Fig.81 Le fossé 30793 © E. Esnault, Inrap

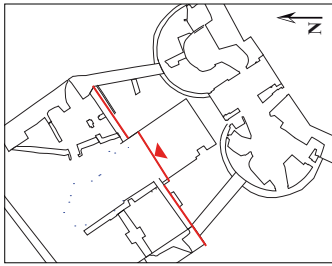


Fig.82 Les murs de gorge 30054 et 30017
 © photogrammétrie V. Pommier, DAO E. Esnault, Inrap





Fig.83 Le mur de bastille 30048 s'appuie contre le bord du fossé et le mur de gorge 30054 © E. Esnault, Inrap

deux en usage à partir du XV^e siècle y ont été récoltés. Ce remblai s'appuie par ailleurs sur le mur de bastille 30048. Il est recouvert d'un remblai argileux de couleur rouille riche en oxyde de fer (US 30796¹⁶) puis d'un niveau de chaux avec de l'argile orangée qui peut correspondre à un niveau de chantier ou à un rebus de chantier (US 30780) (fig.85). Le dernier comblement se caractérise par des blocs de schiste bleu-gris (US 30779).

Le second creusement (US 30782), qui mesure 0,57m de large sur au moins 1,50m de longueur, est comblé par un niveau de cailloutis remanié qui a livré 10 tessons en usage à partir du XVI^e siècle (US 30783) et qui s'appuie sur le mur de gorge 30054.

Le mur de gorge, 30054, est percé par une canalisation qui longe le mur de bastille en y creusant une saignée et perce également le remblai 30779. L'intérieur de la canalisation est enduit. Il s'agit sans doute d'une évacuation d'eaux usées (cf fig.85).

Ces différents niveaux sont scellés par une argile verdâtre homogène (US 30778) des XVII^e-XVIII^e siècles (17 tessons) puis par un remblai sableux et gravillonneux, brun, contenant des déchets contemporains (plastique, briques, canettes, etc.) (US 30777). Ce niveau a livré par ailleurs 30 tessons des XVIII^e-XIX^e siècles. Il correspond au décapage.

Pour résumer, on note 5 états principaux (fig.86) : le creusement d'un fossé ; la construction du mur de gorge suite au comblement du fossé, la construction du mur de la bastille, l'apport de remblais modernes en lien avec la construction des immeubles au début du XVIII^e siècles et enfin l'abandon avec la destruction des immeubles et les remblais contemporains.

¹⁶ 1 tesson médiéval ou moderne y a été trouvé.

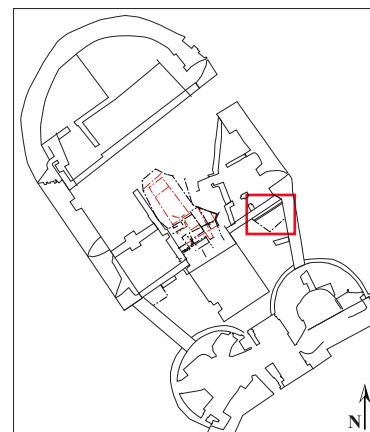
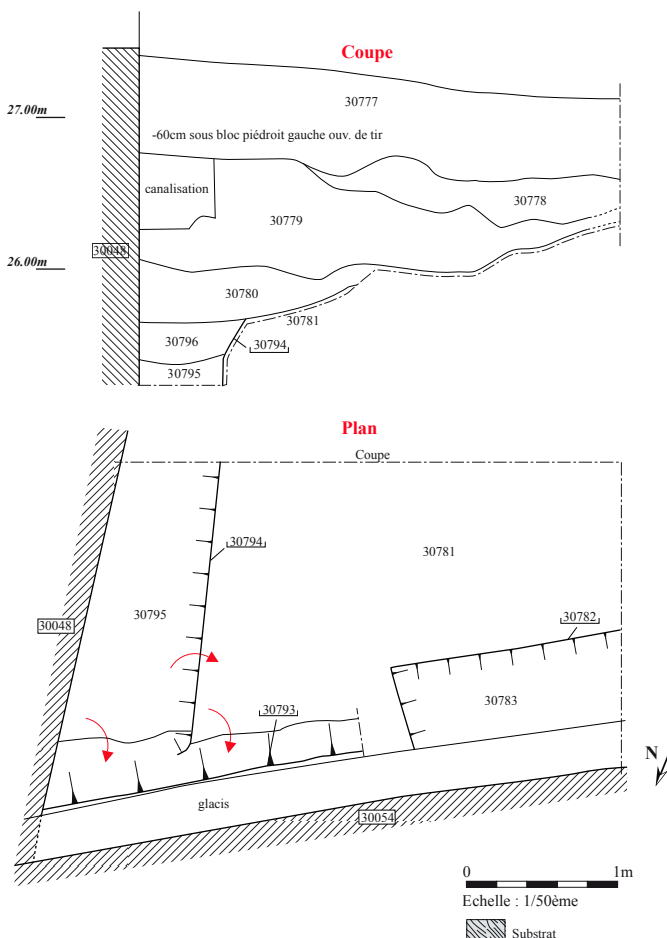


Fig.84 Plan et coupe du sondage 1 © relevé R. Hamelin et A. Haensler, stagiaires, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap



Fig.85 Le niveau de chantier 30780 © R. Battais, Inrap

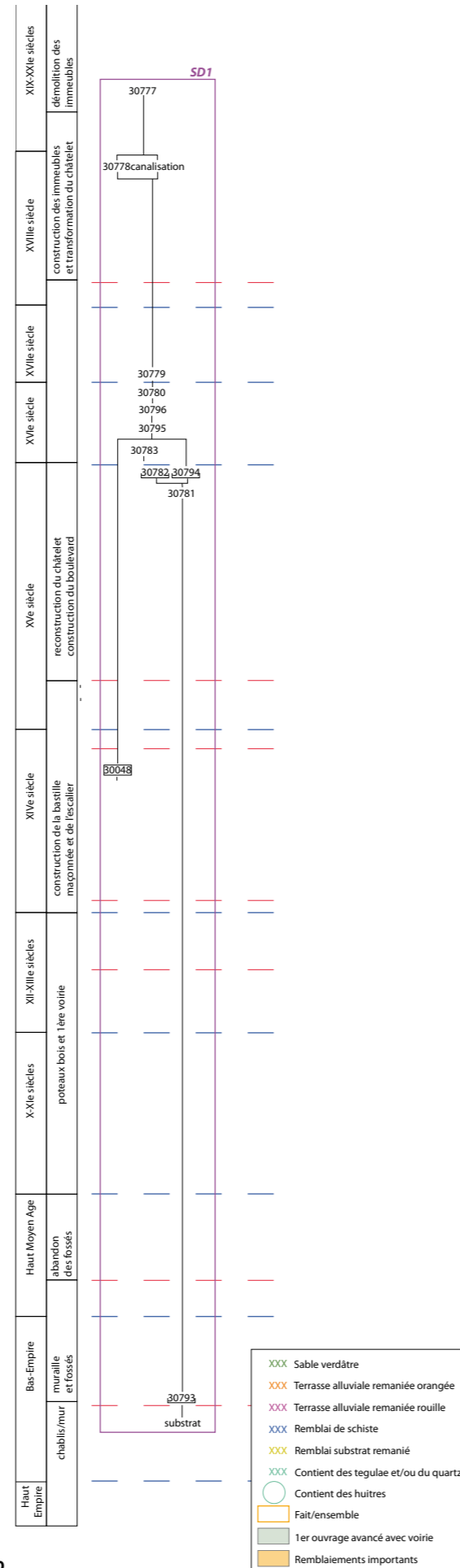


Fig.86 Le diagramme stratigraphique du sondage 1 © E. Esnault, Inrap



Fig.87 Le sondage 2, coupe et plan © relevé G. Courgeon, A. Haensler, DAO E. L. Arnaud, Esnault, Inrap

2.4 Le sondage 2

Le sondage 2 a été fait à l'opposé du sondage 1, à la jonction entre le mur de gorge 30017 et le mur de bastille 30019, sur 2,00m par 1,45m et sur une profondeur de 1,60m. Il a également fait apparaître un bord de fossé (US 30284) creusé dans le substrat qui se situe dans le prolongement du fossé découvert en 2015 dans la cave occidentale de l'ancien immeuble (US 30284) (**fig.87 et 88**). Si le fond n'a pas pu être atteint et fera l'objet de la seconde partie du diagnostic à l'automne 2020, les derniers comblements ont pu être documentés : un sédiment gris hydromorphe a livré un tesson de sigillée attribuée au III^e siècle de notre ère, et 2 tessons du XV^e siècle (US 30792). Il est recouvert d'un niveau brun foncé à gris dans lequel 10 tessons des XII^e-XIII^e siècles ont été recueillis puis d'un comblement plus argileux, gris-bleu, contenant quelques fragments de briques et 4 tessons des XII^e-XIII^e siècles également (US 30790). Ces comblements sont de nature hydromorphe. Le dernier comblement argileux bru-gris est plus perturbé : s'il a livré un tesson de sigillée de la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère et un autre des XI^e-XII^e siècles, deux tessons en usage à partir du XVII^e siècle y ont également été récoltés (US 30788). Ils sont probablement intrusifs, liés au remblais postérieurs.

En effet, ce comblement est coupé par la tranchée de fondation du mur de bastille (US 30019) caractérisée par un comblement riche en mortier de chaux argilo-sableux, de couleur brun orangé à jaune et contenant des cailloux (30789) (**fig.89**). Ces vestiges sont directement recouverts par un remblai contemporain argileux brun foncé avec de nombreux déchets (plastique, métal, cuvette sanitaire, etc.) (US 30787).

Pour résumer, le sondage 2 a permis de retrouver la suite du fossé découvert en 2015 dans l'ancienne cave de l'immeuble ouest mais contrairement au sondage 1, des niveaux de comblements anciens ont pu y être mis en évidence, coupés par l'installation de la bastille 30019 qui sert ensuite d'appui au mur de gorge 30017 (**fig.90**). Rappelons que la tranchée de fondation de ce dernier (US 30276), fouillée en 2015, avait permis de l'attribuer aux XIV^e-XV^e siècles (17 tessons). Le secteur est ensuite scellé par un niveau détritique contemporain.



Fig.88 Le fossé 30284 © E. Esnault, Inrap

2.5 Le sondage au pied de la pile

Afin de dégager le parement du départ de pont, le massif de maçonnerie du passage actuel a été déposé. Des niveaux plus anciens ont ainsi été mis au jour ainsi que le départ de pont, matérialisé par une maçonnerie en avant des murs de gorge (fig.91). La partie haute du départ de pont a pu être fouillée mais un talus a été conservé pendant la fouille programmée de manière à contrebuter la maçonnerie. Ce talus a pu être en partie fouillé lors du diagnostic de janvier 2020. Le substrat n'a pas pu être atteint en raison de la mauvaise conservation de la maçonnerie médiévale qui obligeait à ne pas trop descendre. Une grande partie a en effet été détruite par le passage de réseaux, la chaîne d'angle nord-est se détache du mur et l'ensemble a tendance à basculer, pousser par les remblais de la plateforme au nord.

Le niveau le plus ancien identifié au pied du mur 30773, se caractérise par une vase noire très homogène (US 30835), recouverte par un sédiment semblable mais dont la surface, en forme de dôme est indurée et oxydé (US 30834) (fig.92). Il s'ensuit un litage alternant une vase grise et du schiste altéré gris clair (US 30833). Ces niveaux semblent coupés par un creusement qui pourrait être la tranchée de fondation du mur de pile (US 30836) et dans le comblement de laquelle 2 tessons en usage à partir du XV^e siècle ont été récoltés (US 30831). Sur le bord de la tranchée, une poutre de 12/20cm de section a été posée, parallèlement au mur de pile (US 30832) (fig.93). Ce dernier, 30773, sert ensuite d'appui aux remblais suivants : tout d'abord un niveau de construction

ou de démolition matérialisé par des fragments de schiste bleu avec du mortier de chaux jaune (US 30830), recouvert par un remblai argileux brun contenant des ardoises (US 30829) qui a livré un tesson possiblement des XVII^e-XVIII^e siècle ; un niveau fin avec des éclats de chaux épars (US 30828) puis un remblai sableux oxydé, compact, de couleur rouille orangé (US 30827) ; de nouveau, on trouve un remblai de limon argileux très chargé en mortier de chaux jaune avec des petits blocs de schiste (US 30826). Ces niveaux peuvent être en dépôt secondaires. L'US 30826 a en effet livré 7 tessons des III^e-IV^e siècles. Elle peut correspondre à l'US 30821 caractérisé par un remblai hétérogène de mortier de chaux brun-gris qui a livré un tesson moderne. Confortant l'idée du dépôt secondaire, on observe ensuite une argile grise très litée, vaseuse, très organique et compact, contenant des graines, du cuir, du bois, de la paille et de rares cailloux et ardoises (US 30825). 8 tessons attribués au XVII^e siècle y ont été récoltés. Ce niveau correspond certainement au remblai 30820 marqué par une argile grise marmorisée, litée, plus claire en surface, qui a livré 4 tessons des XVI^e-XVII^e siècles. Un remblai très hétérogène d'argile grise mélangée à du mortier sableux jaune orangé à gris, oxydé recouvre l'ensemble (US 30824). Il contient des fragments de terre-cuite et des huitres et 16 tessons du XVII^e siècle. Il est à rapprocher du sédiment 30819 caractérisé par un niveau de démolition contenant des petits blocs de schiste bleu avec du mortier de chaux orangé. De nouveau, on retrouve une argile grise vaseuse, avec des poches noires très organiques (US 30823 et 30818) puis un remblai hétérogène, argileux et gris qui présente quelques tomettes de terre-cuite (US



Fig.91 Vue générale au début du chantier programmé © E. Esnault, Inrap



Le relevé de la coupe a été inversé pour le présenter dans la continuité du mur 30773

Fig.92 Les coupes des remblais devant le départ de pont 30773 © relevé E. Esnault, S. Le Berre, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap

30822). Il est recouvert par un niveau homogène fin et brun contenant des éclats d'ardoises et quelques petits blocs de schiste (US 30817) qui peut être lié à la tranchée d'installation de l'égout. Ce dernier niveau est scellé par la maçonnerie de la pile contemporaine construite en grande partie en schiste pourpre et liée au mortier de tuileau (US 30774).

Pour résumer, la fouille au pied de la pile a permis d'atteindre la surface des niveaux archéologiques en place, caractérisés par de la vase et attribués au XV^e siècle. Ils semblent recoupés par la maçonnerie 30773. Les niveaux suivants, apportés massivement à partir du XVII^e siècle, sont liés au remblaiement de l'espace devant le châtelet afin d'y aménager la rue bordant les immeubles construits au tout début du XVIII^e siècle (fig.94).



Fig.93 Les niveaux de vase noire © E. Esnault, Inrap

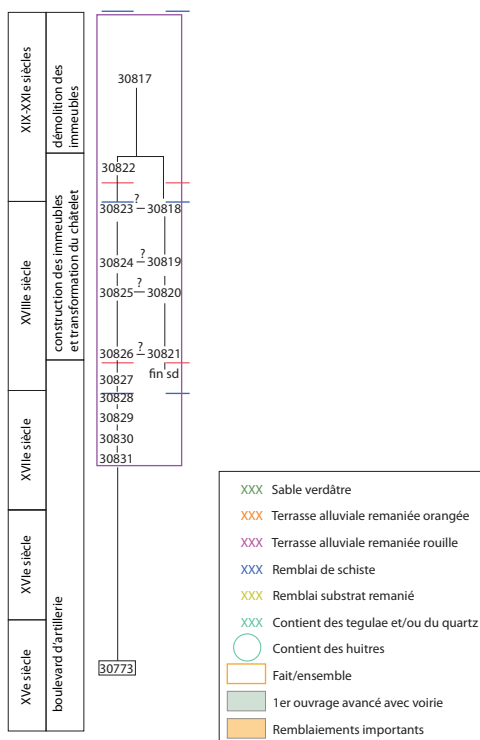


Fig.94 Diagramme stratigraphique du sondage au pied de la pile © E. Esnault, Inrap

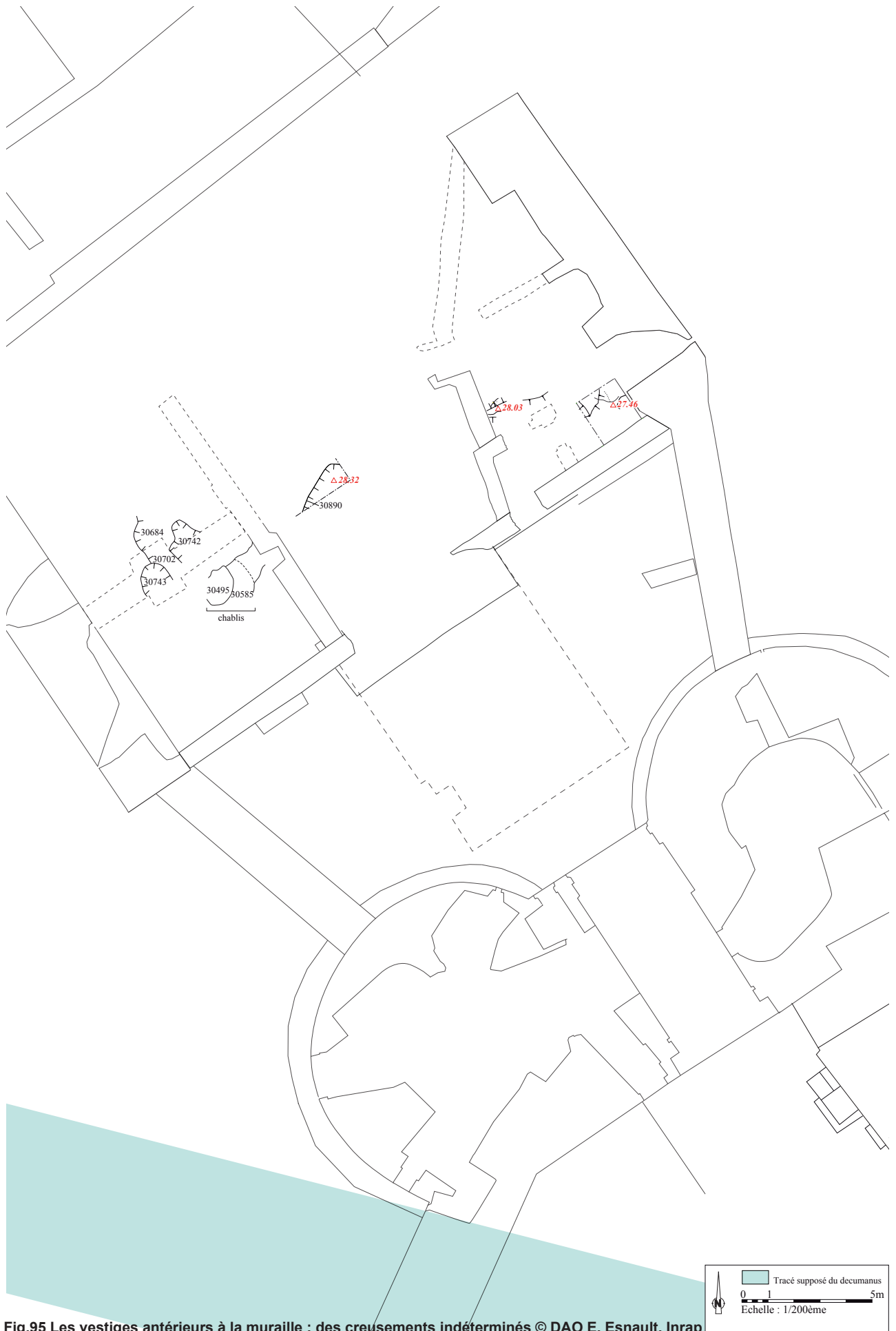


Fig.95 Les vestiges antérieurs à la muraille : des creusements indéterminés © DAO E. Esnault, Inrap

3. Interprétation des résultats

3.1 Des indices d'occupation antérieure à la muraille

En 2015, un chablis, antérieur au creusement du fossé lié à la fortification antique, avait été mis au jour dans la cave de l'immeuble construit sur le flanc ouest du boulevard. Hormis ce chablis, dont l'origine anthropique ne peut être démontrée, aucun vestige antérieur à l'édification de la muraille n'avait jusqu'ici pu être identifié. Une occupation est désormais attestée dès le 1^{er} siècle de notre ère caractérisée par l'abandon de fosses dont le creusement ainsi que la fonction restent indéterminés (fig.95). Il s'ensuit l'installation de premières constructions : le mur 30924, orienté nord-sud, ainsi que les structures légères identifiées au travers du trou de poteau 30910 et de la possible sablière 30925. Malheureusement, la fouille profonde nous a conduit à créer des paliers de sécurité qui n'ont pas pu être fouillés et créent ainsi des hiatus dans la connaissance de l'occupation. Ainsi le mur 30924 n'a été identifié que sur 3,10m et ne peut être associé à aucune autre structure. Sa largeur nous porte à croire qu'il s'agit d'un bâtiment, il reste difficile d'en dire davantage. Aucun niveau de sol n'a pu être associé (fig.96). Quoi qu'il en soit, ces premières installations sont détruites à la fin du III^e siècle, comme l'indique notamment l'Antoninien frappé en 266, trouvé dans le comblement du trou du poteau 30910. Quant au mur, il est d'abord récupéré, avant d'être recoupé par le fossé lié à la phase suivante.

3.2 L'enceinte du Bas-Empire, nouvelles données

Le mur, ou plus exactement le comblement de sa tranchée de récupération, est coupé par ce qui peut être un premier fossé (US 30897) dont il reste difficile de savoir s'il s'agit de l'amorce d'une première ligne de défense ou d'un ouvrage plus ponctuel (fig.97). On remarque qu'il n'est pas axé sur la trame des rues mais plutôt parallèle à la muraille, ce qui peut laisser penser qu'il s'agit d'une première esquisse de fossé.

Quoi qu'il en soit, la découverte inédite du diagnostic est la présence non pas d'un fossé, comme nous le supposions depuis 2015, mais de deux fossés synchrones (US 30887 et 30882), découverte qui permet de mieux appréhender l'organisation de l'espace au-devant de l'entrée de ville (fig.98). Ainsi, les deux fossés, identifiés en 2015 et 2016 dans les parties ouest et est du boulevard d'artillerie, ne formaient pas un fossé unique comme la chronologie

ainsi que l'absence de relation d'un sondage à l'autre portaient à le croire mais bien deux fossés distincts mais synchrones (fig.99).

Le fossé fouillé à l'ouest se révèle être le fossé intérieur. Il ne se poursuit pas vers l'est et s'interrompt donc probablement peu après le sondage profond réalisé en diagnostic en 2020. Il mesure 1,60m d'ouverture pour une profondeur de 0,60m et se caractérise par une forme en V à fond plat. Jusqu'ici, il était difficile de savoir si le fossé 30447 (à l'ouest) avait été dérasé. Nous savons désormais qu'il ne l'a pas été ou très peu, son profil mis au jour correspond à sa morphologie d'origine. Comme nous l'évoquions dès 2015, le fait qu'il ait subi une très forte rubéfaction nous portait à croire qu'il était traversé par un pont. Des aménagements avaient également été mis en évidence du moins sur son bord sud, qui peuvent correspondre à des *cippi*. On remarque également que la coupe 3 montre au sud le profil du fossé 30447 et au nord ce qui pourrait être un tracé plus ancien, correspondant au creusement 30897 observé lors du diagnostic.

L'identification d'un second fossé distinct, le fossé extérieur, confirme les hypothèses alors émises. La partie fouillée en 2016, à l'est (US 30708), n'avait permis de mettre en évidence que son bord sud en raison de la profondeur du fossé et de son ouverture estimée à plus de 4 à 5m. Ce second fossé est donc très différent du premier, beaucoup plus large - 2,70m minimum et sans doute autour de 7,00m - et plus profond. De même, les comblements les plus anciens fouillés sont de nature hydromorphe, laissant à penser que le fossé extérieur était en eau.

On remarque également qu'au centre de l'actuelle plateforme, le double fossé apparaît plus haut.

Ainsi, l'aménagement devant la muraille s'esquisse peu à peu : un fossé d'une largeur approchant les 7m, probablement en eau, ceinture la fortification en ménageant toutefois un *intervallum* (fouillé de 2014 à 2016). Sur la partie ouest de l'actuel boulevard d'artillerie, un second fossé en V à fond plat double le premier vers l'intérieur. Moins large (1,40m) et moins profond (0,70m), il sert très certainement à renforcer la protection de l'accès à la porte. Jusqu'ici, en l'absence totale d'indices, nous imaginions que la porte présumée de la Cité se trouvait à peu de chose près sous l'actuel châtelet en déduisant que la cathédrale s'était implantée immédiatement au sud du *decumanus* concerné. La présence d'un doublement du fossé plus à l'ouest de

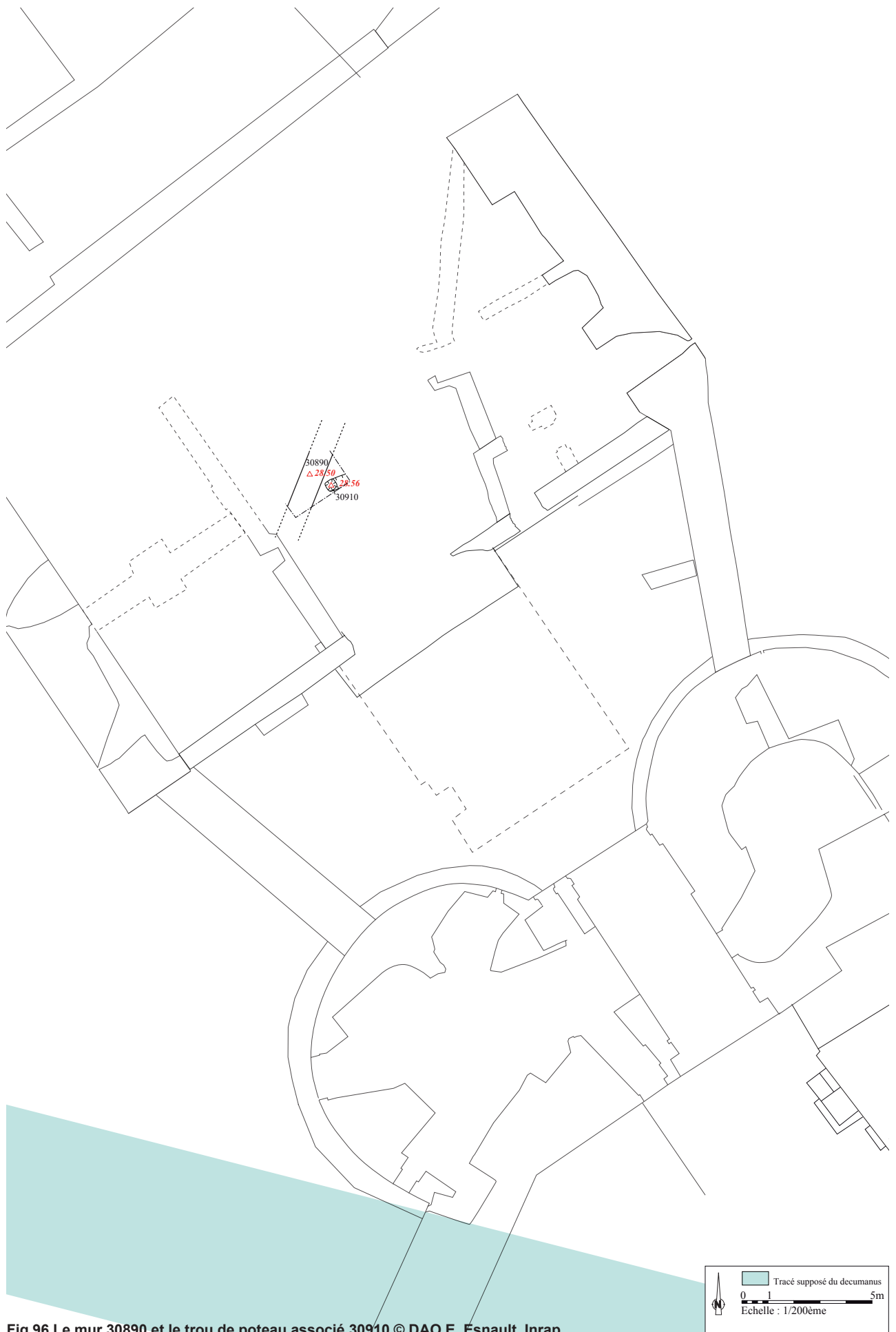


Fig.96 Le mur 30890 et le trou de poteau associé 30910 © DAO E. Esnault, Inrap

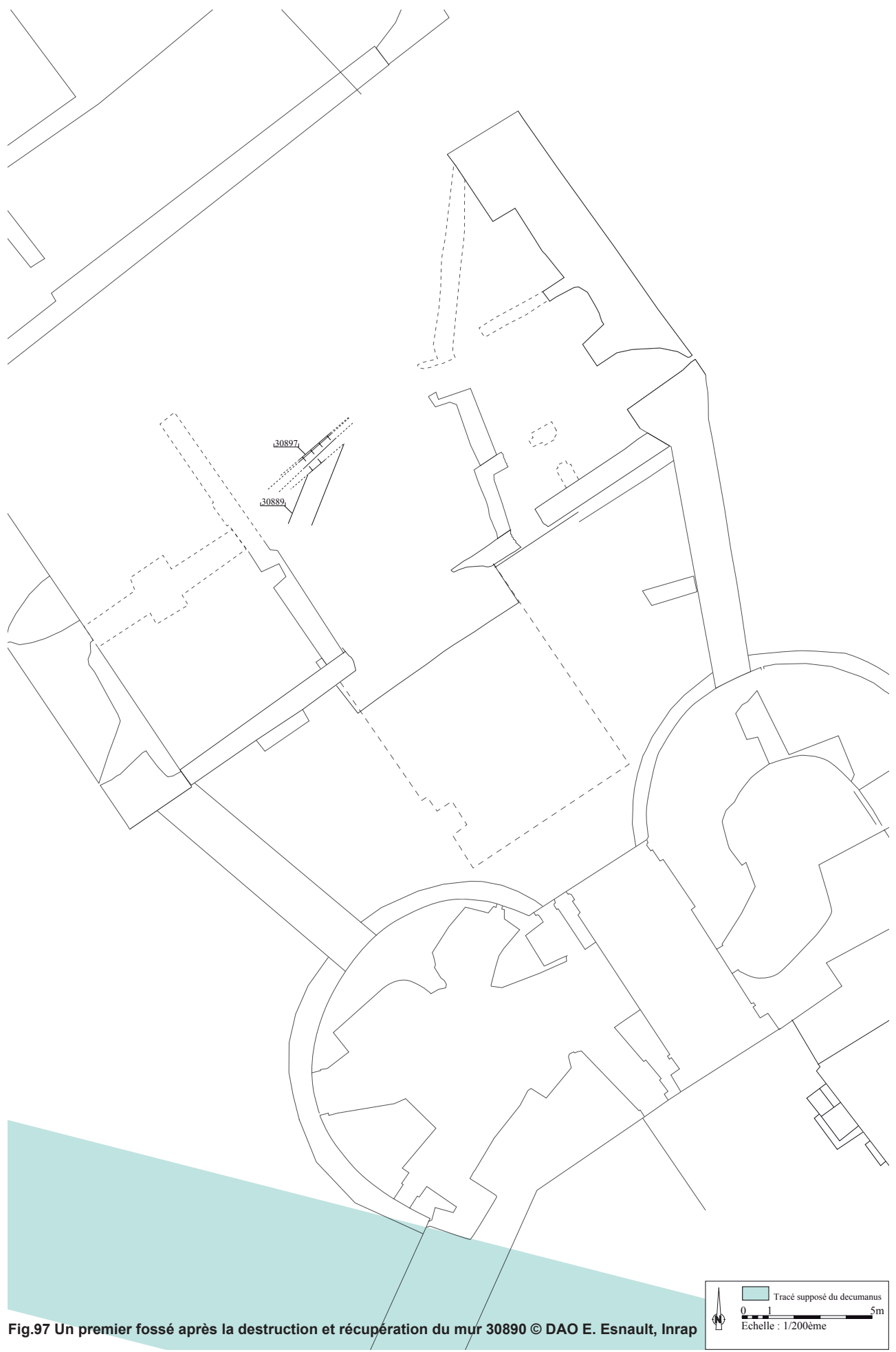


Fig.97 Un premier fossé après la destruction et récupération du mur 30890 © DAO E. Esnault, Inrap

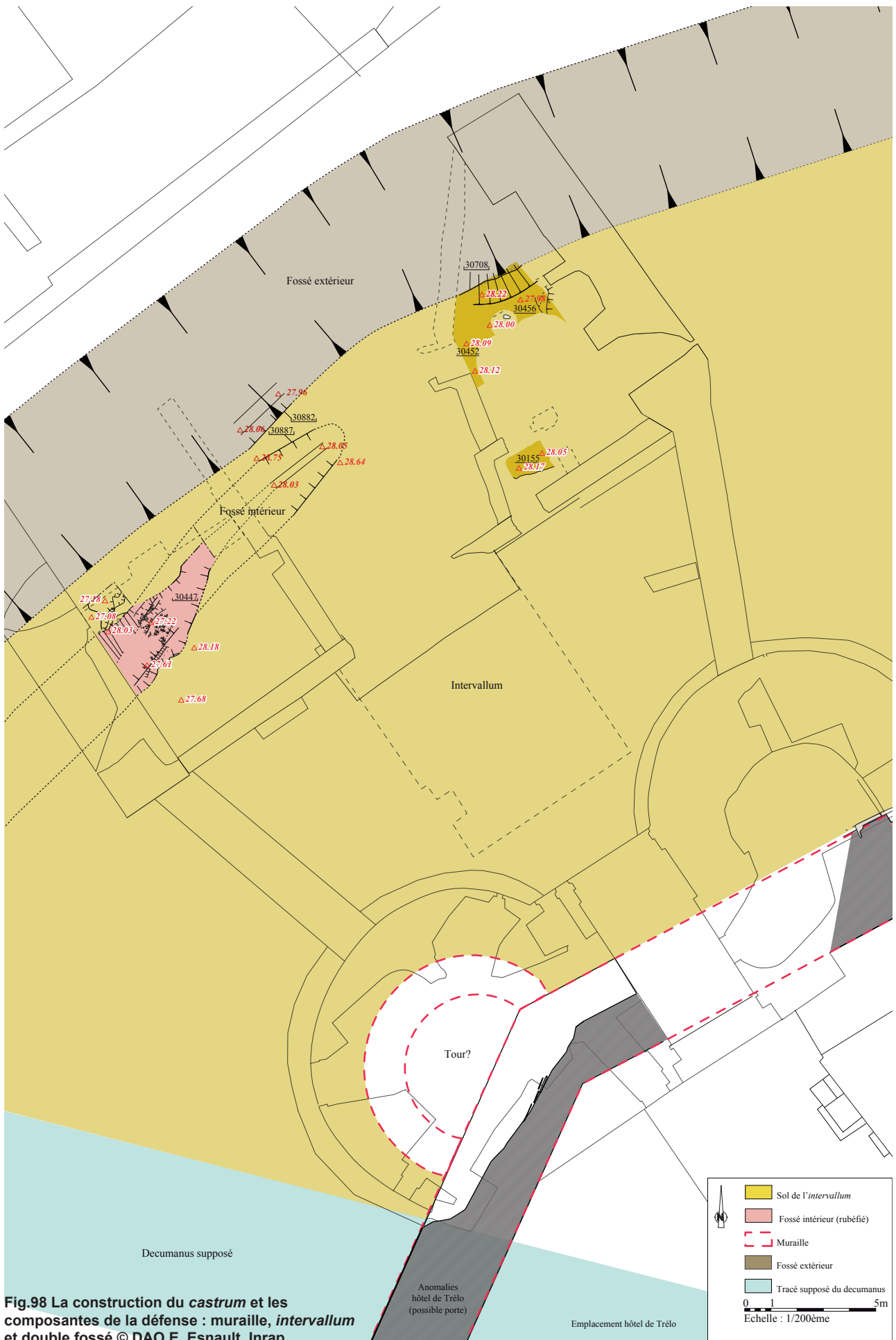


Fig.98 La construction du *castrum* et les composantes de la défense : muraille, *intervallum* et double fossé © DAO E. Esnault, Inrap

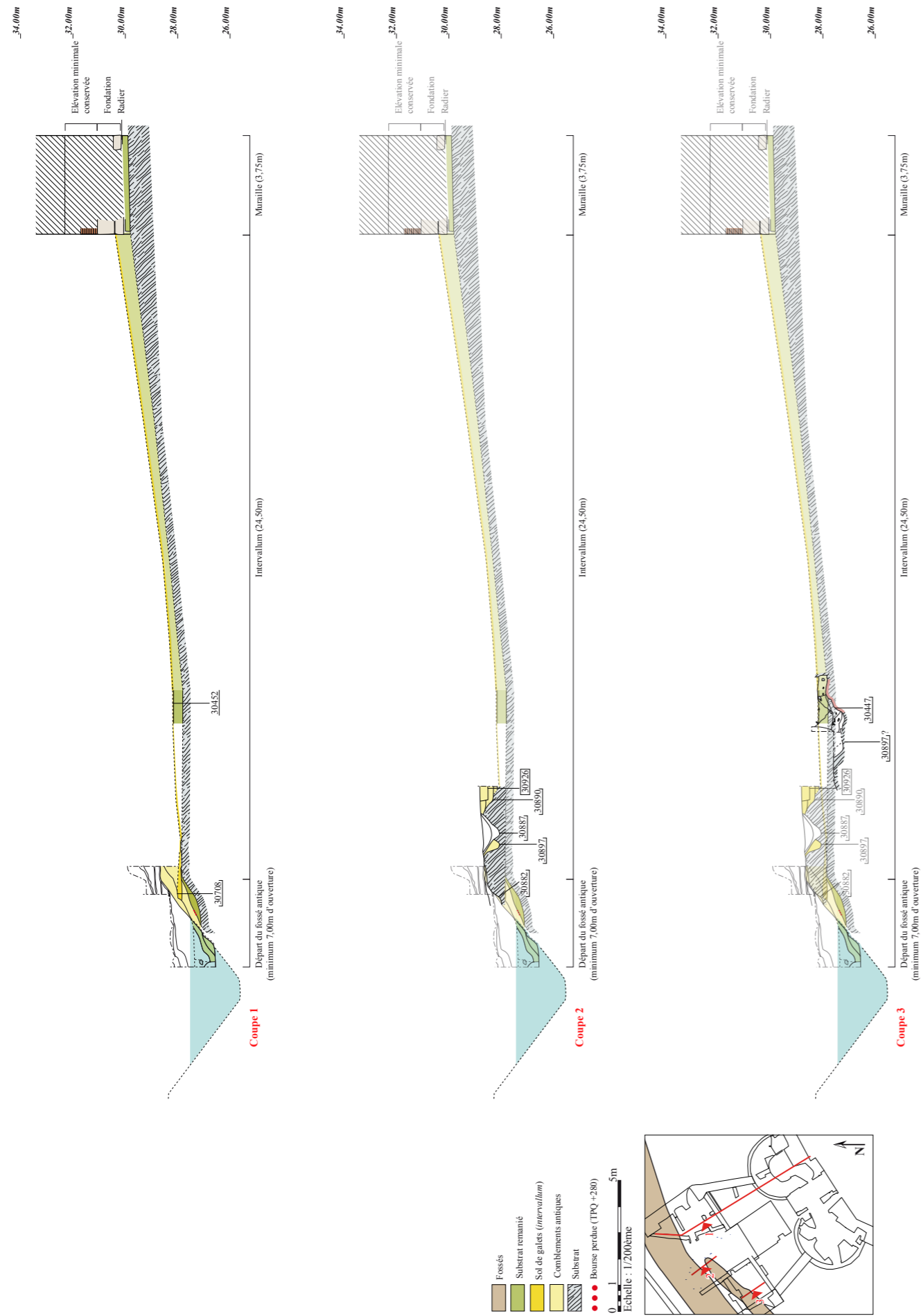
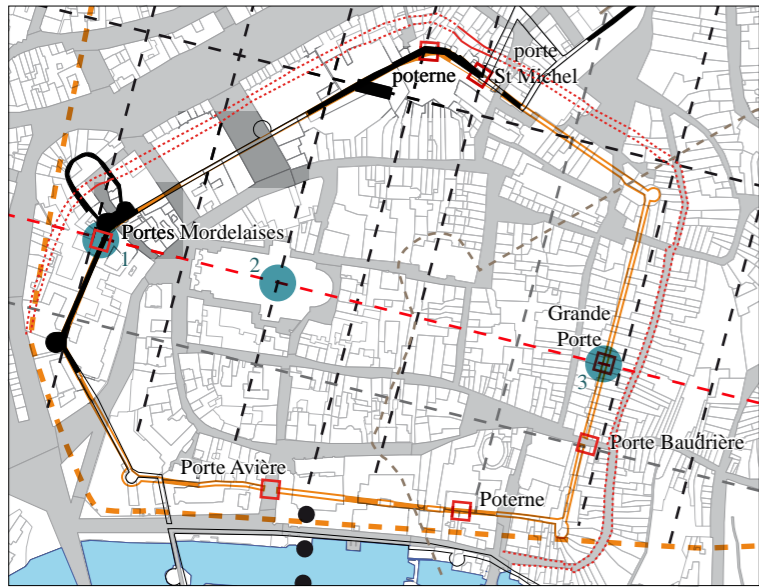
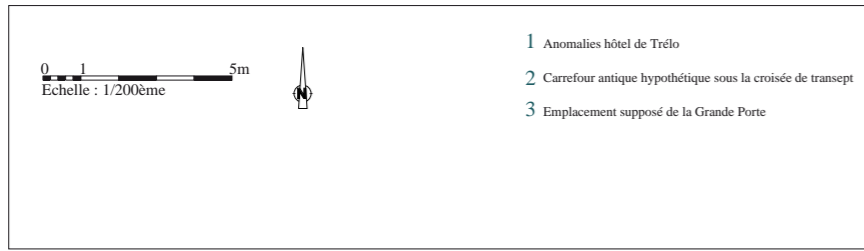


Fig.99 Les fossés devant la muraille © E. Esnault, Inrap



Hôtel de Trélo, plan du rez-de-chaussée (échelle approximative 1/400e), non redressé



Hôtel de Trélo, plan du 1er étage (échelle approximative 1/400e), non redressé

Fig.99 Le tracé supposé du decumanus © E. Esnault, Inrap

la porte médiévale nous porte à croire que l'entrée se trouvait plus vraisemblablement au sud de la tour ouest. D'ailleurs, la muraille est ici perpendiculaire au *decumanus* que l'on peut restituer, plus au sud également. Sa position par rapport à la cathédrale nous semble également être un indicateur : il ne se situerait pas au nord de cette dernière mais la traverserait ou pour être plus exact, la cathédrale serait implantée exactement sur le *decumanus*. En prolongeant le *cardo*, dont des bribes sont connues plus au nord, ce dernier croise alors le *decumanus* exactement à la croisée de transept. Il se pourrait que l'édifice primitif se soit implanté sur le carrefour antique, déclassant ainsi ces deux rues, du moins en partie. Pour J.-P. Leguay, « *la cathédrale Saint-Pierre, commencée au XII^e siècle sur l'emplacement d'un vieil édifice, n'est achevée et dédiée qu'en 1359 par l'évêque Pierre de Guéméné*¹⁷ ». Ce vieil édifice pourrait être le premier bâtiment implanté sur le carrefour, à l'instar de ce qui a été mis au jour lors de la fouille du Couvent des Jacobins¹⁸.

Un dernier argument nous semble également surprenant et pourrait plaider en faveur de cette implantation : les plans de l'hôtel de Trélo révèlent qu'il existe au sous-sol, au rez-de-chaussée et au niveau de l'entresol, une petite pièce aménagée dans l'épaisseur du rempart. Il nous semble étonnant qu'à une certaine époque, on ait cherché à démaçonner le rempart pour y créer ces petites alcôves. Nous pensons au contraire qu'elles aient pu être installées dans un espace vide dès l'origine et pourquoi pas dans la porte antique. Il pourrait donc être intéressant d'examiner les caves de l'hôtel de Trélo à la recherche d'indices d'entrée (**fig.100**).

Les pièges positionnés sur le bord du fossé 30447 pourraient accueillir des *cippi*.

L'aménagement au-devant de la muraille se rapproche fortement des constructions que l'on trouve à Alésia avec la succession de l'extérieur vers l'intérieur, d'un large et profond fossé certainement en eau, d'un second fossé plus petit et défendu par des *cippi*, éventuellement d'un troisième si l'on inclue le creusement 30284 dont on ne connaît, pour le moment, la date d'édification (**fig.101**). Se pose alors la question de savoir si ces ouvrages sont strictement contemporains de la muraille ou correspondent à un état de siège. Précisons toutefois que le fossé intérieur ne semble pas ceinturer la muraille mais plutôt se circonscrire à l'entrée de ville supposée marquée par la présence du *decumanus*.

¹⁷ Leguay 1969, *Op. Cit.*, p. 16.

¹⁸ Le Cloirec (G). *Du quartier antique à l'établissement dominicain, couvent des Jacobins, Rennes, (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2016.

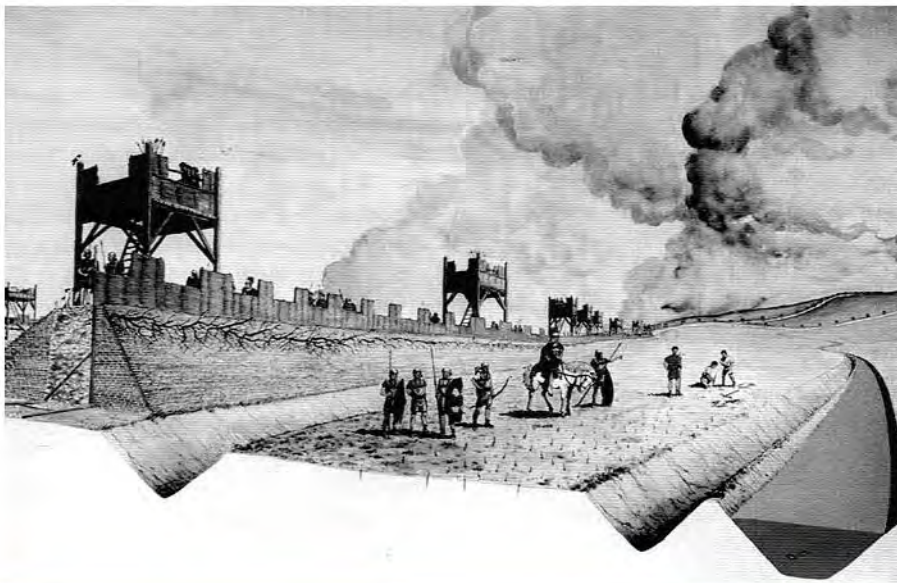
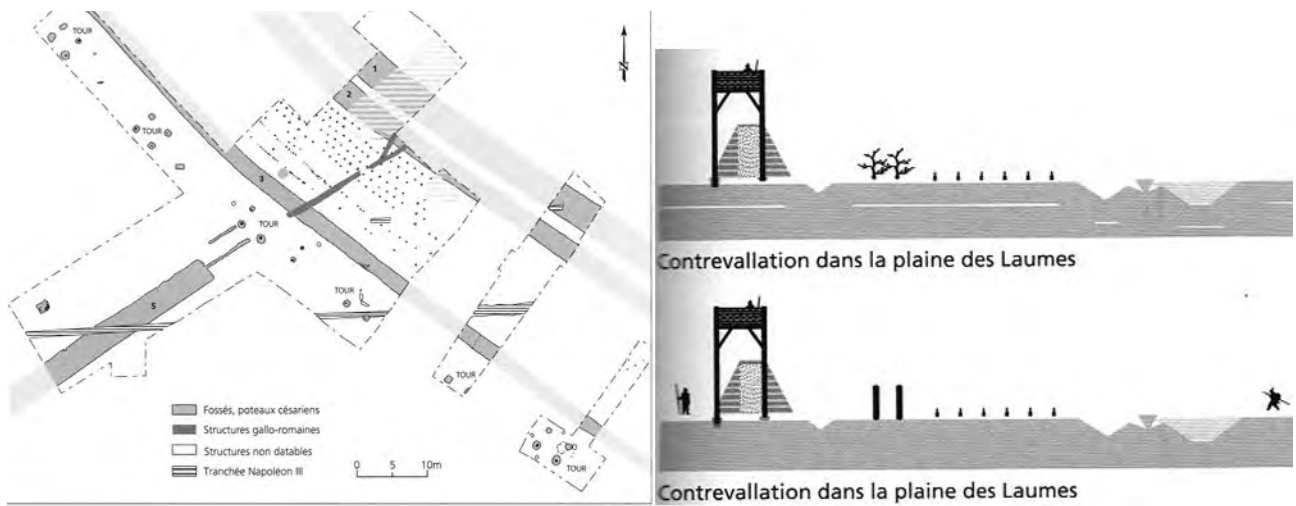


Fig.101 Exemples de lignes de défenses antiques : le système de contrevallation dans la plaine des Laumes à Alise-Sainte-Rennes, Mont Auxois © Reddé & Schnurbein 2001, pl. h. t. 11, fig. 296-297 ; reconstitution de la contrevallation des Laumes © C. et J.-P. Adam, dans Reddé (M.) et alii. (dir.). L'architecture de la Gaule romaine, les fortifications militaires, DAF 100. Bordeaux : Ausonius éditions, 2006, p. 185 et 187 ; vue de la fortification et de la ligne de défense © Prosopée, Muséoparc d'Alésia, 2001

3.3 Mise en place d'un premier ouvrage avancé autour du XII^e siècle

Les deux fossés sont comblés progressivement à partir de l'Antiquité tardive (3 tessons) et durant l'époque mérovingienne (2 tessons). Durant cette période qui marque un lent abandon, il est difficile de savoir comment évolue la ville aux abords de la Cité (**fig.102**).

Le retour de l'activité anthropique est marqué par l'installation d'une voirie circonscrite au centre de l'actuel boulevard. Cette rue, qui ne reprend pas le tracé du *decumanus*, témoigne d'un changement d'axe depuis l'Antiquité. Constituée d'un radier supportant un cailloutis, la largeur de la rue n'a pas pu être observée. Elle mesure au moins 2,15m, largeur que l'on peut porter à 3,70m en reprenant les résultats de la fouille de 2015 (sondage 7). La limite ouest se situe dans la marge des 1,15m non fouillés en raison des bermes de sécurité. En effet, au-delà de cette limite, les niveaux ne se composent plus que de remblais épais sans aucun aménagement de sol. On peut donc à 1m près, restituer la limite occidentale, cependant, nous n'en connaissons pas la nature : fossé bordier ? Muret ? La frange orientale est encore moins connue. La zone non fouillée est large d'un peu plus de 4,00m (passage de l'égout) et ne permet pas de circonscrire plus précisément la rue.

Quoiqu'il en soit, ce premier état est attribué au plus tôt aux XII^e-XIII^e siècles (1 tesson dans le niveau 30879). Nous l'associons aux poteaux découverts de 2015 à 2016 formant un premier ouvrage avancé, que nous interprétons jusqu'ici comme une palissade (**fig. 103**). En effet, les douze poteaux¹⁹ ont été découverts de part et d'autre de la rue mais aucun dans le sondage profond dès lors que des niveaux de circulation ont été mis au jour. De la même façon, aucun niveau de rue n'a été observé là où des poteaux sont apparus (**fig.104**). Cet aménagement avancé est possiblement en lien avec le fossé qui ceinture la fortification et qui est comblé au XIII^e siècle (US 30284). Si la synchronie de ces structures est aujourd'hui confortée, nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une palissade. Nous y reviendrons plus loin.

¹⁹ Aux douze poteaux trouvés, on peut en ajouter 2 autres possibles dans la cave orientale.

D'après le mobilier, ces poteaux ne sont cependant tous strictement contemporains, nous l'évoquons en 2015 : « le comblement du premier poteau 30499 est attribué aux XII^e-XIII^e siècles (US 30500) alors que le fantôme du poteau lui-même est daté des X^e-XI^e siècles (US 30510), ce qui est confirmé par la datation C14 réalisée sur un charbon d'ajonc ou genêt : 985-1045. Le premier poteau se met donc en place à la charnière des X^e et XI^e siècles. Il est suivi par l'installation du poteau 30308 dont le comblement a livré du mobilier des X^e-XII^e siècles (US 30309), datation précisée du milieu du XII^e siècle par un C₁₄ réalisé sur un charbon de hêtre : 1115-1175²⁰ ». En 2015, un autre poteau avait été découvert (US 30352). Il contenait du mobilier des XIII^e-XIV^e siècles. Pour autant, nous l'associons alors à la structure plus ancienne qui pouvait avoir été réparée. Aujourd'hui, et suite aux découvertes de 2016 puis de 2019/2020, il nous semble plus cohérent de l'exclure. Ce poteau fait certainement partie d'un aménagement postérieur. En 2016, la découverte de sept poteaux supplémentaires avait complété les informations : « En confrontant les données relatives, les datations du mobilier et les analyses radiocarbone, les datations sont cohérentes. Elles donnent une fourchette comprise entre les X^e et XIII^e siècles. Il pourrait y avoir deux phases de constructions : la première située autour des X^e-XI^e siècles avec au moins les poteaux 30499, 30717 et 30351 et une seconde phase au cours du XII^e siècle avec les poteaux 30709, 30679, 30697 et 30663. Il reste cependant imprudent de trancher étant donné que le mobilier issu des comblements des poteaux résulte à la fois du mobilier abandonné à cette occasion et du mobilier immédiatement antérieur provenant des strates creusées pour l'édification des poteaux. L'étude documentaire s'avère à ce stade indispensable. La chronologie relative permet d'associer la nouvelle enceinte à d'autres structures observées en fouille [...] Des niveaux contemporains ont par ailleurs été fouillés à différents endroits notamment des niveaux de sols datés des X^e-XIII^e siècles dans le sondage 7 (US 30535 à 30574). L'installation de ces cailloutis (entre 29,20m et 29,50m NGF) peut être rapprochée du niveau 30676 qui constitue, semble-t-il un platelage bois. Préalablement à sa mise en place, les niveaux de comblements du fossé du Bas-Empire ont été écrêtés de manière à obtenir une surface plane. Cet aménagement est situé à l'altimétrie 28,60m NGF. Il est probable que les niveaux de cailloutis qui ont été rechargés à plusieurs reprises constituent un sol de circulation alors que le platelage bois peut représenter un sol intérieur. D'ailleurs, aucune extension de ces cailloutis n'a été observée de part et d'autre du passage central. Ils semblent donc être limités en surface²¹ ».

²⁰ ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2015*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, janvier 20016.

²¹ ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2016*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, mars 2017.

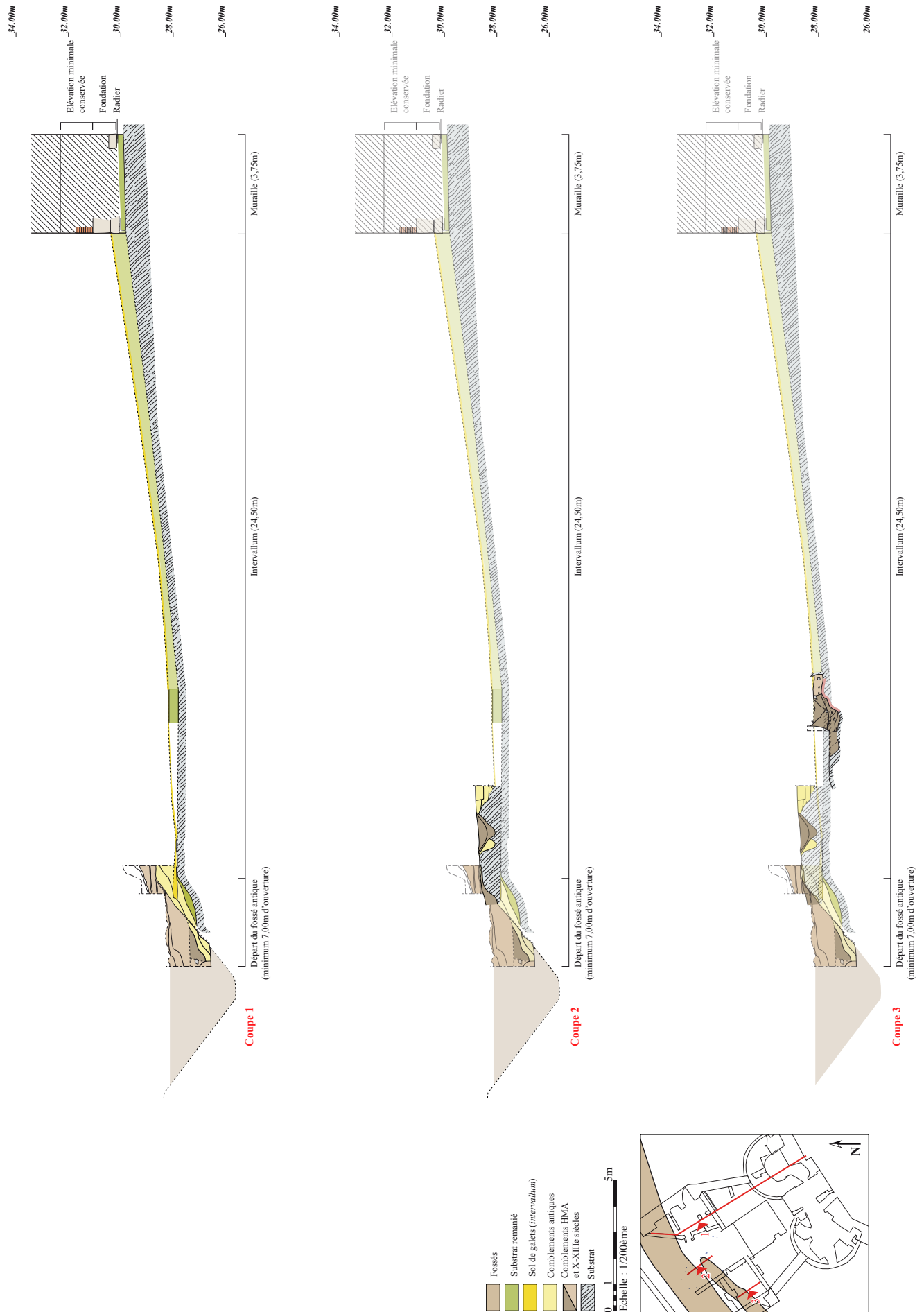


Fig.102 L'effacement des fossés antiques au cours du Haut-Moyen-âge © E. Esnault, Inrap

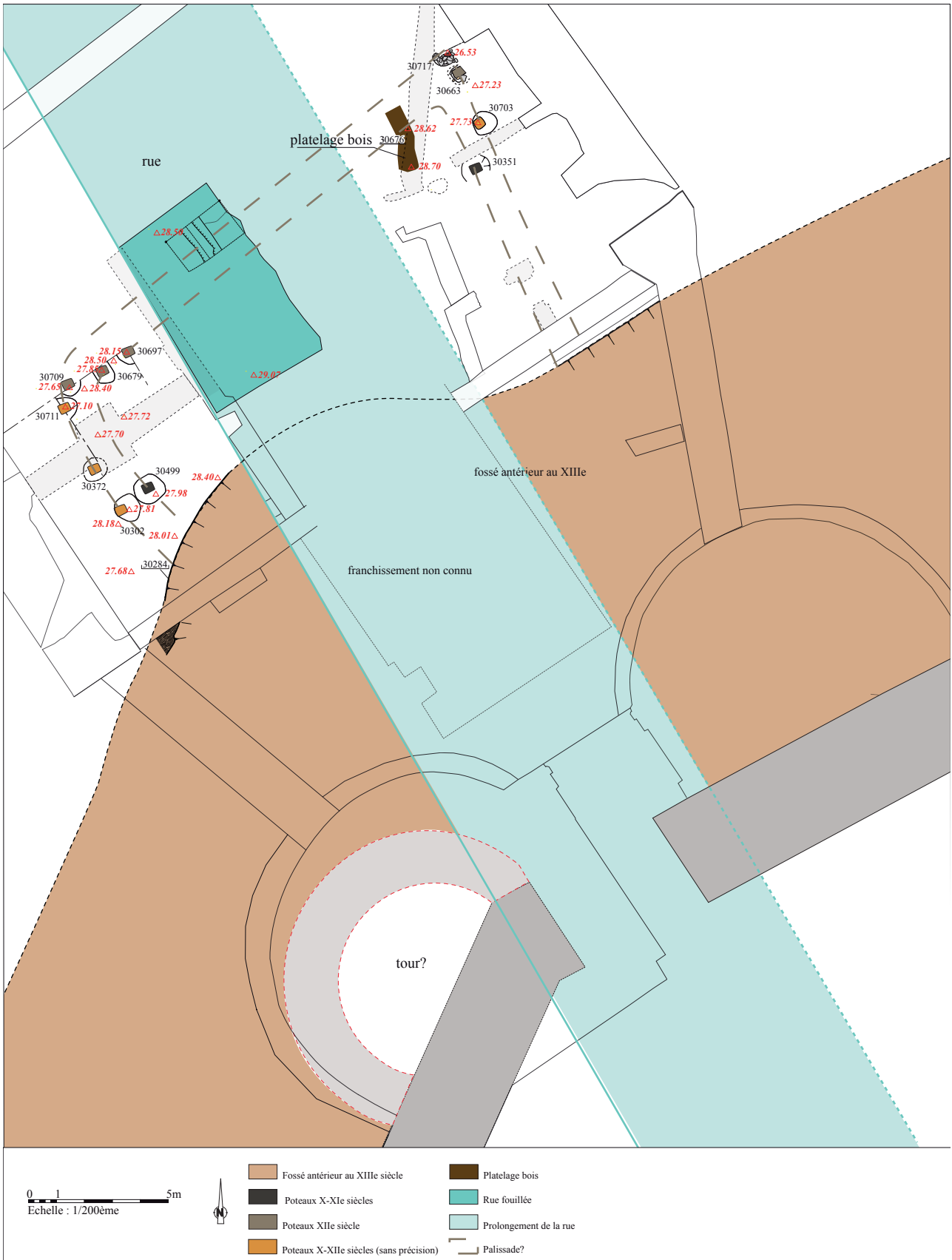
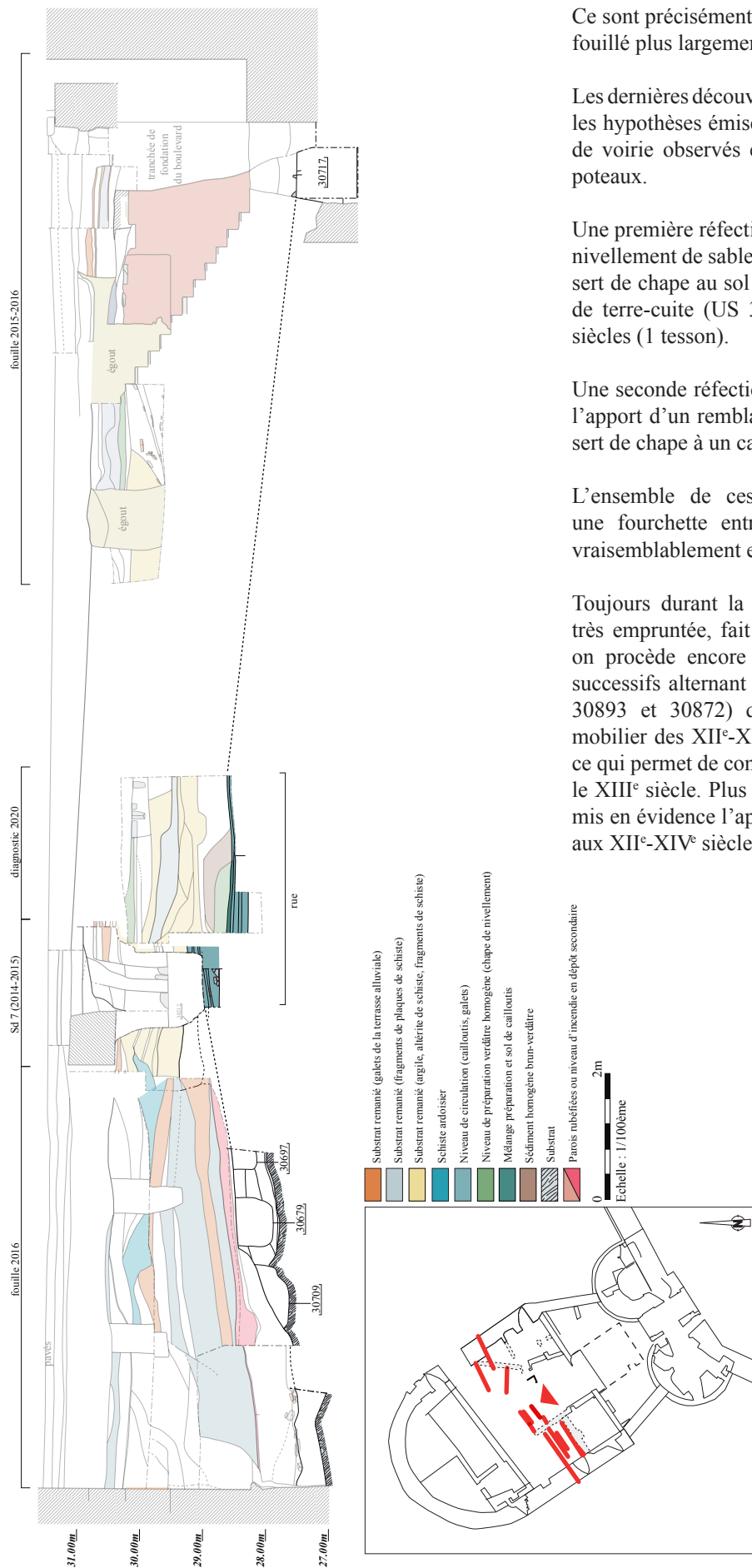


Fig.103 Le désaxement de l'entrée de ville accompagné d'un premier ouvrage avancé © E. Esnault, Inrap



Ce sont précisément ces sols de cailloutis qui ont pu être fouillé plus largement lors du diagnostic 2020.

Les dernières découvertes permettent de plus de confirmer les hypothèses émises, notamment celle que les niveaux de voirie observés en 2015 et 2016 est synchrones des poteaux.

Une première réfection de la circulation est faite avec un nivellement de sable fin verdâtre (US 30878) (fig.105). Il sert de chape au sol de dalles de schiste et de fragments de terre-cuite (US 30941/30877) attribué aux X^e-XIII^e siècles (1 tesson).

Une seconde réfection se met en place de nouveau avec l'apport d'un remblai, plus gravillonneux cette fois, qui sert de chape à un cailloutis de galets (US 30875).

L'ensemble de ces trois circulations est calé dans une fourchette entre le X^e et le XIII^e siècles, plus vraisemblablement entre le XII^e et le XIII^e siècles.

Toujours durant la même période, la rue, visiblement très empruntée, fait l'objet d'une quatrième réfection : on procède encore une fois par l'apport de remblais successifs alternant avec des sols de galets (US 30873, 30893 et 30872) qui ont livré un lot important de mobilier des XII^e-XIII^e siècles avec au total 95 tessons, ce qui permet de confirmer le *Terminus Ante Quem* avant le XIII^e siècle. Plus au sud, la fouille de la plateforme a mis en évidence l'apport d'importants remblais attribués aux XII^e-XIV^e siècles, sans plus de précision.

Fig.104 Coupe transversale montrant les poteaux et la rue © E. Esnault, Inrap

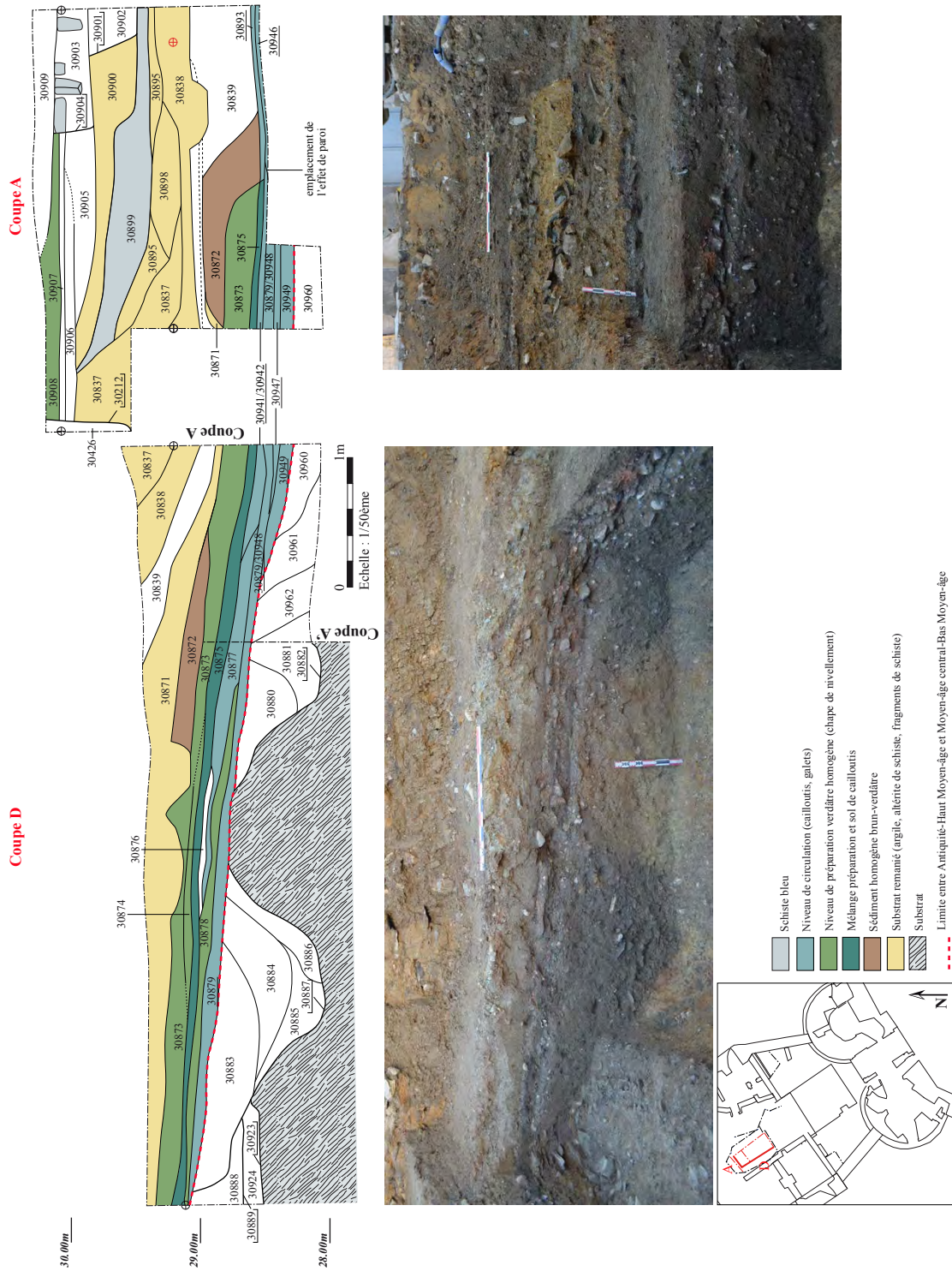


Fig.105 Les réflexions de rues © relevé A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap

L'aménagement au-devant de la fortification, et notamment la présence d'une rue, est à mettre en lien avec une entrée de ville, cette fois-ci attestée par les sources, connue sous le nom de *Mauricellinam Portam* en 1035²².

Comme nous le précisons en 2016, « *la construction d'un ouvrage avancé au cours des X^e-XII^e siècles s'avère indispensable dans le contexte conflictuel que connaît le duché avec les incursions normandes*²³. *La frontière Rennes-Avranches est particulièrement sensible sous Rollon (911-923) et même s'il profite d'une accalmie à partir de 923-924, le duché fait néanmoins l'objet d'une nouvelle conquête de Guillaume Longue Epée (932-942) en 931-939. L'épisode qui a marqué l'histoire reste sans nul doute celui de Guillaume le Conquérant en 1064, immortalisé par la Tapisserie de Bayeux où sont représentées les villes de Rennes, de Dinan ou encore de Dol témoignant ainsi des conflits qui ont dû s'y dérouler. C'est certainement durant cette période que la physionomie de Rennes a commencé à changer. J. Martineau*²⁴ *évoque une restructuration du réseau défensif notamment par la mise en place de 5 mottes [dont le château comtal] mentionné sur le plan Hévin (1685) : « lieu où était l'ancienne motte et château, entre la porte Saint-Michel et la tour Moran*²⁵ ». On sait également que le comte de Rennes, Geoffroy Grenonat, entreprend des fortifications au cours de la deuxième moitié du XI^e siècle, notamment sur les terres relevant de l'abbaye Saint-Georges. « *Ce texte, daté de 1077 se réfère à un échange antérieur, mais que l'on peut raisonnablement penser postérieur à la date d'accession de Geoffroy à la tête du comté de Rennes en 1066. Cette fortification, non localisée précisément, peut être située sur les terrains qui relèvent encore en 1455 du duc de Bretagne, lointain héritier des comtes de Rennes, situés immédiatement à l'ouest du pont (voir étude documentaire, V.2, Fig. 46)*²⁶ ».

Le fait de ne pas avoir trouvé de nouveaux poteaux, lors du diagnostic 2020, confirme d'une part la synchronie des poteaux et de la rue centrale mais en revanche, ne permet pas d'avoir plus d'éléments indiquant l'organisation architecturale de l'ouvrage avancé. Nous optons jusque-là pour une palissade. Or, suffisamment de vestiges permettent de revoir l'interprétation. L'exclusion du poteau 30352 daté des XIII^e-XIV^e siècles, a permis de

revoir le plan d'ensemble. De même, l'absence totale de poteaux au centre de la plateforme, là où précisément se situe la rue, ne plaident pas en faveur d'une palissade qui aurait alors été percée d'une porte et probablement avec un accès dévié et non dans l'axe de l'entrée de ville. Au contraire, les poteaux semblent dessiner deux constructions carrées de 4,50m de côté. Celle à l'est fonctionne certainement avec le platelage bois visible en coupe et situé à l'altimétrie 28,62m NGF (US 30676). L'ensemble est construit à l'altimétrie moyenne de 28,50m NGF avec des trous de poteaux atteignant des profondeurs variables entre 26,53m NGF et 28,15m NGF pour le moins profond. La section des poteaux et leur entraxe limité (0,80 à 1,20m) laisse penser à des tours. On observe en outre sur le côté extérieur de chacune des deux constructions un entraxe plus important, de l'ordre de 2m à 2,40m. Deux tours carrées encadreraient alors la rue (**fig.106**). A ce stade, et en l'absence de comparaison possible, il est difficile de pousser plus loin l'hypothèse de restitution.

Précisons que le fossé 30284 peut être lié à cette phase. Il est achevé d'être comblé au XIII^e siècle et est donc aménagé avant, possiblement antique. La seconde partie du diagnostic portera sur sa fouille pour observer entre autres les premiers niveaux de comblements et compléter la datation.

²² Henry (C.)_ *Cujus diocesis, ejus diplomata ? Pouvoirs diocésains et diversité des pratiques d'écrit diplomatique en Bretagne (990-1215)*, thèse sous la direction de Laurent Morelle, EPHE, Paris, 2018.

²³ 913 marque le sac de l'abbaye de Landévennec.

²⁴ MARTINEAU (J.), SCHMITT (L.)_ *Les fortifications médiévales de Rennes : état général de la question et nouvelles données archéologiques place Saint-Germain* dans *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, PCR (sous la dir. De J. Martineau), rapport 2010, p.158.

²⁵ ESNAULT (E.)_ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2016*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, mars 2017.

²⁶ BEUCHET (L.)_ *Naissance et évolution d'un quartier de Rennes, de l'Antiquité tardive à 1944, Place Saint-Germain, Rennes, (Ille-et-Vilaine)* : rapport de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2017, p.111.

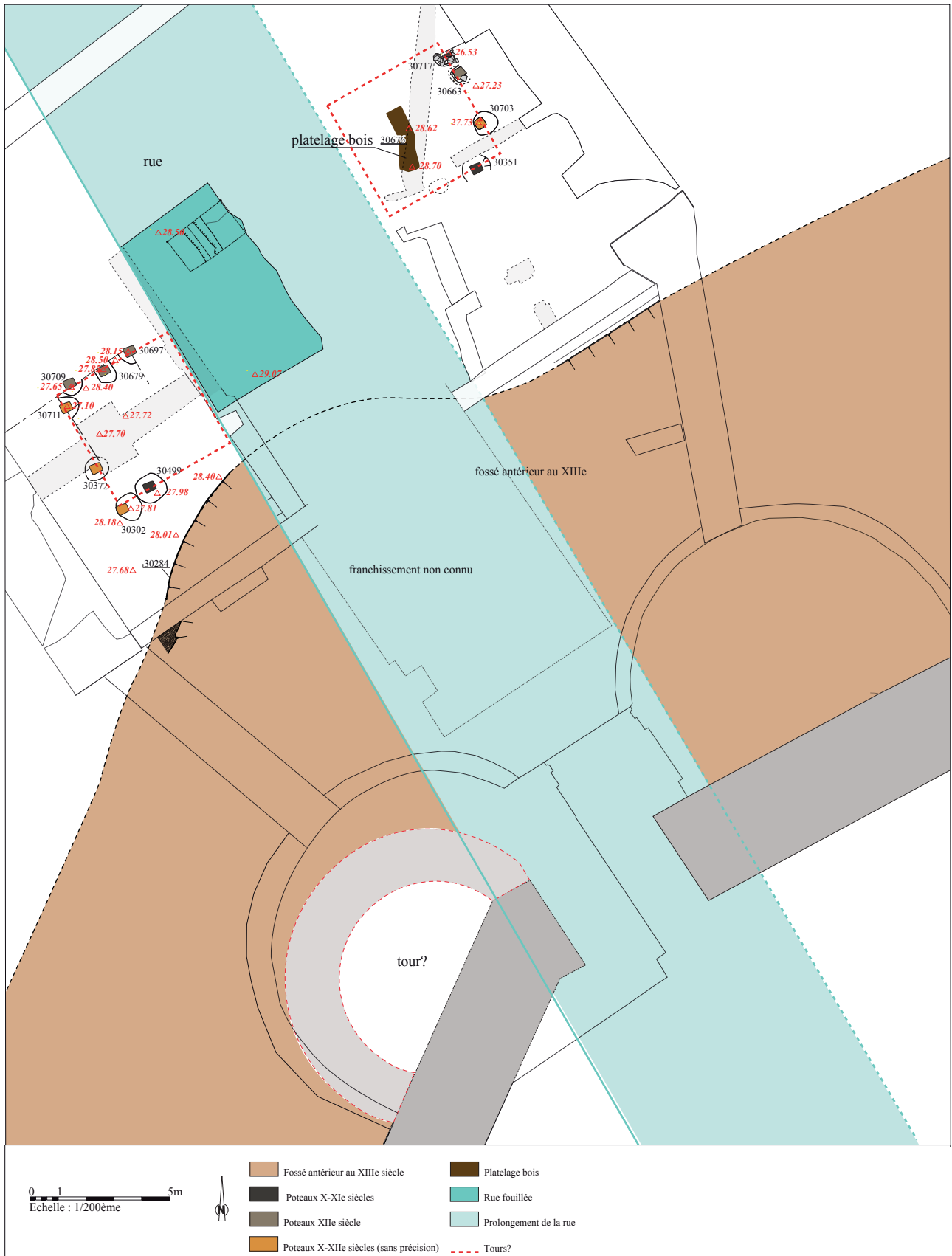


Fig.106 Hypothèse de restitution de l'entrée autour du XII^e siècle © E. Esnault Inrap

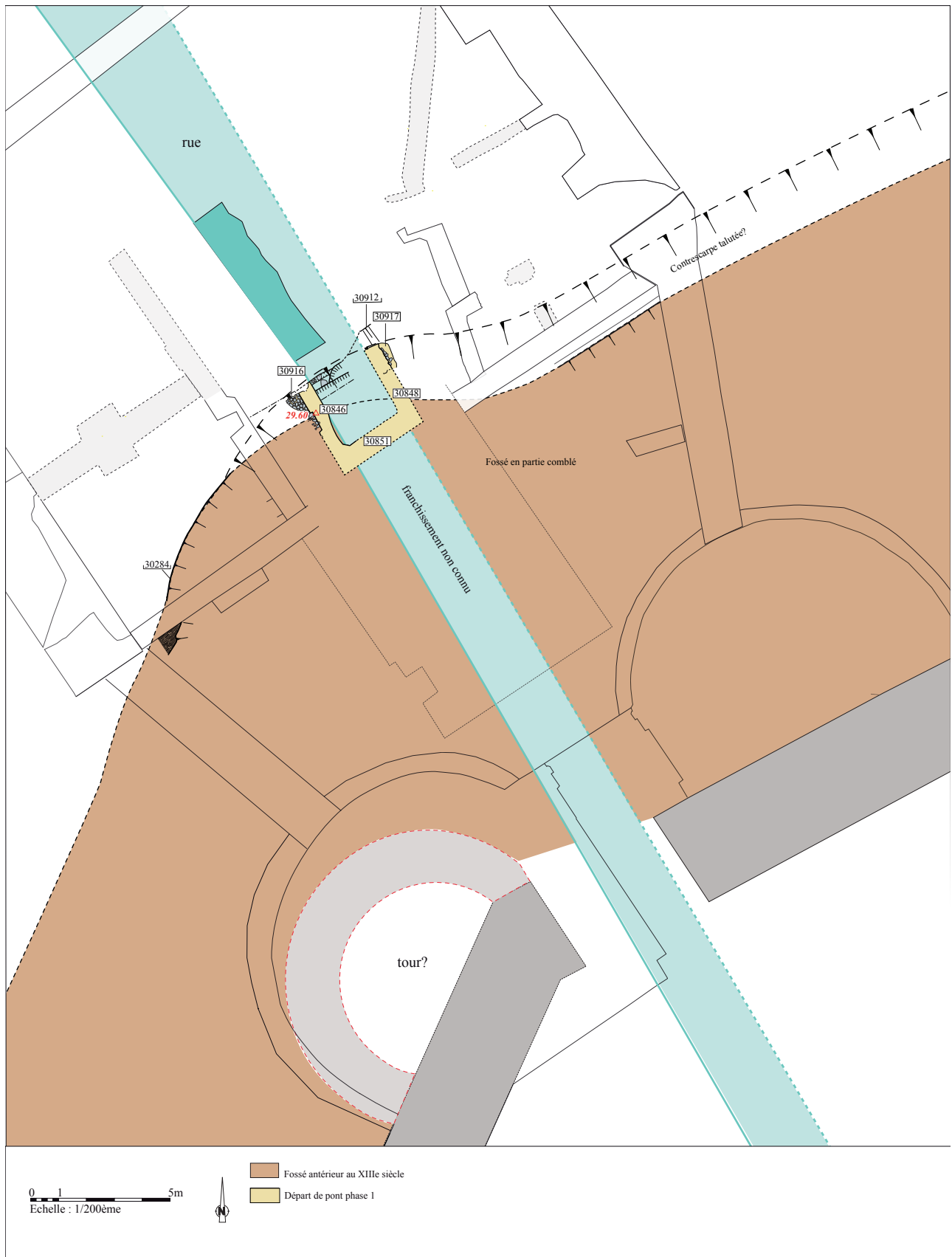


Fig.107 Hypothèse de restitution du premier départ de pile en plan © E. Esnault Inrap

3.4 Un premier départ de pont lié à la bastille des XIII^e-XIV^e siècles ?

Le dernier sol 30893 semble encore fonctionner malgré le fait qu'il soit en partie recouvert par le remblai 30872. Ce remblai délimite un axe nord-ouest/sud-est qui semble définir la circulation : la rue est rétrécie ou bien est déplacée plus à l'est. Au sud, ces remblais servent d'appui à un premier départ de pont sous la forme d'une avancée de maçonnerie (US 30846, 30848 et 30851) qui est renforcée dans un second temps par l'ajout de contreforts (US 30916 et 30917) (**fig.107 et 108**). Le passage, encadré par des murs latéraux, est assez étroit, de l'ordre de 2,25m. L'édification de ce premier départ de pont est attribuée aux XIII^e-XIV^e siècles (27 tessons). Aucun niveau de sol ne peut être attribué à cette phase. La rue a probablement été décaissée plus tard lors notamment des importants apports de remblais de substrat remaniés observés au nord.

Durant cette période, et dans le contexte des guerres de Succession ou plus généralement de la guerre de Cent Ans, les restructurations du passage s'enchaînent : on rapporte des remblais de part et d'autre du départ de pont et on installe un sol dallé (US 30854 et 30922). Ces remblais ont sans doute pour but de contreforter le passage mais également d'agrandir la plateforme précédant le pont (**fig.109**).

C'est de nouveau le cas avec la construction du massif 30807/30811 dont le glacis très prononcé laisse penser qu'il était nécessaire de contrebuter les poussées de terres de la plateforme et ce, sur la largeur du passage, fortement emprunté, voire plus. La maçonnerie mesure en effet 7,50m de large. On remarque en outre que la pente du glacis est parallèle à celle du fossé précédent dont elle doit en partie chemiser la contrescarpe. Ces travaux sont également datés des XIII^e-XIV^e siècles (**fig.110 et 111**).

Le glacis du mur de gorge 30054 s'appuie sur ce départ de pont. L'ensemble peut cependant être synchrone. Le mur de gorge sert également d'appui à l'aile orientale de la bastille 30048 (**fig.112**). De l'autre côté du passage, l'aile ouest 30019 s'installe quant à elle dans les comblements du fossé 30284 dont le creusement n'est pas daté²⁷. Ces comblements, de nature hydromorphe, sont attribués au XIII^e siècle (14 tessons)²⁸. Ils sont à rapprocher des niveaux de vase mis au jour au pied du dernier état de départ de pont (US 30773) qui sont quant à eux attribués aux XII^e-XIV^e siècles (6 tessons).

²⁷ La fouille du fossé fera l'objet de la seconde partie du diagnostic à l'automne 2020.

²⁸ 2 tessons du XV^e siècle et 2 en usage à partir du XVII^e siècle ont été trouvés dans les derniers comblements. Ils peuvent cependant être intrusifs en raison des travaux postérieurs qui affectent ces niveaux : construction du mur de gorge au XV^e siècle et aménagement d'une fondation de cheminée au début du XVIII^e siècle.

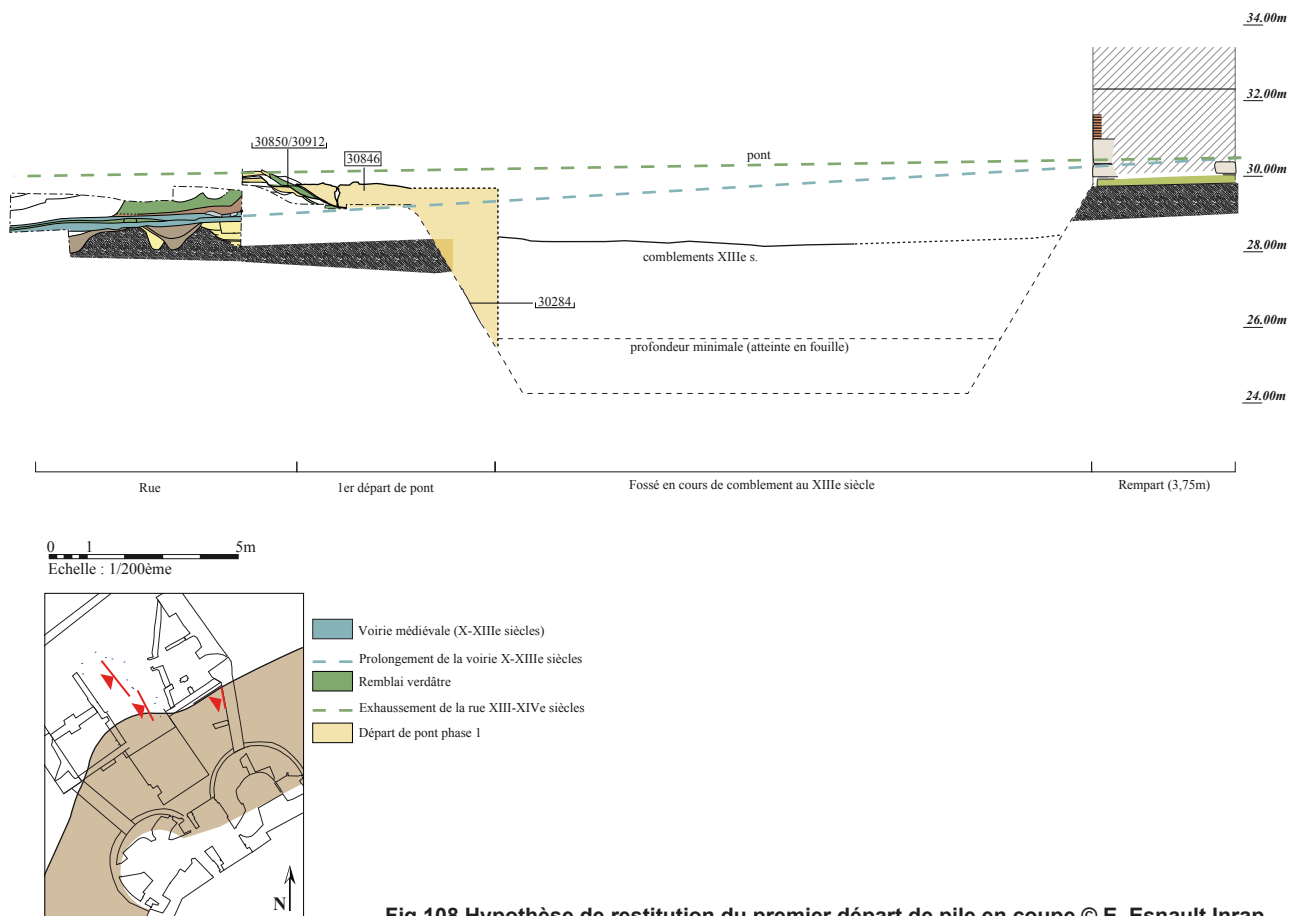


Fig.108 Hypothèse de restitution du premier départ de pile en coupe © E. Esnault Inrap

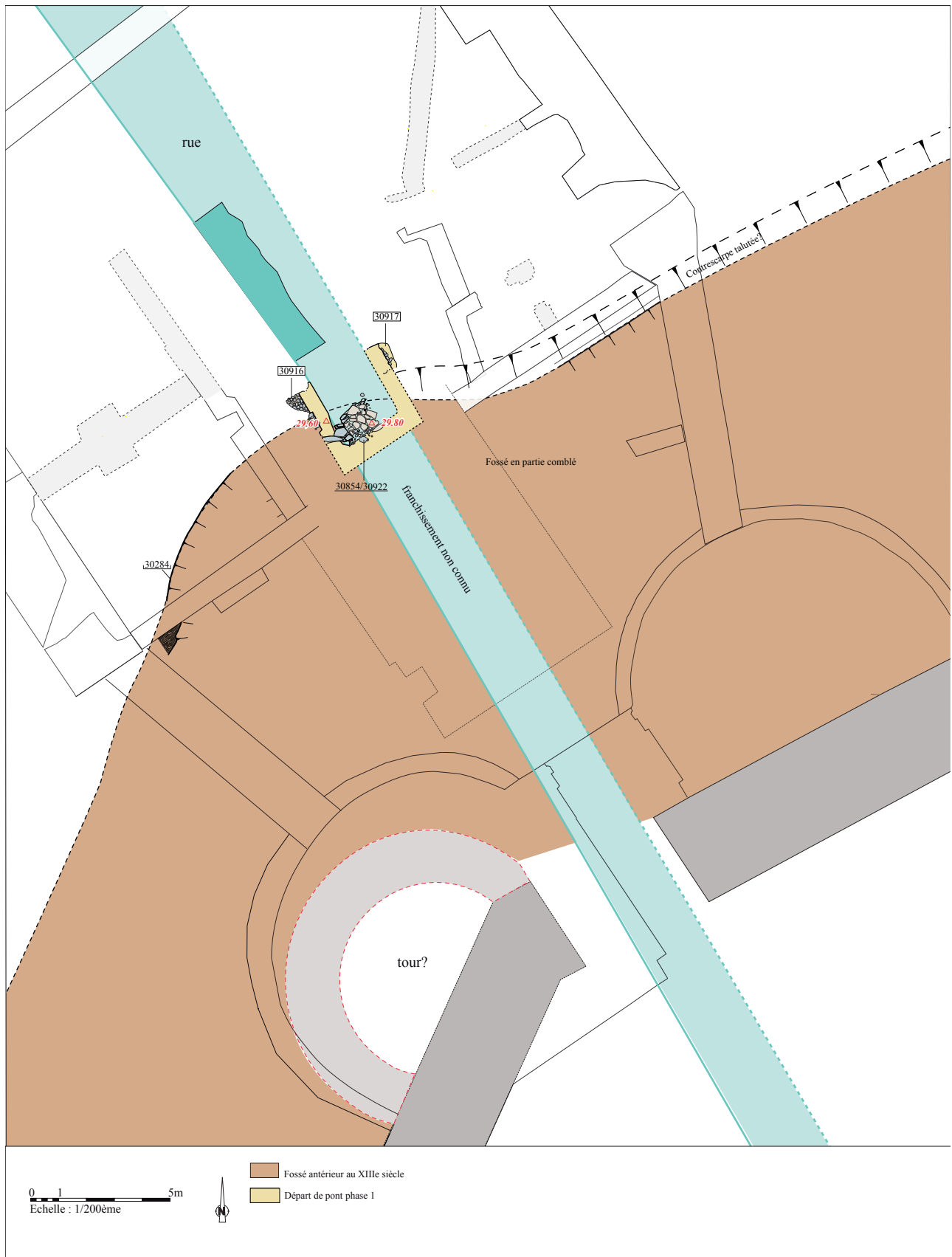


Fig.109 L'aménagement du sol 30854/30922 © E. Esnault Inrap

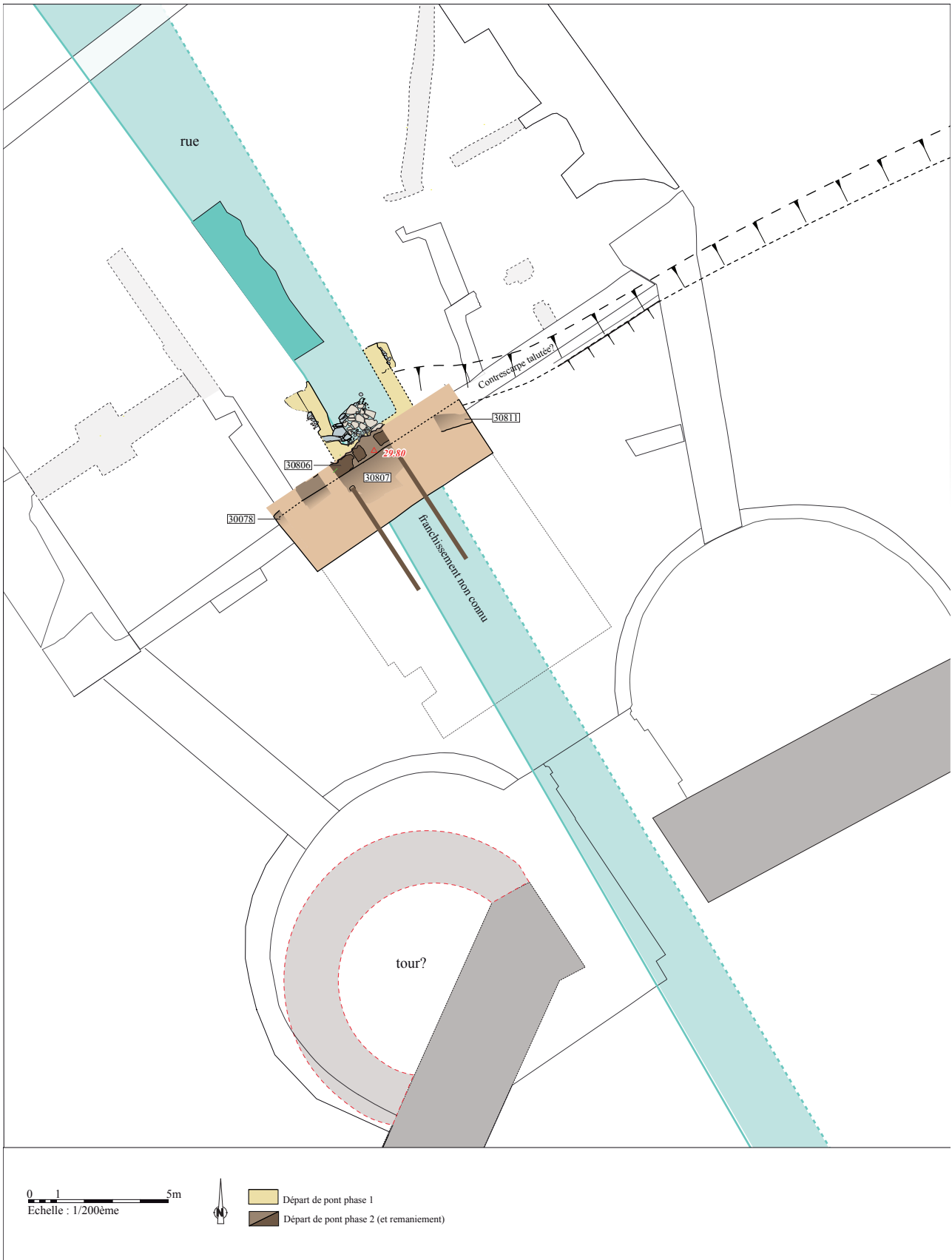


Fig.110 La construction du départ de pont en glacis (US 30807) © E. Esnault Inrap

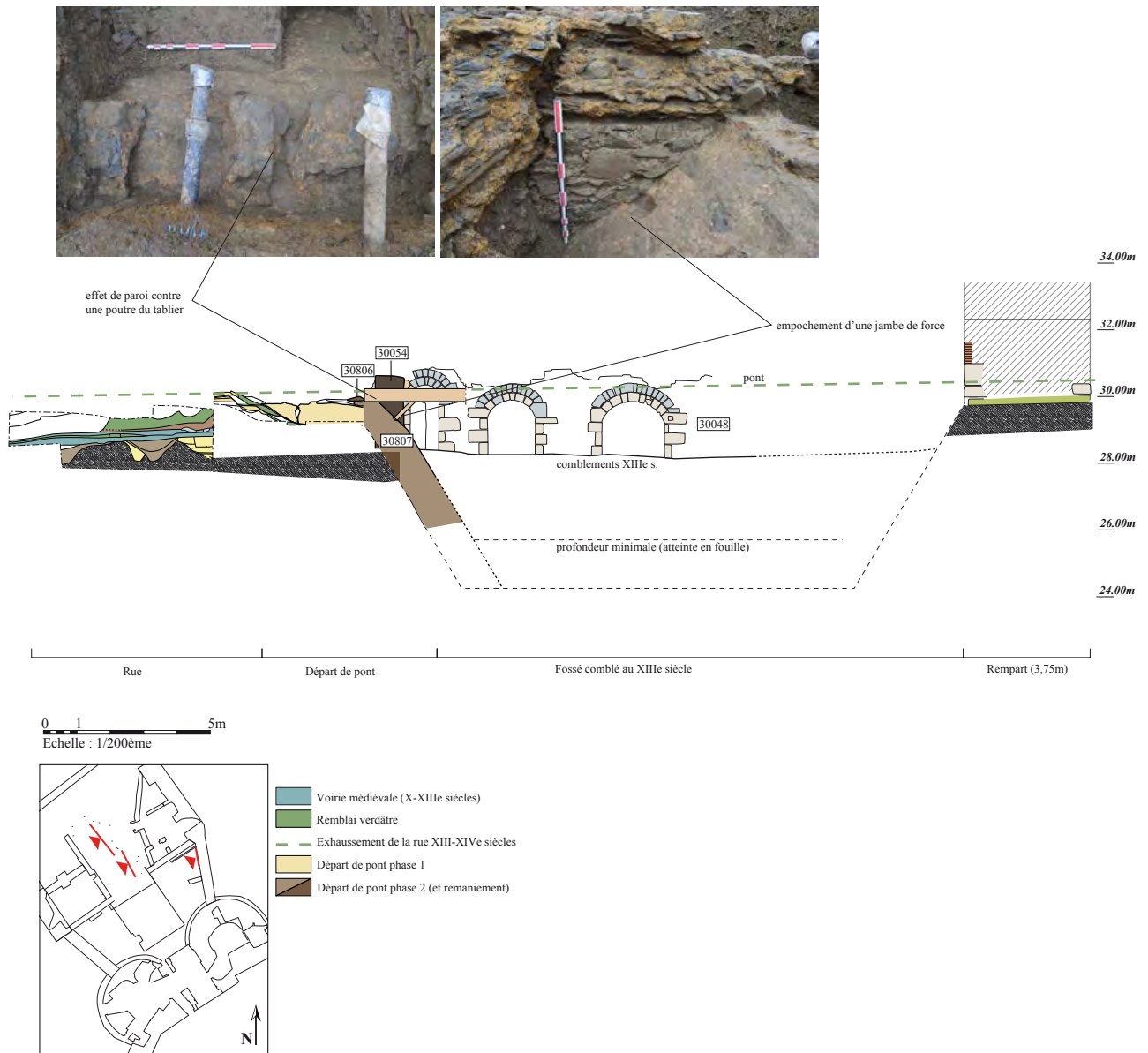


Fig.111 Hypothèse d'aménagement du glacis 30807 © E. Esnault Inrap

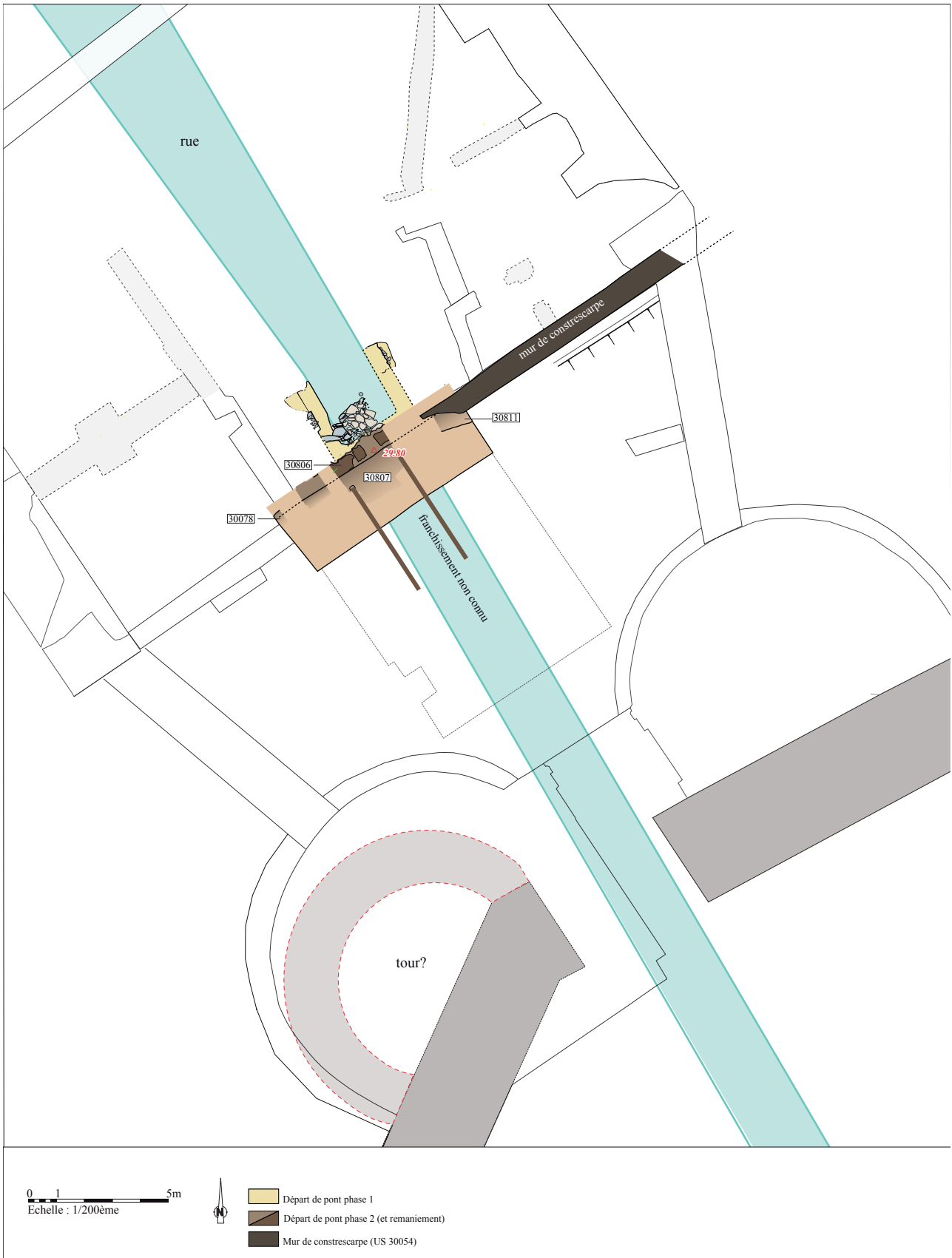


Fig.112 Construction d'un mur de contrescarpe (US 30054) © E. Esnault Inrap

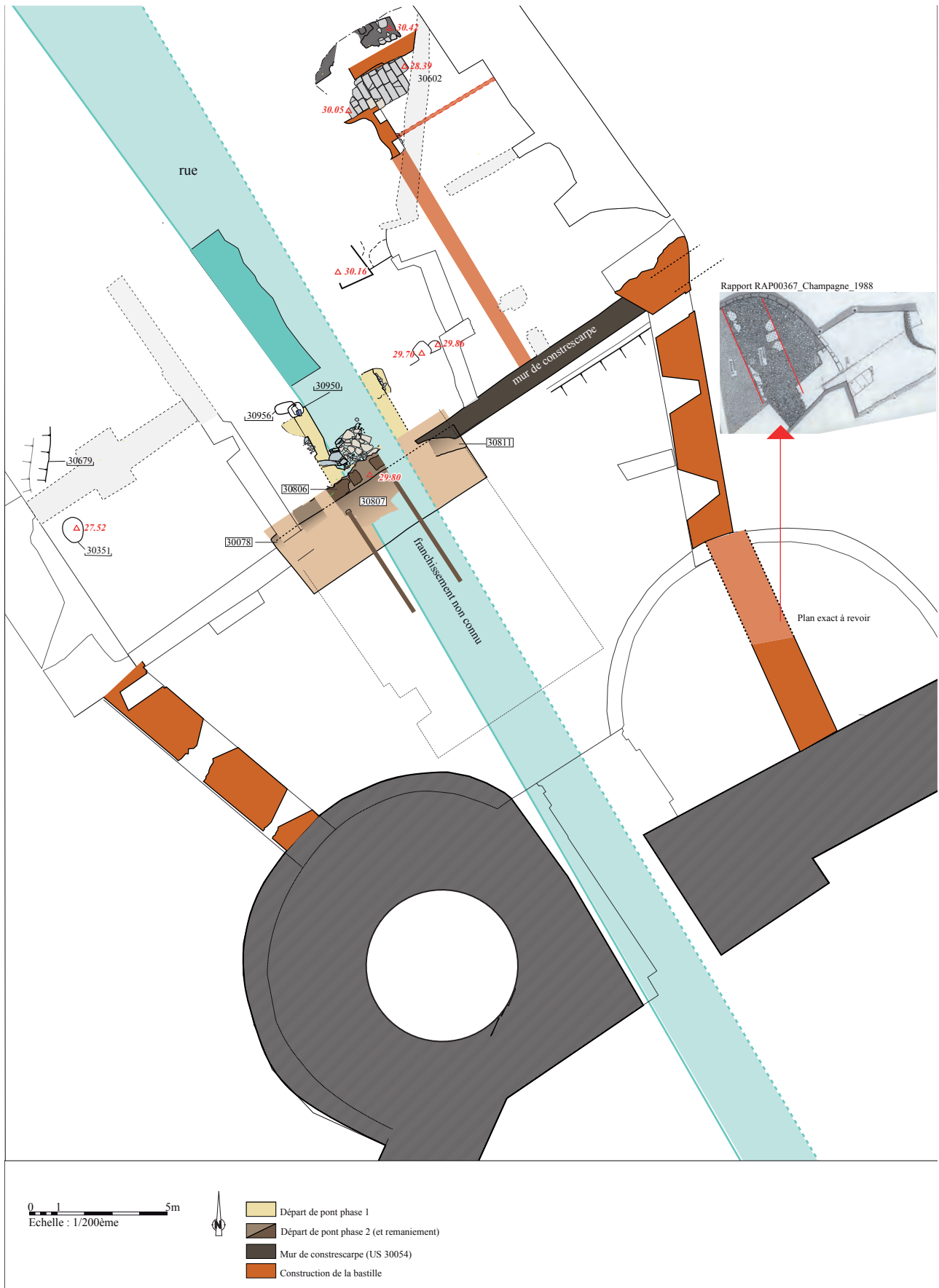


Fig.113 Le plan général de la bastille © E. Esnault Inrap

S'il est difficile de savoir si le premier départ de pont (US 30846/30848/30851) fonctionne déjà avec un ouvrage avancé, il semble en revanche que le second pont (US 30807/30811) soit bien intégré à l'ensemble plus complexe de la bastille auquel appartient également l'escalier dégagé en 2015. Si c'est bien le cas, la chronologie de la bastille, jusqu'ici attribuée aux XIII^e-XIV^e siècle, pourrait être précisée plutôt au XIV^e siècle. Dans tous les cas, la fourchette plus large des XIII^e-XIV^e siècle est bien confirmée (**fig.113**). Signalons également que lors de la fouille de 1988 dans la tour est du châtelet une maçonnerie orientée nord-ouest/sud-est avait été mise au jour sous des remblais datant du XVIII^e siècle. Plusieurs indices nous portent à croire qu'elle constitue le prolongement de l'aile orientale de la bastille : largeur identique, antérieure au XVIII^e siècle mais très certainement à la construction du châtelet dans lequel sa présence n'a pas de sens. Le relevé fait en 1988, manuellement, n'est pas tout-à-fait juste dans ses dimensions et orientations. Nous représentons donc cette maçonnerie à titre indicatif mais il pourrait être judicieux de profiter d'une restauration du châtelet pour la dégager et la relever. L'antériorité de l'aile est de la bastille par rapport au châtelet a d'ailleurs pu être documentée lors de la programmée 2019. Lors de la reprise de glacis de la tour est, l'entreprise de maçonnerie a déposé des blocs qui ont permis de voir que le glacis ne se prolonge pas et ne sert donc pas d'appui à l'aile orientale : seuls quelques pierres de parement sont insérées plus ou moins profondément. Si la chronologie avait été inversée, l'aile est se serait appuyée sur le glacis antérieur (**fig.114**).

Quoi qu'il en soit, la volonté d'allonger la plateforme précédent le pont se fait de nouveau sentir: on construit ainsi une nouvelle avancée (US 30809 et 30813) qui s'appuie sur le glacis et forme un passage de 3,15m

environ caractérisé par un cailloutis (US 30812) (**fig.115 et 116**).

En parallèle, l'espace devant l'entrée de ville fait l'objet de terrassements, de mouvements de terre, d'apports importants de remblais. Les premiers sont plutôt hétérogènes (US 30892, 30891, 30871 et 30839²⁹), tandis que la seconde phase de remblaiement est très caractéristique d'un apport massif soudain qui se caractérise par le fait d'être issus du substrat remanié, soit sous forme d'altérite de schiste, de plaques de schiste ou encore de terrasse alluviale (US 30838, 30837, 30898, 30895, 30899 et US 30900) (**fig.117**). De plus, ils n'ont livré aucun mobilier ce qui reste cohérent étant donné leur provenance et la rapidité avec laquelle ils ont été installés. Toutefois, en les rapprochant des phases de remblaiement fouillées notamment en 2015 et 2016, on peut attribuer ces travaux de terrassement au XIV^e siècle.

La fouille de la plateforme comprise aujourd'hui dans le boulevard d'artillerie s'est révélée riche en travaux attribués aux XIII^e-XIV^e siècles et pour cause, le contexte est très particulier dans le duché à cette époque. Le XIII^e siècle jusqu'à la mort du duc Jean III est plutôt prolifique en matière de constructions et il n'est pas étonnant de constater des travaux aux Portes Mordelaises. Déjà, nous savions qu'une importante campagne avait eu lieu sur la fortification, notamment avec la reconstruction de la courtine à l'ouest du châtelet, avec ses trois baies géminées, qui est attribuée à la fin du XIII^e siècle, plus précisément aux années 1260-90. Cette phase de fortification « *est manifestement à rapprocher des travaux de remise en état des fortifications entrepris par*

²⁹ La surface du remblai 30872 a livré 8 tessons des XIV^e-XV^e siècles qui proviennent certainement du remblai postérieur 30839.



Fig.114 La relation chronologique entre l'aile est de la bastille et la tour est © E. Esnault Inrap. Le parement du glacis s'appuie sur le blocage du mur de bastille.

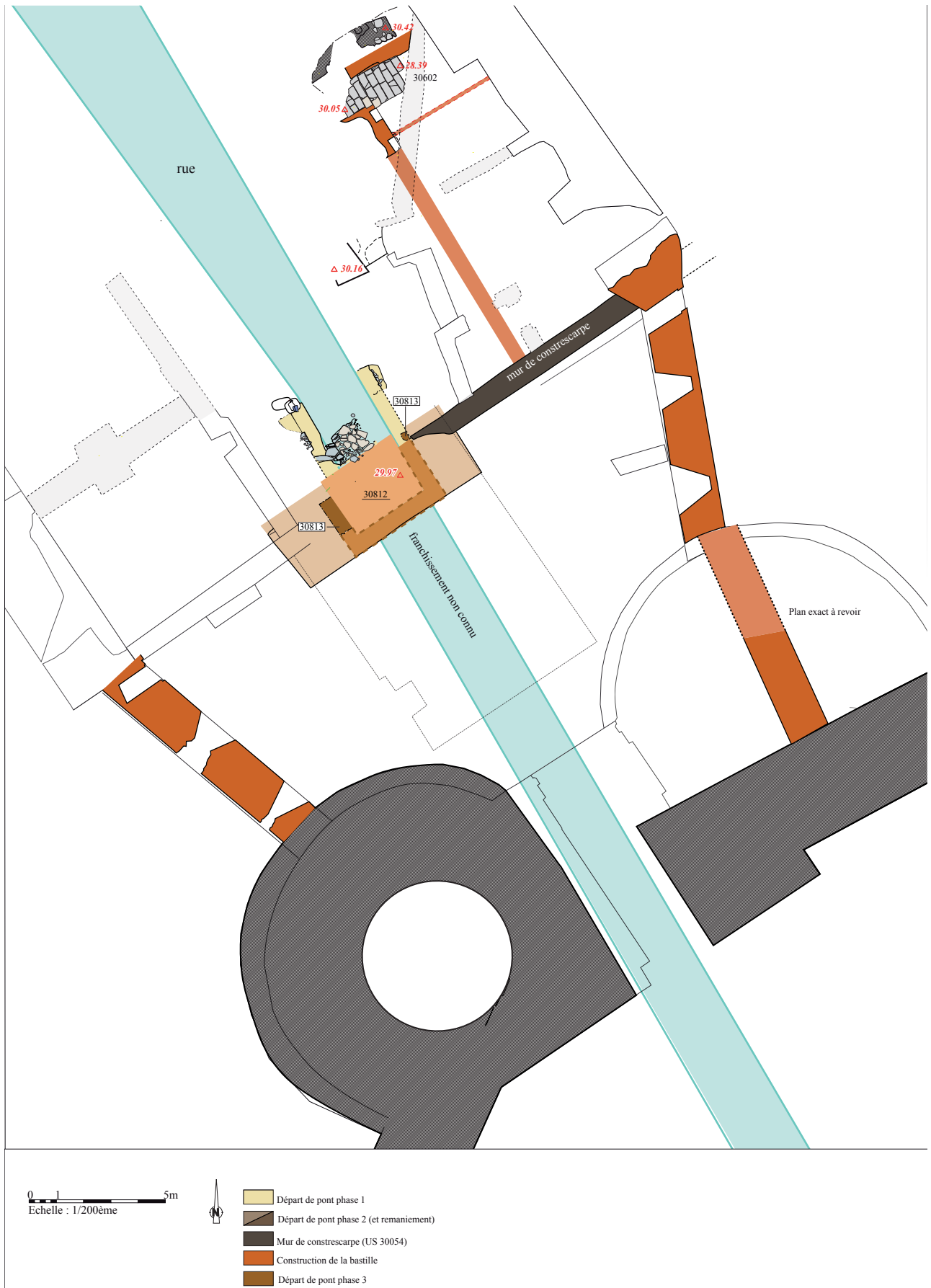


Fig.115 Le troisième départ de pont (US 30813 et 30809) © E. Esnault Inrap

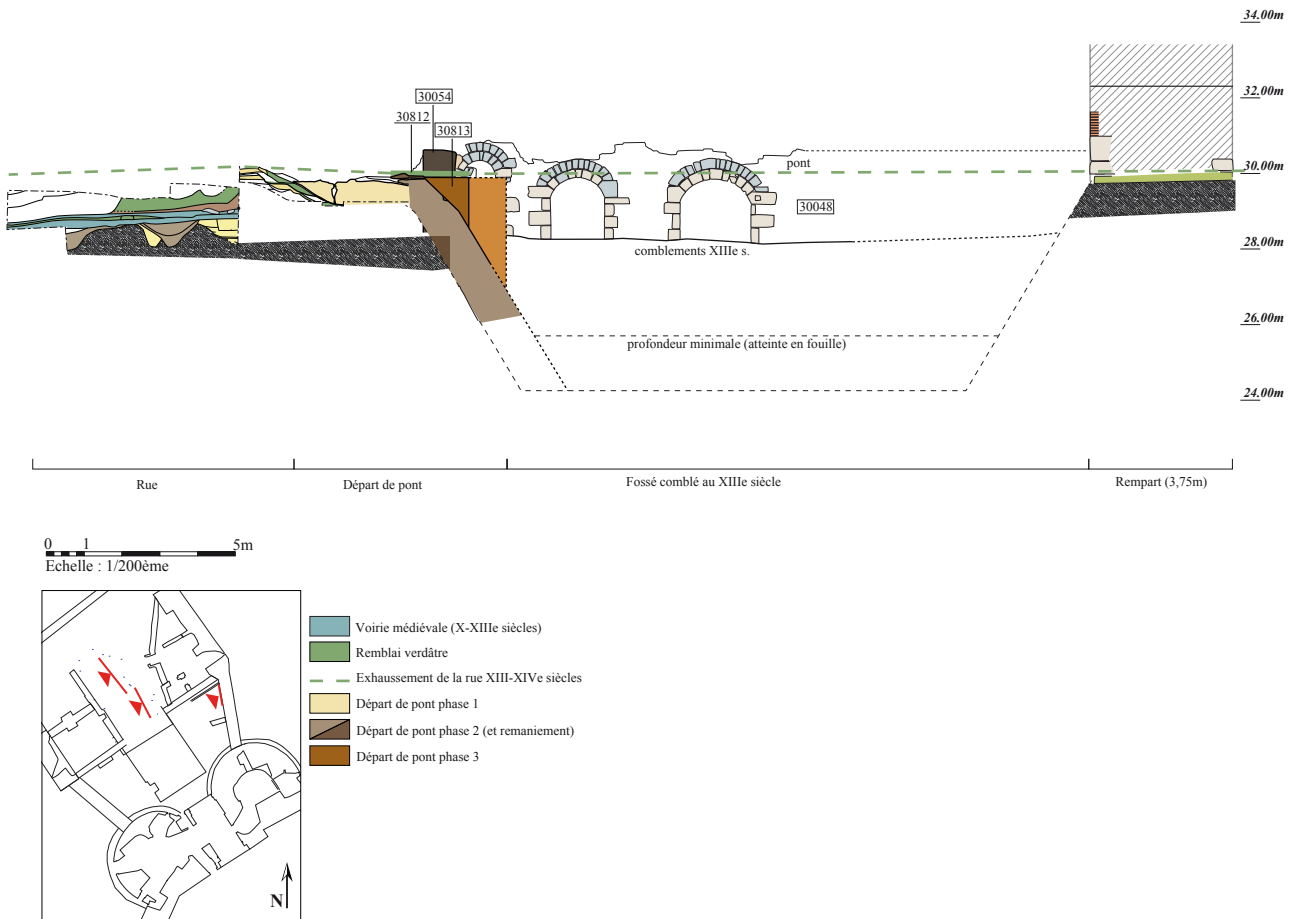


Fig.116 Le troisième départ de pont (US 30813 et 30809) et la bastille © E. Esnault Inrap

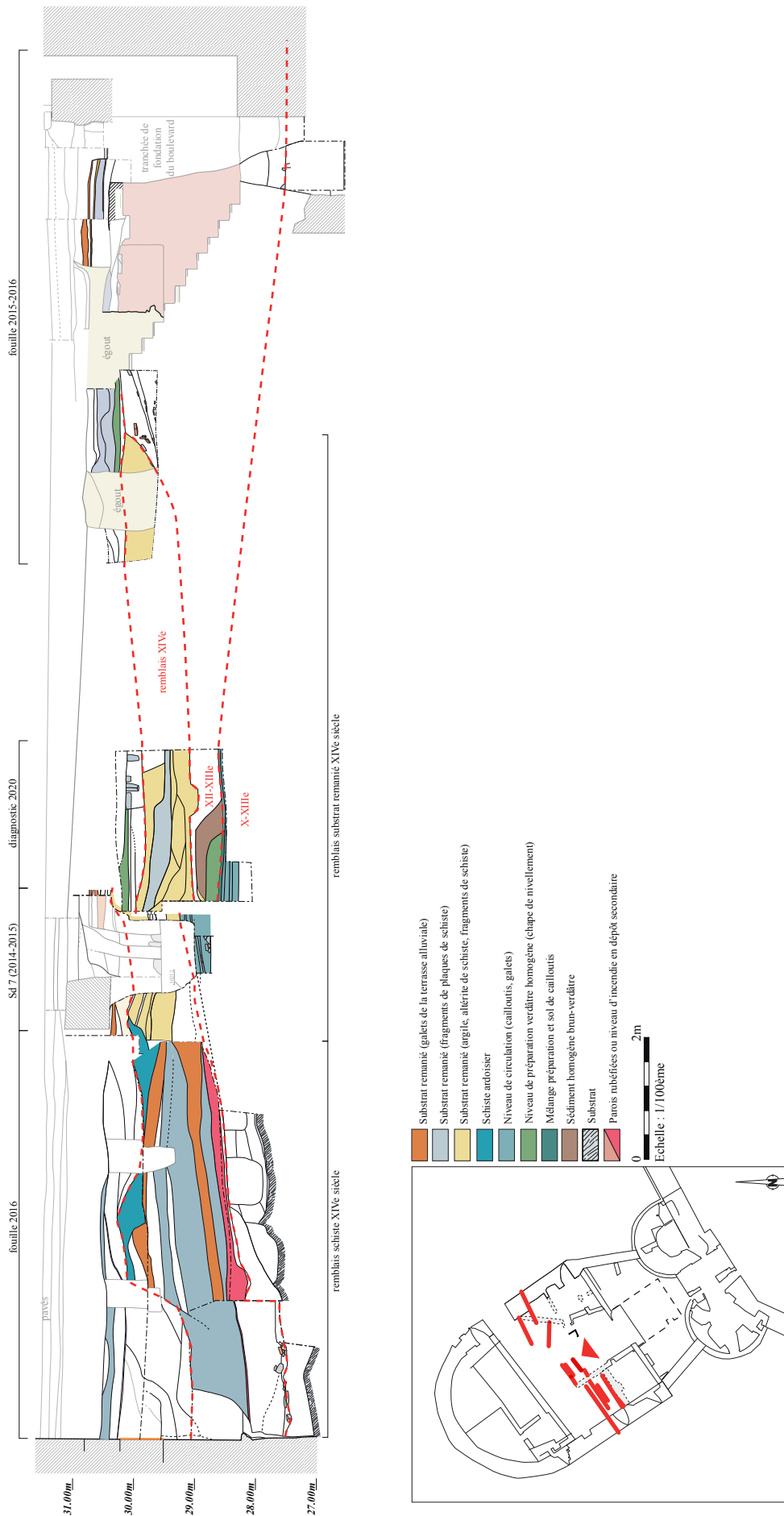


Fig.117 Des apports massifs de remblais au XIV^e siècle © E. Esnault Inrap

Jean II (1286-1304) à la fin du XIII^e siècle³⁰, voire même déjà par Jean I^{er} le Roux (1237-1286). Afin d'asseoir leur pouvoir, tous deux ont, en effet, à cœur d'entretenir les enceintes urbaines comme celles de Vannes ou Nantes ou encore de restaurer et agrandir leurs châteaux comme en témoignent les importantes restructurations du château de Suscinio (56) à la même période³¹ ».

Mais surtout, la mort du duc Jean III en 1341, qui laisse le duché avec deux héritiers possibles, Jean de Montfort et Charles de Blois, annonce les guerres de Succession, dont Rennes a fait l'objet de plusieurs épisodes mémorables et ce, dès 1341³² avec un premier siège par les anglais³³, partisans de Jean de Montfort, siège renouvelé quelques mois plus tard, en avril 1342³⁴.

De nouveau, d'octobre 1356 à juillet 1357, Rennes est assiégé durant 9 mois, période célèbre pour son épisode du cochon pendu. Assiégée par le duc de Lancastre, Rennes est libérée grâce à Bertrand Du Guesclin.

Lorsque les guerres de Succession s'achèvent en 1364 plaçant Jean IV de Montfort à la tête du duché, sa légitimité n'est pas encore acquise. Ainsi, il œuvre dans un premier temps à asseoir son autorité notamment avec la construction de nombreuses forteresses parmi lesquelles on peut citer la tour Solidor (1365-71 et 1379-82), le donjon de Dinan ou le château de l'Hermine à Vannes à partir de 1380.

Dans la crainte d'une menace française, Jean IV fait restaurer et conforter les fortifications bretonnes. « *En 1382, en effet, soucieux de mettre Rennes à l'abri de toute menace extérieure, Jean IV ordonne de réparer les murailles* ([en note :] cf. *A. Le Moyen de la Borderie et Barthélémy Pocquet, t. IV de l'Histoire de Bretagne, p. 107 et suivantes*)³⁵ ». Il lève à ce propos un devoir de clouaison³⁶. Sa volonté de fortifier s'étend bien évidemment au-delà de Rennes. La tour Solidor à Saint-Malo est achevée la même année (1365 à 82), celle du donjon de Dinan est entreprise à partir de 1380. Cette même année voit aussi l'édification du château de l'Hermine à Vannes.

Si sa volonté de défendre les places fortes bretonnes est indéniable, elle se matérialise encore essentiellement par la construction de fortification dont l'adaptation à l'artillerie reste inégale : « *des sources sûres prouvent la*

présence et l'emploi de poudre à canon dans le duché en 1361 et 1371. Mais les énormes bombardes, qui peuvent peser 15 tonnes et lancer des boulets de pierre de 450 kilos, sont alors forts coûteuses et très peu maniables. Aussi les architectes bretons n'en font que très peu de cas. Le duc Jean IV fait bien aménager des coulevrinières à la tour Solidor vers 1380, mais à la même époque, il n'en n'ordonne pas dans la construction du donjon de Dinan, pourtant une de ses œuvres maîtresses³⁷ ».

Pour autant, à Rennes, il confie l'armement à Guillaume Carnac nommé pour l'occasion grand maître de l'artillerie, à partir de 1391.

Les états successifs de pont mis en évidence lors de la fouille renvoient donc à ces périodes tumultueuses sans qu'il soit possible pour le moment de les attribuer à un fait plus précis : sont-ils liés à la période faste de construction de Jean I^{er} et Jean II, ou reconstruction après les sièges des guerres de Succession ou à l'effort de fortification à l'initiative de Jean IV dès son avènement ?

³⁷ Leguay, *Op. Cit.*, p.46

³⁰ BORDERIE (de) (A.)._ *Histoire de Bretagne jusqu'en 1789*, 6 vol. Rennes, 1896-1904, p. 363.

³¹ ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2013*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, janvier 2014.

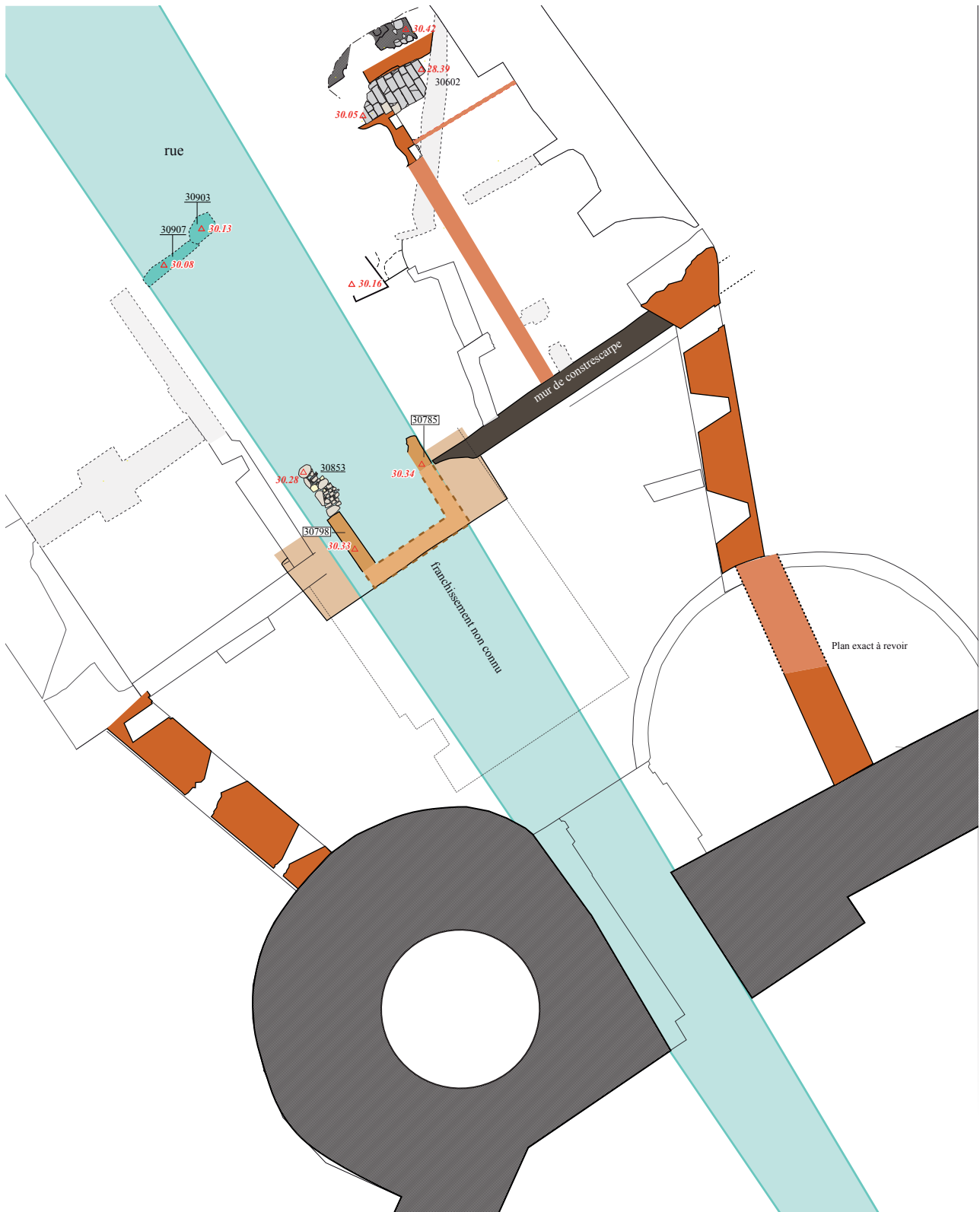
³² Chroniques de Froissart, éd. Siméon Luce, Société de l'histoire de France, Paris, vol. II, p.93-96 ; 268 ; 280 (voir étude documentaire : Baudry-Parthenay 2004).

³³ *Id.*

³⁴ *Id.*, p.138, 141, 348, 349, 351, 355, 356.

³⁵ Leguay, *Op. Cit.*, p.48.

³⁶ BORDERIE 1904, T. 4, p. 107 et AMCC64.



0 1 5m
Echelle : 1/200ème



- Départ de pont phase 1
- Départ de pont phase 2 (et remaniement)
- Mur de constrescarpe (US 30054)
- Construction de la bastille
- Départ de pont phase 3
- Départ de pont phase 4

Fig.118 La reconstruction du départ de pont suivant le plan précédent © E. Esnault Inrap

3.5 Les travaux du XV^e siècle et les apports de l'étude documentaire

Le dernier état de départ de pont (US 30809 et 30813) est remanié au XV^e siècle par l'apport de remblais peu épais sur ou contre les maçonneries, puis avec la construction de nouveaux murs latéraux sur les précédents (US 30798 et 30785) (fig.118 et 119). La largeur du passage reste donc inchangée. Ces murs latéraux fonctionnaient très certainement avec une partie frontale qui a disparu aujourd'hui. Le sol est rehaussé de presque 30cm à cette occasion (US 30853).

Ces travaux pourraient correspondre à ceux de 1419, qui se déroulent de la semaine du 10 juillet à celle du 13 novembre et comptent 89 journées de maçons, accompagnés de 11 jours de servants, 530 journées de charpentier qu'il faut compléter de 61 jours d'ouvriers de bras et de 12 jours d'ouvriers divers. Ces travaux, qui portent sur « *le pont de Mordelaize* », concernent une réfection d'une part du tablier : « *cherpenter et seier le bouais pont dou donjon de Mordelaize ; [...] pour seier le roueil de Mordelese* » ; mais également une reconstruction de la maçonnerie du départ de pont : « *abescher le fondement dou pont de Mordelaize ; [...] pour maczonner au pont dou donjon de Mordelaize ; [...] pour servir lesdicts maczons et pour q.rez le s. pour faire la muraille doudict pont ; [...] XIII cherretes de sablon pour l'oupyrage dou pont Mordelaize ; [...] quarente cherretees de pierre de la perriere de la Rue Hus au placil Connen et audict pont de Mordelaize ;*

[...] *cherrete a mener la pierre dou placil Connen audict pont de Mordelaize ; [...] trente cherretees de pierre de la perriere de la rue Hus au placil Connen et au pon dou donjon de Mordelaize*³⁸ ».

Cette réfection du pont est en lien avec un réaménagement de la voirie : plus au nord, un sol de cailloutis très compact (US 30907) est également aménagé sur un radier de blocs de schiste.

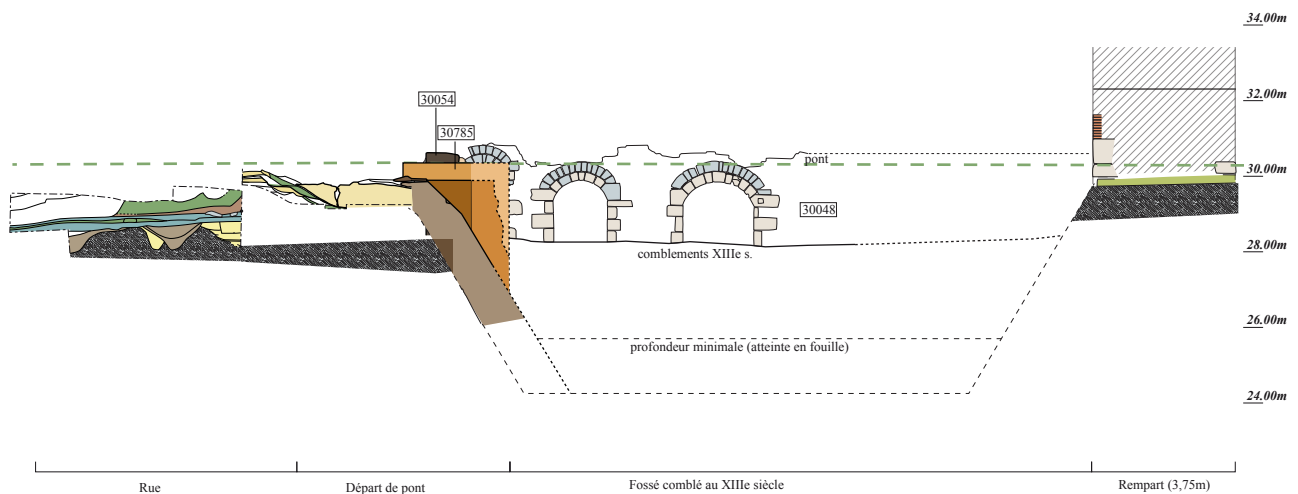
Les comptes des miseurs font état de la réfection du chemin le 26 février 1420 : « *servans a charger les charretes pour apporter lesdiz bouais et roueil et pour combler et amander le chemin de Porte Mordelaize*³⁹ ».

Malgré cet entretien régulier, la plateforme probablement très empruntée, continue à faire l'objet d'interventions. Le pont est sans doute jugé trop fragile et on reconstruit ainsi de nouveau un large massif sur les bases du précédent, soit sur 7,50m de large (US 30773). Cette fois, il ne s'agit pas d'un glacis mais de parements verticaux. La tranchée de fondation du départ de pont a livré 2 tessons en usage à partir du XV^e siècle (US 30836) datation confirmée par la chronologie relative (fig.120).

Cinq ans plus tard, le 27 août 1425, les sources

³⁸ Livre de comptes des miseurs de Rennes, années 1418-1419, AMR, CC 791 (extraits)

³⁹ Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1420-1421, AMR, CC 14 (extraits)



0 1 5m
Echelle : 1/200ème

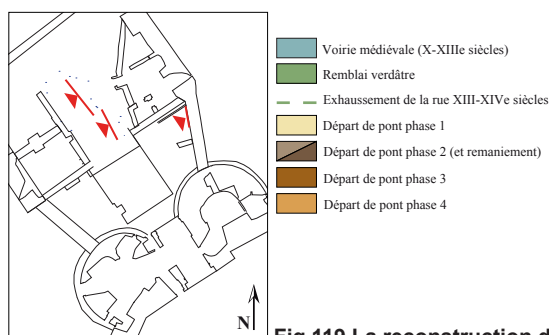
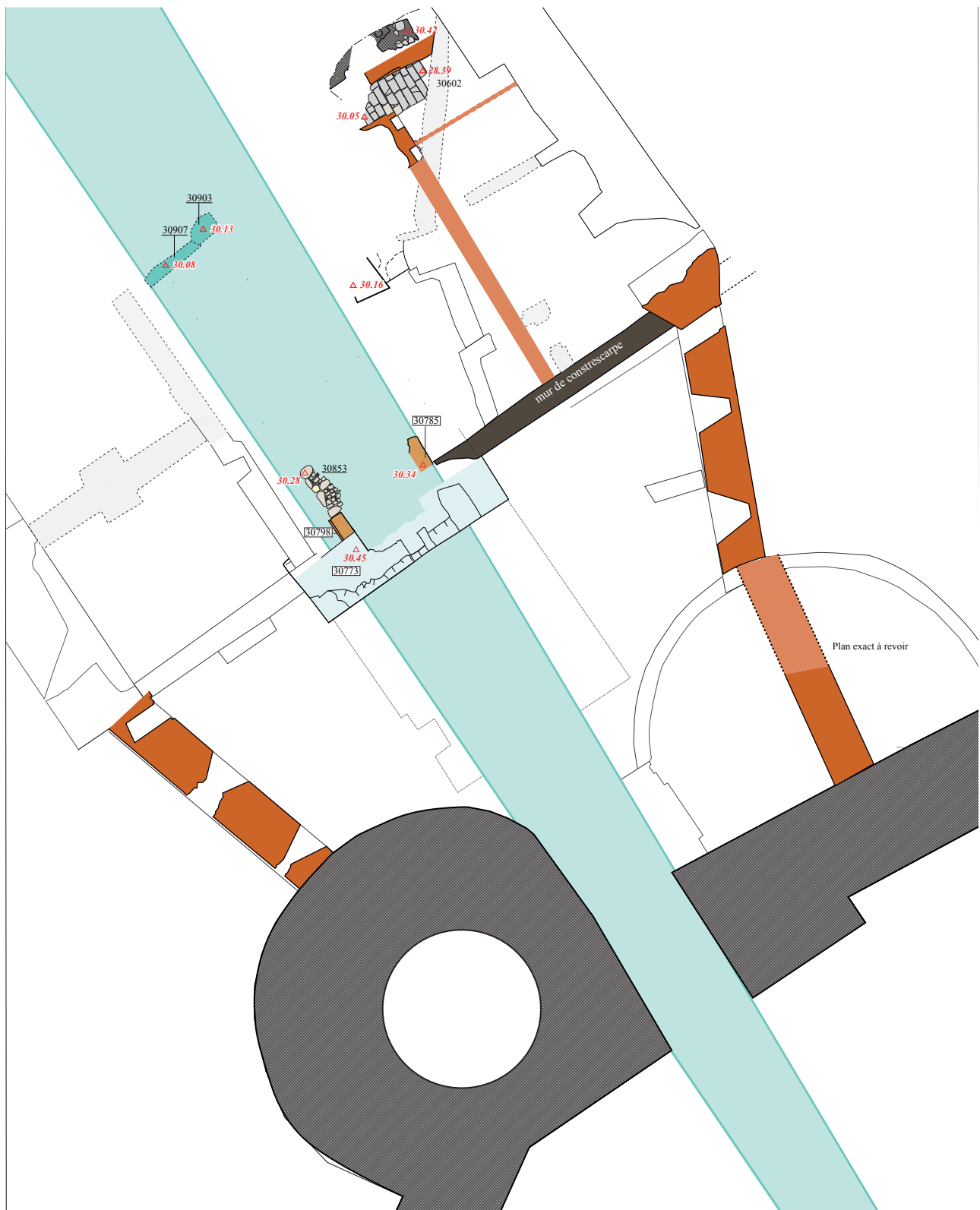


Fig.119 La reconstruction du départ de pont suivant le plan précédent © E. Esnault Inrap

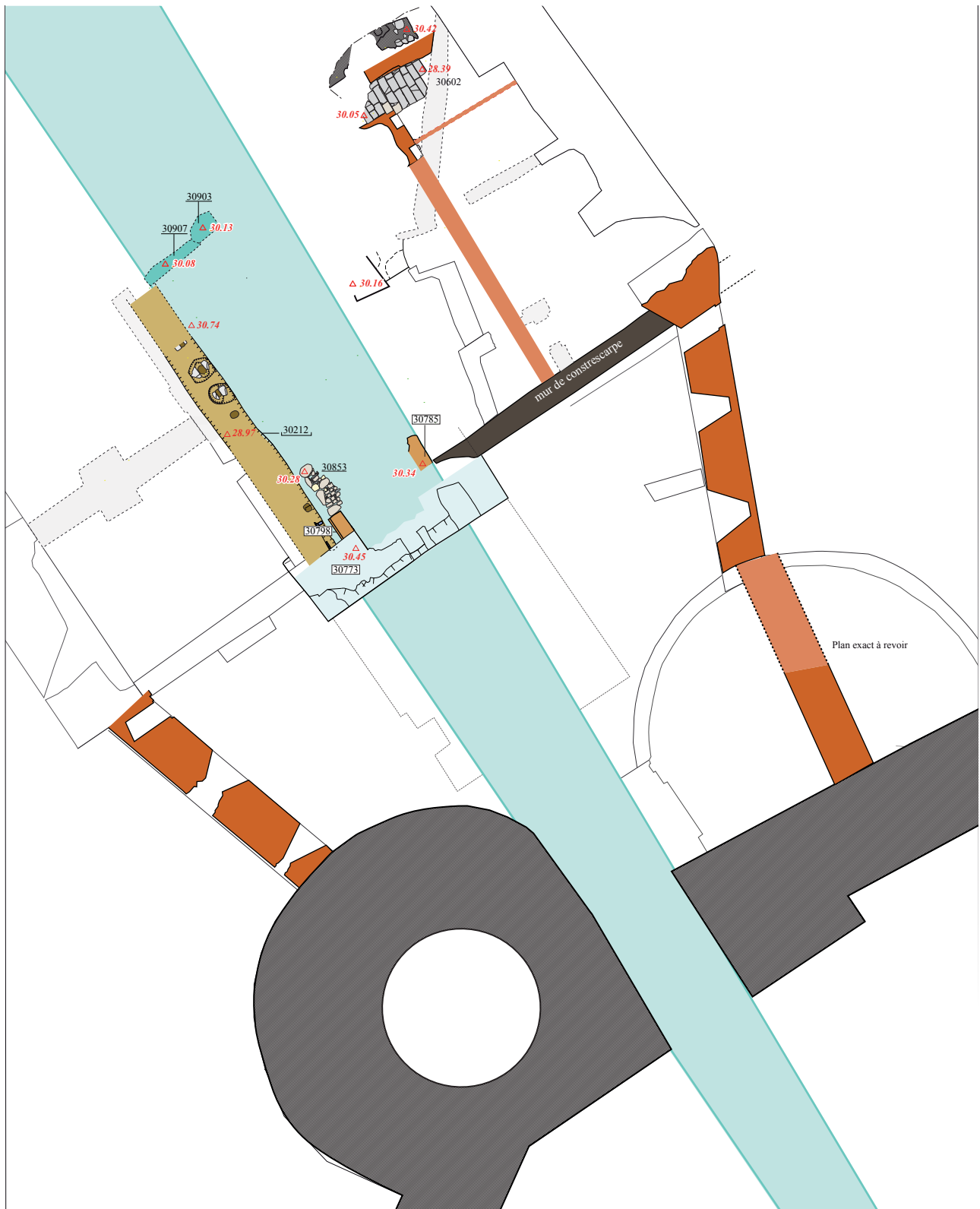


0 1 5m
Echelle : 1/200ème



- Départ de pont phase 1
- Départ de pont phase 2 (et remaniement)
- Mur de conterescarpe (US 30054)
- Construction de la bastille
- Départ de pont phase 3
- Départ de pont phase 4
- Départ de pont phase 5

Fig.120 Une nouvelle pile pour le pont (US 30773) © E. Esnault Inrap



0 1 5m
Echelle : 1/200ème









-  Départ de pont phase 1
-  Départ de pont phase 2 (et remaniement)
-  Mur de contrescarpe (US 30054)
-  Construction de la bastille
-  Départ de pont phase 3
-  Départ de pont phase 4

Fig.121 La tranchée 30212 © E. Esnault Inrap

mentionnent la reprise du mur du pont : « pour curez et houter⁴⁰ l'aive⁴¹ que estoit soubz le pont de porte Mordelaize, et houter et curez la bree⁴² que estoit soubz ledit pont aupres d'un mur que estoit soubz ledit pont, et la metre en teil estat que l'en y peust maczonner et haucez⁴³ celui mur a fere ledit pont ».

Il est de nouveau question de curer les vases au pied du pont le 15 octobre 1425. On apprend alors que ce mur mesure plus de 7,68m de long : « a curez et houter la bree et fembray qui estoit soubz le pont de porte Mordelaize et en l'endroit dudit pont en tant comme le mur qui se soutient celui pont en contenoit, quel mur contient vign et quatre piez de long et plus, a le rendre net et curé jucques a bonne terre [...] a fere le mur de porte Mordelaize soubz le pont, quel mur est de vign et quatre piez de long et de quatre piez de lesse⁴⁴ ou en viron et de hault seix piez et plus⁴⁵ ». Ces mentions font référence au mur 30773 ou éventuellement à son état précédent soit à la maçonnerie en glacis (US 30807 et 308011).

Un nouveau sol, pavé cette fois, est installé dans un décassement du précédent (US 30903). Il s'agit peut-

⁴⁰ « oter » (voir étude documentaire en annexe).

⁴¹ I. e. « aigue » = « eau » voir étude documentaire en annexe.

⁴² I. e. « brai » = « boue » voir étude documentaire en annexe.

⁴³ Sans doute pour « hausser » voir étude documentaire en annexe.

⁴⁴ I. e. « laise » = « largeur » voir étude documentaire en annexe.

⁴⁵ Soit 8,1 m sur 0,7 m pour une hauteur de plus de 2 m.

être des 10m² de pavés mentionnés le 15 octobre 1425 : « au pavours quel pava le pavé dou bout dou pont de porte (?) Mordelaize, quel pont il fut fait neuff, et pour un servent qui fut a le servir, et y a quatre taizes de pavé et plus⁴⁶ ».

Parallèlement aux travaux sur le pont et le chemin qui y mène, une longue tranchée est creusée perpendiculairement à la maçonnerie 30773. Elle s'étend sur au moins 8,80m de longueur et comprend des poteaux, du moins dans sa partie nord (US 30212) (**fig.121**). Fouillée en 2015, la tranchée, datée du XV^e siècle, permet ainsi de confirmer la datation de ces travaux circonscrits au XV^e siècle. Néanmoins, cette construction reste très obscure : la tranchée semble creusée pour y implantée une série de poteau. Peut-on imaginer qu'il s'agisse d'une bastille provisoire alors que l'ouvrage avancé précédent est en cours de déconstruction et que le boulevard d'artillerie soit en projet ?

L'étude documentaire d'Atemporelle renvoie à un texte daté de 1445-47 concernant une quittance de 3740 livres pour la construction de tours et poteaux des Portes Mordelaises et de Saint-Georges⁴⁷. Les travaux dont il est question ne sont, d'une part, pas précisés et d'autre part, portent sur deux entrées. Il est pour l'instant difficile d'y voir clair d'autant que nous n'avons pas encore repris cette donnée qui fera l'objet de l'étude documentaire à venir.

⁴⁶ Soit environ 10 m.

⁴⁷ AMR, EE 138.

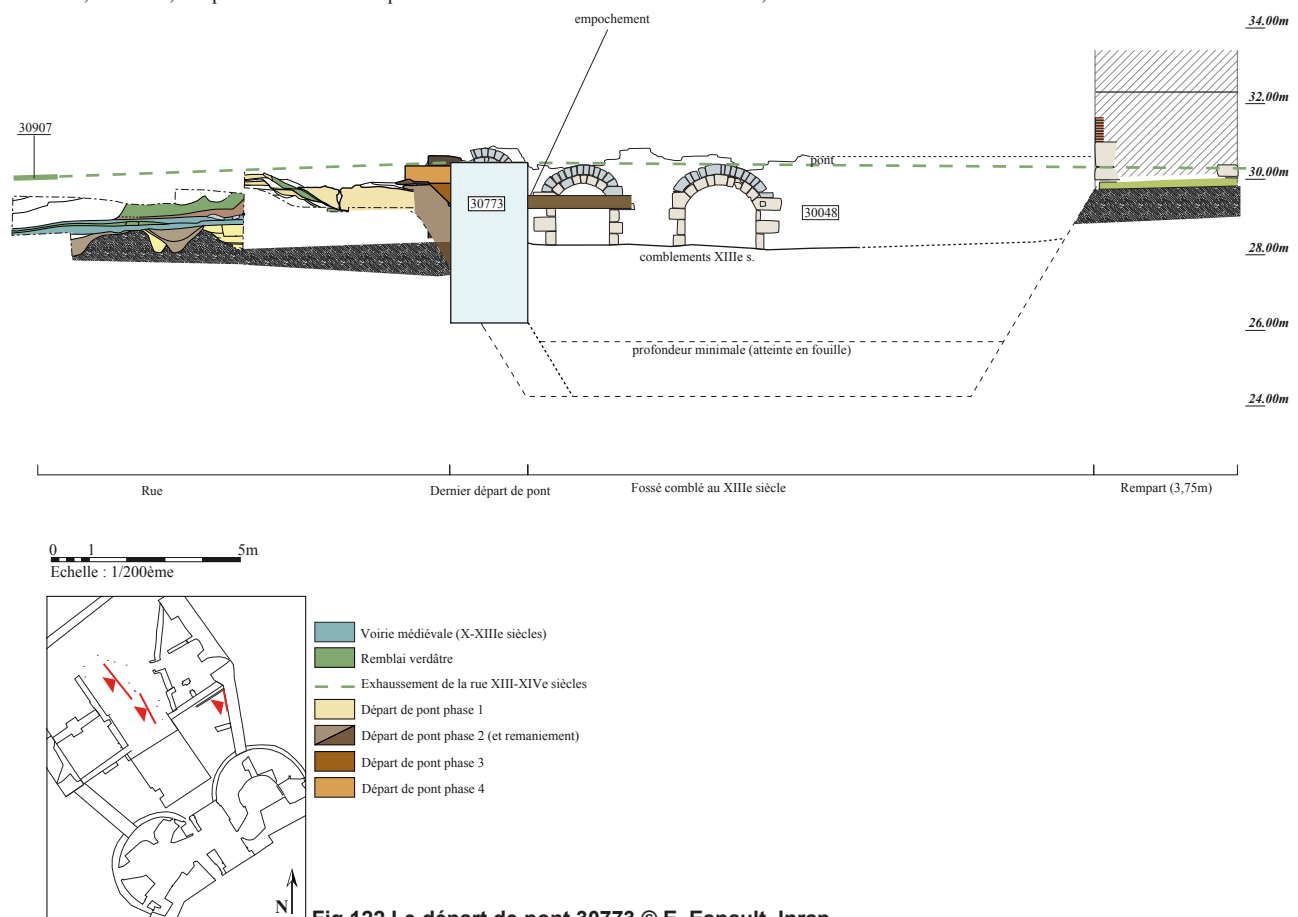


Fig.122 Le départ de pont 30773 © E. Esnault, Inrap

3.6 Les dernières interventions et l'abandon de la fortification

Depuis les reprises du mur de 24 pieds de long citées en 1425, il n'est plus question d'intervention sur le pont, du moins jusqu'en 1442, date limite de la présente étude documentaire. Les travaux portent essentiellement sur le portail, c'est-à-dire l'entrée en elle-même. Les derniers remblais qui s'appuient sur le départ de pont, attribués à la fin du XV^e siècle ou au XVI^e siècle sont synchrones des dernières interventions sur cette maçonnerie qui fait l'objet de réfections plus ou moins ponctuelles (US 30810) : on reprend les arases, des parties du parement et on reconstruit l'angle oriental, en retrait d'un mètre environ, et avec un chaînage en pierre de taille de granit. Il est possible que l'angle opposé ait subi le même sort (**fig.122 et 123**).

Ce rétrécissement de la maçonnerie portant le pont peut être contemporain de la réfection de la rue qui consiste en l'apport de remblai, de radier et en l'installation d'un sol pavé (US 30093 et 30797) (**fig.124**). Ces travaux sont datés du XVI^e siècle. C'est probablement la raison pour laquelle cet état n'a pu être mis en évidence dans les textes cette année. Néanmoins, il existe bien des sources mentionnant des demandes de réparation au pont en 1512¹. Remarquons toutefois que cette ultime réparation met en œuvre des pierres de taille de granit de dimensions parfaitement identiques à celles utilisées pour les encadrements du parapet du boulevard, construit dans la seconde moitié du XV^e siècle (US 30010) (**cf fig.123**).

Les remblais les plus anciens fouillés dans le sondage 1, à l'angle du mur de gorge 30054 et de l'aile orientale de la bastille 30048, sont également attribués à cette période et viennent s'appuyer sur ces deux murs. Durant le XV^e siècle, la vase des fossés est curée très régulièrement (en août puis octobre 1425 et de nouveau en 1476. J.-P. Leguay² précise d'ailleurs que : « *la vase est parfois si épaisse, si visqueuse, qu'elle retient l'eau et qu'elle finit par s'agglutiner devant les portes de la ville, au point d'empêcher la fermeture des herses, comme ce fut le cas à Mordelaise en 1476* ([en note] : *compte de 1476-77, f°32. La ville passe un marché en avril avec Jehan Regnier et Ol. Picart pour qu'ils enlèvent la vase de devant la porte Mordelaise et la portent* « devers le jardin du Prieur de Saint-Cire ». Il est donc évident de ne pas avoir trouvé de niveaux parfaitement en place avant le XVI^e siècle étant donné que ces derniers ont fait l'objet d'une purge régulière. Les remblais fouillés au pied du pont sont donc essentiellement modernes même si l'on observe encore des sédiments très vaseux.

De la même façon, l'espace entre le départ de pont et le châtelet est comblé dans le courant des XVII^e XVIII^e

siècles comme en attestent les remblais mis au jour sous l'actuel pont et la trentaine de tessons récoltés. Ce remblaiement correspond à l'édification des immeubles dans le boulevard d'artillerie et à la volonté de combler l'ancien fossé pour créer une rue.

¹ AD35, 1F133 fond de la Bigne.

² Leguay *Op. Cit.*, p.224.

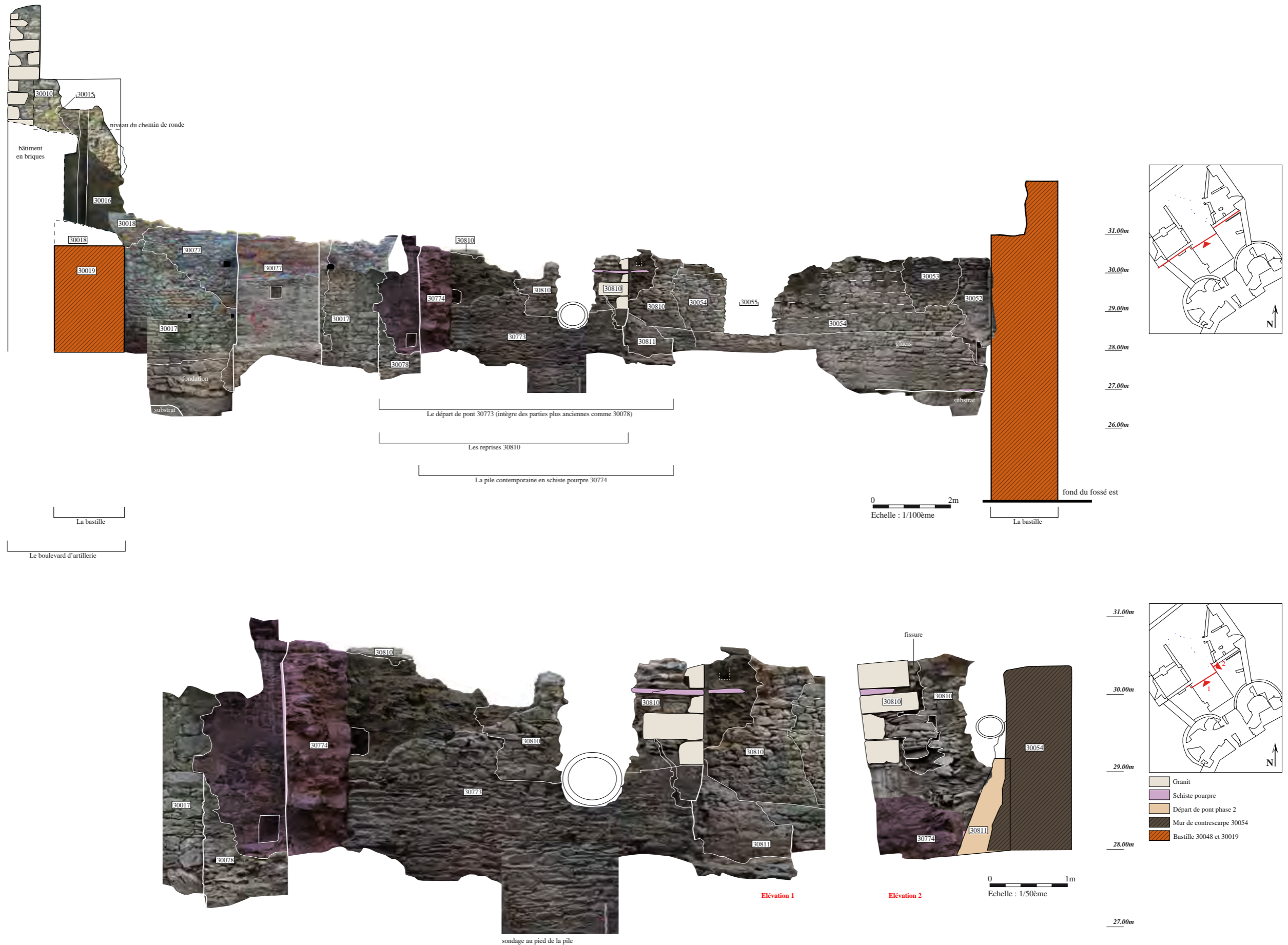
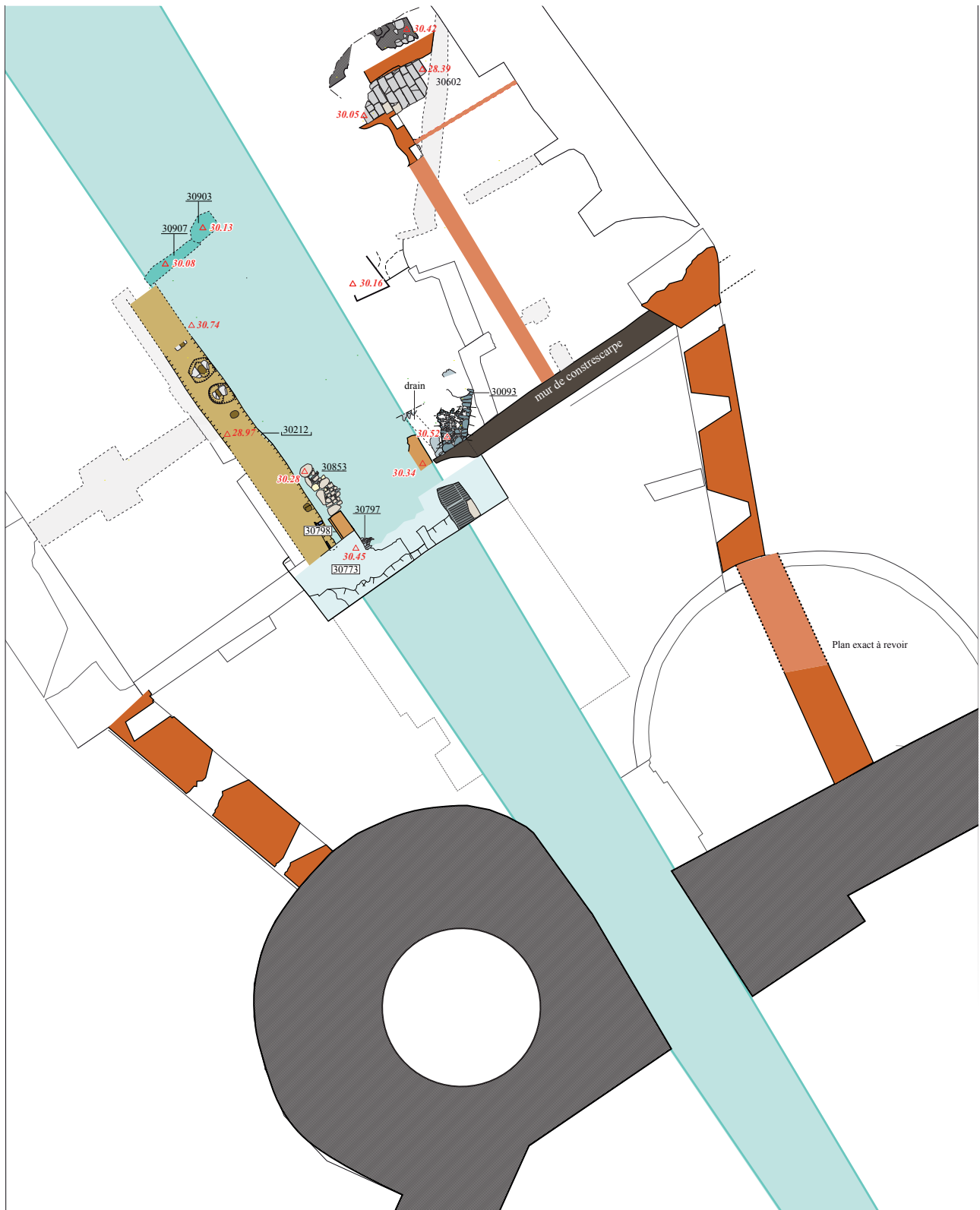


Fig.123 Le dernier état de départ de pont avec la reprise 30810 (fin XV^e-début XVI^e siècles) © E. Esnault, Inrap



0 1 5m
Echelle : 1/200ème









-  Départ de pont phase 1
-  Départ de pont phase 2 (et remaniement)
-  Mur de contrescarpe (US 30054)
-  Construction de la bastille
-  Départ de pont phase 3
-  Départ de pont phase 4

Fig.124 La mise en place des sol 30797 et 30093 avec intégration d'un drain © photogrammétrie V. Pommier, DAO E. Esnault, Inrap

4. Bilan et perspectives

Le présent rapport qui, en plus des résultats de la fouille programmée 2019, intègre ceux du diagnostic réalisé en janvier 2020, a permis de connecter les différents sondages réalisés au cours des années précédentes et de pallier les hiatus stratigraphiques dus au fait que la rue n'avait pu, jusque-là, être fouillée.

Au terme des investigations menées devant la porte, l'évolution de l'architecture fortifiée s'est néanmoins grandement précisée en apportant chaque année bon nombre de découvertes et ce, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les recherches ont surtout enrichi la connaissance des périodes anciennes pour lesquelles les sources font défaut. Ainsi, il est désormais possible d'esquisser l'entrée de ville du Bas-Empire protégée par un double fossé, dont celui extérieur probablement en eau ; et de proposer des restitutions de la fortification aux alentours du XII^e siècles avec des ouvrages sur poteaux (plutôt deux tours ou fortins qu'une palissade) et l'aménagement d'une rue. A partir des XIII^e-XIV^e siècles, le pont fait l'objet de travaux récurrents en lien avec la construction de la bastille ou simplement du fait des passages répétés.

L'étude documentaire se poursuit également en parallèle du terrain. Débutée de façon régressive en 2017 (1532 à l'époque moderne), elle s'attache depuis 2018 à la période 1419-1532 qui a été scindée en plusieurs tranches en raison des sources très abondantes (2018 : année 1419 ; 2019 : années 1420-1442). Elle doit donc encore se poursuivre l'année prochaine sur cette même fourchette chronologique au cours de laquelle nous espérons identifier la construction du châtelet dont les sources, pour le moment, restent muettes, à l'exception de mention de maison en bois sur le portail.

Une des difficultés est l'interprétation des termes utilisés, notamment ceux de portail et de donjon. La fouille a montré l'existence d'un ouvrage avancé maçonné dès les XIII^e-XIV^e siècles, probablement plutôt au XIV^e siècle. La porte principale de la ville est donc déjà doublée d'une seconde porte. Il est alors fort possible que le « portail de Mordelaise » maintes fois indiqué dans les comptes des miseurs, puisse renvoyer à l'une des deux portes, sans qu'on n'en ait la précision. De la même façon, le terme de donjon peut évoquer une tour mais peut-être aussi l'ensemble fortifié d'un premier châtelet, voire un ouvrage avancé. Ce dernier, par ses caractéristiques architecturales, pourraient en effet déjà dater du XIV^e siècle ou du tout début du XV^e siècle et être simplement remanié et transformé au milieu du XV^e siècle. Quoi

qu'il en soit, il est certain qu'il n'est pas reconstruit entre 1419 et 1442 puisque seuls des travaux de charpente et de couverture sont indiqués dans les sources. Il est également clair que le châtelet est déjà élevé en 1455, date à laquelle on entreprend des travaux pour améliorer son confort.

Durant cette première moitié du XV^e siècle, les sources, très prolixes sur les nombreuses réfections du pont, restent étrangement muettes sur un quelconque ouvrage avancé. Or, la fouille a mis en évidence, outre l'ouvrage présent au XII^e siècle, une première défense avancée construite autour du XIV^e siècle.

Rappelons toutefois que l'interprétation que l'on fait des sources écrites est à nuancer au regard de ce que les fouilles révèlent. A titre d'exemple, les textes font état de la destruction du château de Rennes en 1409 par Amaury de Fontenoy sous l'ordre du Duc⁵⁰. Or, le diagnostic réalisé en 2016 sur le fossé du château avait montré que la douve était en partie comblée de matériaux de destruction issus du château et notamment des vitraux. Nous avons conclu au fait que, s'il était déclassé et donc détruit au sens de sa fonction et de sa représentation, il était pourtant bien en élévation encore au moins jusqu'à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle⁵¹.

A ce stade et au vu des innombrables phases de travaux très proches dans le temps, il devient nécessaire d'affiner la chronologie du mobilier céramique qui est, bien souvent, compris dans des fourchettes larges courant sur deux siècles, comme le XI^e-XII^e, le XIII^e-XIV^e ou encore le XIV^e-XV^e siècles. Or, c'est précisément durant ces périodes qu'ont lieu des restructurations importantes qui s'explique d'une part par la qualité moindre des matériaux locaux et notamment du schiste rennais, d'autre part par la fréquence d'occupation des lieux mais aussi par le climat conflictuel, notamment aux XIV^e et XV^e siècles.

Il apparaît donc indispensable aujourd'hui de pouvoir reprendre l'étude du mobilier de façon globale sur le site depuis 2021 afin d'affiner la chronologie.

L'année 2020 verra la dernière intervention programmée qui sera scindée en deux temps : une première en juin sur le rempart au nord de la tour Duchesne et la seconde en fin d'année sur l'aile sud du boulevard. Le diagnostic, réalisé

⁵⁰ Lettre ducale du 1er juillet 1409, Ducrest de Villeneuve, Maillet, 1845, p. 156.

⁵¹ Esnault (E.), *1 place de la Trinité, Rennes, Ille-et-Vilaine*, rapport de diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap, 2016.

en janvier 2020, a également été prévu en deux parties en raison des travaux en cours : la fouille de la plateforme a été réalisée en janvier et fait l'objet d'une première présentation dans ce rapport ; un sondage profond sera effectué au pied de la tour ouest pour documenter le fossé comblé à la fin du XIII^e siècle (US 30284) et dont, pour l'instant, on ignore la chronologie de mise en place.

L'étude documentaire se poursuivra également sur le XV^e siècle. Il restera à remonter encore le temps en espérant que des textes puissent éclairer les découvertes faites depuis maintenant 8 ans.

5. Bibliographie générale

Alix, Carron, Roux-Capron, Josserand 2016

ALIX (C.), CARRON (D.), ROUX-CAPRON (E.), JOSSERAND (L.)._ *La porte Bannier, entrée principale de la ville d'Orléans aux XIV^e-XV^e siècles*. dans Archéologie médiévale n°46. Paris, CNRS éditions, 2016, pp. 91-122

Amiot 1998

AMIOT (C.)._ *Quelques aspects des châtelets-logis dans les châteaux-forts bretons des XIV^e et XV^e siècles*. Rennes : 1998

Aubert, Croix, Denis 2010

AUBERT (G.), CROIX (A.), DENIS (M.) (sous la dir.)._ *Histoire de Rennes*. Rennes : PUR, 2010

Bachelier 2014

BACHELIER (J.)._ *Villes et villages de Haute-Bretagne (XI^e-début XIV^e siècles), analyses morphologiques*. CRAA, 2014

Banéat 1911

BANEAT (P.)._ *Le vieux Rennes*. Rennes : Plihon, 1911

Barbedor 2004

BARBEDOR (I.)._ *Rennes, mémoire et continuité d'une ville*. Rennes : Monum, Editions du Patrimoine, 2004

Batt 1982

BATT (M.)._ *Portes Mordelaises, Rennes, Fouille de sauvetage*. Rennes : DRAC, septembre 1982

Baudry-Parthenay 2004

BAUDRY-PARTHENAY (M.-P.)._ *Etude préalable à la mise en valeur des Portes Mordelaises de la Ville de Rennes*. Rapport dactylographié, Atemporelle, 2004

Beuchet 2009

BEUCHET (L.)._ *Rennes (Ille-et-Vilaine) Porte St-Germain*. Rapport de diagnostic, INRAP, octobre 2009

Beuchet 2012

BEUCHET (L.)._ *Rennes (Ille-et-Vilaine) 2-4 rue Pont-aux-Foulons*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, janvier 2012

Borderie 1904

BORDERIE (de) (A.)._ *Histoire de Bretagne jusqu'en 1789*, 6 vol. Rennes, 1896-1904

Bouffette, Bonnet 2009

BOUFFETTE (J.), BONNET (S.)._ *Itinéraires géologiques à Rennes*. Rennes : Apogée, 2009

Brand'honneur 2001

BRAND'HONNEUR (M.)._ *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes, habitat à motte et société chevaleresque (XI^e-XII^e siècles)*. Rennes : PUR, 2001

Champagne 1988

CHAMPAGNE (F.)._ *Rennes Porte Mordelaise, sondage archéologique*. Rapport de fouille, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, 1988

Chedeville, Pichot 2010

CHEDEVILLE (A.), PICHOT (D.) (sous la dir.)._ *Des*

villes à l'ombre des châteaux, naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Age. Rennes : PUR, 2010

Comte 2011

COMTE (F.)._ *L'enceinte gallo-romaine d'Angers devenue clôture canoniale : transformations, adaptations et déclassement d'une fortification (XIII^e-XVI^e siècles)*, dans In Situ, Revue des Patrimoines, n°16, 2011

Contamine 2002

CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), BLIECK (G.) (sous la dir.)._ *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e-XVIII^e siècle)*. Paris : éditions du CTHS, 2002, 425 p.

Contamine 2004

CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), BLIECK (G.) (sous la dir.)._ *Les enceintes urbaines XIII^e-XV^e siècle*. Paris : éditions du CTHS, 2004, 352 p.

Cozic 1998

COZIC (N.)._ *La physionomie intime de Rennes au Moyen-Age*, dans Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, T.76, 1998, p.65-84

Decaëns 1968

DECAËNS (J.)._ *Les enceintes circulaires d'origine médiévale en Normandie, Caen, 1968, dactyl. 180p.*

Ducrest de Villeneuve, Maillet 1845

DUCREST de VILLENEUVE (E.), MAILLET (D.)._ *Histoire de Rennes*. Rennes : Morault, 1845

Esnault 2012

ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2012*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, novembre 2012

Esnault 2013

ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2013*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, janvier 2014

Esnault 2014

ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2014*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, janvier 2015

Esnault 2016

ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2015*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, janvier 2016

Esnault 2017 A

ESNAULT (E.)._ *1 place de la Trinité, Rennes (Ille-et-Vilaine), rapport de diagnostic archéologique*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, avril 2016

Esnault 2017 B

ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2016*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, mars 2017

Esnault 2018 A

ESNAULT (E.)._ *Les Portes Mordelaises, Rennes (Ille-et-Vilaine) : rapport de fouille programmée intermédiaire 2017*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, janvier 2018

Esnault 2018 B

ESNAULT (E.)._ *3 rue de Juillet, Rennes (Ille-et-Vilaine), rapport de diagnostic archéologique*. Cesson Sévigné : Inrap GO, janvier 2018

Esnault 2018 C

ESNAULT (E.)._ *Les portes Mordelaises, site stratégique*, dans *Rennes, les vies d'une ville*. Rennes : PUR, 2018, pp. 40-41

Faucherre 1989

FAUCHERRE (N.)._ *Barbacanes, boulevards, ravelins et autre demi-lunes ; inventaire incertain*, Actes du colloque de castellologie de Flaran Aux portes du château, Lannemezan, 1989

Gruet, Bonnissent 2002

GRUET (Y.), BONNISSANT (D.)._ *Des coquilles Saint-Jacques (Pecten maximus) taillées avant d'être vendues aux pèlerins*, dans *Revue d'Archéométrie*, n°26, 2002, pp. 113-123

Henigfeld, Masquillier 2008

Henigfeld (Y.), Masquillier (A.) (sous la dir.)._ *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e siècle)*. Dijon : RAE, 2008

Jones 1981

JONES (M.)._ *The Defense of Medieval Brittany : a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the Gallo-Roman period to the end of the Middle-Ages*, dans *The Archeological Journal*, vol.138, 1981, pp.149-204

Joyeux 2012

JOYEUX (P.)._ *Aux portes de la ville, les occupations de la place De Gaulle du II^e siècle av. J.-C. à nos jours - Loiret, 2^e ligne de tramway de l'agglomération orléanaise*, Orléans- rapport de fouille, 2012

La Borderie 1894

LA BORDERIE de (A.)._ *Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture militaire du moyen-âge (de l'an 1222 à 1497)*, Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne, T.12, 1893-1894, Rennes

Leguay 1969

LEGUAY (J.-P.)._ *La ville de Rennes au XV^e siècle à travers les comptes des Miseurs*, Institut armoricain de recherches historiques de Rennes. Rennes : Klincksieck, 1969

Leguay 1977-1978

LEGUAY (J.-P.)._ *Le paysage urbain de Rennes au XV^e siècle d'après un livre rentier*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, T.LIV-LV, p.69-116 et p.185-221

Leguay 1981

LEGUAY (J.-P.)._ *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, 1981

Leguay, Hervé 1997

LEGUAY (J.-P.), HERVE (M.)._ *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*. Rennes : Ouest-France, 1982, rééd. 1997

Lepellay 1996

LEPELLAY (C.)._ *La fin de la cité Antique et le début de la cité médiévale, de la fin du III^e siècle à l'avènement de Charlemagne*, actes du colloque tenu à l'université de Paris X-Nanterre les 1, 2 et 3 avril 1993, Bari 1996

Mallet, Enguehard 1964

MALLET (J.), ENGUEHARD (H.)._ *L'enceinte gallo-romaine d'Angers*, dans *Annales de Bretagne*, tome 71, n°1, 1964, pp.85-100

Martineau, Schmitt 2008

MARTINEAU (J.), SCHMITT (L.)._ *Ligne b de métro automatique, Rennes, Place Saint-Germain, Etude documentaire*, Rapport d'étude dactylographié, INRAP, 2008

Martineau, Schmitt 2010

MARTINEAU (J.), SCHMITT (L.)._ *Les fortifications médiévales de Rennes : état général de la question et nouvelles données archéologiques place Saint-Germain* dans *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, Projet Collectif de Recherche (sous la dir. De J. Martineau), rapport DRAC Pays de Loire, 2010, pp.156-177

Martineau 2011

Martineau (J.)._ *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, Projet Collectif de Recherche, rapport DRAC Pays de Loire, 2011

Meirion-Jones 2013

MEIRION-JONES (G.)._ *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt*. Rennes : PUR, 2013

Merlat 1958

MERLAT (P.)._ *Rapport sur la portion du mur d'enceinte gallo-romain de Rennes, découvert 18 quai Duguay-Trouin*, Annales de Bretagne, 1958, p. 97-134

Mesqui 1981

MESQUI (J.)._ *La fortification des portes avant la Guerre de Cent Ans*, essai de typologie des défenses des ouvrages d'entrées avant 1350, dans *Archéologie Médiévale*, tome XI. Paris, CNRS éditions, 1981, pp. 202-229

Mesqui 1982

MESQUI (J.)._ *La fortification bretonne au Moyen Age*, dans *Bulletin Monumental*, tome 140, n°3, 1982, pp.233-234 Paris, CNRS éditions,

Mesqui 1993

MESQUI (J.)._ *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, la résidence, les éléments d'architecture*, tome 2. Paris : Picard, 1993

Mesqui 1995

MESQUI (J.)._ *L'adaptation de la fortification à l'artillerie dans les années 1400 : la question des canonnières*, dans *Bulletin Monumental*, tome 153, n°1, 1995, pp. 74-75

Mesqui 2013

MESQUI (J.)._ *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, les organes de la défense*, tome 1. Paris : Picard, rééd. 2013, 376 p.

Meyer 1972

MEYER (J.)._ *Histoire de Rennes*, 1972

Nières 1972

NIERES (C.)._ *La reconstruction d'une ville au XVIII^e siècle, Rennes, 1720-1760*. Paris : Klincksieck, 1972

Pouille, Desfonds 1999

POUILLE (D.), DESFONDS (A.)._ *Place Foch, Rapport d'étude*, AFAN/Service Régional d'Archéologie de Bretagne, 1999

Pouille, Desfonds 2001

POUILLE (D.), DESFONDS (A.)._ *Rennes, Rue de Juillet, Diagnostic archéologique*, AFAN/Service Régional d'Archéologie de Bretagne, 2001

Pouille 2006

POUILLE (D.), *Rennes, 3 rue de Juillet, (Ille-et-Vilaine-Bretagne)*, rapport de diagnostic, INRAP, décembre 2006

Pouille 2010

POUILLE (D.), *Rennes Antique*. Rennes : PUR, 2010

Prouteau, De Crouy, Faucherre 2011

PROUTEAU (N.), De CROUY (E.), FAUCHERRE (N.) (sous la dir.)._ *Artillerie et fortification 1200-1600*. Rennes : PUR, 2011

Quaghebeur, Soleil 2010

QUAGHEBER (J.), SOLEIL (S.) (sous la dir.)._ *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest*. Rennes : PUR, 2010

Redde 2006

REDDE (M.) et alii._ *Les fortifications militaires. L'architecture de la Gaule romaine*. Bordeaux : MSH Ansonius, 2006

Salamagne, Kerhervé, Danet 2012

SALAMAGNE (A.), KERHERVE (J.), DANET (G.)._ *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XIIIe-XVIIe siècle*. Rennes : PUR, 2012

Toulmouche 1847

TOULMOUCHE (A.)._ *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes, 1847

Veillard 1978

VEILLARD (J.-Y.)._ *Rennes au XIXe siècle, architectes, urbanisme et architecture*. Rennes : éditions du Thabor, 1978

L'Architecture militaire, dans *Monumental*, n° 8. Paris : éditions du Patrimoine, décembre 1999

Travaux universitaires :

Cozic 1996

COZIC (N.)._ *La ville de Rennes du XIe au XVIe (approches archivistiques et méthodologiques)*, Mémoire de DEA sous la direction d'A. Chedeville, Université de Rennes 2, Rennes, 1997

Le Paih 2011

LE PAIH (M.)._ *Le labeur des chantiers médiévaux : quelques aspects de la vie ouvrière à Rennes au XV^e siècle*, Master 2 sous la direction d'Emmanuel Gréolois, UFR Sciences Sociales, département d'histoire, 2010-2011, Rennes 2

Le Boulch 2013

LE BOULCH (M.)._ *Les fortifications de Rennes, évolution et pérennité, III^e-XX^e siècle*, Master 1 d'Histoire-Archéologie sous la direction de Pierre-Yves Laffont et Elen Esnault, UFR Sciences Sociales, département Histoire, 2012-2013, Rennes 2

Le Boulch 2014

LE BOULCH (M.)._ *Rennes, l'enceinte de la Cité, mise*

en place, évolution et pérennité (III^e-XIX^e siècles), Master 2 d'Histoire-Archéologie sous la direction de Pierre-Yves Laffont et Elen Esnault, UFR Sciences Sociales, département Histoire, 2013-2014, Rennes 2

Lerossignol, 2010

LEROSSIGNOL (A.)._ *Fouilles et recherches Franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du mont-Auxois (1991-1997)*, mémoire sous la direction de M. Reddé et S. von Schnurbein, 2010

Pichard-Rivalan 2014

PICHARD-RIVALAN (M.)._ *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, thèse de Doctorat sous la direction de Philippe Hamon et Gauthier Aubert, université de Rennes 2, Rennes, 2014

6. Table des illustrations

Fig.1 Plan des vestiges des fortifications © E. Esnault, Inrap

Fig.2 Localisation des interventions archéologiques © E. Esnault, Inrap

Fig.3 Localisation des interventions archéologiques 2019 et 2020 : fouille programmée et diagnostic © E. Esnault, Inrap

Fig.4 Le *castrum*, état des connaissances © E. Esnault, Inrap d'après G. Lecloirec, T. Lhoro, D. Pouille

Fig.5 Les vestiges antiques : muraille, fossé, *intervallum* © E. Esnault, Inrap

Fig.6 Hypothèse de tracé du decumanus © E. Esnault, Inrap A3

Fig.7 Hypothèse de l'ouvrage avancé des XI^e-XII^e siècles © E. Esnault, Inrap

Fig.8 Les travaux de la fin du XIII^e siècle © E. Esnault, Inrap A3

Fig.9 Hypothèse de la bastille des XIII^e-XIV^e siècles © E. Esnault, Inrap

Fig.10 L'ancrage du châtelet sur un vestige de tour plus ancien, 2e étage actuel, tour ouest © relevé M. Lallauret, stagiaire, DAO A. Desfond, E. Esnault, Inrap

Fig.11 Hypothèse de restitution du donjon au début du XV^e siècle © E. Esnault, Inrap.

Fig.12 La construction du châtelet © E. Esnault, Inrap.

Fig.13 L'aménagement du châtelet © E. Esnault, Inrap.

Fig.14 Le profil du fossé médiéval © C. Rossignol, stagiaire et E. Esnault, Inrap

Fig.15 L'immeuble bordant la place de la Croix de la Mission au début du XX^e siècle

Fig.16 Le plan 1925 extrait de BANEAT (P.)._ Le vieux Rennes. Rennes : Plihon, 1911

Fig.17 Le châtelet au début du XX^e siècle © AD35, 6 FI RENNES 726

Fig.18 Vue générale de la programmée 2019 © E. Esnault, Inrap

Fig.19 Vue générale du sondage profond vers le nord © E. Esnault, Inrap

Fig.20 Les vestiges antérieurs à la fin du Bas-Empire © relevé A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.21 Les vestiges antérieurs à la fin du III^e siècle de notre ère, avant et après fouille © A. Mahé, Inrap

Fig.22 La structure 30897 et le double fossé 30887 et 30882 © relevé A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap

Fig.23 La structure 30897, avant et après fouille © A. Mahé, Inrap

Fig.24 Les comblements hydromorphes du fossé 30882 © E. Esnault, Inrap

Fig.25 Les comblements du double fossé © relevé

A. Mahé, E. Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap

Fig.26 Le sol de galets 30948 © E. Esnault, Inrap

Fig.27 Le cailloutis 30877 © E. Esnault, Inrap

Fig.28 La réfection de la voirie © E. Esnault, Inrap

Fig.29 Cumul des coupes D et C2/C2bis du sondage 7 réalisé en 2014-2015 © relevé L. Dutheil, stagiaire, DAO L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.30 La tranchée 30212 © E. Esnault

Fig.31 Le diagramme stratigraphique du sondage profond © E. Esnault, Inrap

Fig.32 Vue du départ de pont découvert lors de la programmée 2019 © E. Esnault

Fig.33 Plan des vestiges mises au jour sur la plateforme © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.34 Les remblais antérieur au premier départ de pont © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.35 La tranchée de fondation 30850/30912 pour l'édification des murs 30846/30848 et 30851 © S. Le Berre, Inrap

Fig.36 Le premier départ de pont © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.37 La liaison entre le mur 30848 et le mur 30851 © L. Arnaud, S. Le Berre, Inrap

Fig.38 Le mur 30846 coupé par l'égout © © S. Le Berre, Inrap

Fig.39 Vue générale du premier départ de pont 30846, 30848 et 30851 © S. Le Berre, Inrap

Fig.40 Les contreforts 30916 et 30917 © L. Arnaud et S. Le Berre, Inrap

Fig.41 Le remblaiement des vides de part et d'autre du passage © relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.42 L'installation du sol 30922/30854 © relevé L. Arnaud, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.43 Le sol dallé 30922/30854 © M. Millet, Inrap

Fig.44 Le sol dallé 30922/30854 en cours de fouille © S. Le Berre, Inrap

Fig.45 Le double trou de poteau 30950/30956 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, photographie R. Battais et S. Le Berre, Inrap

Fig.46 Le départ de pile 30807/30811 © photogrammétrie V. Pommier, relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, Inrap, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.47 Le départ de pile 30807/30811 vue vers l'est © S. Le Berre, Inrap

Fig.48 Le départ de pile 30807/30811 vue vers le nord-

ouest © M. Millet, Inrap.

Fig.49 Le mur 30078 mis au jour en 2015 © C. Chollet, stagiaire.

Fig.50 Le niveau de piétinement 30805 et l'élévation 30806 © S. Bazin, stagiaire

Fig.51 Les empreintes dans l'élévation 30806 © S. Bazin, stagiaire

Fig.52 La base de la maçonnerie (US 30811) qui sert d'appui au mur de gorge 30054 © R. Battais, Inrap

Fig.53 La reconstruction du départ de pont avec les maçonneries 30809 et 30813 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap,

Fig.54 Le mur 30809 englobé dans des maçonneries postérieures © E. Esnault, Inrap

Fig.55 Le mur 30813 © S. Bazin, stagiaire

Fig.56 Le comblement entre les murs 30809 et 30813 pour l'installation du sol 30812 © photogrammétrie V. Pommier, relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, Inrap, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.57 Le remblai 30803 © E. Esnault, Inrap

Fig.58 Les sols 30812 et 30865 © S. Bazin, stagiaire

Fig.59 Les remblais installés pour la pose du sol 30812 © relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, Inrap, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.60 Le 4^e départ de pont (murs 30785 et 30798) © photogrammétrie V. Pommier, relevé S. Bazin, C. Herpin, stagiaires, L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, Inrap, DAO E. L. Arnaud, Esnault, Inrap

Fig.61 Le mur 30798 © S. Bazin, stagiaire

Fig.62 Le mur 30798 et le sol 30853 © S. Le Berre, Inrap

Fig.63 Le mur 30785 © E. Esnault, Inrap

Fig.64 Plan général du 5^e départ de pont © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.65 Vue générale de la maçonnerie 30773 © E. Esnault, Inrap

Fig.66 Le mur 30773 coupe l'ensemble des constructions antérieures © S. Bazin, stagiaire

Fig.67 Détail du premier angle oriental © M. Millet, Inrap

Fig.68 Détail des différences de mortier © M. Millet, Inrap

Fig.69 Le départ de pont 30773 © E. Esnault, Inrap

Fig.70 La tranchée 30212 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.71 La saignée 30938 © S. Le Berre, Inrap

Fig.72 Le trou de poteau 30937 © S. Le Berre, Inrap

Fig.73 La tranchée 30212 et la saignée 30938 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.74 Les reprises 30810 © photogrammétrie V. Pommier, DAO E. Esnault, Inrap

Fig.75 L'installation des sols 30093 et 30797 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.76 Le drain installé dans le radier 30776 © E. Esnault, Inrap et R. Hamelin, stagiaire

Fig.77 Le sol 30093 © S. Bazin, stagiaire.

Fig.78 Le sol 30797 © S. Bazin, stagiaire

Fig.79 La pile contemporaine 30774 © relevé L. Arnaud, S. Le Berre, M. Millet, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.80 Le diagramme stratigraphique de la fouille de la plateforme © E. Esnault, Inrap

Fig.81 Le fossé 30793 © E. Esnault, Inrap

Fig.82 Les murs de gorge 30054 et 30017 © photogrammétrie V. Pommier, DAO E. Esnault, Inrap

Fig.83 Le mur de bastille 30048 s'appuie contre le bord du fossé et le mur de gorge 30054 © E. Esnault, Inrap

Fig.84 Plan et coupe du sondage 1 © relevé R. Hamelin et A. Haensler, stagiaires, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap

Fig.85 Le niveau de chantier 30780 © R. Battais, Inrap

Fig.86 Le diagramme stratigraphique du sondage 1 © E. Esnault, Inrap

Fig.87 Le sondage 2, coupe et plan © relevé G. Courgeon, A. Haensler, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, Inrap A3

Fig.88 Le fossé 30284 © E. Esnault, Inrap

Fig.89 Le comblement de la tranchée de fondation du mur de bastille (US 30789) © E. Esnault, Inrap

Fig.90 Le diagramme stratigraphique du sondage 2 © E. Esnault, Inrap

Fig.91 Vue générale au début du chantier programmé © E. Esnault, Inrap

Fig.92 Les coupes des remblais devant le départ de pont 30773 © relevé E. Esnault, S. Le Berre, DAO E. L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap

Fig.93 Les niveaux de vase noire © E. Esnault, Inrap

Fig.94 Diagramme stratigraphique du sondage au pied de la pile © E. Esnault, Inrap

Fig.95 Les vestiges antérieurs à la muraille : des creusements indéterminés © DAO E. Esnault, Inrap

Fig.96 Le mur 30890 et le trou de poteau associé 30910 © DAO E. Esnault, Inrap

Fig.97 Un premier fossé après la destruction et récupération du mur 30890 © DAO E. Esnault, Inrap

Fig.98 La construction du castrum et les composantes de la défense : muraille, *intervallum* et double fossé © DAO E. Esnault, Inrap

Fig.99 Les fossés devant la muraille © E. Esnault, Inrap

Fig.100 Le tracé supposé du *decumanus* © E. Esnault, Inrap A3

Fig.101 Exemples de lignes de défenses antiques : le système de contrevallation dans la plaine des Laumes à Alise-Sainte-Rennes, Mont Auxois © Reddé & Schnurbein 2001, pl. h. t. 11, fig. 296-297 ; reconstitution de la contrevallation des Laumes © C. et J.-P. Adam, dans Reddé (M.) et alii. (dir.)_ L'architecture de la Gaule romaine, les fortifications militaires, DAF 100. Bordeaux : Ausonius éditions, 2006, p. 185 et 187 ; vue de la fortification et de la ligne de défense © Prosopee, Muséoparc d'Alésia, 2001

Fig.102 L'effacement des fossés antiques au cours du Haut-Moyen-âge © E. Esnault, Inrap

Fig.103 Le désaxement de l'entrée de ville accompagné d'un premier ouvrage avancé © E. Esnault, Inrap

Fig.104 Coupe transversale montrant les poteaux et la rue © E. Esnault, Inrap

Fig.105 Les réfections de rues © relevé A. Mahé, E.

- Esnault, DAO L. Arnaud, E. Esnault, photographie E. Esnault, Inrap
- Fig.106 Hypothèse de restitution de l'entrée autour du XIIe siècle © E. Esnault Inrap
- Fig.107 Hypothèse de restitution du premier départ de pile en plan © E. Esnault Inrap
- Fig.108 Hypothèse de restitution du premier départ de pile en coupe © E. Esnault Inrap
- Fig.109 L'aménagement du sol 30854/30922 © E. Esnault Inrap
- Fig.110 La construction du départ de pont en glacis (US 30807) © E. Esnault Inrap
- Fig.111 Hypothèse d'aménagement du glacis 30807 © E. Esnault Inrap
- Fig.112 Construction d'un mur de contrescarpe (US 30054) © E. Esnault Inrap
- Fig.113 Le plan général bastille © E. Esnault Inrap
- Fig.114 La relation chronologique entre l'aile est de la bastille et la tour est © E. Esnault Inrap. Le parement du glacis s'appuie sur le blocage du mur de bastille.
- Fig.115 Le troisième départ de pont (US 30813 et 30809) © E. Esnault Inrap
- Fig.116 Le troisième départ de pont (US 30813 et 30809) et la bastille © E. Esnault Inrap
- Fig.117 Des apports massifs de remblais au XIV^e siècle © E. Esnault Inrap
- Fig.118 La reconstruction du départ de pont suivant le plan précédent © E. Esnault Inrap
- Fig.119 La reconstruction du départ de pont suivant le plan précédent © E. Esnault Inrap
- Fig.120 Une nouvelle pile pour le pont (US 30773) © E. Esnault Inrap
- Fig.121 La tranchée 30212 © E. Esnault Inrap
- Fig.122 Le départ de pont 30773 © E. Esnault, Inrap
- Fig.123 Le dernier état de départ de pont avec la reprise 30810 (fin XV^e-début XVI^e siècles) © E. Esnault, Inrap
- A3
- Fig.124 La mise en place des sol 30797 et 30093 avec intégration d'un drain © photogrammétrie V. Pommier, DAO E. Esnault, Inrap

III. Inventaires techniques

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020

Elen Esnault

Inventaire des Unités Stratigraphiques

zone	n° US	type	sous	sur	chainé à
2019	30769	remblai	décapage	30773	
	30770	tranchée de fondation	30774	30773	
	30771	remblai	30769	30054	
	30772	comblement TF		30770/30768	
	30773	pile	30774/30810/30797	30801	
	30774	pile		30770/30773	
	30775	remblai	30771	30775/30093	
	30776	sol + circulation	30093	30785	
	30777	remblai	décapage	30778	
	30778	remblai	30777	30779	
	30779	remblai	30778	30780	
	30780	niveau de chantier	30779	30796	
	30781	sol?	30782/30794	30793	
	30782	creusement TF	30783	30781	
	30783	comblement TF		30782/30054	
	30784	recharge	30776	30785	
	30785	mur	30775/30784		
	30786	remblai	30784/30776	30785	
	30787	remblai	décapage	30788/30789	
	30788	remblai	30787/30789	30790	
	30789	remblai	30787	30788	
	30790	remblai	30788	30791	
	30791	remblai	30790	30792	
	30792	remblai	30791	30284	
	30793	fossé	30781	substrat	
	30794	tranchée de fondation	30048/30796	30781	
	30795	comblement TF	30796	30794/30048	
	30796	remblai		30795/30794/30048	
	30797	sol		30798/30773	
	30798	mur	30797/30801/30773	30813/30805/30930	
	30799	remblai	30773	30800	
	30800	remblai	30801/30798		
	30801	remblai	30798/30773	30800/30805	
	30802	remblai	30798/30773	30800	
	30803	remblai	30800/30802/30873	30809	
	30804	remblai		30801	
	30805	remblai	30798/30801/30800/30812/30806/30798/30773	30807/30813	
	30806	maçonnerie	30812/30800/30868	30807/30805	
	30807	glacis	30813/30805/30920/30938/30806	30861/30911	
	30808	remblai		30800/30773	
	30809	mur	30054/30815	30807	
	30810	reprise	décapage	30773/30797	
	30811	mur	30054/30773		
	30812	sol	30800	30805	
	30813	mur	30805/30803	30807	
	30814	remblai	30769	30816	
	30815	remblai	30786/30785	30054	
	30816	sol	30814	30798	
2020	30817	remblai		30773/30818	
	30818	remblai	30817	30819	
	30819	remblai	30818	30820	
	30820	remblai ou comblement fossé	30819	30821	
	30821	remblai	30820		
	30822	remblai	30817	30823	
	30823	remblai	30822	30824	
	30824	remblai	30823	30825	
	30825	remblai	30824	30826	
	30826	remblai	30825	30827	
	30827	remblai	30826	30828	
	30828	remblai	30827	30829	
	30829	remblai	30828	30830	
	30830	remblai	30829	30831	
	30831	comblement		30836/30773	
	30832	poutre	30831	30856	
	30833	remblai	30831	30834	
	30834	comblement fossé?	30833	30835	
	30835	comblement	30834		
	30836	tranchée de fondation ?	30773	30833	
	30837	remblai	30898	30838	
	30838	remblai	30837	30839	
	30839	remblai	30838	30871	
	30840	comblement	décapage	30841/30876	
	30841	creusement	30840	30376/30776	
	30842	sol + circulation		30475	
	30843	circulation	30544	30852	
	30844	remblai	30917/30846/30852	30859/30867	
	30845	ANNULÉ			
	30846	mur	30914/30861/30917	30844	
	30847	ANNULÉ			
	30848	mur	30914/30861/30915/30868/30869	30867	30851
	30849	sol	30376	30842	

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020

Elen Esnault

Inventaire des Unités Stratigraphiques

30850	creusement ?	30600	30855	
30851	fondation	30868		30848
30852	creusement ?	30843	30844	
30853	sol	30814	30918	
30854	sol	30911	30870	
30855	remblai/sol	30852	30857	
30856	sol	30844	30857	
30857	circulation	30855/30850	30860	
30858	circulation	30850/30952	30859	
30859	circulation	30858/30859	30862/30864	
30860	remblai	30857	30858	
30861	remblai/sol	30815/30805/30807	30475/30846	
30862	remblai	30859	30863/30866	
30863	remblai	30862/30864		
30864	remblai	30859	30863	
30865	remblai	30785	30806	
30866	remblai	30862		
30867	remblai	30847/30868/30844	30912	
30868	remblai	30869	30867/30846/30848/30851	
30869	sol	30915	30868	
30870	remblai	30854/30922	30915/30869	
30871	remblai	30839	30872/30893	
30872	remblai	30871	30873	
30873	circulation	30893	30874	
30874	circulation	30873	30875	
30875	sol	30874	30876	
30876	circulation	30875	30877	
30877	sol	30876	30878	
30878	circulation	30877	30873	
30879	sol		30800/30894/30890/	
30880	comblement	30879	30881	
30881	comblement	30880/30894	30882	
30882	creusement fossé	30881	substrat	
30883	comblement fossé	30879	30884	
30884	comblement fossé	30883	30885	
30885	comblement fossé	30884	30886	
30886	comblement fossé	30885	30887	
30887	comblement fossé	30886/30945	30888/30896	
30888	comblement tranchée récupération	30887	30889	
30889	creusement tranchée récupération	30888	30924	
30890	creusement	30929	30940	
30891	remblai	30859/30839	30892	
30892	remblai	30891	30893	
30893	sol	30871/30892	30873	
30894	comblement fossé	30879	30881	
30895	remblai ou comblement fossé	30899	30898	
30896	comblement fossé	30887	30897	
30897	creusement	30896	substrat	
30898	remblai	30895	30837	
30899	remblai	30900	30895	
30900	remblai	30905/30901	30899	
30901	creusement	30902	30900	
30902	comblement	30904	30901	
30903	comblement	30908	30904	
30904	creusement	30903	30905/30902	
30905	remblai	30906/30904	30900	
30906	remblai	30908	30905	
30907	sol	30908	30906	
30908	remblai	30909	30907/30903	
30909	remblai		30908	
30910	creusement	30879	30926	
30911	remblai	30807	30854/30931	
30912	creusement TF	30867/30846/30848/30851	30952/30858	
30913	remblai	30854/30870	30869	
30914	remblai	30854	30851	
30915	sol	30870/30931	30932/30869/30848/30916	
30916	contrefort	30957/30955	30867/30848	
30917	contrefort	30545	30844	
30918	remblai	30853	30919	
30919	remblai	30920	30911	
30920	remblai	30919/30918	30911/30806	
30921	ANNULÉ			
30922	sol	décapage	30870	
30923	creusement TF	30924	30927	
30924	radier	30889	30923	
30925	creusement	30879	30927	
30926	comblement	30873	30925	
30927	comblement	30923/30925	30928	
30928	comblement	30927	30929	
30929	comblement	30928	30890	
30930	circulation	30918/30798	30920	
30931	sol	30911	30915	
30932	remblai	30915	30933	
30933	circulation	30932	30934	

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020

Elen Esnault

Inventaire des Unités Stratigraphiques

30934	remblai/sol	30933	
30935	comblement	décapage	30936/30212
30936	remblai	30935	30937/30938/30212
30937	trou de poteau	30936/30935	30934
30938	creusement	30936	30773/30807
30939	creusement	30936?	30932?
30940	trou de poteau	30890	substrat
30941	voirie	30875	30942
30942	recharge voie	30941	30878 ou 30879 ?
30943	remblai	30915	30957/30955/30954
30944	comblement fossé	30879	30945
30945	comblement fossé	30944	30887
30946	sol	30873	
30947	sol	30948	30949
30948	sol	30941	30947
30949	sol	30947	30960
30950	trou de poteau	30951	30956
30951	néгатif paroi	30958/30912	30858
30952	paroi / sol ?	30912	30959/30858
30953	néгатif poteau	décapage	30950
30954	remblai	30943	30955/30916
30955	creusement	30954	30916
30956	trou de poteau	30950	30868
30957	remblai	30943	30916
30958	remblai	30867	30951
30959	paroi ?	30858/30952	30859.1/30859.2
30960	comblement	30949	30961
30961	comblement	30960	30962
30962	comblement	30961	30881

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020

Elen Esnault

Inventaire du mobilier

année	US	sd	type							datations	observations	
			céramique	terre-cuite	verre	monnaie	métal	enduit peint	autre			
2019	30769		x								fin XV-XVIe siècles	
	30771		x				x				fin XV-XVIe siècles	
	30773		x								moderne	
	30775	2	x				x				moderne	
	30776	3	x								XVIe siècle	
	30777	1	x								XVIIIe-XIXe siècles	
	30778	1	x								XVIIe-XVIIIe siècles	
	30781	1	x								médiéval / moderne	
	30783	1	x		x					lithique	à partir du XVIe siècle	
	30784		x								à partir du XVIe siècle	
	30786	3	x		x						à partir du XVIe siècle	
	30788	2 et 3	x								mobilier hétérogène	
	30790	2	x					bronze			XIIe-XIIIe siècles	
	30791	2	x					bronze			XIIe-XIIIe siècles	
	30792	2	x								mobilier hétérogène	
	30795	1	x				x				mobilier hétérogène	
	30796		x								médiéval ou moderne	
	30799		x								à partir du XVe siècle	
	30800		x								à partir de fin XV-XVIe siècles	
	30801		x								mobilier hétérogène	
	30803									lithique		
	30804		x								à partir du XVe siècle	
	30805		x								moderne	
	30812		x				x				médiéval ou moderne	
	30814		x (+ pipe)	x							XIIe-XIVe siècles	
	décapage						x				mobilier hétérogène	
	décapage SD2						x					
2020	30395	Tr30212	x								à partir du XVe siècle	
	30475		x								XIV-XVe siècles ?	
	30800		x								médiéval	
	30820		x								XVI-XVIIe siècles	
	30821		x								moderne	
	30824		x								XVIIe siècle	
	30825		x								XVIIe siècle	
	30826	F30825	x								IIIe-IVe s. apr. J.-C.	
	30829		x								XVIIe-XVIIIe siècles	
	30839		x								médiéval	
	30844		x								Xe-XIIIe siècles	
	30861		x								XIIIe-XIVe siècles	
	30871		x								médiéval	
	30872		x								XIIe-XIIIe siècles	
	30873	A	x								XIIe-XIIIe siècles	
	30873	A'	x								médiéval	
	30873	A-A'	x								médiéval	
	30873	C	x								fin IIe - IIIe s. apr. J.-C.	
	30872	surface	x								XIVe - XVe siècles ?	
	30878		x								Antiquité	
	30879		x								médiéval	
	30880	D	x								Antiquité tardive	
	30881	A'	x								IIe siècle apr. J.-C.	
	30884		x								Antiquité	
	30885	D	x								mérovingien	
	30888	ou 30883	x								Antiquité	
	30890		x								Ier s. apr. J.-C. ?	
	30890	C	x								Ier s. apr. J.-C.	
	30892		x								Xe-XIIe siècles ?	
	30893		x								Xe-XIIIe siècles	

Portes Mordelaises_Rennes_2019

Elen Esnault

Inventaire des prélèvements

année	sd	US	localisation	nature	notes
2019		30048		mortier	
		30054	enduit	mortier	
		30054	blocage pile	mortier	
		30772	assise? sommet pile est	mortier	
		30773	parement pile	mortier	
		30773	pile est chaînage	mortier	
		30773	pile ouest parement	mortier	
		30773	pile ouest mur arase	mortier	
		30773	pile ouest angle	mortier	
		30804	glacis	mortier	
		30804		CB	x1
		30806	glacis élévation	mortier	
		30807		mortier	x2
		30807		CB	
		30811	glacis partie inférieure	mortier	
		30848		CB	x3

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020

Elen Esnault

Inventaire des minutes

année	n° minute	auteur (s)	date	échelle	objet
2019	175	Amélie/Ronan	sept-19	20e	coupe et plan SD1
	176	Amélie/Ronan	sept-19	20e	coupe et plan SD1
	177	Amélie/Gaspard	sept-19	20e	élévation/Coupe SD2
	178	Amélie/Ronan	sept-19	20e	plan SD2
	179	Amélie/Gaspard	sept-19	20e	élévation 30773
	180	Sarah/Ronan/Charlotte	11/09/2019	20e	plan plateforme
	181	Sarah/Charlotte	16/09/2019	20e	plan plateforme
	182	Sarah/Charlotte	20/09/2019	20e	coupes
	183	Sarah/Charlotte	23/09/2019	20e	plan plateforme
	184	Gaspard/Charlotte	24/09/2019	20e	plan et coupe plateforme
	185	Ronan	27/09/2019	20e	coupe 30786
2020	186	MM/SLB	17/1/20	20e	sd glacis coupes AB et BC
	187	EE/MM/SLM	13/1/20	20e	coupes du sondage au pied de la pile
	188	MM/SLB/LA	20/1/20	20e	sd glacis plan DE de la zone supérieure
	189	MM/SLB/LA	22/1/20	20e	sd glacis coupes FG, HI, JK et KL
	190	LA	22/1/20	20e	sd glacis identification des blocs du pavement 30922
	191	EE/AM	22/1/20	20e	sd profond coupes est-ouest et ouest-est
	192	EE/AM	22/1/20	20e	sd profond coupes sud/ouest-nord/est et nord/ouest-sud/est
	193	EE/AM	22/1/20	20e	sd profond plans et coupes de 30910 et 30923
	194	SLB	24/1/20	20e	sd glacis coupes LM, NO, PQ, tp 30937 et tr 30212
	195	SLB	27/1/20	20e	sd glacis plan
	196	EE	27/1/20	20e	sd profond niveaux de voirie
	197	SLB/LA/AM	30/1/20	20e	sd RST coupes, sd UVW coupes, sd XYZ coupes, sd profond coupe A
	198	SLB/LA	30/1/20	20e	sd glacis, plan et altitudes

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

n° dossier	n° photos	auteur	date	objet
2019	DSC_0001	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0002	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0003	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0004	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0005	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0006	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0007	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0008	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0009	EE	11/9/19	vue d'ensemble
	DSC_0010	CH	12/9/19	30766 mur 30767 30768
	DSC_0011	CH	12/9/19	30766 mur 30767 30768
	DSC_0012	CH	12/9/19	30766
	DSC_0013	CH	12/9/19	mur 30767 30768
	DSC_0014	CH	12/9/19	mur 30767 30768
	DSC_0015	CH	12/9/19	mur 30767 30768
	DSC_0016	CH	12/9/19	30766 mur 30767
	DSC_0017	CH	12/9/19	30766 30767 30768
	DSC_0018	SB	12/9/19	US 30771 30054 30077 30074 mur 30773
	DSC_0019	SB	12/9/19	US 30771 30054 30077 30074 mur 30773
	DSC_0020	SB	12/9/19	Pierre d'angle du mur 30767
	DSC_0021	SB	12/9/19	mur 30767
	DSC_0022	SB	12/9/19	mur 30767
	DSC_0023	SB	12/9/19	mur 30767
	DSC_0024	SB	12/9/19	mur 30773 30768 30774 30772
	DSC_0025	SB	12/9/19	mur 30773 30768 30774 30772
	DSC_0026	SB	12/9/19	30054 30774 mur 30773
	DSC_0027	SB	12/9/19	30774 mur 30773
	DSC_0028	SB	12/9/19	US 30771 30054 mur 30773
	DSC_0029	SB	12/9/19	US 30771 30054 mur 30773
	DSC_0030	SB	12/9/19	US 30771 30077
	DSC_0031	SB	12/9/19	US 30771 30077
	DSC_0032	SB	12/9/19	US 30771
	DSC_0033	SB	12/9/19	US 30771
	DSC_0034	SB	12/9/19	US 30771
	DSC_0035	SB	12/9/19	US 30771
	DSC_0036	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0037	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0038	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0039	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0040	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0041	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0042	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0043	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0044	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0045	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0046	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0047	RB	12/9/19	sd1 glaci
	DSC_0048	SB	13/9/19	US 30775 sol 30093
	DSC_0049	SB	13/9/19	US 30775 sol 30093
	DSC_0050	SB	13/9/19	US 30775 sol 30093
	DSC_0051	SB	13/9/19	US 30775 sol 30093 30077
	DSC_0052	SB	13/9/19	US 30775
	DSC_0053	SB	13/9/19	US 30776

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

	DSC_0054	CH	13/9/19	US 30776
	DSC_0055	CH	13/9/19	US 30776 sol 30093
	DSC_0056	CH	13/9/19	vue d'ensemble, US 30776 sol 30093, 30077
	DSC_0057	CH	13/9/19	US 30776 sol 30093
	DSC_0058	CH	13/9/19	US 30776 sol 30093
	DSC_0059	CH	13/9/19	US 30776
	DSC_0060	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0061	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0062	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0063	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0064	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0065	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0066	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0067	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0068	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0069	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0070	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0071	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0072	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0073	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0074	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0075	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0076	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0077	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0078	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0079	RB	16/9/19	sd1
	DSC_0080	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0081	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0082	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0083	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0084	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0085	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0086	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0087	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0088	CH/SB	16/9/19	
	DSC_0089	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0090	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0091	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0092	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0093	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0094	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0095	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0096	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0097	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0098	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0099	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0100	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0101	EE	16/9/19	sd2
	DSC_0105	CH/SB	16/9/19	sol 30093 mur 30785
	DSC_0106	CH/SB	16/9/19	sol 30093 mur 30785
	DSC_0107	CH/SB	16/9/19	sol 30093 mur 30785
	DSC_0108	CH/SB	16/9/19	sol 30093 mur 30785
	DSC_0109	CH/SB	16/9/19	mur 30785
	DSC_0110	EE	17/9/29	lien entre barbacane et châtelet

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

	DSC_0111	EE	17/9/29	lien entre barbacane et châtelet
	DSC_0112	EE	17/9/29	sd1
	DSC_0113	EE	17/9/29	sd1
	DSC_0114	EE	17/9/29	sd1
	DSC_0115	EE	17/9/29	sd1
	DSC_0116	EE	17/9/29	sd1
	DSC_0117	EE	17/9/29	sd1
	DSC_0118	EE	19/9/19	sd1
	DSC_0119	EE	19/9/19	sd1
	DSC_0120	EE	19/9/19	sd1
	DSC_0121	EE	19/9/19	sd1
	DSC_0122	EE	19/9/19	sd1
	DSC_0123	EE	19/9/19	sd1
	DSC_0124	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0125	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0126	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0127	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0128	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0129	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0130	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0131	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0133	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0134	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0135	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0136	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0137	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0138	EE	19/9/19	sd2
	DSC_0139	EE	20/9/19	pile
	DSC_0140	EE	20/9/19	pile
	DSC_0141	EE	20/9/19	pile
	DSC_0142	EE	20/9/19	pile
	DSC_0143	EE	20/9/19	pile
	DSC_0144	EE	20/9/19	pile
	DSC_0145	EE	20/9/19	pile
	DSC_0146	EE	20/9/19	pile
	DSC_0147	EE	20/9/19	pile
	DSC_0148	EE	20/9/19	pile
	DSC_0149	EE	20/9/19	pile
	DSC_0150	EE	20/9/19	pile
	DSC_0151	EE	20/9/19	pile
	DSC_0152	EE	20/9/19	pile
	DSC_0153	EE	20/9/19	pile
	DSC_0154	EE	20/9/19	pile
	DSC_0155	EE	20/9/19	pile
	DSC_0156	EE	20/9/19	pile
	DSC_0157	EE	20/9/19	pile
	DSC_0158	EE	20/9/19	pile
	DSC_0159	EE	20/9/19	sd1
	DSC_0160	EE	20/9/19	sd1
	DSC_0161	EE	20/9/19	sd1
	DSC_0162	EE	20/9/19	sd1
	DSC_0163	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0164	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0165	RB	20/9/19	angle de la pile

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

	DSC_0166	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0167	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0168	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0169	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0170	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0171	RB	20/9/19	angle de la pile
	DSC_0172	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0173	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0174	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0175	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0176	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0177	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0178	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0179	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0180	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0181	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0182	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0185	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0186	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0187	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0188	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0189	EE	20/9/19	photogrammétrie sd1
	DSC_0190	SB	23/9/19	sol pile
	DSC_0191	SB	23/9/19	sol pile
	DSC_0192	CH	25/9/19	pile
	DSC_0193	CH	25/9/19	pile
	DSC_0194	CH	25/9/19	pile
	DSC_0195	CH	25/9/19	pile
	DSC_0196	CH	25/9/19	pile
	DSC_0197	CH	25/9/19	pile
	DSC_0198	CH	25/9/19	pile
	DSC_0199	CH	25/9/19	pile
	DSC_0200	CH	25/9/19	pile
	DSC_0201	CH	25/9/19	pile
	DSC_0202	CH	25/9/19	pile
	DSC_0203	CH	25/9/19	pile
	DSC_0204	CH	25/9/19	pile
	DSC_0205	CH	25/9/19	pile
	DSC_0206	CH	25/9/19	pile
	DSC_0207	CH	25/9/19	pile
	DSC_0208	CH	25/9/19	pile
	DSC_0209	CH	25/9/19	pile
	DSC_0210	CH	25/9/19	pile
	DSC_0211	CH	25/9/19	pile
	DSC_0212	CH	25/9/19	pile
	DSC_0213	CH	25/9/19	pile
	DSC_0214	CH	25/9/19	pile
	DSC_0215	CH	25/9/19	pile
	DSC_0216	CH	25/9/19	pile
	DSC_0217		25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0218		25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0219		25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0220		25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0221		25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

	DSC_0222		25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0223	RH	25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0224	RH	25/9/19	sol de cailloutis à l'est de la pile
	DSC_0225	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0226	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0227	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0228	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0231	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0232	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0233	RH	25/9/19	30769 30814
	DSC_0234	RH	25/9/19	mur 30785
	DSC_0235	RH	25/9/19	mur 30785
	DSC_0236	RH	25/9/19	mur 30785
	DSC_0237	RH	25/9/19	mur 30785
	DSC_0238	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0239	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0240	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0241	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0242	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0243	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0244	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0246	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0247	SB	26/9/19	mur 30806 mur 30807 30812
	DSC_0248	SB	26/9/19	mur 30785
	DSC_0251	EE	26/9/19	US 30815
	DSC_0252	EE	26/9/19	US 30815
	DSC_0253	EE	26/9/19	US 30815
	DSC_0254	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0255	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0256	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0257	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0258	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0259	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0260	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0261	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0262	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0263	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0264	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0265	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0266	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0267	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0268	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0269	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0270	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0271	SB	27/9/19	succession de l'empilement des murs sur le glacis
	DSC_0272	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0273	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0274	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0275	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0276	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0277	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0278	SB	27/9/19	mur 30806 mur 30807
	DSC_0279	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0280	SB	27/9/19	mur 30798 30769

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

	DSC_0281	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0282	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0283	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0284	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0285	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0286	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0287	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0288	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0289	SB	27/9/19	mur 30798 30769
	DSC_0290	RH	27/9/19	US 30815
	DSC_0291	RH	27/9/19	US 30815
	DSC_0292	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0293	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0294	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0295	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0296	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0297	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0298	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0299	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0300	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0301	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0302	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0303	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0304	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
	DSC_0305	EE	27/9/19	relations 30807, 30809, 30798, 30773
2020	DSC_0585	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0586	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0587	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0588	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0589	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0590	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0591	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0592	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0593	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0594	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0595	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0596	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0597	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0598	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0599	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0601	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0602	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0603	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0604	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0605	MM	13/1/20	Sd au pied de la pile, angle est
	DSC_0606	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0607	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0608	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0609	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0610	EE	13/1/20	Sd au pied de la pile
	DSC_0611	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0612	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0613	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0614	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

	DSC_0615	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0616	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0617	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0618	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30853
	DSC_0619	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0620	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0621	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0622	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0623	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0624	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0624	MM	16/1/20	Sd plateforme saignée dans mur 30607
	DSC_0625	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0626	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0627	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0629	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0630	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0631	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0632	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0634	MM	16/1/20	Sd plateforme sol 30870/30854
	DSC_0635	MM	16/1/20	Sd plateforme coupe égout
	DSC_0636	MM	16/1/20	Sd plateforme coupe égout
	DSC_0637	MM	16/1/20	Sd plateforme coupe égout
	DSC_0638	MM	16/1/20	Sd plateforme relation remblai 30668 et murs 30851 puis 30607
	DSC_0639	MM	16/1/20	Sd plateforme relation remblai 30668 et murs 30851 puis 30607
	DSC_0640	MM	16/1/20	Sd plateforme mur 30846
	DSC_0641	MM	16/1/20	Sd plateforme vue générale vers le sud-ouest (coupe HI)
	DSC_0642	MM	16/1/20	Sd plateforme vue générale vers le sud-ouest (coupe HI)
	DSC_0643	MM	16/1/20	Sd plateforme vue générale vers le sud-ouest (coupe HI)
	DSC_0644	MM	16/1/20	Sd plateforme vue générale vers le sud-ouest (coupe HI)
	DSC_0645	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe FG)
	DSC_0646	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe FG)
	DSC_0647	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe FG)
	DSC_0648	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe FG)
	DSC_0649	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe FG)
	DSC_0650	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0651	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0652	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0653	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0654	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0655	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0656	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe AB)
	DSC_0658	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe BC)
	DSC_0659	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe BC)
	DSC_0660	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe BC)
	DSC_0661	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe BC)
	DSC_0662	MM	16/1/20	Sd plateforme (coupe BC)
	DSC_0663	MM	16/1/20	Sd plateforme détail remblai et mur 30846
	DSC_0665	AM	16/1/20	Sd profond coupe B
	DSC_0666	AM	16/1/20	Sd profond coupe B
	DSC_0667	AM	16/1/20	Sd profond coupe B
	DSC_0668	AM	16/1/20	Sd profond coupe C
	DSC_0669	AM	16/1/20	Sd profond coupe C
	DSC_0670	AM	16/1/20	Sd profond coupe C
	DSC_0671	AM	16/1/20	Sd profond coupe D

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

	DSC_0672	AM	16/1/20	Sd profond coupe D
	DSC_0673	AM	16/1/20	Sd profond coupes B et C
	DSC_0674	AM	16/1/20	Sd profond coupes B et C
	DSC_001	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_002	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_003	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_004	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_005	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_006	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_007	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_008	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_009	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_010	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_011	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_012	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_013	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_014	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_015	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_016	SLB	20/1/20	Vue générale du sd plateforme
	DSC_017	LA		sd plateforme, mur 30848
	DSC_018	LA		sd plateforme, pavements 30854 et 20922
	DSC_019	LA		sd plateforme, glacis 30807 et mur 30806
	DSC_020	LA		sd plateforme glacis 30807
	DSC_021	SLB		sd plateforme coupe FG
	DSC_022	SLB		sd plateforme coupe FG
	DSC_023	SLB		sd plateforme coupe AB
	DSC_024	SLB		sd plateforme coupe ABC
	DSC_025	SLB		sd plateforme coupe ABC
	DSC_026	SLB		sd plateforme coupe ABC
	DSC_027	SLB		sd plateforme coupe FG partie est
	DSC_028	SLB		sd plateforme coupe FG partie ouest
	DSC_029	SLB		sd plateforme coupe HI
	DSC_030	SLB		sd plateforme coupe HI
	DSC_031	SLB		sd plateforme coupe HI
	DSC_032	SLB		sd plateforme coupe HI
	DSC_033	SLB		sd plateforme coupe HI
	DSC_034	SLB		sd plateforme coupe HI
	DSC_035	SLB		partie est sondage glacis
	DSC_036	SLB		sd plateforme coupe JK plot isolé pavement 30853
	DSC_037	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_038	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_039	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_040	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_041	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_042	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_043	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_044	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_045	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_046	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_047	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_048	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_049	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_050	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
	DSC_051	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

DSC_052	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
DSC_053	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
DSC_054	EE		sondage profond coupes + plans + vue générale
DSC_055	AM		sondage profond TP 30910
DSC_056	AM		sondage profond TP 30910
DSC_057	AM		sondage profond TP 30910
DSC_058	AM		sondage profond TP 30910
DSC_059	AM		sondage profond TP 30910
DSC_060	AM		sondage profond TP 30910
DSC_061	AM		sondage profond mur 30888? (haut-empire)
DSC_062	AM		sondage profond mur 30888? (haut-empire)
DSC_063	AM		sondage profond mur 30888? (haut-empire)
DSC_064	AM		sondage profond mur 30888? (haut-empire)
DSC_065	AM		sondage profond mur 30888? (haut-empire)
DSC_066	AM		sd profond mur 30888? + TR 30889
DSC_067	AM		sd profond mur 30888? + TR 30889
DSC_068	AM		sd profond mur 30888? + TR 30889
DSC_069	AM		sd profond mur 30888? + TR 30889
DSC_070	AM		sd profond mur 30888? + TR 30889
DSC_071	SLB		sd NOPQ, TR 30938 en cours de fouille
DSC_072	SLB		sd NOPQ, TR 30938 en cours de fouille
DSC_073	SLB		sd plateforme TR 30938 en cours de fouille, US 30936
DSC_074	SLB		sd plateforme TR 30938 en cours de fouille, US 30936
DSC_075	SLB		sd plateforme TR 30938 en cours de fouille, US 30936
DSC_076	SLB		sd plateforme TR 30938 en cours de fouille, US 30936
DSC_078	SLB		sd plateforme coupe LM
DSC_079	LA		sd sous le sol 30922, mur 30848
DSC_080	LA		sd sous le sol 30922, mur 30848
DSC_081	LA		sd sous le sol 30922, mur 30848
DSC_082	LA		sd sous le sol 30922 coupe est
DSC_083	LA		sd sous le sol 30922 coupe nord
DSC_084	LA		sd sous le sol 30922 coupe sud
DSC_085	LA		sd sous le sol 30922 coupe sud
DSC_086	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_087	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_088	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_089	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_090	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_091	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_092	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_093	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_094	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_095	SLB		sd plateforme coupe NO
DSC_096	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_097	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_098	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_101	SLB		sd plateforme TR 30938 US 30936 détails de la maçonnerie
DSC_104	LA		sd plateforme sd sous le sol 30922, mur 30848
DSC_105	LA		sd plateforme sd sous le sol 30922, mur 30848
DSC_106	LA		sd plateforme sd sous le sol 30922, mur 30848
DSC_107	AM		sd profond palier ouest
DSC_108	AM		sd profond palier ouest
DSC_109	AM		sd profond palier ouest
DSC_110	AM		sd profond palier ouest

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

	DSC_111	AM		sd profond palier ouest
	DSC_112	AM		sd profond palier ouest
	DSC_113	AM		sd profond palier ouest
	DSC_114	AM		sd profond palier ouest
	DSC_115	AM		sd profond palier ouest
	DSC_116	AM		sd profond palier ouest
	DSC_117	AM		sd profond palier ouest
	DSC_118	AM		sd profond palier ouest
	DSC_119	AM		sd profond palier ouest
	DSC_120	SLB		sd NOPQ, TR 30212
	DSC_122	SLB		sd NOPQ, TR 30212
	DSC_123	SLB		sd NOPQ, TR 30212
	DSC_124	SLB		sd plateforme coupe LM
	DSC_125	SLB		sd plateforme coupe LM
	DSC_126	SLB		sd plateforme coupe LM
	DSC_127	SLB		sd NOPQ, TR 30212
	DSC_128	SLB		sd NOPQ, TR 30212
	DSC_129	SLB		sd NOPQ, TR 30212
	DSC_130	LA		sd sous le sol 30922 coupe sud
	DSC_131	LA		sd sous le sol 30922 coupe sud
	DSC_132	LA		sd sous le sol 30922 coupe est
	DSC_133	SLB		sd plateforme coupe FG détail mur 30851, US 30968, US 30913, sol 30854
	DSC_134	SLB		sd plateforme coupe FG détail mur 30851, US 30968, US 30913, sol 30854
	DSC_135	EE		sd profond
	DSC_136	EE		sd profond
	DSC_137	EE		sd profond
	DSC_138	EE		sd profond
	DSC_139	EE		sd profond
	DSC_140	EE		sd profond
	DSC_141	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_142	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_143	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_144	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_145	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_146	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_147	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_148	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_149	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_150	SLB		sd NOPQ, TR 30212 fin de fouille
	DSC_151	SLB		sd plateforme TP 30937
	DSC_152	SLB		sd plateforme TP 30937
	DSC_153	AM		sd profond palier est FO 30890
	DSC_154	AM		sd profond palier est FO 30890
	DSC_155	AM		sd profond palier est FO 30890
	DSC_156	AM		sd profond palier est FO 30890
	DSC_157	AM		sd profond palier est FO 30890
	DSC_158	AM		sd profond US 30940
	DSC_159	AM		sd profond US 30940
	DSC_160	AM		sd profond US 30940
	DSC_161	AM		sd profond coupe est
	DSC_162	AM		sd profond coupe est
	DSC_163	AM		sd profond coupe est
	DSC_164	AM		sd profond coupe est
	DSC_165	AM		sd profond coupe est

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

	DSC_166	AM		sd profond coupe est
	DSC_167	AM		sd profond coupe est
	DSC_168	AM		sd profond coupe est
	DSC_169	AM		sd profond cailloutis 30893 + ornière
	DSC_170	AM		sd profond cailloutis 30893 + ornière
	DSC_171	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_172	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_173	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_174	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_175	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_176	AM		sd profond remblaiement 30873
	DSC_177	AM		sd profond remblaiement 30873
	DSC_178	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_179	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_180	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_181	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_182	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_183	AM		sd profond cailloutis 30893 + extension
	DSC_184	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_185	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_186	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_187	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_188	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_189	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_190	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_191	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_192	AM		sd profond 1er niveau de cailloutis US 30873 + extension
	DSC_193	SLB		sd plateforme vue générale
	DSC_194	SLB		sd plateforme vue générale
	DSC_195	SLB		sd plateforme mur 30848 contrefort 30916
	DSC_196	SLB		sd plateforme coupe JK
	DSC_197	SLB		sd plateforme coupe JK
	DSC_198	SLB		sd plateforme mur 30848 contrefort 30916
	DSC_199	SLB		sd plateforme mur 30848 contrefort 30916
	DSC_200	SLB		sd sous le sol 30922 mur 30848 mur 30851
	DSC_201	SLB		sd sous le sol 30922 coupe nord
	DSC_202	SLB		sd plateforme pavement 30854
	DSC_203	SLB		sd plateforme pavement 30854
	DSC_204	SLB		sd plateforme sd RST après retrait de 30475
	DSC_205	SLB		sd plateforme sd RST après retrait de 30475
	DSC_206	SLB		sd plateforme sd RST après retrait de 30475
	DSC_207	EE		sd profond après fouille de 30873, apparition de 30875 et autre sol
	DSC_208	EE		sd profond après fouille de 30873, apparition de 30875 et autre sol
	DSC_209	SLB		sd plateforme US 30943 après fouille de 30915
	DSC_210	SLB		sd plateforme US 30943 après fouille de 30915
	DSC_211	SLB		sd plateforme US 30943 après fouille de 30915
	DSC_212	SLB		sd plateforme US 30943 après fouille de 30915
	DSC_213	AM		sd plateforme fossé antique
	DSC_214	AM		sd plateforme fossé antique
	DSC_215	AM		sd plateforme fossé antique
	DSC_216	AM		sd plateforme fossé antique
	DSC_217	AM		sd plateforme fossé antique
	DSC_218	AM		sd plateforme fossé antique
	DSC_219	AM		sd plateforme fossé antique

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

	DSC_220	EE		sd profond US 30941 niveau de circulation démolition incendie
	DSC_221	EE		sd profond US 30941 niveau de circulation démolition incendie
	DSC_222	EE		sd profond recharge 30942
	DSC_223	EE		sd profond recharge 30942
	DSC_224	AM		sd profond FO 30887 + TP 30897
	DSC_225	AM		sd profond FO 30887 + TP 30897
	DSC_226	AM		sd profond FO 30887 + TP 30897
	DSC_227	AM		sd profond FO 30887 + TP 30897
	DSC_228	AM		sd profond FO 30887 + TP 30897
	DSC_232	SLB		sd plateforme US 30868 en cours de fouille
	DSC_233	SLB		sd plateforme US 30868 en cours de fouille
	DSC_234	SLB		sd plateforme US 30868 en cours de fouille
	DSC_235	SLB		sd plateforme US 30868 en cours de fouille
	DSC_236	SLB		sd plateforme US 30868 en cours de fouille
	DSC_237	SLB		sd plateforme US 30868 en cours de fouille
	DSC_238	SLB		sd plateforme US 30943 en cours de fouille
	DSC_239	SLB		sd plateforme US 30943 en cours de fouille
	DSC_240	EE		sd profond après dépose de 30942
	DSC_241	EE		sd profond après dépose de 30942
	DSC_242	EE		sd profond après dépose de 30942
	DSC_243	EE		sd profond après dépose de 30942
	DSC_244	SLB		sd plateforme contrefort 30916 contre le mur 30848 sous la coupe LM + 30955
	DSC_245	SLB		sd profond après dépose de 30942
	DSC_246	SLB		sd profond après dépose de 30942
	DSC_247	SLB		sd profond après dépose de 30942
	DSC_248	SLB		sd profond après dépose de 30942
	DSC_249	SLB		sd profond après dépose de 30942
	DSC_250	SLB		sd profond après dépose de 30942
	DSC_251	AM		sd profond TP 30940
	DSC_252	AM		sd profond TP 30940
	DSC_253	AM		sd profond TP 30940
	DSC_254	AM		sd profond TP 30940
	DSC_255	SLB		sd plateforme, nettoyage des niveaux en plan au nord-ouest du mur 30848
	DSC_256	SLB		sd plateforme, nettoyage des niveaux en plan au nord-ouest du mur 30848
	DSC_257	SLB		sd plateforme, nettoyage des niveaux en plan au nord-ouest du mur 30848
	DSC_258	SLB		sd plateforme, nettoyage des niveaux en plan au nord-ouest du mur 30848
	DSC_259	SLB		sd plateforme, nettoyage des niveaux en plan au nord-ouest du mur 30848
	DSC_260	SLB		sd plateforme TP 30950 au bout du mur 30848
	DSC_261	SLB		sd plateforme TP 30950 au bout du mur 30848
	DSC_262	EE		sd profond
	DSC_263	EE		sd profond
	DSC_264	EE		sd profond
	DSC_265	EE		sd profond
	DSC_266	EE		sd profond
	DSC_268	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_269	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_273	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_274	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_275	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_276	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_277	SLB		sd plateforme, sd dans le remblai 30868, US 30867
	DSC_278	EE		sd profond après fouille de 30947
	DSC_279	EE		sd profond après fouille de 30947
	DSC_280	EE		sd profond après fouille de 30947

Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnaut
Inventaire des photographies

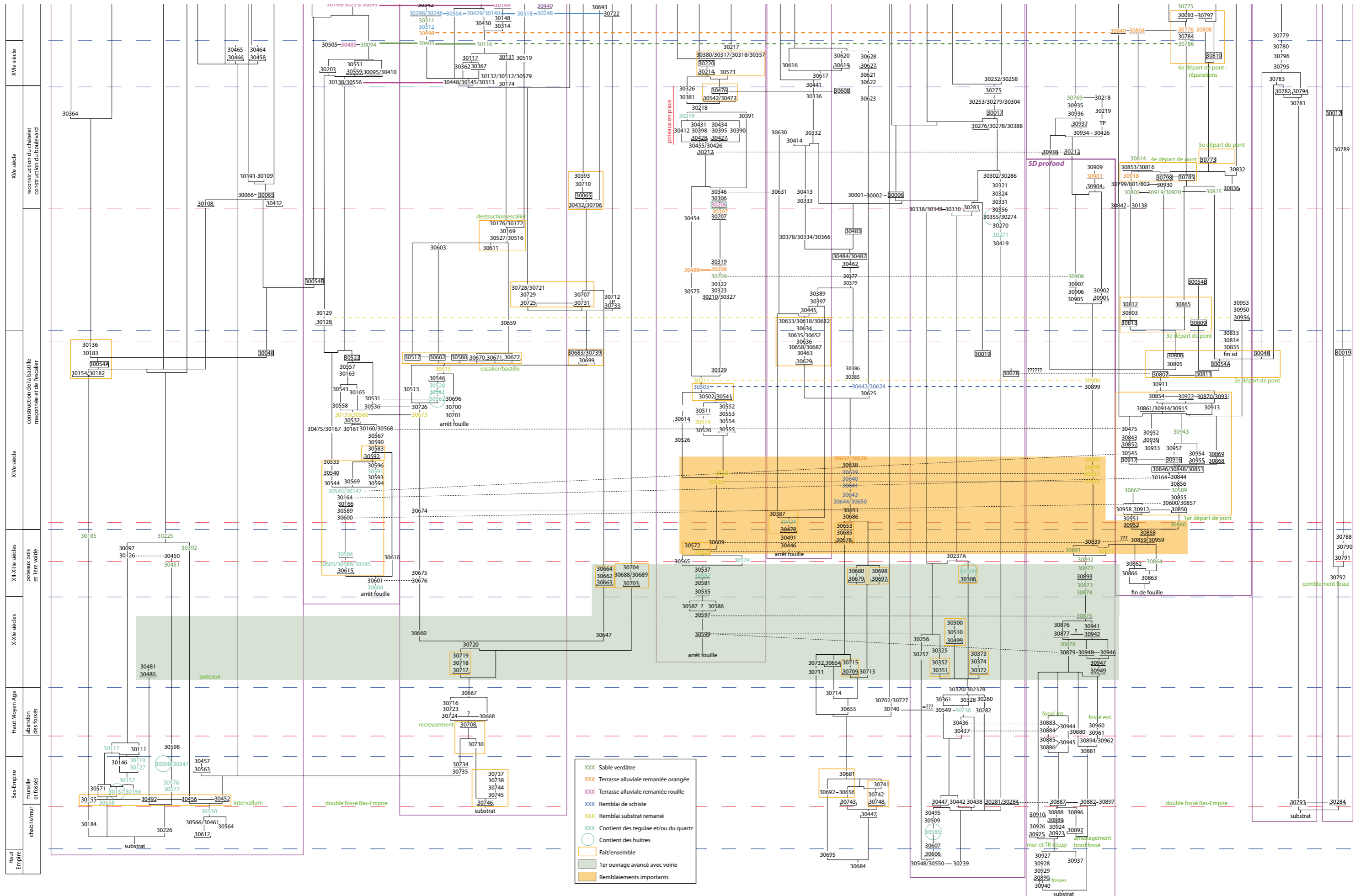
	DSC_281	EE		sd profond après fouille de 30947
	DSC_282	EE		sd profond après fouille de 30947, vue du comblement du fossé + 30949
	DSC_283	SLB		sd plateforme fantôme du TP 30950
	DSC_284	SLB		sd plateforme fantôme du TP 30950
	DSC_285	SLB		sd plateforme fantôme du TP 30950
	DSC_286	SLB		sd plateforme parement nord du mur 30848 après fouille de 30867
	DSC_288	SLB		sd plateforme parement nord du mur 30848 après fouille de 30867
	DSC_289	SLB		sd plateforme parement nord du mur 30848 après fouille de 30867
	DSC_290	SLB		sd plateforme parement nord du mur 30848 après fouille de 30867
	DSC_291	SLB		sd plateforme parement nord du mur 30848 après fouille de 30867
	DSC_292	SLB		sd plateforme parement nord du mur 30848 après fouille de 30867
	DSC_293	EE		sd profond après fouille de 30949
	DSC_294	EE		sd profond après fouille de 30949
	DSC_295	SLB		sd plateforme TP 30950
	DSC_296	SLB		sd plateforme TP 30950
	DSC_297	SLB		sd plateforme TP 30950
	DSC_298	SLB		sd plateforme TP 30950
	DSC_299	SLB		sd plateforme empreinte de 30951 dans le sol 30858 + 30912 partiellement dégagé
	DSC_300	SLB		sd plateforme empreinte de 30951 dans le sol 30858 + 30912 partiellement dégagé
	DSC_301	SLB		sd plateforme empreinte de 30951 dans le sol 30858 + 30912 partiellement dégagé
	DSC_302	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_303	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_304	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_305	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_306	SLB		sd plateforme TP 30950 + TP 30956
	DSC_307	SLB		sd plateforme TP 30950 + TP 30956
	DSC_308	SLB		sd plateforme TP 30950 + TP 30956
	DSC_309	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_310	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_311	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_312	SLB		sd plateforme sol 30858 dégagé de part et d'autre du mur 30848 + TP 30950 + 30912
	DSC_313	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_314	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_315	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_316	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_317	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_318	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_319	SLB		sd plateforme niveaux de circulation successifs appartenant à 30858 et 30859
	DSC_320	SLB		sd plateforme niveaux de circulation successifs appartenant à 30858 et 30859
	DSC_321	SLB		sd plateforme niveaux de circulation successifs appartenant à 30858 et 30859
	DSC_322	SLB		sd plateforme niveaux de circulation successifs appartenant à 30858 et 30859
	DSC_323	SLB		sd plateforme niveaux de circulation successifs appartenant à 30858 et 30859
	DSC_324	SLB		sd plateforme niveaux de circulation successifs appartenant à 30858 et 30859
	DSC_325	AM		sd plateforme coupe du TP 30956
	DSC_326	AM		sd plateforme coupe du TP 30956
	DSC_327	SLB		sd plateforme US 30858 + US 30859
	DSC_328	SLB		sd plateforme US 30858 + US 30859
	DSC_329	SLB		sd plateforme US 30858 + US 30859
	DSC_330	SLB		sd plateforme détail de l'épaisseur de 30859.1
	DSC_331	SLB		sd plateforme détails de la tranchée argileuse 30959
	DSC_332	SLB		sd plateforme coupe YZ sous le mur 30848
	DSC_333	SLB		sd plateforme coupe YZ sous le mur 30848
	DSC_334	SLB		sd plateforme coupe YZ sous le mur 30848
	DSC_335	SLB		sd plateforme coupe YZ sous le mur 30848 détails

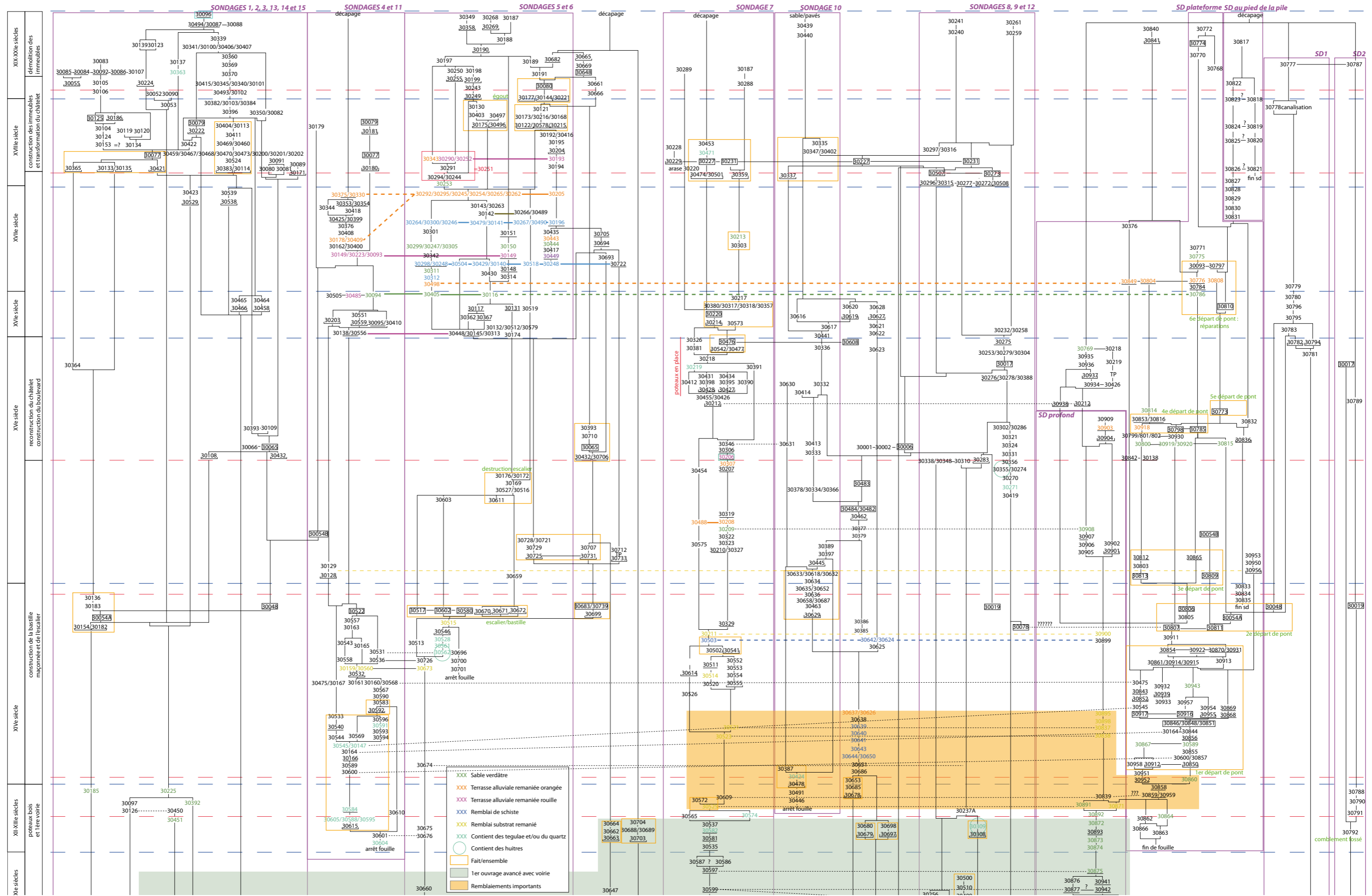
Portes Mordelaises_Rennes_2019-2020
Elen Esnault
Inventaire des photographies

	DSC_336	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_337	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_338	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_339	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_340	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_341	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_342	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_343	LA		sd plateforme sd RST vue en plan + coupes SO-NE et NO-SE
	DSC_344	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_345	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_346	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_347	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_348	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_349	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_350	AM		sd plateforme sd à l'ouest du mur 30848
	DSC_351	SLB?	30/1/20	sd plateforme sd à l'est du mur 30846 contrefort 30917
	DSC_352	SLB?		sd plateforme sd à l'est du mur 30846 contrefort 30917
	DSC_353	SLB?		sd plateforme sd à l'est du mur 30846 contrefort 30917
	DSC_354	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) comblements 30960-961
	DSC_355	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) comblements 30960-961
	DSC_356	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) pendage de 30962
	DSC_357	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) après fouille 30962
	DSC_358	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) après fouille 30962
	DSC_359	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) après fouille 30962
	DSC_360	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) après fouille 30962
	DSC_361	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe D) après fouille 30962
	DSC_362	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe A')
	DSC_363	EE		sd profond sd en pied de coupe AA' (coupe A')



IV. Annexes





Etude documentaire, Pierre Poilpré, Inrap

Deuxième partie (suite) de l'étude historique :

Du donjon au châtelet.

La porte Mordelaise lorsque la Ville de Rennes fortifie

(1419-1531)

Liminaires

Comme l'indique notre titre, il s'agit ici d'une suite à la deuxième partie de l'étude historique, celle traitant de la fin du Moyen Âge. Pour rappel, cette étude historique a été conçue pour se développer de façon régressive et en trois parties correspondant à trois grandes périodes : l'époque moderne, la fin du Moyen Âge, et enfin les origines. Pour le rapport de 2017, nous avons traité la première période. Et pour celui de 2018, nous avons apporté un complément à cette première partie et entamé l'étude de la deuxième période, celle de 1419 à 1531. Pour ce nouveau rapport, celui de 2019, nous avons prévu d'achever cette deuxième partie. Malheureusement, la somme de données à traiter et surtout les conditions dans lesquelles s'est déroulé la réalisation de ce troisième volet ne nous ont pas permis d'atteindre notre objectif. Mis en œuvre à partir de la fin de l'année 2019 et devant se prolonger dans les premiers temps de l'année 2020, notre travail s'est heurté à un obstacle que nous avons eu le tort de ne pas anticiper, la fermeture pour des questions techniques des archives municipales de Rennes au 1^{er} janvier 2020 et pour une durée initialement prévue jusqu'au 28 avril de cette même année. À ceci se sont bien sûr ajoutées les mesures de confinement entrées en vigueur au mois de mars et qui ont toujours cours à l'heure où nous écrivons. Voilà pour les conditions. Pour ce qui est de la masse documentaire, on sait que le Rennes de la fin du Moyen Âge bénéficie d'une source très riche que sont les comptes de miseurs de la municipalité. Ce fonds est réputé avoir été exploité pleinement par l'historien J.-P. Leguay à la fin des années 60 dans le cadre de sa thèse qui constitue une référence pour l'histoire de la ville à cette période. Cependant, force est de constater que dans son entreprise des plus utiles de synthèse, le chercheur a été empêché fort logiquement de détailler bien des aspects abordés. Ainsi, au sujet de la porte Mordelaise, le travail de J.-P. Leguay ne contient que quelques lignes, lignes dans lesquelles il est fait état de « travaux » sans qu'il soit précisé bien souvent la nature exacte ou l'objet véritable de ceux-ci. Un réexamen de ces comptes s'impose donc, et nous avons déjà vu en 2018, à propos de la campagne de 1419, la quantité d'informations qui pouvait réellement en être extraite. Cet impératif s'accorde en outre bien avec les conditions évoquées plus haut puisque ces comptes de miseurs sont presque entièrement mis en ligne par le site des archives municipales de Rennes. Ce sera donc ici notre principal objet.

1. La maison des templiers, complément

L'une des avancées de l'étude de 2018 était la mise en évidence de l'appartenance de la maison ornée de baies géminées à l'ordre des templiers dans le courant, au moins, du XIII^e siècle. Cette maison restera par la suite, à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, sous la juridiction des Hospitaliers.

Afin de trouver d'avantage d'informations sur cette maison, nous avons annoncé en 2018 qu'il faudrait envisager quelque investigation aux archives de la Vienne où sont déposés les papiers de l'ordre pour tout l'Ouest de la France. Cette recherche a pu être menée mais n'a malheureusement pas apporté d'éléments nouveaux. Quelques papiers modernes, du XVII^e siècle, confirment seulement que les Hospitaliers avaient toujours bien à cette époque la mouvance de « *la première maison de la*

rue de porte Mordelaise au costé du midy¹ ».

2. Les travaux effectués sur la porte de 1420 à 1442

Nous reprenons maintenant le fil de l'évolution de la porte Mordelaise, et ce dans le prolongement de l'analyse de la campagne de 1419 que nous avons exposée en 2018. On s'intéresse ici à la période qui court jusqu'en 1442, c'est-à-dire celle qui précède la phase de travaux qui voit sans doute la construction de la porte agencée de la façon que l'on connaît aujourd'hui. On poursuit pour ce faire le dépouillement exhaustif des comptes de miseurs de la municipalité rennaise dont on trouvera la transcription ci-après.

Rappelons pour mémoire que l'étude de 2018 avait identifié deux phases de travaux pour l'année 1419. Une, de mai à juillet, consacrée à la construction d'un escalier extérieur. Une seconde, de juillet à novembre 1419, pour la reconstruction du pont.

2.1. De mars à juillet 1420 : construction en bois d'une maison à deux étages sur la porte

L'année suivante, en 1420, une nouvelle campagne est lancée. Celle-ci est précédée par une phase de préparation. Dans la seconde quinzaine de février, on achemine du bois et des roueils² sur le site. Onze jours-hommes sont notamment nécessaires (A).

Puis, de début mars à début juillet, soit durant 17 semaines sans discontinuité, une équipe de charpentiers composée selon les semaines de 4 à 18 hommes s'affaire sur la porte. L'ensemble représente 627 journées de charpentier. Cette équipe est parfois assistée par un groupe de « servants », des manœuvres, et des charretées de bois lui sont régulièrement apportées. Des pièces de bois qui paraissent plus spécifiques sont également achetées au fur et à mesure, en tout plus de 180.

Il n'est pas toujours précisé la tâche exacte des charpentiers ; ils « besognent a porte Mordelaise ». Dans un premier temps, au mois de mars, on sait seulement qu'une de leurs activités consistent à faire les « bourdons » et des « barres » pour les deux côtés de la porte. Un maçon vient assoir les pierres destinées à porter ces bourdons. Ce n'est qu'au mois de mai qu'on découvre leur véritable « besogne » lorsque du bois est acheté à deux reprises pour constituer les « *soliveaux pour l'estage suzein de porte Mordelaise* ». L'adjectif « *suzain* », qui signifie « du haut, supérieur », laisse entendre qu'il existe un étage « *souzain* », inférieur, un premier étage. Quoi qu'il en soit c'est bien une construction en bois qui se construit et la semaine du 18 juin, il est temps de « *lever la meson dessus porte Mordelaise* ». Le chantier se termine début juillet par la pose d'un essieu et d'une pièce « *a tenir la charpanterie* ».

Quelques interventions ont encore lieu au second semestre 1420. En septembre, un contrat est conclu pour faire ou consolider la « *passee dessus le portal de Mordelaise* », sans doute un passage permettant la continuité du chemin de ronde. Des soliveaux sont achetés afin de réaliser ces travaux mais on ignore si ces derniers ont bien été menés. Ces mêmes soliveaux devaient également être utilisés pour installer une rambarde au pont, ce qui sera bien fait en décembre suivant. En octobre, des roueils sont apportés sur le site afin de « *plenez le portal* » mais là aussi on ignore s'ils furent mis en œuvre.

2.2. De février à octobre 1422 : construction puis installation d'une herse en fer

Les comptes de février 1421 à février 1422 ne sont malheureusement pas conservés. Mais dès la reprise de la documentation, on peut suivre la réalisation puis l'installation d'une herse en fer destinée à remplacer la herse en bois dont est alors doté la porte Mordelaise. Hormis une pause estivale de juillet à mi-septembre, le chantier se tiendra sans relâche de février à octobre 1422 (B). Le maître d'œuvre est un forgeron, Truquart, assisté par ses « compagnons » ou ses « gens » qu'on sait être au

¹ AD86, 3 H 1/587, pièce 16, fol. 11 v° ; cf. aussi pièce 9, fol. 1 v°, et pièce 11, fol. 2v°-3 r°.

² C'est-à-dire des planches dont on fait divers usages : « planchers des tours, tabliers des ponts, cloisons, palissades, etc. » (Leguay 1969, p. 105.).

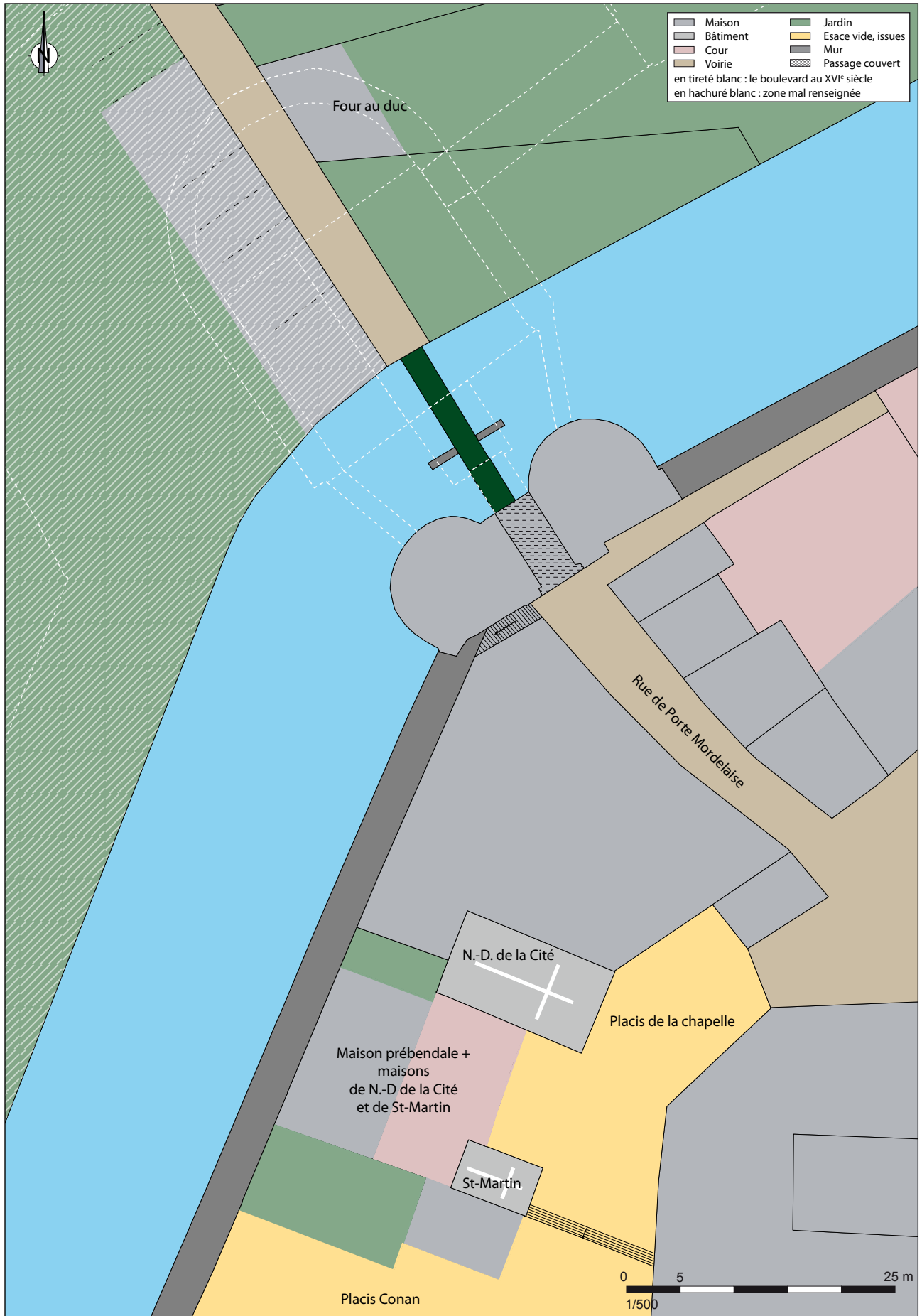


Fig. 1 Quartier de la porte Mordelaise au milieu du XV^e siècle (complément à la fig. 4 du rapport de 2018) © Inrap, Pierre Poilpré

nombre de trois à un moment donné. Le travail de forge nécessite pas moins de 233 jours-hommes. Le fer est acheté au fur et à mesure : 27 barres dans les premières semaines pour un poids total de 2893 livres, soit sans doute autour de 1416 kg³, puis sans précision de forme les autres semaines pour un poids total de 2436 livres, soit près de 1192 kg. En tout, le poids de fer utilisé pour la herse avoisine donc les 2,6 tonnes. C'est à la forge de la Vieille Monnaie, à quelques dizaines de mètres de la porte sur le Placis Conan, que l'ouvrage est assemblé (**fig. 1**). À la mi-mai, on semble anticiper l'achèvement prochain de la herse. On fait en effet « *derompre et abatre la veille herce de Mordelaize* » par des charpentiers qui mettent ensuite en place un échafaudage destiné à installer la nouvelle ainsi qu'une structure en bois pour l'accueillir en plus d'un essieu. Mais le travail de forge se poursuit encore jusqu'à la fin juin, moment où le chantier est arrêté le temps de l'été. La porte Mordelaise reste donc dépourvue de herse pendant plusieurs semaines. La forge reprend fin septembre, et à la mi-octobre les choses se précisent. La semaine du 12, les charpentiers mettent en place un engin de levage ; la herse est enduite de poix ; on se procure des cordes et des poulies en cuivre. Les deux semaines suivantes, la voirie entre la Vieille Monnaie et la porte est restaurée pour assurer son bon transport ; on fait venir un engin appartenant à « monseigneur de Rennes » ainsi que le « grand câble de Toussaint » et une « grosse corde de 25 brassées » ; et la herse est finalement installée. Ces dernières opérations, le temps de ces trois dernières semaines, mobilisent entre autre une équipe de charpentiers de 5 à 7 hommes effectuant 101 journées de travail.

2.3. De novembre 1422 à mars 1423 : parachèvement en bois du portail

Après une semaine de trêve sur la porte début novembre, l'équipe de charpentier déjà intervenue pour la herse reprend du service. Ne s'interrompant que la dernière semaine de décembre et pendant le mois de février, cette équipe de 4 à 7 hommes va durant 11 semaines effectuer 308 journées de travail – c'est-à-dire deux fois moins que lors de la campagne de 1420. Que fait-elle ? Les comptes restent muets sur ce point, ou presque. Le 1^{er} mars, un peu plus disert que les autres semaines, le miseur indique que les charpentiers sont là pour « *pour parfaire le portal de Morlezese* ». On connaît aussi les matériaux qui sont alors employés : 3000 pierres, 5100 lattes, 10000 chevilles, 10000 clous d'attache et 15000 à lätter, et 10000 pierres « *a coupvrir de la perriere de Pierric⁴* », des ardoises donc. Il semble bien que le travail qui conduit à parfaire le portail consiste à couvrir celui-ci. C'est en somme le parachèvement de la campagne de 1420. On aura attendu que la lourde herse en fer soit installée pour coiffer le tout d'une couverture.

2.4. De juillet à octobre 1425 : reconstruction du pont sur le mur existant

Depuis que le pont a été reconstruit en 1419, ce dernier fait l'objet d'un entretien voire de réparations très régulièrement ; on ne s'attardera pas sur ce point (*cf. A, B, C* pour plus de détails). Mais en 1425, ce n'est pas à une simple réparation que l'on assiste, c'est une véritable reconstruction. On apprend alors quelques détails intéressants.

L'opération est logiquement lancée à l'été. Il faut d'abord ôter l'eau de la douve – un « engin » est créé à cet effet – et curer la vase (**D**). Le but est de dégager suffisamment le mur qui sert de support au pont. Il s'agit du mur déjà signalé lors de la campagne de 1419 et qui semblait, déjà à cette époque, préexister. Cette fois, ses dimensions sont données : il ne mesure que 67 cm de large mais pas moins de 8 de long ; sa hauteur est d'au moins 2 m. Placé sans doute dans l'axe de la douve, une telle longueur

³ On ignore la valeur précise de la livre utilisée à Rennes au XV^e siècle. On utilise donc ici la livre qui avait cours en France à l'époque moderne, celle de 489,5 g.

⁴ Pierric, actuelle commune de Loire-Atlantique, alors paroisse au nord du Nantais, à 47 km au sud de Rennes. On y extrayait des schistes siluriens, dits d'Angers, qui donnaient des ardoises bleuâtres de bonne qualité. Pour approvisionner la ville de Rennes, ces ardoises étaient transportées sur des bateaux remontant la Vilaine (**Borie 1801**, p. 47, **Babin 1960**, p. 232).

étonne ; le tablier n'avait certainement pas une telle largeur. Le contrat prévoyant ces préparatifs est conclu en juillet mais n'est honoré que fin août. Aussitôt ensuite un nouveau contrat est lancé pour le pont lui-même. Il faudra refaire le pont gisant, en utilisant notamment une poutre d'une longueur de 2 m et d'une section d'environ 35 cm, d'un sommier *suzain* de 2,70 m minimum, de 3 colonnes qui devront avoir une hauteur adaptée, et de six autres « gros » sommiers. Le « *pont cheant* », le pont-levis, est aussi concerné même s'il ne s'agit pour lui que d'une réfection. Il faudra en outre consolider la « carrée⁵ » en bois côté ville et mettre un contrepoids au pont. Le charpentier qui obtient ce marché est celui qui dirigeait l'équipe qui a œuvré pour l'installation de la herse et la couverture du portail. Nous n'avons pas le détail des travaux. La semaine du 15 octobre, le vieux pont est abattu et le nouveau est « levé » sous le commandement du capitaine de Rennes.

2.5. D'octobre à décembre 1442 : restauration en bois de la maison sur le portail

De 1425 à 1442, le portail ne connaît pas de grande transformation. Il y a toujours de nombreuses interventions sur le pont, tous les trois mois en moyenne. D'autres portent sur l'essieu de la planche, des chaînes, la barre volante, divers ferrures dont une serrure... (E, F, G, H, I) En 1434, on prévoit de refaire à nouveau le pont mais les travaux ne sont qu'en partie réalisés. L'année suivante deux huisseries sont placées « à la porte » (J). Bref, rien qui ne doit davantage retenir notre attention.

En octobre 1442 en revanche, se met en place une nouvelle campagne de travaux importante. Portant à nouveau sur les structures en bois du portail, le miseur précise à son démarrage qu'elle est prévue « *pour fere une maison sur la porte Mordelayse, et pour fere le pont levant dudit lieu tout neuff, une barriere volante et une maison pour les portiers, et le davant de ladite porte garniz de lices et de barrieres, avecques le pont dormant qui est sur la arriere douve de ladite porte* » (J). Programme ambitieux, et dont on a pu croire qu'il annonçait la création d'une maison sur la porte⁶. En réalité, tous les éléments cités (excepté peut-être la maison pour les portiers), nous l'avons vu, existaient déjà bien avant cette date. Il s'agit donc au mieux d'une reconstruction.

La campagne se déroule sans discontinuité de la semaine du 1^{er} octobre à celle du 3 décembre, soit pendant dix semaines. L'équipe de charpentiers qui en a la charge est composée de 6 hommes qui fourniront en tout 360 journées. C'est un peu plus que pour la campagne de couverture à l'hiver 1422 mais près de deux fois moins que pour celle de 1420. Le travail exact des charpentiers n'est pas indiqué dans les comptes. On sait qu'au mois de novembre ils sont ponctuellement assistés par des « *terraccours*⁷ ». Ce qui est certain, c'est que la maison subit des transformations conséquentes puisque vers la fin du chantier, cinq maçons rejoignent les charpentiers. Pendant cinq jours, trois d'entre eux œuvrent à la réalisation d'une cheminée qui nécessite sept charretées de pierres de taille de la carrière de Saint-Cyr (près du Bourg L'Évesque). Et pendant deux jours, deux autres maçons réalisent deux fenêtres percées au « *hault dudit portal* » et demandant deux charretées de pierres de taille.

Les matériaux utilisés par les charpentiers sont : 36 « *enfestais*⁸ », 3000 chevilles, 4000 lattes (dont 1000 « pour couvrir »), 7000 clous (dont 2000 à latte) et 9500 pierres de couverture ; chiffres qui n'atteignent pas ceux de la campagne de 1422. Là encore, comme pour le nombre de jours-hommes, cette campagne de 1442 paraît bien plus modeste que celle de 1420. Il s'agit sans doute davantage d'une restauration plutôt que d'une construction voire même d'une reconstruction, restauration certes poussée et qui apporte un certain appareil avec des éléments d'architecture en pierre de taille, une cheminée et deux fenêtres. Ce souci d'ornementation se manifeste d'ailleurs également dans

⁵ « tribune, estrade », synonyme de *hourdement*, i. e. « échaffaudage » (Atilf), de manière générale « cadre en bois ».

⁶ Leguay 1969, p. 196.

⁷ « ouvriers de terrassement », des « remueurs de terre » d'après la formule de J.-P. Leguay (Leguay 1999, p. 104-105).

⁸ Élément de faîtage sans doute ; cf. « enfesteau » = « faîte, comble ».

les décors peints qui couvrent désormais l'édifice. L'ultime étape de la campagne de 1442 consiste en effet à peindre et à apposer sur le portail un tableau « armorié des armes et timbre du duc » et à « semer d'hermines » une partie de l'édifice (**J**).

2.6. Bilan

Rappel 2018	1	mai-juillet 1419 : construction d'un escalier extérieur
	2	juillet-novembre 1419 : reconstruction du pont
Résultats 2019	1	mars à décembre 1420 : construction en bois d'une maison à 2 étages sur la porte
	2	février à octobre 1422 : construction puis installation d'une herse en fer
	3	novembre 1422 à mars 1423 : parachèvement en bois du portail
	4	juillet à octobre 1425 : reconstruction du pont sur le mur existant
	5	octobre à décembre 1442 : restauration en bois de la maison sur le portail

3. Le quartier de Mordelaise au milieu du XV^e siècle, côté campagne

Lors du dernier rapport, en 2018, nous avons procédé à la reconstitution de façon régressive du quartier de la porte Mordelaise du XVIII^e au XV^e. Arrivés au milieu du XV^e siècle, nous nous en étions cependant tenus à la partie intra-muros.

Nous proposons ici de compléter cette reconstitution en nous intéressant maintenant à la partie extra-muros, c'est-à-dire côté campagne. L'exercice est cependant de ce côté-ci et à cette époque donné un peu différent de ce qu'il était jusque là. La création du boulevard dans la seconde moitié du XV^e siècle a en effet complètement remodelé les lieux et effacé toute trace du quartier antérieur. On ne peut donc plus ici procéder de façon strictement régressive, c'est-à-dire en s'appuyant sur les traits du paysage urbain postérieur à celui que nous souhaitons reconstituer. Très concrètement par exemple, on ignore tout du tracé du prolongement de la rue de porte Mordelaise au-delà de la porte avant la création du boulevard, puisque ce dernier l'a entièrement oblitéré. La reconstitution de ce côté-ci de la porte est donc nécessairement moins précise et plus incertaine. Et c'est d'autant plus le cas que le terrier de 1455, notre principale voire unique source pour cet exercice, est lui-même plus vague et moins complet côté campagne que côté ville. La partie du quartier située à l'ouest de la rue est d'ailleurs presque impossible à restituer convenablement à partir de cette seule source et demeure donc pour l'instant très hypothétique.

Afin de replacer les parcelles constituant le quartier extra-muros, il faut d'abord retrouver l'axe de la rue s'échappant de la porte puisque les parcelles sont définies en fonction de cette rue. Pour ce faire, on peut, et il le faut, reconstituer le paysage alentour. En l'occurrence l'évocation de notre quartier dans le terrier intervient à la suite d'un long parcours descriptif qui démarre place Sainte-Anne, emprunte la rue Saint-Michel, puis longe la muraille avant d'aboutir à notre rue (**fig. 2**). Malheureusement, entre la rue Saint-Michel et la rue de porte Mordelaise, le tissu urbain est assez lâche – on trouve notamment de vastes jardins – et les arpenteurs du terrier préfèrent, dans ce cas, donner des parcelles leur superficie plutôt que leurs dimensions. L'information demeure précieuse mais ne permet pas de resituer scrupuleusement les limites paysagères. Tout au plus, pouvons-nous seulement remarquer que la restitution imparfaite que l'on peut tirer du terrier n'est pas incompatible avec un tracé de rue dont l'axe aurait été le même que celui du futur boulevard. Si nous faisons cette précision, c'est qu'il nous semble qu'au vu de l'agencement général de la trame urbaine, une telle orientation est la plus probable. La rue ainsi tracée prolongerait en effet assez naturellement la rue de Dinan, et ces deux branches formeraient avec la rue du Bourg-L'Évesque et le « chemin de Bourg-L'Évesque » (un ancien chemin place des Lices), un carrefour des plus logiques (**fig. 2**). Il est d'ailleurs probable que celui-ci soit à l'origine de l'appellation de « carrefour Jouaust » qui dès la fin du Moyen Âge et toujours aujourd'hui est celle que l'on donne à ce bout de la ville, quartier qui n'est pourtant pas alors caractérisé par un carrefour particulier.

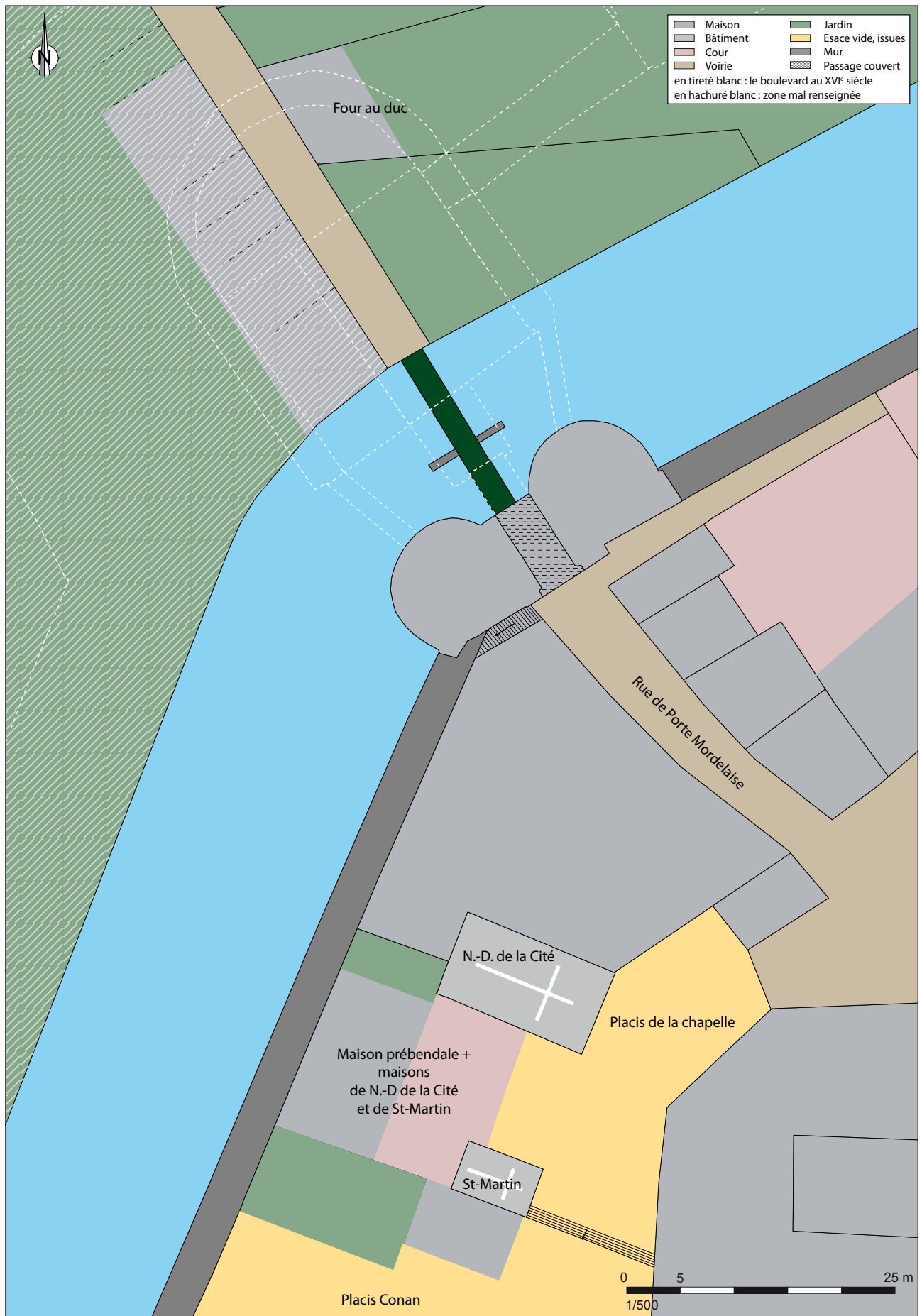


Fig. 1 Quartier de la porte Mordelaise au milieu du XV^e siècle (complément à la fig. 4 du rapport de 2018) © Inrap, Pierre Poilpré

Quoi qu'il en soit et pour revenir à notre rue de porte Mordelaise aux abords extérieurs de la porte, on notera que le paysage comporte de nombreuses surfaces en jardins (**fig. 1**). Quelques maisons s'entassent sur le côté ouest. En face, c'est surtout la présence du « four au duc » qui est remarquable. En 1455, la parcelle de ce four est séparée du pont par un jardin mais il nous semble qu'étant donné l'emboîtement de l'un dans l'autre, cette parcelle se développait initialement jusqu'à la douve. Ce four banal n'est pas le seul appartenant au duc ; il en existait un aussi au bas de la rue d'Antrain. La situation des deux est d'ailleurs très semblable. Non loin du four ducal de la porte Mordelaise se trouve le « four à l'évêque », implanté lui au bas de la rue de Dinan. Deux fours banaux sont donc situés près du carrefour que nous restituons au sortir de la porte Mordelaise. Celui de la rue d'Antrain est proche, lui, du « four de Saint-Melaine », et tous deux donnent sur le carrefour qui se trouvait devant une autre porte de Rennes, celle des Foulons.

Bibliographie

Babin 1960 : BABIN (Y.) – Promenade géologique dans Rennes. *Penn ar Bed*, t. 23, 1960, p. 229-236.

Borie 1801 : BORIE (Y.-N.) – *Statistique du département d'Ille-et-Vilaine*. Paris : Les Sourds-Muets, 1801, 56 p.

Leguay 1969 : LEGUAY (J.-P.) – *La ville de Rennes au XV^e siècle à travers les comptes des miseurs*. Paris : C. Klincksieck, [1969], XIII-356 p.

Leguay 1999 : LEGUAY (J.-P.) – *La pollution au Moyen Âge (dans le royaume de France et dans les grands fiefs)*. Paris : J.-P. Gisserot, 1999, 127 p.

Sources

Archives départementales de Loire-Atlantique (AD44)

B 2188 : Sénéchaussée de Rennes, rôle rentier du domaine de Rennes, 1455

Archives départementales de la Vienne (AD86)

3 H 1/587 : Ordres militaires et hospitaliers, commanderie de La Guerche, Rennes, 1404-1782

Archives municipales de Rennes (AMR)

CC 14 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1420-1421

CC 16 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1422-1423

CC 17 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1424-1425

CC 18 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1425-1426

CC 19 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1426-1427

CC 20 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1426-1427

CC 21 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1427-1428

CC 23 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1427-1428

CC 24 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1428-1430

CC 25 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1430

CC 26 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1430-1431

CC 27 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1431-1442

CC 28 : Finances et contributions, comptes des miseurs, 1442-1444

Corpus

N.B. Afin de faciliter la consultation du corpus nous indiquons en bleu sur le côté droit du texte les dates en nouveau style.

A) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1420-1421, AMR, CC 14 (extraits)

[fol. 1 r°]

Cy empres ensuit le compte que rendent Alain Dubois et les enffanz de deffunt Eon Hagoumar, que Dieu absolve, des receptes et mises que ont faictes lesdits Dubois et Hagoumar durant le temps que ont esté assemblement reparours et misours pour la reparacion de la ville de Rennes, en laquelle office furent mis et institues le jour de la feste de la purificacion Notre Damme⁹ l'an mil IIII^c XIX et finit la nuit de ladite feste l'an mil IIII^c XX.
[...]

du 02/02/1420 au 01/02/1421

[fol. 7 r°]

En la sepmaine qui commença le traziesme jour de febvrier¹⁰ [12]/02/1420 (+1)
[...]

[fol. 7 v°]

Charretiers pour amener le roueill a porte de Mordelaise en ladicte sepmaine, chacun d'elx a seix grox pour jour :
Guillaume Forest I jour, deiz soubz.
[...]

[fol. 8 v°]

Item, fut prins de Jehan Emboize une piece de boays pour la reparacion de Mordelaise.
[...]

[fol. 10 v°]

En la sepmaine commencente le XXVI^e jour dudit mois
[...]

26/02/1420

[fol. 11 r°]

Servans a charger les charretes pour apporter lesdiz bouais et roueill et pour combler et amander le chemin de Porte Mordelaise :

Thebaultd Ferrant	chacun quatre jours	pour chacun jour III s. IIII d.
Guillaume Aprvill		en vault la somme vingt et seix soulz VIII d. XX s.
Raoul Gaisné	chaincun doux jours	pour chacun jour III s. IIII d.
Perrot Jaquelin		en vault la somme vingt et seix soulz VIII d. XX s.
Perrot Crembert		
<u>Guyon Ferrant</u>		

⁹ I. e. la Chandeleur, le 2 février.

¹⁰ En réalité, le 13 février 1420 était un mardi. Il faut corriger par 12 février.

[fol. 12 r°]

En la sepmaine qui commença le lundi davant s^t
Thomas d'Acquin¹¹,
[...]

(04/03/1420)

[fol. 12 v°]

Aultres charpentiers en ladite sepmaine
a besogner a porte Mordelaise¹² :

Jouhan Garrel	chacun seix jours	pour chacun jour III s. IIII d.
Perrot Garrel		en vault la somme cent soulz.
le vallet dudit Garrel		
Perrot Loches		
Robert Lenouvel	doux jours	a III s. IIII d., somme VI s VIII d.
Olivier Lemetaier		

Bouais prins en icelle sepmaine et
prisé par Robin Giquel et Perrin Robin.
Savoir :

De Guillaumet de La Haie, quarante pieces de boays prisees
par lesdessurdiz Gicquel et Perrin Robin vign^t et cinq livres :
XXV £.

[fol. 13 r°]

De Jouhan Maugris, sept grosses pieces de boays
prisees par lesdessurdiz quinze livres monnaie :
XV £.

De Guillaume Guilloays, trois pieces de bois prisees
par Perrin Robin cent et cinq souls :
CV s.

De dom Pierre Lucas, une piece de bois prisee par
ledit Robin vign^t et cinq souls :
XXV s.

Item, fut prins dudit mons^r Pierres Lucas pour faire
les bourdons et partie des barres des dous coustез de porte
Mordelaise, prins et seié par Jehan Garrel et prisé par
lui a la somme de vingt soulz :
XX s.

[...]

[fol. 16 v°]

En la sepmaine qui commença le lundi
XVIII^e jour dudit moys.

18/03/1420

[...]

[fol. 17 v°]

Maczons pour ladite sepmaine a porte Mordelaise

¹¹ Le jeudi 7 mars 1420, donc semaine commençant le lundi 4 mars 1420

¹² Une autre partie est affectée à la porte de Baudrairie.

pour lever et assairs¹³ les pierres qui portent
les bourdons de ladite porte :
Jehan Gaedon I jour, III s. IIII d.

[...]

En la sepmaine qui commença le lundi XXV^e jour
dudit moys, charpentiers en icelle sepmaine
pour le portel Jacquet et de Morzelaise :

25/03/1420

Perrin Robin	chacun cinq jours
Robin Merault Grigouaire Robin	chacun quatre jours
Perrot Budor	

somme X jours vallant
a III s. IIII d. par jour XXXIIIs. IIII d.
somme VIII jours vallant
a III s. IIII d. par jour XXVI s. VIII d.

[fol. 18 r°]

Jehan Regneust Robin Giquel	dous jours chacun cinq jours
Olivier Cherel Guillaume Lecorgne Jehan Allaire Guillaume Pichot	chacun cinq jours
Jehan Aubbin Jehan Delisle Thomas Theault Jehan Garrel	chacun quatre jours
Guillaume Leclavenrier Perrin Garrel Olivier Lemetaier	(doux) doux jours I jour

chacun III s. IIII d. vallant VI s. VIII d.
Somme XXV jours chacun
III s. IIII d. vallant IIII £ III s. IIII d.

Somme XXV jours chacun
jour III s. IIII d. vallant IIII £ III s. IIII d.

Somme ouyt jours chacun III s. IIII d.
vallant XXVI s. VIII d.
Somme troys journee chacuen journee
III s. IIII d. vallant X s.

[...]

[fol. 18 v°]

Item, fut prins en ladicte sepmaine pour eddifier le portal
de porte Mordelaise, de Jehan Boisguerin, cinquante
pieces de boays, grandes et petites, qui furent prisees par
Jehan Ferrecoq, Vincent Joullan, Guillaume Pichot, Delisle
et Jehan Garrel, le nombre et somme de saexante livres :
LX £.

[...]

En la sepmaine qui commença le lundi de la sepmaine
pennouse¹⁴

(01/04/1420)

[...]

[fol. 19 r°]

Aultres charpantiers pour le portal de Morzelaise :

Guillaume Pichot	chacun quatre jours
Jehan Aubbin Robert Delisle Thomas Theault Jehan Delisle	trois jours

chacun III s. IIII d. par jour
en vallant la somme LIII s. IIII d.

a III s. IIII d. par jour, somme X s.

[fol. 19 v°]

¹³ « asseoir », « poser des assises ».

¹⁴ *I. e.* la « semaine peineuse », c'est-à-dire la Semaine sainte, celle de la Passion. C'est celle qui précède Pâques et c'est donc en Bretagne au Moyen Âge la dernière semaine de l'année. Il s'agit donc ici du lundi 1^{er} avril 1420 (nouveau style).

Jehan Garrel	chacun trois jours	a III s. IIII d. par jour
Guillaume Leclavenrier		en vallant la somme XX s.
Olivier Lemetaier	doux jours	a III s. IIII d. par jour, somme VI s. VIII d.

[...]

En la sepmaine qui commencza le lundi avant
quasimodo :

(08/04/1420)

Charpentiers pour l'ouvre de Jaquet et Morzelaize :

[fol. 20 r°]

Perrin Robin	chacun trois jours	a III s. IIII d. par jour
Grigouayre Robin		en vault la somme XXX s.
Robin Morault	chacun deux jours	a III s. IIII d. par jour
Robin Giquel		en vault la somme XXVI s. VIII d.
Olivier Cherel		
Guillaume Lecogne		
Jehan Allaire	chacun trois jours	pour chacun jour III s. IIII d.
Guillaume Pichot		en vault la somme quarante soubz
Jehan Delisle		
Thomas Theault		
Robert Delisle		

[...]

En la sepmaine qui commencza le lundi
empres quasimodo, charpentiers oudites ouvres :

(15/04/1420)

Robin Giquel	cinq jours	a III s. IIII d. par jour, somme XVI s. VIII d.
Guillaume Lecorgne	chacun seix jours	a III s. IIII d. par jour
Thomas Lecorgne		en vault la somme quatre livres
Jehan Allaire		
Olivier Cherel	chacun seix jours	a III s. IIII d. par jour
Perrin Robin		en vault la somme quarante soulz
Robin Morault		

[fol. 20 v°]

Grigouaire Robin	cinq jours	a III s. IIII d. par jour, somme XVI s. VIII d.
Jouhan Breton	doux jours	a III s. IIII d. par jour, somme VI s. VIII d.
Guillaume Pichot	chacun seix jours	a III s. IIII d. par jour,
Jehan Delisle		en vault la somme sept livres : VII £.
Robert Delisle		
Thomas Theault		
Jehan Garrel		
Jouhan Garrel		
Guillaume Leclavenrier	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour,
Jehan Aubbin		en vault la somme vingt et seix soulz VIII d.
Perrin Garrel		

Charretiers a porter bouays audites ouvres :
Guillaume Forest, I jour, X s.

[...]

En la sepmaine qui commencza le lundi
XXII^e jour d'apvrill,

22/04/1420

Charpentiers au portal Morzelaize :

Robin Giquel	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour,
Thebauld Lecorgne		en vault la somme LXVI s. VIII d.
Robert Morant		
Jehan Allaire		
Olivier Cherel		

[fol. 21 r°]

Guillaume Lecorgne	trois jours	a III s. IIII d. par jour, somme X s.
Guillaume Pichot	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Jehan Delisle		en vault la somme XL s.
Thomas Theault		
Robert Delisle	chacun trois jours	a III s. IIII d. par jour
Jehan Aubbin		en vault la somme XX s.
Jehan Garrel	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Guillaume Leclavenrier		en vault la somme XXVI s. VIII d.
Jehan Garrel l'ainzné	doux jours	a III s. IIII d. par jour, somme VI s. VIII d.

[...]

Bois prins pour le portal de Mordelaise
et pour le portal de porte Esvière.
Savoir :

De Jehan Maugris, quatre vigns pieces de boays
prises par Guillaume Pichot, Robin Giquel, saexante
et sept livres dix soulz monnaie :
LXVII £ X s.

En la sepmaine ou fut la Sainte Croez¹⁵
en mai

[29/04/1420](#)

[...]

[fol. 21 v°]

Charpentiers en ladite sepmaine
pour fere ledit portal de porte
Mordelaise :

Robin Giquel	chacun cinq jours	a III s. IIII d. par jour
Olivier Cherel		en vault la somme L s.
Thebauldt Lecorgne		
Guillaume Lecorgne	chacun trois jours	a III s. IIII d. par jour
Jehan Allaire		en vault la somme XX s.
Robin Morault	cinq jours	a III s. IIII d. par jour, somme XVI s. VIII d.
Jehan Garrel	chacun cinq jours	a III s. IIII d. par jour
Guillaume Leclavenrier		en vault la somme XXXIII s. IIII d.
Jehan Garrel l'ainzné	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Perrin Garrel		en vault la somme XXVI s. VIII d.
Guillaume Pichot	quatre jours	a III s. IIII d. par jour, somme XIII s. IIII d.
Jehan Aubbin	I jour	III s. IIII d.

En la sepmaine ou fut S^e Nicolas en may,
charpentiers pour Mordelaise :

[06/05/1420](#)

Robin Giquel	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Olivier Cherel		en vault la somme LXVI s. VIII d.
Jehan Allaire		
Thebauld Lecorgne		
Robin Moraut		

[fol. 22 r°]

<u>Guillaume Lecorgne</u>	trois jours	a III s. IIII d. par jour, somme X s.
---------------------------	-------------	---------------------------------------

¹⁵ La Fête de la Croix, ancienne fête célébrée le 3 mai.

Jehan Garrel le jeune	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Jehan Garrel l'ainzné		en vault la somme LXVI s. VIII d.
Perrin Garrel		
Guillaume Leclavenrier		
Guillaume Pichot		
Jehan Guyommar	doux jours	a III s. IIII d. par jour, somme VI s. VIII d.

Charretiers en ladite sepmaine pour portez bouais
audites ouvres :
Guillaume Forest, trois jours a X s. par jour, somme XXX s.

Servans a charger lesdites charretees
et a porter le boays :

Raoul Gaisne	chacun trois jours	a III s. IIII d. par jour
Guyon Ferrant		en vault la somme XX s.

Boays prins pour fere soliveaux
pour l'estage suzein de porte
Mordelaise.

Savoir :

De Thomas Brochon, une piece de bouays quelle
fut saiee en doux, prisee par Jehan Garrel et
Guillaume Pichot trante et cinq soulz :
XXXV s.

En la sepmaine qui commencza le lundi
XIII^e jour de may
[...]

[13/05/1420](#)

[fol. 22 v°]

Autres charpantiers pour le portal
de Mordelaise¹⁶ :

Jehan Garrel le jeune	cinq jours	somme vingt et neuff jours a a III s. IIII d. en vault la somme quatre £ seize s. VIII d.
Perrin Garrel	quatre jours	
Guillaume Leclavenrier	cinq jours	
Jehan Garrel l'esné	quatre jours	
Jehan Delisle	trois jours	
Robert Delisle	l jour	
Olivier Lemetaier	doux jours	
Jehan Guyommar	cinq jours	
Guillaume Pichot	trois jours	

Item fut prins pour le portal de Mordelaise
pour fere soliveaux au suzain estaige, une
piece de boays quelle fut saiee en doux et
laquelle estoit Guillaume Channet, prisee par Pichot
et Jehan Garrel a la somme de trante soulz :
XXX s.

Item, fut prins de Guillaume Guillomays une autre
piece de boays quelle fut saiee en doux pour
fere soliveaux, prisee par lesdessurdits trante solz :
XXX s.

[fol. 23 r°]

¹⁶ Une autre partie est affectée au portail de la Porte Esvière.

En la sepmaine qui commença le XX^e jour dudit
moys de may :

20/05/1420

Charpentiers pour le portal de Mordelaise¹⁷ :

Jehan Delisle chacun seix jours

a III s. IIII d. par jour

Guillaume Pichot

en vault la somme seix livres

Jehan Guyomar

Jehan Garrel l'esné

Jehan Garrel le jeune

Guillaume Leclavenrier

Perrin Garrel trois jours

somme VIIIII jours a III s. IIII d. par jour

Robert Delisle cinq jours

en vault la somme XX s.

[...]

[fol. 23 v°]

En la sepmaine qui commença le XXVIII^e jour
de may¹⁸

[27]/05/1420 (+1)

[...]

Item, fut poié et donné a un povre homme quel estoit
chest dessus un des treges de Mordelaises, entre
l'autre trege¹⁹, et avoit esté contraint par contrainte
a venir ayder a lever le ediffice pour le pensez²⁰
de ce que estoit blecce, cinq soulz :
V s.

Item, fut poié en la compaignie desdits charpentiers
et d'autres qui avoint aidé a lever ledit ediffice
seze groux vingt et seix soulz VIII d.

Item, pour menuz cordaiges a trousser les boays
pour lever sur les portailx des ediffices y faiz
doze gros :
XII g.

En la sepmaine qui commença le quart
jour de juign²¹, charpentiers

[03]/06/1420 (+1)

au portal de Mordelaise²² :

Guillaume Pichot chacun cinq jours

a III s. IIII d. par jour

Thomas Theault

en vault la somme quatre livres III s. IIII d.

Jehan Aubbin

Jouhan Oudin

Jehan Garrel l'esné

[fol. 24 r°]

Robert Delisle quatre jours

a III s. IIII d. par jour, somme XIII s. IIII d.

Jehan Delisle l'jour

III s. IIII d.

Guillaume Leclavenrier trois jours

a III s. IIII d. par jour, somme X s.

¹⁷ Une autre partie est affectée au portail de la Porte Esvière.

¹⁸ Erreur pour « 27 mai ».

¹⁹ Sans doute l'ancien français *triege* dont les différentes formes nous dit le FEW sont entre autres : *trege*, *traige*, *tréje*, *triéje*, *tréje*, *treige*, et qu'on rencontre surtout en Bourgogne et en Normandie. Selon les cas, il prend le sens de « chemin le plus court, passage », « sentier pratiqué dans la neige », « passage d'une rue à une autre dans une maison, entre deux voies publiques », « passage, sentier », « passage étroit, ruelle », « allée entre deux haies », « passage sous un porche », « passage couvert entre deux maisons », « passage frayé », « passage d'une rue à une autre à travers des cours de maisons », « passage le long de la maison », *etc.* (FEW, vol. 13/2 TO-TYRUS).

²⁰ *I. e.* « soigner » (*cf.* « panser »).

²¹ Erreur pour « 3 juin ».

²² Une autre partie est affectée au portail de la Porte Esvière.

[...]

Charretiers pour apporter bouais au
portal de porte Esviere et au portal
de porte Mordelaise et pour renforcez
l'engin a lever le boays, et ce :

Guillaume Forest	doux jours	a X s. par jour, somme XXX s.
Jehan Leliepvre	I jour	

Servans a charger ledit boays
pour porte Mordelaise et a le lever :

Thebauldt Ferrant	chacun son jour	a III s. IIII d. par jour
Guyon Ferrant		en vault la somme XX s.
Guillaume Maidon		
Raoul Gaisne		
Perrot Crembert		
Guillaume Aprvill		

[fol. 24 v°]

En la sepmaine ou fut la S^t Barnabé
oudit moys,

(10/06/1420)

Charpantiers a lever et assoir le bouais
du dessus du portal de Mordelaise²³ :

Guillaume Pichot	chacun quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Robert Delisle		en vault la somme LIII s. IIII d.
Thomas Theault		
Jehan Aubbin		
Jehan Garrel le jeune	quatre jours	somme vingt et ouyt jours a III s. IIII d.
Perrin Garrel	trois jours	par jour, somme quatre livres traeze s. IIII d.
Jehan Garrel l'esné	trois jours	
Olivier Lemetaier	trois jours	
Jehan Delisle	cinq jours	
Guillaume Leclavenrier	cinq jours	
Perrot Oudin	cinq jours	

[...]

Charretiers en ladite sepmaine :

Jehan Leliepvre	chacun un jour	XX s.
Guillaume Guenon		
Guillaume Forest	trois jours	a X s. par jour, somme XXX s.

[fol. 25 r°]

Servans en ladite sepmaine a charger charretees
et curer le portal de porte Mordelaise :

Guyon Ferrant	quatre jours	a III s. IIII d. par jour
Thebauldt Ferrant	doux jours	en vault la somme XX s.
Guillaume Maidon	chacun son jour	a III s. IIII d. par jour
Perrot Crembert		en vault la somme XIII s. IIII d.
Guillaume Aprvill		
Raoul Gaisne		

En la sepmaine qui commença le XVIII^e jour
du moys de juign²⁴,

[18]/06/1420 (+1)

²³ Une autre partie est affectée au portail de la Porte Esvière.

²⁴ Erreur pour « 10 juin ».

Charpentiers a lever la meson dessus

porte Mordelaise²⁵ :

Guillaume Pichot	chacun seix jours	a III s. IIII d. par jour
Jehan Garrel		en vault la somme quatre livres
Guillaume Leclavenrier		
Perrot Oudin		
Jehan Delisle	quatre jours	somme deiz jours a III s. IIII d. par jour
Perrin Garrel	trois jours	en vault la somme XXXIII s. IIII d.
Olivier Lemetaier	trois jours	
Robert Delisle	cinq jours	chacun un jour a III s. IIII d. par jour
Jehan Aubbin		en vault la somme VI s. VIII d.

[...]

[fol. 25 v°]

Autres personnes²⁶ a lever boays sur porte

Mordelaise a tirer autour :

Thebauldt Ferrant	chacun trois jours	a III s. IIII d. par jour
Guillaume Aprvill		en vault la somme XX s.
Guyon Ferrant	seix jours	a III s. IIII d. par jour, somme XX s.

En la sepmaine qui commença le XXV^e jour dudit
moys, charpentiers a la meson dessus

[24]/06/1420 (+ 1)

porte Esviere :

[...]

Charretiers a porter terre et fembray²⁷

qui fut a-pe abatu du portal de

Mordelaise et la metre sur la douve

dehors :

Guillaume Forest, I jour, X s.

[fol. 26 r°]

Servans a charger ladicte charrete et porter

o pegniers lesdits terres et fembroy :

Thebauldt Ferrant	chacun son jour	a III s. IIII d. par jour
Guyon Ferrant		en vault la somme XX s.
Guillaume Aprvill		
Perrot Maidon		
Perrot Crembert		
Raolu Gaisne		

Item, fut achaté a la faire de la Polieu²⁸ et prins et achattez
par Jehan Garrel, charpentier, Eon Hagommar et Alain
du Boays, carrel espes²⁹ et fort pour roueill a roeiller
et couvrir les solives des portaux dessus porte
Mordelaise et porte Esviere et mes.³⁰ a emploier es
emparements³¹ desdits lieux au nombre de doze dozaines
et demie dont fut poié la somme de vignt et cinq livres monnaie
et furent mis en garde en l'ostel Lesch.³² au bourg
l'Evesque, et poié par ledit Alain :

²⁵ Une autre partie est affectée à la maison dessus la Porte Esvière.

²⁶ Ces « personnes » sont qualifiées de « servans » habituellement.

²⁷ « fembray » vel « fembroy » = « fumier ».

²⁸ La foire des Polieux était une grande foire qui avait lieu près du Bourg-l'Evesque, à la saint Pierre, le 29 juin.

²⁹ « épais ».

³⁰ Mot commençant par « mes » dont on ne parvient pas à résoudre l'abréviation.

³¹ I. e. « fortifications ».

³² Nom propre commençant par « Lesch » dont on ne parvient pas à résoudre l'abréviation.

XXV £.

Item, fut poié aux servans de la ville doux groux pour le metre en assiete convenable en ladite meson et l'en porter hors du lieu ou avait esté achaté : vallant III s IIII d.

En la sepmaine qui commença le premier jour de juillet, charpentiers pour l'eupvre desdites portes Esviere et pour metre et charpanter un esseul³³ et une piece a tenir la chapanterie de porte Mordelaise.

01/07/1420

[fol. 26 v°]

Robin Giquel
Guillaume Lecorgne
Jehan Alaire
Thebauldt Lecorgne

chacun cinq jours

a III s. IIII d. par jour
en vault la somme saxante et seix s. VIII d.

[...]

Item, fut prins et poié pour une charrete rouleresse achatee pour remuer terres a porte Mordelaise et a Jacquet quelx avoint esté mis hors des portaux, et pour doux rangeoz³⁴ et un paleiz pour la forge, ouit soulz quatre deniers par ledit Alain : VIII s. IIII d.

[...]

[fol. 28 v°]

En la sepmaine qui comença le XXI^e jour d'octobre,
[...]

21/10/1420

Item, furent a emploier ledit roueill et a l'assairs auxdiz pons et mesmes a metre I quarrel au pont du dongeon de porte Jacquet et autres quarraux au pont St Martin et au pont l'Evesque et a la planche de Mordelaise, Robin Giquel, Jehan Allayre, Guillaume Lecorgne, Thebault Lecorgne, chacun son jour, somme quatre jours a III s. IIII d. par jour : somme XIII s. IIII d.

Charretiers pour aporter ledit roueill :

[fol. 29 r°]

Guillaume Forest, I jour, X s.

Servans pour charger ledit roueill et a porter a porte Mordelaise, doze grans carreaux pour plenchez le portal

³³ I. e. « essieu », donc axe – de roue, de poulie, ou encore de pont-levis.

³⁴ « sceaux » (gallo).

de ladite porte furent :

Raoul Gaisne	chacun son jour	a III s. IIII d. par jour
Guyon Ferrant		en vault la somme X s.
Perrot Maidon		

[...]

[fol. 29 v°]

En la sepmaine d'avant Noel,

(16/12/1420)

[...]

Item, furent Robin Giquel et Guillaume Lecorgne
chacun son jour a fere une raille³⁵ au pont
de porte de Mordelaise affin de soustenir
les gens a passer et a rapasser, chacun son jour
a III s. IIII d. par jour en vault la somme VI s. VIII d.

[fol. 30 r°]

Contract et convenant est fait entre Robin Giquel, charpantier,
d'une partie, et Alain Dubois et Alain [et Eonnet] Hagommar,
misours et reparours de la ville de Rennes d'autre partie, par
lequel contract ledit Robin a prins a fere (de) eupvre de charpanterie,
lui baillent bois et autres necessites ad ce fere desdits misours,
savoir quinze gardes de bois a later les veillours sur les
murs de Rennes, la ou sera regardé estre convenable a estre
ass.³⁶ Item, metre et assoirs quatre chevrons noyers
au portal de la porte Esviere et deux soliveaux ou souzain
estage dicelui portal. Item, a garnir de soliveaux et
et charpanter et fere de hache les bois ad ce fere, tant
de oupvre de saiee que autrement, bien et convenablement comme
il appartient, et metre et assairs les carreaux et
soliveaux de la passee³⁷ dessus le portal de Mordelaise,
pour le pris et somme de XXXVIII £ monnaie que sont tenez
lesdits misours lui poier, quelle somme lui fut dempuix
poiee par la main dudit Alain :
XXXVIII £.

Du VI^{me} jour de septembre fut achaté de Guillomet Farsse

06/09/1420

et poié par Alain Dubois pour doze pieces de boays a
fere chevron noyers au portal de porte Esviere,
soliveaux a la passee dessus porte Mordelaise,
et une raille a la planche de ladite porte, quelles
comptent chacune quinze soulz en vault la somme :
X £.

[...]

B) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1422-1423, AMR, CC 16 (extraits)

[...]

[fol. 6 r°]

³⁵ I. e. « reille » = « barre ».

³⁶ Mot commençant par « ass » dont on ne parvient pas à résoudre l'abréviation.

³⁷ « passage ».

Cy ensuivent les mises et descharges que ont faites Perrin Bouessel et Jehan de La Grallenaye, miseurs et repareurs de la ville de Rennes. Dempuix qu'ilz furent instituez oudit office, ouquel office fut instituez le jour de la puriffication Notre Damme l'an mill III^e XXI jucques a la feste de la puriffication Notre Damme l'an mill III^e XXII.

du 02/02/1422 au 02/02/1423

[...]

Item, a Geffroy Le Vennier le III^e jour doudit moys pour seis barres de fer pour le herce de Mordelaize, pesantes VI^{ct} IIII^{xx} IIII £^{li}, chacune livre cent XXX s.³⁸ en est somme :
X £ V s. I d.

04/02/1422

[...]

[fol. 6 v^o]

Item, le VI^e jour doudit moys pour deux fourneaux de charbon pour la hercze de Mordelaize :
XXX s.

06/02/1422

[...]

Item, le IX^e jour doudit moys pour un fournel de charbon pour la herce de Mordelaize :
XV s.

09/02/1422

[...]

Item, le X^e jour doudit moys pour dous fourneaux de charbon pour ladite herce :
XXX s.

10/02/1422

[...]

[fol. 7 r^o]

Item, le XII^e jour doudit moys pour un fournel de charbon pour la hercze de Mordelaize :
XV s.

12/02/1422

[...]

[fol. 7 v^o]

Item, le XVI^e jour doudit moys

16/02/1422

[...]

[fol. 8 r^o]

Item, a Perrot Truquart, febvre, qu'el a esté, lui et ses compegnons, XXXII journées pour fere la herce de Mordelaize, chacune journée cinq soulz, vallant :
VIII £

Item, a Geffroy Le Venier pour traze barres de fer pour ladite hercze de Mordelaize, pesantes mil cinq

³⁸ Comprendre : chaque centaine de livres (unité de poids) vaut 30 s.

centz trante et cinq livres³⁹, ne.⁴⁰ a quinze livres le millier
en est somme :
XXIII £ 6 d.

[...]
[fol. 8 v°]

Item, oupvriers pour ordenner et delivrer la forge de
la Veille Monnaie ou l'en fait la hercze de Mordelaize
et pour aider a mener les quanons es portes pour
les assauter⁴¹. Savoir est Thebaud Ferand doux jours,
Guion Ferand doux jours. Somme quatre journees,
chacune journee II s. VI d., en est somme :
X s.

[...]
[fol. 9 v°]

Item, le VIII^e jour de mars, pour deux fournaulx de charbon [08/03/1422](#)
pour l'eupvre de la forge de Mordelaize et d'autres choses pour
la ville :
XXXVI s. VIII d.

[...]
[fol. 11 v°]

Item, le dernier jour doudit moys [31/03/1422](#)
[...]

[fol. 12 r°]

Item a Perrin Robin, charpantier, pour quatre carreaux
de boays pour apparouiller deux petiz pontz de chap..⁴²
XV s.

Item, audit Perrin pour apparouiller le pont de Mordelaize
qui estoit derompu et pour le coustre⁴³ et cheviller et
pour assairs lesdits carreaux cy davant diz :
III s. III d.

[...]
[fol. 12 v°] **16**

Item, pour deux fourneaux de charbon pour la herce de
Mordelaize :
XXX s.

Item, pour un autre fournel de charbon pour ladite herse :
XV s.

Item, dou XXVIII^e jour d'apvrill pour troys fourneaux [28/04/1422](#)
de charbon pour ladite hercze :
XLV s.

³⁹ Soit sans doute autour de 750 kg.

⁴⁰ Mot commençant par « ne » dont on ne parvient pas à résoudre l'abréviation.

⁴¹ Développement incertain, sens également.

⁴² Mot commençant par « chap » que l'on ne parvient pas à déchiffrer.

⁴³ *I. e.* « coudre » qui par extension peut signifier « fixer, clouer » et « joindre, assembler » (DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015 (DMF 2015). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>).

[...]

[fol. 13 r°]

Item, a Geffroy Le Vennier pour ouyt barres de fer prins de lui pour la herce de Mordelaize, qu'elles pesoient VII^{ct} LXXIII^{ll} £^o, et paesment chacune livre cent XXX s., en est somme : XI £ XII s. III d.

Item, dou derrain jour d'apvrill

30/04/1422

[...]

Item, a Raoul Lorenz pour cinq cenz saixante et cinq livres de salpêtre |fer|⁴⁴ pour la hercze de Mordelaize, au pris chacune livre cent de XXX s., en est somme : VIII £ VIII s. VI d.

[...]

[fol. 13 v°]

Item, a Perrot Truquart, febvre, pour quarante et ouyt journées que il fut, lui et ses genz, pour fere l'eupvre de la hercze de Mordelaize, chacune journées pour les pris et journée cinq souls, en est somme : XII £.

[...]

[fol. 13 v°]

Item, pour un fournell de charbon pour ladite herce : XV s.

Item pour II^{ct} LXIII^{ll} £ de fer⁴⁵ pour ladite herce, prins de Perrin Gaud. : LXXVI s. II d.

Item, dou V^e jour de may, pour deux fournaux de charbon pour ladite hercze : XXX s.

05/05/1422

Item, pour deux hommes qui furent chacun trais jours pour faire une grant fousse pour assembler et coustre ladite herce. Somme VI jours, chacun jour II s. VI d., en est somme : XV s.

En la premiere sepmaine de may,

(04/05/1422)

[...]

[fol. 15 r°]

Item, en ladite sepmaine, a Perrot Truquart, febvre, qu'il fut, lui et ses genz, pour fere la hercze de Mordelaize, chacun seix jours, est somme vint et quatre jours, chacune journée cinq soulz vallent : VI £

[...]

⁴⁴ Soit sans doute près de 300 kg.

⁴⁵ Soit sans doute plus de 100 kg.

Item, pour un fournel de charbon pour ladite hercze
de Mordelaize :
XV s.

[fol. 15 v°]

La sepmaine qui commanca le X^e de may⁴⁶ [11]/05/1422 (-1)
[...]

Item, en ladite sepmaine pour deux fourneaulx de
charbon pour ladite herce de Mordelaize :
XXX s.

[fol. 16 r°]

Item, a Perrin du Maroueuill pour V^{ct} IIII^{xx} VIII £⁴⁷ de fer
pour ladite herce, pour chacun cent XXX s., en est somme :
VIII £ XV s.

[...]

Item, a Perrin Robin, charpentier, pour cinq journees
que il fut pour derompre et abatre la veille herce
de Mordelaize et pour mettre et asanler⁴⁸ boays
pour coustre le neuffve herce de fer, chacune
journee III s. IIII d., en est somme :
XVI s. VIII d.

[fol. 16 v°]

Item, pour deux pieces de boays pour fere avillanez⁴⁹ pour
les choses necessaires a coustre ladite hercze de Mordelaize :
XV s.

Item, pour deux dozaines de clais pour chaufauder⁵⁰
es choses necessaires pour ladite repparacion :
XXX s.

[...]

Item, a Perrin Truquart pour XXIIII journees que
de il a esté, lui et ses genz, pour faire la hercze
de Mordelaize, chacune journee cinq soulz, vallant :
VI £.

Item pour un fourneau de charbon pour ladite hercze
de Mordelaize :
XV s.

[...]

[fol. 17 v°]

Item, pour une veille paelle d'étain qu'elle fut baillee a Truquart
pour river ladite hercze en laquelle il mettoit le feu :
VI s VIII d.

⁴⁶ Le 10 mai tombe un dimanche en 1422. Le miseur fait peut-être commencer la semaine le dimanche. Mais partout ailleurs dans les comptes, le début de semaine est le lundi. Il faut donc sans doute corriger par 11 ici.

⁴⁷ Soit sans doute près de 300 kg.

⁴⁸ « assembler »

⁴⁹ ?

⁵⁰ « échafauder »

Item, le XVIII^e jour doudit moys de may oudit an
[...]

18/05/1422 (lundi)

[fol. 18 r°]

Item, pour seix pieces de bouays qui furent achatees en la forest mons^r pour faire les longes et traversies et essoux de la herce de Mordelaize :
XL s.

Item, a Guillaume Allaire, charpentier, pour une grosse piece de boays pour faire quatre roueaux⁵¹ pour porter ladite herce a son lieu :
XXII s. VI d.

[fol. 18 v°]

[...] la sepmaine ensuivante
[...]

[fol. 19 r°]

Item, a Perrot Truquart, febvre, qu'il est oupvrer de faire ladite herce pour XXVIII journees qu'il fut en ladite sepmaine pour fere ladite hercze de Mordelaize, chacune journee cinq soulz, en est la somme :
VI £

Item, pour sept pieces de boays qui furent achatees en la forest au duc tant en arrerage⁵² que achat pour le fait de assanler et mener ladic hercze :
XLV s.

[...]

Item, pour deux fourneaux de charbon pour la forge de ladite ville tant pour la hercze que autres necessites :
XXX s.

[...]
[fol. 20 r°]

La derniere semaine de may audit an
[...]

(25/05/1422)

[fol. 21 v°]

Item, a Perrot Truquart, mestre oupvre de la hercze de Mordelaize, pour vingt et quatre journees qu'il fut en ladite sepmaine, lui et ses compegnons, pour fere ladite hercze, chacune journee V s., en est somme :
VI £

[...]

⁵¹ Lecture et signification incertaines.

⁵² Lecture incertaine.

Item, pour un fourneau de charbon pour
ladite hercze de Mordelaize :
XV s.

[fol. 22 r°]
[...]

Item, pour deux fourneaux de charbon
pour l'eupvre de la hercze et autres choses par.⁵³
a ladite repparacion :
XXX s.

[fol. 24 v°]

La tierce sepmaine de juign (22/06/1422)
[...]

Item, a Perrin du Marouell pour cinq cent
deze neuff livres⁵⁴ de fer pour la herce de
Mordelaize, couptant chacun cent de XXX s., somme :
VII £ XV s. ouit d.

[...]
[fol. 26 v°]

Item, en ladite sepmaine a Perrot Truquart pour trante
journees que il a esté, lui et ses vallez, pour
faire la hercze de Mordelaize, et gaingne par
jour, li et ses genz, vight soulz, en est somme :
VI £

Item, pour deux fourneaux de charbon
pour ladite hercze :
XXX s.

[...]
[fol. 36 v°]

La quarte sepmaine de septembre, (21/09/1422)
forgerons pour ladite hercze de Mordelaize,
Perrot Truquart et ses compeignons, trante journees en
ladite sepmaine, chacune journee IIII s., vallant audit pris :
VI £

Item, pour quatre fourneaux de charbon pour
ladite hercze, chacun XVI s. VIII d., vallant :
LXVI s. VIII d.

Item, a Perrin Gaud. en ladite sepmaine pour II^{ct} £⁵⁵
de fer pour ladite hercze :
LX s.

[...]
[fol. 37 r°]

La premiere sepmaine d'octobre, forgerons (05/10/1422)
pour faire la herce de Mordelaize,

⁵³ Mot commençant par « par » ou « per » dont on ne parvient pas à résoudre l'abréviation.

⁵⁴ Autour de 250 kg sans doute.

⁵⁵ Près de 100 kg sans doute.

Perrin Truquart en ladite sepmaine, lui et ses compegnons, trante journees, chacune journee III s., vallant :
VI £

Item, en ladite sepmaine pour deux fourneaux de charbon pour ladite hercze :
XXX s.

[...]
[fol. 38 r°]

Item, pour deiz XII^{nes} de petit carrel pour carreler le portal de Mordelaize, chacune XII^{ne} X s., vallant,
C s.

La seconde sepmaine doudit moys,
charpentiers pour lever et apparouiller
les engins a lever la hercze de
Mordelaize, et pour charpenter oudit portal :
Perrin Robin chacun seix jours
Jehan Lemoine
Jehan Helland
Perrin Lemoulin
Grigouaire Robin
Johan Bretin

(12/10/1422)

somme XXXVI
jours, chacune journees III s. III d.,
vallant :
VI £

[...]
[fol. 38 v°]

Item, pour trais fourneaux de charbon pour la herze de Mordelaize, chacun fournel XV s., vallant :
XLV s.

[...]
[fol. 39 r°]

En ladite sepmaine, forgerons pour ladite hercze de Mordelaize :
Perrot Truquart pour la somme de trante hommes⁵⁶ que il a esté en ladite sepmaine, lui et ses compegnons, pour forgier ladite hercze, chacune journee III s., vallant audit pris :
VI £

[...]
[fol. 39 v°]

Item, pour XXV £ de poiz pour vrenicer⁵⁷ ladite herce, chacune livre XVI d., vallant :
XXXIII s. III d.

Item, pour quatorze cordes pour lever ladite herce et lier les angins a la lever :
VI £ X s.

Item, pour quatre poullies de cuyvre pour lever ladite hercze :
III £

⁵⁶ Erreur pour « journées ».

⁵⁷ « poix pour vernisser ».

Item, pour III^{ct} [£]⁵⁸ de fer (pour trais cenz livres de fer) pour fere liens et habillement a lever ladite hercze, chacun cent XXX s., vallant :
IIII £ X s.

La tierce sepmaine doudit moys,
Pour deux hommes qui furent chacun deux
journees pour remuer et desplacer terres
er frambaiz qui estoit ou placiz de la Monnaie
pour fere voyrie a mener ladite herce a Mordlaize,
pour chacun jour II s. VI d., vallant :
X s.

(19/10/1422)

[...]
[fol. 40 r°]

Item, pour avoir un engin de mons^r de Rennes
et pour avoir le grand cable de Toussaint pour
lever ladite herce, tant en dous que en despence
de vin et autres mises :
L s.

Charpentiers en ladite sepmaine pour
le portal de Mordelaize :

Perrin Robin	chacun VI journees	somme
Grigouaire Robin		XVII journees, chacune journee III s. IIII d.,
Johan Helland		vallant :
Johan Bretin		VII £
Johan Budor		
Geffroy Lemoine		
Johan Robin		

[...]
[fol. 40 v°]

En ladite sepmaine, forgerons pour la herce
de Mordelaize :
Perrot Truquart pour quinze [vingt] journees que il a esté,
lui et ses compeignons, a fere ladite hercze pour
chacune journee cinq soulz, en est somme :
C s.

Item, pour deux fourneaux de charbon pour ladite
eupvre :
XXX s.

Item, pour saze journee doupuis qu'elx ont esté
pour aider a mener ladite hercze et la lever et pour
la v^{re} vrenicez, chacune journee II s. VI d., vallant :
XL s.

Item, pour VIII pour les compegnons qui aident
a lever ladite hercze :
XX s.

[fol. 40 v°]

La derroinne sepmaine doudit moy
charpentiers pour le portal de

(26/10/1422)

⁵⁸ Près de 150 kg sans doute.

Mordelaize :
 Perrin Robin chacun seix journees si est somme trante
 Grigoaire Robin journees, chacune journee III s. IIII d., vallant :
 Jehan Helland C s.
 Geffroy Lemoine
 Johan Bretin

Item, pour une grosse corde de vignt et cinq braces
 qui fut achatee pour lever ladite hercze et pour lever
 ledit portal :
 C s.

Item, a Lorenz de Lalande pour deux gros liens de fer
 pour le pont de Mordelaize et pour apparouiller les
 chaingnes doudit pont et pour les chaingnes
 du pont de porte Baudrairie :
 XXX s.

[...]
 [fol. 41 v°]

La premier sepmaine de novembre oudit an, [\(09/11/1422\)](#)
 charpentiers⁵⁹ :
 Perrin Robin chacun V journees si est somme
 Grigoaire Robin XXXV journees, chacune journee
 Jehan Helland III s. IIII d., vallant :
 Geffroy Lemoine C XVI s. VIII d.
 Johan Bretin
 Johan Budor
 Johan Robin

[...]
 [fol. 42 r°]

La segonde sepmaine doudit moys, [\(16/11/1422\)](#)
 charpentiers pour ledit portal :
 Perrin Robin chacun VI journees somme trante
 Grigoaire Robin et seix journees, chacune journee
 Guillaume Budor III s. IIII d., vallant :
 Geffroy Lemoine VI £
 Jehan Helland
 Jehan Bretin

La tierce sepmaine doudit moys, [\(23/11/1422\)](#)
 charpentiers pour ledit portal :
 Perrin Robin chacun V jours si est somme
 Grigoaire Robin trante journees, chacune journee
 Guillaume Budor III s. IIII d., vallant :
 Geffroy Lemoine C s.
 Jehan Helland
 Jehan Bretin

[fol. 42 v°]

La derroinne sepmaine doudit moys [\(30/11/1422\)](#)
 de noembre, charpentiers pour ledit portal :

⁵⁹ La tâche des charpentiers n'est pas précisée mais elle doit concerner la porte Mordelaise. Toutes les dépenses des semaines suivantes sont consacrées aux travaux de charpenterie pour « ledit portal » sans préciser là non plus quel est ce portail. Mais le dernier à avoir été mentionné dans les comptes est celui de la porte Mordelaise. Les travaux se poursuivent donc au même endroit.

Perrin Robin	chacun cinq jours	somme trante
Grigoire Robin		journees, chacune journee
Guillaume Budor		III s. IIII d., vallant :
Geffroy Lemoine		C s.
Jehan Helland		
Jehan Bretin		
La premiere sepmaine de decembre		(07/12/1422)
oudit an, charpentiers pour ledit portal :		
Perrin Robin	chacun quatre jours	si est somme
Grigoire Robin		vingt journees qui vallent
Guillaume Budor		au pris de III s. IIII d. par jour :
Geffroy Lemoine		LXVI s. VIII d.
Jehan Helland		
[fol. 43 r°]		
La seconde sepmaine doudit moys,		(14/12/1422)
charpentiers pour ledit portal :		
Perrin Robin	chacun V jours	somme vight et cinq
Grigoire Robin		journees, chacune journee III s. IIII d.,
Guillaume Budor		vallant :
Geffroy Lemoine		IIII £ III s. IIII d.
Jehan Helland		
La tierce sepmaine doudit moys,		(21/12/1422)
charpentiers pour ledit portal :		
Perrin Robin	chacun quatre journees	si est somme
Grigoire Robin		vingt journees, chacune journee
Guillaume Budor		III s. IIII d., vallant :
Geffroy Lemoine		LXVI s. VIII d.
Jehan Helland		
[fol. 43 v°]		
Item, pour deiz milliers de pierre a coupvrir de la perriere		
de Pierric ⁶⁰ pour coupvrir le portal de Mordelaize,		
chacun millier XLV s. randu sur le lieu, en est somme :		
XXII £ X s.		
Item, pour troys milliers de late pour later		
ledit portal, chacun millier XXVI s VIII d., vallant :		
IIII £		
Item, pour quinze milliers de clou latenz ⁶¹ pour		
ledit portal, chacun millier III s. IIII d., vallant :		
L s.		
[fol. 44 r°]		
La premiere sepmaine de janvier,		(02/01/1423)
charpentiers pour ledit portal :		
Perrin Robin	chacun quatre jours	somme
Grigoire Robin		saze journees, chacune journee
Geffroy Lemoine		III s. IIII d., vallant :
Jehan Helland		LIII s. IIII d.
[...]		

⁶⁰ Pierric, actuelle commune de Loire-Atlantique, alors paroisse au nord du Nantais, à 47 km au sud de Rennes. On y extrayait des schistes siluriens, dits d'Angers, qui donnaient des ardoises bleuâtres de bonne qualité. Pour approvisionner la ville de Rennes, ces ardoises étaient transportées sur des bateaux remontant la Vilaine (**Borie 1801**, p. 47, **Babin 1960**, p. 232).

⁶¹ Pour « lattants », développement incertain. Le sens, lui, ne fait pas de doute : il faut comprendre « à lasser ».

[fol. 44 v°]

Item, a Lorenz Delalande pour diz mailles
de chaigne pour le pont de Mordelaize,
et pour le pont de porte Jacquet, et ceul de
porte Baudrairie [...]
XXX s.

[...]
[fol. 46 r°]

Ci ensuyvent les mises que a faytes Jehan de
La Gralenaye, repcevoir et misours de la repparacion
de la ville de Rennes pour l'an qui commença le jour
de la purifficacion Notre Damme l'an mil IIII^{ct} XXII anz.

[à partir du 02/02/1423](#)

[...]
La premiere sepmaine de mars

[\(01/03/1423\)](#)

[...]
[fol. 46 v°]

Charpentiers en laditte sepmaine
pour parfaire le portal de Morlezese⁶² :
Perrin Robin chacun VI jours
Jouhan le Charpentier
Jouhan Bretin
Gregoayre Robin
Jouhan Robin

si est somme XXX
journees, chacune journee
III s. IIII d., vallant :
C s.

[...] en la seconde sepmaine de mars

[\(08/03/1423\)](#)

[...]
[fol. 47 r°]

Charpentiers en laditte sepmaine
pour le portal de Mordelese :
Perrin Robin chacun VI jours
Jouhan le Charpentier
Jouhan Bretin
Gregoayre Robin
Jouhan Robin

si est somme
XXX journees, chacune
journee III s. IIII d., vallant :
C s.

[...] en la tierce sepmaine de mars
qui commença le XV^e jour de mars

[15/03/1423](#)

[...]
Charpentiers en laditte sepmaine
pour le portal de Morzelese :
Perrin Robin chacun VI jours
Jouhan le Charpentier
Jouhan Bretin
Gregoayre Robin
Jouhan Robin
Geffroy Lemoanne

si est somme
XXXVI journees, chacune journee
III s. IIII d., vallant :
VI livres

[fol. 47 v°]

Item, pour deiz milliers de clou d'atache pour coustre

⁶² Laissons le temps au nouveau rédacteur d'apprendre à écrire le nom de la porte.

la d..se⁶³ sur le portal de Morzelayse, pour chacun millier VI s. VIII d., valent :
LXVI s. ⅴⅢ
VIII d.

Item, pour dez milliers de cheville de [...] ⁶⁴
pour ledit portal, pour chacun millier XV d., vallant :
XII s. VI d.

[fol. 50 r°]

La sepmaine qui commencza le derrain
jour de may
[...]

31/05/1423

[fol. 50 v°]

Item, pour III milliers de pierre pour le portal
de Morzelayse, chacun millier ⅸⅢs. XV s., vallant :
VIII £

Item, pour dous milliers et cent lates⁶⁵, chacun
millier XXXV s., vallant :
LXXIII s. IIII d.

[...]

C) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1424-1425; AMR, CC 17 (extraits)

[fol. 1 r°]

Cy empres, ensuist le compte que rent Guillaume Legouz
et Guillaume Cohignac, reparours et misours de la ville et
rue neuffve de Rennes, davant mestre Jehan Ragueneel,
vicomte de La Belliere et cappitaine dudit lieu de Rennes,
_____ en joindre de plusieurs des bourgeois
de ladite ville apellez en veoirs faire la charge des receptes
et mises que ont faites lesdits Legoux et Cohignat oudit nom que est
pour un an parfait qui commencza le seixieme jour de febvrier
mil IIII^{ct} XXIII et finit le cinquieme jour de febvrier mil IIII^{ct} XXIII, [du 05/02/1424 au 05/02/1425](#)
quelles receptes et mises sont cy apres declarees tant par
recepte que par mise sellon que plusaplein est contenu oudit compte.

[...]

[fol. 4 r°]

Premier⁶⁶.

(?)

A Johan Bourguine pour deux liens de fer pour la herse de bois
de Mordelaize⁶⁷ :
VI s. VIII d.

⁶³ Des taches d'encre empêchent de lire le mot.

⁶⁴ Expression non déchiffrée.

⁶⁵ Rien n'indique que ces lattes sont destinées à la porte Mordelaise. On peut toutefois le supposer compte tenu du contexte.

⁶⁶ Les premières dépenses du compte ne sont datées. La première date est mentionnée au verso de ce folio ; il s'agit de « *la premiere sepmaine de juin* ». Ces premières dépenses doivent donc dater des mois de février à mai 1424.

⁶⁷ Seule mention d'une herse en bois après que la nouvelle herse en fer a été installée ; une erreur ?

Item oudit Bourgine pour appareiller le chesne du pont de Mordelaize et pour une goupille pour ledit pont :
III s. IIII d.

[...]

Item a Perrin Robin pour XVII carreaux pour les pontz de Mordelaize, de porte Jacquet et de Villaigne, chacun carrel a III s. IIII d. montent LVI s. VIII d.

[fol. 6 r°]

La premiere sepmaine de juillet

(03/07/1424)

[...]

Item, a Jehan Bourgine pour une cleff a la forge du placeix Conen, et pour apparouiller es pontz deux claveures⁶⁸, et pour vignt et quatre grans clouz pour la planche de Mordelaize, et pour appareiller une des chaynes du pont de Mordelaize, et pour quatre petite barres de fer pour l'angin de la Vieille Monnaie o quoy l'en desscent le mortier pour pourferir⁶⁹ les murs, et pour deux goupilles pour ladite planche de Mordelayse :
XXX s.

[...]

[fol. 16 v°]

Item, le VII^e jour de decembre oudit an

07/12/1424

[...]

Item, pour seix gros carreaus a roueill qui furent mis, savoir est quatre au pont gesant de Mordelaize et dous au pont gesant de la Parcheminerie.

[...]

[fol. 17 r°]

Item, a Perrin Robin pour autre fait opvre de charpenterie juques au nombre de quarante et une journee, savoir est pour fere les trois pontz leveiz de porte Jacquet, Baudreyrie et Villaigne, pour fere la chaere du pont de la Baudreyrie et la planche, mesmes pour autre affaires, et employé les carreaus au pont gesant de Chauculet, quatre carreaus au pont gesant de Mordelaize et dous au pont gesant de la Parcheminerie, dont lui fut poié pour chacune journee trois soulz quatre deniers, montent en somme :
seix livres seze soulz
ouit deniers

[...]

D) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1425-1426, AMR, CC 18 (extraits)

[fol. 1 r°]

⁶⁸ I. e. « clavures » = « serrures ».

⁶⁹ « enduire de mortier, crépir » (Atilf).

Si ensuit le conte de Guillaume Guilloays, ou nom et comme misour et reparours de la ville de Rennes, des receptes et mises qu'il a faictes en viron celle reparacion et pour le fait d'icelle avecques et des mises qu'il a faictes sur les deniers d'icelle ailleurs que en viron ladite reparacion, tant en chevauchees, embassades que aultrement, sellond sondit compte, depuis le temps que il fut institué reparours et miseurs, quelle institution fut a la purification Notre Damme l'an mill quatre cens vint et quatre.

à partir du 02/02/1425

[...]
[fol. 17 r°]

La sepmaine apres que en saincte eglise fut chanté Jubilate⁷⁰
[...]

Item, a Perrin Robin pour un roueill qui fut mis a porte Mordelaize en la sepmaine prochaine davant dicte, six solz huit deniers :
VI s. VIII d.

(29/04/1425)

[...]
[fol. 22 v°]

La segonde sepmaine d'aoust
[...]

Item, en la quarte sepmaine doudit mais
[...]

(27/08/1425)

[fol. 23 r°]

(Item, a Thebauld Ferant pour curez et huster⁷¹ l'aive⁷² que estoit soubz le pont de porte Mordelaize, et huster et curez la bree⁷³ que estoit soubz ledit pont aupres d'un mur que estoit soubz ledit pont, et la metre en teil estat que l'en y peust maczonner et hauciez⁷⁴ celui mur a fere ledit pont, par marché fait o lui, quarente et cinq solz, et cinq solz pour vin a cause doudit marché, somme cinquante soulz :
LX s.⁷⁵)⁷⁶

Item, au pont de Mordelaize qui depesoit⁷⁷ et se ~~re~~ derompoit pour y assairs plusieurs carreaux qui y failloint, et pour fere tenir la chaine doudit pont qui vouloit chais, ledit Perrin Robin et Grigoaire Robin chacun dous jours, chacun jour pour chacun homme tres solz quarente deniers, somme traze solz quatre deniers :
XIII s. IIII d.

Item, a Perrin Robin par marché fait o lui de fere l'angin a levez et troire l'aive de la douve, a destramez les chaulx, et a fere les mortiers et pour fournir dou bois qui y fault, six livres :
VI £⁷⁸

[...]

⁷⁰ Troisième dimanche après Pâques.

⁷¹ « oter ».

⁷² *I. e.* « aigue » = « eau ».

⁷³ *I. e.* « brai » = « boue ».

⁷⁴ Sans doute pour « hausser ».

⁷⁵ Erreur pour « L s. ».

⁷⁶ L'article est rayé.

⁷⁷ ?

⁷⁸ L'article ne précise aucun endroit, mais il semble bien faire suite aux précédents et donc concerner la porte Mordelaize.

[fol. 29 v°]

Item, le dimanche apres la saint Martin d'esté ou mais de juillet (08/07/1425)

[...]

Item, pour une piece de bois de huit piez⁷⁹ ou en viron qui fut mise pour le contrepais dou pont de Mordelaize, sept solz seix deniers : VII s. VI d.

[...]

[fol. 28 r°]

Le XV^e jour de juillet l'an mill CCCC vignt et cinq.

25/07/1425

Il a esté fait conctrat et marché entre Guillaume Guilloais, comme reparours de la ville de Rennes, d'une partie, et Thebauld, servant, d'autre part, lequel ledit Guilloais a baillé a curez et huster l'esve et bree dou pont de Mordelaize si bas que l'en puisse assairs les merains⁸⁰ et seullles dou pont de ladite porte, et que se soit audesour dou mur estant en ladite douve, sur lequel mur est assis la poustre qui porte les ponz doudit pont, un pie audesour de la vueille seulle, pour la somme de saixante solz :

LX s.

[...]

[fol. 31 v°]

Jamet Ernaud dous pipes de chaulx amenees par lui pour le pont de porte Mordelaize, chacune pipe, tant pour chaulx que pour amenaige, vingt et quatre solz dous deniers, somme quarente et huit solz quatre deniers :

XLVIII s. IIIII d.

[...]

[fol. 31 r°]

La premiere sepmaine de septambre

(03/09/1425)

[...]

[fol. 32 v°]

Contrat et convenant est fait entre Guillaume Guilloais, reparours de la ville de Rennes, d'une partie, et Perrin Robin, cherpantier, d'autre partie, par lequel ledit Perrin Robin a promis a fere doudit reparours le pont gezant de Mordelaize et pour fournir dou bois qui y appartient, savoir d'une grosse seulle d'un pié et dous doiz en un san et d'un pié en l'autre san de vignt et dous piez de longt⁸¹ et plus tant comme ille en appartendra, d'un sommier⁸² suzain de saze piez⁸³ et de plus tant que ille en faudra, trois grosses coulonbes⁸⁴ de haust et de bas de la haustour que ilz faudront selond la exigeance dou lieu, et seront garnies de bons liens, seix gros sommiers ensamble, une grouse piece de bois en laquelle lesdits sommiers seront en travez, avecques et p.⁸⁵ fournir de bon roueill et competant, et fera garnir de bonnes railles en tant comme ledit pont

⁷⁹ Soit 2,93 m.

⁸⁰ *I. e.* « merrain » = « bois de construction, de charpente, de plancher... » ou « poutre, poteau, pieu, échelas... » (Atilf).

⁸¹ Soit une section de 38,15 sur 33,61 cm, et une longueur de 2,02 m.

⁸² « Pièce de charpente qui en soutient d'autres, poutre, solive » (Atilf).

⁸³ Soit 2,69 m.

⁸⁴ « colonne ».

⁸⁵ Mot commençant par « p » dont on ne parvient pas à développer l'abréviation.

gezant durera⁸⁶, et par ledit conctrat fera ledit Perrin

[fol. 33 r°]

le pont cheant garni de carrel tout neuff et de solliviaux
en tant comme ille en faudra, avecques la planche doudit
pont toute neuffve, et affermera⁸⁷ ledit Perrin la carree⁸⁸ de bois
dou dedans de la ville en tant quelle fauldra a la affermer,
et fere tenir ensamble, et metra en oultre audit pont un contre-
pais, et fera ledit reparours escoullez les ayves, et la maczonnerie
y appartient ledit reparours la fera fere es despens de la ville, pour
en estre païé audit Perrin ~~et~~ trente [et cinq] livres et vignt solz pour vin,
et fut cest conctrat banni par plusieurs foiz :

XXXVI £

[...]

[fol. 37 r°]

La tiercze sepmaine d'octobre

(15/10/1425)

[...]

[fol. 37 v°]

Thebault Ferrant, Raoul Gaisne, Crambert, Guillouet, Thomas
Delanoe, Perrot Lebigre, pour un jour a apporter quanons que estoit
en la tour, et pour apporter une charretee pour un quanon quy
estoit en Saint Martin, pour assairs un des quanons, et
pour aider a abatre le pont de Mordelaize, chacun tres soulz
quatre deniers somme vignt solz :

20 s.

[...]

[fol. 38 r°]

Geffroy Macrot, charretier, une journee de charretoy pour le pont
de Mordelaize a apporter pierre, doze solz seix deniers :

XII s. VI d.

[...]

[fol. 39 v°]

Item, es opvriers et autres personnes qui aiderent a levez le pont de
Mordelaize qui estoit fait tout de neuff, leur fut donné dou
commandement de mons^r de Beton, cappitaine de Rennes⁸⁹, diz soulz
pour boire :

X s.

Item, pour quatre vigntz livres de fer qui furent prises chies Bourree qui
furent baillees a Bourgine a fere les liens et bandes qui furent mises en viron
celui pont, tant en l'eseoul dudit pont que ou chappeseul⁹⁰ du davent
d'icelui, pour l grouw lien de fer qui fut mis au bout d'iceli eseoul,
ouquel bout ledit eseoul soulet tendu et ~~estre~~ estoit enchassé en bois,
lequel bois estoit rompu et celi eseoul ne povet tendre, et pour ce y fut
mis ledit lien de paours⁹¹ que ledit pont chaist en la douve, lequel
fer couste quarante solz ~~livres monnaie de fer~~ et pour la paine dudit
Bourgine a fere ycelles bandes et auxi pour fere certains liens, chesnes
de fer, et pour un boujon⁹² de fer, quelles choses furent mises en viron

⁸⁶ Verbe « durer » dans son usage spatial : « s'étendre dans l'espace ».

⁸⁷ *I. e.* « affermir » = « consolider ».

⁸⁸ « tribune, estrade », synonyme de *hourdement*, *i. e.* « échaffaudage » (Atilf), de manière générale « cadre en bois ».

⁸⁹ *I. e.* Jean de Saint-Gilles, capitaine de 1424 à 1425.

⁹⁰ *I. e.* « *chappeseult* » = « pièce de charpente » (FEW 23, p. 13), sans doute à partir de « *seulle* » = « poutre ».

⁹¹ « peur »

⁹² « cheville ; pièce de fixation ou d'assemblage » (Atilf).

un canon que Guillaume Durdous avet en garde, fut baillé audit Bourgine le nombre de cinquante soulz :
L s.

[fol. 40 r°]

Guillaume Guilloays, reparours de la ville de Rennes, a baillé a convenant a Perrot Dielxlefixt, Geoffroy Clousetier, Jouhan Gabillart, a curez et huster la bree et fembray qui estoit soubz le pont de porte Mordelaize et en l'endroit dudit pont en tant comme le mur qui se soutient celui pont en contenoit, quel mur contient vignt et quatre piez de long et plus, a le rendre net et curé jucques a bonne terre pour la somme de seix livres et diz soulz pour lui, et fut celui concontrat banni :
VI £ X s.

Item, celx qui furent a fere le mur de porte Mordelaize soubz le pont, quel mur est de vignt et quatre piez de long et de quatre piez de lesse⁹³ ou en viron et de hault seix piez et plus⁹⁴, savoir Guillaume Blanchart, Malpaine, Macé Bouget, Guillaume Bousget, Perrin Lemouz, Guillaume Putoais, maczons, et pour maczonner, servans Geffroy Clouseier, Gabillart, Guillaume Cordier. Savoir ledit Blanchart seix jours, Putoais quatre jours, Cordier cinq jours, Gabillart seix jours, Closetier seix, ledit Lemouz tres jours, lesdiz Bousget seix jours, Malpaine cinq jours. Pour chacun jour, savoir ledit Blanchart, mestre maczon, chacun jour quatre soulz dous deniers et les aultres chacun tres soulz quatre deniers pour chacun jour. Item ledit Blanchart et Closetier chacun son jour pour abatre ledit pont, savoir ledit Blanchart quatre soulz dous deniers et ledit Closetier tres soulz quatre deniers, somme [...]
VII £
VIII d.

[...]
[fol. 41 v°]

Item, au pavours quel pava le pavé dou bout dou pont de porte (?) Mordelaize, quel pont il fut fait neuff, et pour un servent qui fut a le servir, et y a quatre taizes de pavé et plus⁹⁵, vignt solz, et pour le servent seix solz ouit deniers :
XXVI s. VIII d.

[...]
[fol. 46 v°]

Le cinquieme jour de avril l'an mil quatre cens vignt et seix [05/04/1426](#)
[...]

Item, a Perrot Logeais pour assairs dous liens a tenir l'eseoul de la planche de Mordelaize, pour clou et pour paine vignt deniers :
XX d.
[...]

E) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1426-1427, AMR, CC 19 (extraits)

⁹³ I. e. « *laise* » = « largeur ».

⁹⁴ Soit 8,1 m sur 0,7 m pour une hauteur de plus de 2 m.

⁹⁵ Soit environ 10 m.

[fol. 1 r°]

Le compte Guillaume Guillouays, miseur des euvres et reparacions de la ville de Rennes, depuis la purifficacion Notre Dame l'an mil CCCXXV jusques auquel temps il avoit compté par son derain compte, jusques a la purifficacion Notre Dame l'an mil IIII°XXVI que Pierres de Lessart et Guillaume Du. y furent instituez.

[du 02/02/1426 au 02/02/1427](#)

[...]

[fol. 23 r°]

dou VI jour d'octobre en cest an

[06/10/1426](#)

[...]

[fol. 23 v°]

Item, audit Denis, Jehan Blandin, et audit Le Ralle	pour adoubez ¹ les pons de Mordelaize et y metre une seulle ² , chacun dous journees, pour chacun jour a chacun delx quatre solz dous deniers, somme vignt et cinq solz : XXV s.
---	---

Item, a Jehan Le Bigot pour six pieces de bois, dont en y eut deus que furent mises es viges de la barriere de tou dou pont de Villaigne, et tres d'icelles pieces audit pont, et une pour la seulle doudit pont de Mordelaize, furent p. cent solz :
C s.

[...]

[fol. 26 v°]

Item, la premiere sepmaine de noambre

[\(04/11/1426\)](#)

[...]

[fol. 27 r°] **32**

Item, audit Robin [...] pour dous chevilles qui furent mises au pont de Mordelaize, et pour metre c..⁹⁶ a tenir les bouz de l'eseul dou bas doudit pont, diz solz :
X s.

[...]

[fol. 28 r°]

Item, en la seconde sepmaine doudit mars

[\(10/03/1427\)](#)

[...]

Item, a Perrin Robin pour un roueill qui fut mis ou davant dou pont dormant dou pont de Villaigne et pour sa paine, et pour asairs un carrel sur le pont de Mordelaize, quatre solz dous deniers :
IIII s. II d.

⁹⁶ Mot commençant par un c que nous ne parvenons pas à déchiffrer.

[...]

F) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1427-1428, AMR, CC 21 (extraits)

[fol. 1 r°]

Cest pappier est de la recepte et mise que ont faite Pierres de Lessart et Guillaume Durdoux, reparours et miseurs des deniers appartenant ~~apparte~~ a la reparacion de la ville de Rennes pour cest an presant qui commencza le second jour du mois de fevrier l'an mil IIII^{cc} XXVI, lesdits De Lessart et Durdoux [à partir du 02/02/1427](#) mis et instituez et elleuz devant honoré et puissant seigneur mons^r le vicomte de La Belliere, pour lors cappitaine de Rennes, et mes seigneurs les bourgeois de ladite ville, des quelx et de partie d'elx ensuivent les noms, savoir est [...]

[fol. 29 v°]

Item, le jour de la s^t Georges [\(23/04/1427\)](#)
[...]

En la sepmaine devant dite, furent Thomas Brohan et Perrin Guarel pour faire un engin a dessandre la hersse dou portal de Mordelaize, et y furent chacun troys jours, savoir est pour les troys journees doudit Brohan ~~XV~~ quinze soulz, et pour les journees doudit Guarel diz soulz, et pour une piece de fresne prinse a Chotart pour fere les escherpes des polies prisee par ledit Brohan cinq soulz, et pour bouais a fere les polies dous solz seix deniers [...]⁹⁷

[...]
[fol. 31 v°]

Item, le XXIII^e jour, pour lever la hersse de Mordelaize qui fut ordenee estre levee par mons^r le vichenssellier, mons^r du Cressant [24/05/1427](#)
[...] pour despense de pain et vin qui fut denné aux personnes qui y furent a la levez et aider ~~autre ce que leur fut denné~~, seix soulz ouit deniers.
Item, pour la journee de Perrin Guarel qui fut a la levez, pour despans et pour journee troys solz quatre deniers, a la relacion dudit Garel et de Guillaume Durdoux :
VI s.
VIII d.
III s. IIII d.

[...]
[fol. 32 r°]

[...]
fut Perrin Garrel trois jours, et pour mettre ~~dous~~ [un] quanon ~~à~~ a porte Jacquet ~~l'autre au pont de Villaine~~ et pour [appareiller] ~~dessus la pille~~ le contrepais de Mordelaize et ouster le cable de la hersse, chacune trois journee troys soulz quatre deniers vallant :
XIII s. IIII d.

⁹⁷ La suite de l'article ne concerne pas la porte Mordelaize.

[...]

Ce vendredi VI^e jour du mois de juin 06/06/1427

[...]

[fol. 32 v^o]

Ce lundi IX^e jour dudit mois fut achaté de Perrin Legendre 09/06/1427

ouit fors quarealx pour pons dormanz, d'environ
diz piez de loncs, qu'elx coustent XXXVI s.

[...]

Ce lundi ensuivant, XVI^e jour doudit mois, fut mis troys desdits
quarealx cy dessudits au pont L'Evesque. Et le samedi ensuivant,
XXI^e jour, en fut mis quatre au pont de Mordelaize pour 21/06/1427

les y mettre constre les autres quarreaux doudit pont, au
pris Perrin Robin seze deniers :

XVI d.

[...]

[fol. 34 v^o]

Item, ce lundi premier jour de septembre, furent Perrin Garel 01/09/1427

et un nommé Brugand, charpentiers, pour appareiller les
pons de Mordelaize, de porte Jacquet, de porte Baudrière,
et ceulx de Villaigne et de l'oustel Jarrion, et rejoindre
le rouell des pons dormans, pour les journees des
dessurdits seix soulz ouit deniers, et y fut ~~ten~~ mis tent aux-
diz pons que aux rouelz IX quareaux :

VI s.

VIII d.

[...]

[fol. 36 v^o]

Item, le lundi XXVII^e 27/10/1427

[...]

[fol. 38 v^o]

Item, [...] a porte

Jacquet troys chesnons et a porte Mordelaize dous,
fut poié audit Colinet seix soilz ouit deniers :

VI s VIII d.

[...]

[fol. 39 r^o]

Item, le lundi XIX^e doudit mois de janvier, fut ledit Denis, 19/01/1428

lui tiers de charpentiers, pour apparailer la barre volente⁹⁸
de Mordelaize quelle estoit derompue, et le mardi ensuivant fut
(fut) ledit Denis, lui tiers, pour apparailer ladite barre et mesme
dous pieczes et le contrepais, et a fere les dous pieczes de
(de) bouais qui furent prises o Guillaume Boisvin, pour les dous
journees doudit Denis ouit soulz quatre deniers, et pour les quatre
journees des autres charpentiers X treze soulz quatre deniers,
et pour dous bandes de fer et boucles a mettre a la chesne
o cles⁹⁹ a la tenir, fut poié a Colinet Corglean douz soulz,
si est somme ensemble trente un souls ouit deniers :

⁹⁸ Une barrière ?

⁹⁹ Lecture incertaine.

XXXI s.
VIII d.

[...]

G) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1428-1430, AMR, CC 24 (extraits)

[fol. 2 r°]

Le papier dial Guillaume Durdous, miseur general des euvres de la reparacion et fortifficacion de la ville de Rennes, tant de la Cité que de la Ville Neupve, ordrenné et commis en celt office par monseigneur le duc et son conseil audit lieu de Rennes le septieme jour de juin l'an mil IIII^c XXVIII comme il apert par les lettres de mondit seigneur desquelles la teneur s'ensuist.

à partir du 07/06/1428

[...]
[fol. 46 r°]

Mercredi XX^e jour d'octobre, charpentiers pour carrelez et roueillez les ponts dormans de Mordelaize, du pont L'Evesque et du pont Saint Martin et du pont de Chaucullert, et pour chevronner dous bastillez en la Baudresrie ; et midrent¹⁰⁰ et emploierent a appareillez lesditz ponts desurdiz quarente et un carel et rouelz, savoir est XXXVI rouelz et V careaulx :

20/10/1428

Perrin Garel Jehan Burgant Raoul Garel	chacun l jour, somme trais journees
--	-------------------------------------

Item, furent lesdesurdiz :

le jeudi le vendredi et le sabmadi ensuivant	par cas semblable
--	-------------------

[...]
[fol. 59 r°]

Jeudi X^e jour de fevrier.
Furent les dous charpentiers davent diz pour appareiller le pont de Mordelaize, et y emploierent et midrent deiz carreaux, somme dous journees.

10/02/1429

[...]

H) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1430, AMR, CC 25 (extraits)

[fol. 1 r°]

Le papier dial Guillaume Durdous, miseur general des euvres de la reparacion et fortifficacion de la ville de Rennes, tant de la Cité que de la Ville Neupve, ordrenné et commis en celt office par

¹⁰⁰ « mirent »

monseigneur le duc et son conseil audit lieu de Rennes
le septieme jour de juin l'an mil IIII^e XXVIII comme il apert
par les lettres de mondit seigneur ~~desquelles~~
~~la teneur s'ensuit par son premier compte~~ jusques
au IIII^e jour de septembre l'an mil IIII^e et trante [jusqu'au 04/09/1430](#)
jusques auquel jour il compte.

[...]
[fol. 13 r^o]

La sepmaine qui commença le lundi XV^e jour de may [15/05/1430](#)
[...]

En ladite sepmaine, charpentiers pour appareiller
et rouillez les pons de Mordelaize, de porte
Neuve, de la rue es Foulons, que de Villaigne,
et y employerent et midrent XXXII quarreaux :

Olivier Cherel Jehan Delorme Geffroy Lemoigne	chacun II journees, somme VI journees, pour chacun jour III s. IIII d., vallant audit pris vingt solz
---	--

[...]
[fol. 18 r^o]

Vendredi XXI^e jour de juillet, chapentiers [21/07/1430](#)
pour appareillez et rouillez les pons
dormans de Mordelaize, et y employerent
et midrent ouyt rouelz XXXII quarreaux :

Olivier Cherel Jouhan Delorme	chacun I ^e journee, somme II journees, pour chacun jour III s. IIII d., vallant audit pris seix solz ouyt deniers : VI s. VIII d.
----------------------------------	---

[...]

I) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1430-1431, AMR, CC 26 (extraits)

[fol. 2 r^o]

Le compte Guillaume Durdou, receveur des deniers ordenez pour
la reparacion de la ville de Rennes et miseur d'icelle, des receptes
et mises par lui faites depuis son derrain compte qui fut fait le
penultieme jour de septembre l'an mil IIII^e XXX jusques au
XV^e jour de may l'an mil CCCC XXXI que Perrin Pepin commança
a exercer celui office. [du 30/09/1430 au 15/05/1431](#)

[...]
[fol. 16 r^o]

La sepmaine qui commença le lundi VI^e jour de [06/11/1430](#)
novembre
[...]

A Jehan Rondel pour une claveure qui fut achatee
de lui pour la ferme du pont de Mordelaize, que
pour avoir appareillé autres claveures pour bastilles, pour
le tout de ce onze solz ouyt deniers.

[...]
[fol. 21 r°]

La sepmaine qui commença le lundi XI^e jour de decembre, charpentiers pour fere le pont de porte Mordelaize, que pour le lever et asairs et plancher de neuff, que pour commencer la barre volante du pont S^t Germain :

Olivier Cherel chacun VI journees
Eon Lecorgne
Pierres Lemetaier
Jehan Delorme
Colin Babelue

06/11/1430

somme trante journees,
pour chacun jour III s. IIII d., vallant
audit pris cent solz

En ladite sepmaine, ouvriers pour repparer et foussez les douves dempres le colombier, que pour porter bois et quarel au pont de Mordelaize, et pour ayder a lever ledit pont :

Thebauld Ferrant chacun VI journees
Olivier Thomas
Thomas Hubert
Perrin Valle
Raoul Goasne
Perrin Guillouet
Georget Tehel
Pierres Troussier
Robert Huet
Estienne Lefebvre
Jouhan Houczet
Perrin Lebigre
Lorans Clouet
Bretin Morvant
Guillaume Houret
Guillaume Lebloay
Richard Duboc

somme cent dous
journee, pour chacun jour II s.,
vallant audit pris diz livres
quatre soulz

[fol. 21 v°]

En la sepmaine davent dicte qui commença oudit jour de lundi XI^e jour de decembre.

A Perrot Loche pour deiz piesses de bois de doze a saze piez de long¹⁰¹ qui fut achaté de lui par ce miseur pour la charpente du pont de Mordelaize, que pour la barre volante du pont de S^t Germain, et pour fere contrepays es pont et barre davent diz, que pour es pons de porte Neuve et de Villaigne, prisé par Guillaume Loche, Olivier Cherel et Alain Lecorgne, la somme de cent solz.

Perrin Pillon pour charreier ledit bois et l'amener de la rue Corbin en l'atelier dudit pont de Mordelaize, que pour charroier autre bois de paravent¹⁰² achaté de la rue aux Foullons en l'atelier davent dit, pour celi jour deiz solz.

A Colinet Lecannonnier pour cent quatorze livres de fer qu'il mist et employa en dous boueteaux, quatre grans

¹⁰¹ 5,4 m.

¹⁰² « *paravant* » = « auparavant ».

lians, dous grandes couetez a cros¹⁰³, clou et chevilles de fer, pour la fermerie du pont de Mordelaize que pour tenir l'esseul sur les corbeaulx, pour chacune journee pour fer et faczon XII d., vallant audit pris cent quatorze solz.

Somme de mise de la sepmaine cy devant contenue, tent de charpentiers, ouvriers, bouays, euvre de fer, charay pour ledit bouais, vingt six livres ouyt soulz, et de carel mis et employié es pons et planche de Mordelaize, de S^t Germain diz sept carreaux :
XXVI £ VIII s.

[...]
[fol. 41 v°]

La sepmaine qui commença le lundi VII^e jour de may
[...]

[07/05/1431](#)

[fol. 42 r°] **43**

En ladite sepmaine, charretes pour charrouer pierre et sablon a l'euvre du mur davent dit, que a porte Mordelaize et a S^t Yves pour les bardeaulx et mur desdiz lieux :

Guillaume Juhel	IIII journees
Jouhan Boumier	I jour

somme quatre journees,
pour chacun jour X s.,
en est somme audit pris
quarente solz

[fol. 42 v°]

En ladite sepmaine, charpentiers pour appareiller les ponts de Mordelaize, de porte Neuve, de S^t Germain, que de Villaigne et de Champ Dolant, et employerent et midrent es ponts davent diz doze quarreaux et rouelz :

Olivier Cherel	chacun I journee
Jehan Delorme	

somme II journees, pour chacun
jour III s. IIII d., vallant audit pris VI s. VIII d.

[...]

De Jouhan Lemaistre, Yvon Belhouste, Jouhan Pavoye et de Jamet Lefebvre, doze pipes deux bouexeaux de chaux qui fut amenee a l'euvre du mur davent dit, que pour les bardeaulx de Mordelaize, et pour S^t Yves, pour chacune pipe XV s., en est somme audit pris neuff livres deux solz.

[fol. 43 r°]

Lundi XIII^e jour de may.

[14/05/1431](#)

De Jouhan Lemaistre une pipe de chaux qui fut amenee a l'euvre des bardeaulx de Mordelaize, quinze solz.

[...]

¹⁰³ Lecture incertaine.

Oudit jour.

A Perrin Guillouet pour IIII^c XXX charretees de sablon qui avoyt esté amené a l'euvre du mur et bardel d'endroyt la tour de S^t James, que pour les bardeaux de Mordelaize dempuis le lundi XXVI^e jour de febvrier, au pris de IIII £ 26/02/1431
III s. IIII d. chacun cent, vallant audit pris dezsept livres dezouyt solz quatre deniers.

[...]

J) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1431-1442, AMR, CC 27 (extraits)

[fol. 1 r^o]

Le compte Perrin Pepin, receveur des deniers ordennez pour la reparacion et closture de la ville de Rennes et miseur d'icelle, des receptes et mises par lui faictes dempuis le XV^e jour de may l'an mil CCCC XXXI quil fut mis et institué oudit office jucques _____ à partir du 15/05/1431

[...]

[fol. 13 r^o]

A Perrin Robin, charpentier, par marché fait o lui de faire tout de neuff de bois le pont et planche de la porte Mordelaise, comme derrain desgitant¹⁰⁴ en l'an mil IIII^c XXXIIII : 1434
LV £

A Thomas Desnoes pour la ferreure desdits pont et planche et pour aloger¹⁰⁵ les chaingnes :
L s.

[...]

[fol. 2-8 r^o]

Item, a poié a Perrin et Jehan Millon pour faire doze gardes a veilleurs de bois en la ville vielle, II huys a Saint Denis, et II a la porte Mordelaise, et II railles es degrez de ladite porte, et une raille a la porte Saint Michel, II huys a la porte Jacquet, I huys a la porte Baudrerye, et une raille au long du degré de ladite porte, par marché fait le XX^e jour de decembre oudit an, et fut cest marché banny par III sabmadiz a la somme de XLIIII £ : 20/12/1435
XLIIII £

[...]

[fol. 2-9 r^o]

Item, en la sepmaine qui commencza le V^e jour dudit mois de mars oudit an 05/03/1436

¹⁰⁴ Peut-être pour « *dejetant* » = « écartant, repoussant, rejetant ».

¹⁰⁵ « loger » ; à moins qu'il ne faille comprendre « allonger » comme il est écrit dans la reprise du compte à propos de cet article (*cf. infra* fol. 2-33 v^o).

[...]

Item, pour VIII sommiers achatez de Guillaume
Petit VIII £ pour mettre esdits pons de
Mordelaise. Item, pour XVI carreaux de
(de) roueill pour lesdits pons, chacun carreau
V s., somme ensemble :
XII £

[fol. 2-25 r°]

Autres mises et descharges faites par
ledit miseur en la sepmaine qui commença
le IIII^e jour d'otonbre l'an mil IIII^{ctct} XLII¹⁰⁶ [01]/10/1442 (+3)
pour fere une maison sur la porte
Mordelayse, et pour fere le pont levant
dudit lieu tout neuff, une barriere volante
et une maison pour les portiers, et le
davant de ladite porte garniz de lices
et de barrieres, avecques le pont dormant
qui est sur la arriere douve de ladite
porte.

Premier, charpentiers Pierres Garrel, Jehan Licoet,
Jahan Le Normant, Thomas Natural, Guillaume
Le Roux, Macé Daby, chacun cinq jours, vallant au pris
chacun pour jour de III s. IIII d. pour salaire et despens, vallant :
C s.

Item, en la sepmaine qui commença le XIII^e jour dudit mois, [08]/10/1442 (+5)
charpentiers pour la dadite euvre, Pierres Garrel, Jehan
Licoet, Jahan Le Normant, Thomas Natural, Guillaume
Le Roux, Macé Daby, chacun six jours, vallant audit pris
dessusdit :
VI livres

Item, en la sepmaine qui commença le XVII^e jour dudit [15]/10/1442 (+2)
mois d'otonbre, charpentiers pour ladite euvre Pierres
Garrel, Jehan Le Norment, Thomas Natural, Guillaume
Le Roux, Macé Daby, chacun VI jours, vallant audit
pris somme V charpentiers chacun VI jours montant XXX jours, vallant :
~~VI livres~~ C s.

Item en la sepmaine qui commença le XXIII^e jour dudit [22]/10/1442 (+2)
mois d'otonbre oudit an, charpentiers pour ladite
euvre Pierres Garrel, Jahan Licoet, Jehan Le
Normant, Thomas Natural, Guillaume Le Roux et Macé
Daby, a chacun pour six journees, vallant audit pris :
VI livres

[fol. 2-25 v°]

Item, en la sepmaine qui commença le derroin jour d'otonbre [29]/10/1442 (+2)
l'an dessusdit mil IIII^e XLII, charpentiers pour fere ladite
euvre, Pierres Garrel, Jahan Licoet, Jehan
Le Normant, Thomas Natural, Guillaume Le Roux et Macé
Daby, chacun IIII jours, vallant au pris de IIII s. IIII d. pour
despens et pour journees, montent en somme :

¹⁰⁶ La date est erronnée : le 4 octobre 1442 est un jeudi. Toutes les dates suivantes le sont également et l'écart entre la date correcte et la date indiquée n'est pas constant. Nous indiquons entre paranthèses après la date restituée en bleu cet écart en jours.

IIII livres.

Item, en la sepmaine qui commença le VI^e jour
de novembre oudit an, charpentiers pour fere ladite [05]/11/1442 (+1)
euvre, Pierres Garrel, Jehan Licoet, Jehan Le
Normant, Thomas Natural, Guillaume Le Roux et
Macé Daby, chacun VI jours vallant audit pris de III s.
IIII d. pour homme pour despens et pour journees :
VI livres

Item, en la sepmaine qui commença le XXI^e jour dudit mois de [19]/11/1442 (+2)
novembre, charpentiers pour fere ladite euvre, Pierres Garrel, Jehan Licoet,
Jehan Le Normant, Thomas Natural, Guillaume Le Roux et Macé Daby,
chacun V jours, vallant au pris de III s. IIII d. pour despens et pour (pour) journees :
C s.

Item, en la sepmaine qui commença le XIII^e jour dudit [12]/11/1442 (+1)
mois de novembre oudit an, charpentiers pour
fere ladite euvre, Pierres Garrel, Jehan Licoet, Jehan
Le Norment, Thomas Natural, Guillaume Le Roux et
Macé Daby, chacun VI jours, vallant au pris de III s. IIII d.
pour despens et pour journees :
€s. VI livres

Item en celle sepmaine, terraczours¹⁰⁷ pour cotez¹⁰⁸ le
portal de Mordelayse, savoir est Georget Jahan,
Jehan Guillemin, Jahan Phelipes, Guillaume Loysel, Guillaume
Daby et Jahan Lucas, chacun IIII jours au pris chacun de II s. VI d.,
qu'est somme :
~~IIII livres X s.~~ LX s.

[fol. 2-26 r°]

Item, en la sepmaine qui commença le XXVIII^{me} jour [26]/11/1442 (+2)
dudit mois de novembre oudit an, charpentiers
pour fere ladite euvre Pierres Garrel, Jehan Licoet,
Jehan Le Norment, Thomas Natural, Guillaume Rouxel,
Macé Daby, chacun VI journees vallant au pris de
III s. IIII d. pour jour :
VI livres

Item, en celle sepmaine, terraczours pour ledit portal,
Georget Jahan, Jehan Guillemin, Jehan Phelipes, Guillaume
Loysel, Guillaume Daby et Jahan Lucas, chacun
VI jours, vallant au pris de II s. VI d. pour homme :
IIII livres X s.

Item, en celle sepmaine, pour chaux pour blandir
ledit portal, troys pippes de chaux vallant chacune
pippe XV s. qu'est somme :
XLV s.

Item, en la sepmaine qui commença le V^e jour de decembre [03]/12/1442 (+2)
oudit an, charpentiers pour fere ladite euvre, Pierres Garrel,
Jehan Licoet, Jehan Le Norment, Thomas Natural, Guillaume
Le Roux et Macé Daby, chacun VI journees, vallant au pris de
III s. IIII d. pour homme :
VI livres

¹⁰⁷ « ouvriers de terrassement », des « remueurs de terre » d'après la formule de J.-P. Leguay (**Leguay 1999**, p. 104-105).

¹⁰⁸ *I.-e.* « *cotir* » = « heurter, frapper » (*Atilf*) ; ou « *croter* » = « creuser » d'après J.-P. Leguay.

[fol. 2-26 v°]

Item, en celle sepmaine, maczons pour fere une cheminee a ladite porte mordelayse, savoir est Perrin Boscher, Jahan Boscher, Jehan Anguin, Jehan Le Moyne, Jehan Ratier, chacun IIII jours, vallant au pris de trois solz par jour pour despens et pour journee, qu'est somme :
~~III livres X s.~~ LX s.

Item, pour trois servans pour fere le mortier pour ladite cheminee et pour servir lesdits maczons, savoir est Jehan Lesourc, Guillaume Mallet, Jehan Lefebvre, chacun IIII jours, vallant au pris de deux solz six deniers par jour pour despens et pour journee :
 XXX s.

Item pour sept charretees de pierre de taille de Saint Cire¹⁰⁹ pour ladite cheminee, chacune charretee vallant ~~X s.~~ VII s. VI d. pour pierre et pour charroy qu'est somme ensemble :
~~LXX s.~~ LII s. VI d.

Item, en ladite sepmaine, pour couvrir la maison de ladite porte Mordelayse pour les portiers, par marchié fait o Guillaume Vivien a la somme de vignt solz pour sa paynne :
 XX s.

Item, pour I millier de latte pour couvetir¹¹⁰ en ladite meson :
 XXV s.

[fol. 2-27 r°]

Item pour II^M et demi de clou a latte, chacun millier valant III s. IIII d., qu'est somme ensemble :
 VIII s. IIII d.

Item, pour ~~milliers~~ III^M de cheville pour ladite maison vallant chacun millier X d. qu'est somme ensemble :
 II s. VI d.

Item, pour I^M (millier) et demi de pierre de Pierrit¹¹¹ achatee de Michel Pihourt et de Jehan Le Taillendier vallant le millier XXX s., qu'est somme :
 XLV s.

Item, en celle sepmaine fut fait marchié o ledit Guillaume Vivien de couvrir tout le portail de mordelayse, pour sa peine de la somme de cent solz monnaie et pour ce :
 C s.

Item, III^M de latte pour ledit portal, chacun millier vallant XXV s., qu'est somme :
 C s.

¹⁰⁹ Saint-Cyr, ancien village rennais à l'ouest du Bourg-L'Évesque, où se trouvait une carrière.

¹¹⁰ Lecture incertaine ; peut-être pour « *couveter* » = « couvrir ».

¹¹¹ *I. e.* « Pierric » (*cf. supra*).

Item pour cinq milliers de clou a latte vallant chacun
millier III s. IIII d., qu'est somme :
XVI s. VIII d.

Item pour IIII XII^{es} d'enfestais¹¹² pour garnir ledit
portal vallant chacune XII^e II s., qu'est somme :
VIII s.

[fol. 2-27 v°]

Item pour deux sommes de chaux et une charretee
de sablon pour couvetir et fere mortier a enfester ledit
portal :
XVII s. VI d.

Item, en ladite sepmaine, maczons pour oupvrer et fere
de pierre de taille deux fenestres ou hault dudit
portal, que furent Guillaume Bernart, Jahan Le Moul,
chacun deux jours, vallant au pris de deux solz six
deniers pour jour :
X s.

Item pour deux charretees de pierre de taille
pour fayre lesdites fenestres valante chacune charretee
~~X s.~~ [VII s. VI d.] qu'est somme :
~~XX s.~~ XV s.

Item, pour VIII milliers de pierre a couvrir
sur ledit portal, savoir est de La Merceraye¹¹³ V^M
vallant chacun millier XXXV s., et de Perrot Guillot
II^M de veille au pris de XXX s. les II^M, item I^M de
pierre de Pierrit vallant XLV s., que est somme
ensemble :
XII livres

Item, pour le bouais qui fut prins de sennechal de
La Valete pour fere le portal de Mordelaise
et les Lices et la maison pour les portiers et
toutes les choses qui furent faites de oupvre de
charpenterie, prisé par Pierres Garrel, charpentier :
XL livres

[fol. 2-28 r°]

Item, a poyé ce miseur a Merien et a Richart,
paintres, pour plastier et paindre un tablel
quel fut armayé des armes et tymbre du duc
a ataché au portal de ladite porte Mordelayse, et
pour semez d'ermes partie dudit portal quant la
venue de mondit seigneur le duc, pour marchié et convenant fait
ovecqs lesdiz paintre, a la somme de LX s., item
pour carreaux de cartier et pour la faczon d'iceli
XII s. VI d., que montent en somme :
LXXII s. VI d.

[...]

[fol. 2-29 r°]

¹¹² Élément de faitage sans doute ; *cf.* « enfesteau » = « faite, comble ».

¹¹³ Mot abrégé au développement incertain, un nom de lieu ou de personne vraisemblablement.

Memoyre des chouses que ledit miseur demande, qui ne furent nullement employees en son premier compte, lui estre deschargees.

[...]

Item fist faire le pont dormant de Mordelayse devers le four au duc tout neuff de roueil.

[...]

[fol. 2-33 v°]

De LV £ poiees a Perrin Robin, cherpentier, pour avoir fait le pont et planche de Mordelaise tout de neuff, mis en deport ou precedent compte de se miseur en actendent rendre relacion que ledit pont et planche fust acomply, mesme quittance de la partie laquelle il rent, et pour ce :

~~LV £~~

Il lui est passé pour lesdits pont et planche pour estimacion et que l'en presume qu'il lui avoit cousté pour ce qu'il ne rent ne apparait aucunement du f. qui en fut fait :

XXV £

A Thomas Desnoes pour C s. pour la ferreure desdits pont et planche, mesme pour allonger les chesnes d'icelx, mis en deport pour ce que les controlles n'en fesoient aucun rapport combien quilz d. ledit pont avoir esté fait sanz les y avoir appelez, il supplie ledit deport ly estre aloué a cler, actendu ledit poiement p.. fait, lequel il offrait veriffier estre vroy pour ce :

L s.

[...]

<u>A) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1420-1421, AMR, CC 14 (extraits)</u>	1
<u>B) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1422-1423, AMR, CC 16 (extraits)</u>	12
<u>C) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1424-1425; AMR, CC 17 (extraits)</u>	25
<u>D) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1425-1426, AMR, CC 18 (extraits)</u>	27
<u>E) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1426-1427, AMR, CC 19 (extraits)</u>	31
<u>F)..... Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1427-1428, AMR, CC 21 (extraits)</u>	32
<u>G) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1428-1430, AMR, CC 24 (extraits)</u>	34
<u>H) Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1430, AMR, CC 25 (extraits)</u>	35
<u>I)..... Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1430-1431, AMR, CC 26 (extraits)</u>	36
<u>J)..... Livre de comptes des miseurs de Rennes, 1431-1442, AMR, CC 27 (extraits)</u>	39

(Footnotes)

¹ Au sens large = « équiper ».² « poutre, solive » X. Étude de la céramique

Rapport d'étude numismatique 2020, P.-A. Besombes, SRA Bretagne

Poids des monnaies en grammes, orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres.

Degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (Bulletin ITMS, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé	C 0 indéterminé
U 1 non à peu usé	C 1 non à peu corrodé
U 2 légèrement usé	C 2 légèrement corrodé
U 3 usé	C 3 corrodé
U 4 fortement usé	C 4 fortement corrodé
U 5 fruste	C 5 entièrement corrodé.

U.S. 30873 A'.

Empereur indéterminé du II^e siècle (Antonin le Pieux [138-161] ???), as.

Tête à droite.

Victoire debout à gauche, face à un trophée (???).

(1,94 g. ; - ; 21/23 mm. U 5 ; C 3.

U.S. 360890 ou 30910.

Gallien (260-268), antoninien.

[GALL]IENVVS AVG ; tête radiée à droite.

[AETERNITA]S AVG Γ/ ; Sol debout à gauche, levant la main droite et tenant de la main gauche un globe.

(1,49 g. ; 6 h. ; 15,2/15,3 mm). U 2 ; C 1.

RIC V 160, Cuneo 1169, Rome, émission dite du « 6^e consulat », 266.

PAB.

23/01/2020

Rapport d'étude céramologique 2019, F. Labaune-Jean, Inrap

1. Méthodes de travail

La nouvelle campagne de fouille programmée au niveau des Portes Mordelaises à Rennes s'est déroulée en 2019 au niveau du 16 de la rue Nantaise et du square Hyacinthe Lorette. Cette campagne a livré du mobilier dans 24 structures, auxquelles s'ajoutent les lots de décapage. Le lot en céramique se compose d'un total de 444 tessons de récipients.

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte. Seuls les éléments les plus représentatifs s'accompagnent de clichés, car l'ensemble du mobilier est assez fragmenté et peu de fragments se prêtent à un relevé graphique.

2. Catalogue par contexte de découverte

Décapage (maçonnerie)

Lot de 98 tessons en céramique comprenant :

53 tessons en céramique de production locale, sans revêtement avec des éléments de forme en usage entre les XVIIe - XVIIIe siècles, voire le début du siècle suivant (réchaud, bol, couvercle, pot à anse en panier, pichet).

1 tesson de panse en céramique rose-bleue de Laval (résiduel).

16 tessons de céramique à glaçure marron au manganèse (pot de plantation ? et pot utilitaire/jatte).

9 tessons de grès (bouteille cylindriques et 2 bord de pots).

5 tessons en céramique à glaçure interne (plat-jatte et pot ansé).

13 tessons en faïence : bord de pot de chambre et fond d'assiette en faïence blanche, bords de petit pot et de gobelets en faïence blanche et glaçure au manganèse (prod. rennaises) et un fond de récipient à décor interne bleu à motif japonisant.

1 tesson de fond de pot en porcelaine.

Hétérogène, XVIIe siècle, XVIIIe siècle et XIXe siècle.

Décapage

Lot de 44 tessons en céramique comprenant :

1 tesson en céramique rose-bleue de Laval.

6 tessons en grès (Puisaye et Normandie).

15 tessons de production locale sans revêtement.

19 tessons en céramique à glaçure (réchaud, bord de coupelle et bord de pot 4-5).

2 tessons en faïence.

1 tesson de panse à glaçure au manganèse.

Hétérogène : XVe siècle, VIIe siècle, XVIIIe siècle et XIXe siècle.

Us 30769

Lot de 27 tessons en céramique comprenant :

12 tessons en céramique à pâte claire correspondant aux productions médiévales des ateliers de Chartres-de-Bretagne.

11 tessons en céramique locale de ces mêmes ateliers à la période moderne.

2 tessons de grès normand.

2 tessons de panse à glaçure verte.

XVe siècle - XVIe siècle, avec lot de tessons plus anciens (XI-XIIIe s.).

Us 30771

Lot de 22 tessons en céramique comprenant :

17 tessons en céramique locale sans revêtement dont un morceau de bord de pot / coquemar (pot 3-1) et un autre à lèvre en gouttière (pot 3-5).

5 tessons (panse et fond) en grès de Normandie.

Fin XVe siècle - XVIe siècle.

Us 30773

Mobilier insuffisant : tesson de panse d'un pot en céramique locale sans revêtement attribuable à la période moderne par l'aspect de la pâte.

Moderne.

Us 30775

Mobilier insuffisant : éclat d'anse à pâte claire locale.

Moderne.

Us 30776

Lot de 3 tessons en céramique comprenant : 3 tessons à pâte orangée appartenant aux productions de Chartres-de-Bretagne, dont un éclat de bord de pot (type pot 1-3 ?).

XVIe siècle.

Us 30777

Lot de 30 tessons en céramique comprenant :

7 tessons en céramique de production locale dont un bord de pot à lèvre rainurée (Pot 4-3).

12 tessons en céramique glaçurée dont plusieurs plats-assiettes à lèvre en méplat large.

2 tessons de panse en grès normand.

6 tessons en faïence blanche.

2 tessons de fond d'assiette en faïence blanche et glaçure au manganèse.

1 bord d'assiette en porcelaine blanche à décor de liseré.

Hétérogène, XVIIIe siècle - XIXe siècle.

Us 30778 sd 1

Lot de 17 tessons en céramique comprenant :



Fig.1

4 tessons en grès de Normandie dont le haut d'un pot 1-1.
 2 tessons à pâte claire et glaçure couvrante de teinte verte appartenant à un réchaud à tenons triangulaires.
 11 tessons en céramique sans revêtement, de production locale (Chartres-de-Bretagne) dont un bord de pot 4-3.
 XVIIe - XVIIIe siècles.

Us 30781 sd 1

Lot de 3 tessons en céramique insuffisant pour permettre de proposer une datation précise : panses et fond de récipients avec pâte locale sans revêtement.
 Fin de la période médiéval ou époque moderne.

Us 30783 sd 1

Lot de 14 tessons en céramique comprenant :
 4 tessons à pâte fine correspondant aux ateliers de Chartres-de-Bretagne des XI-XIIIe siècles (résiduels).
 10 tessons à pâte bicolore bien cuite en usage dans ces mêmes ateliers à partir de la fin du Bas Moyen Âge (dont un fond de réchaud).
 À partir du XVIe siècle.

Us 30784

Lot de 7 tessons en céramique possédant tous une pâte claire, bicolore se rapportant aux productions chartraines (panses et col).
 À partir du XVIe siècle.

Us 30786

Lot de 7 tessons en céramique possédant tous une pâte claire, bicolore se rapportant aux productions chartraines (panses et col).
 À partir du XVIe siècle.

Us 30788 sd2

Lot de 6 tessons en céramique comprenant :
 1 fond de mortier en sigillée de Gaule du Centre de la seconde moitié du IIe siècle apr. J.-C.
 1 morceau de bord de pichet à pâte claire et lèvre en



Fig.2

bandeau (XIe-XIIIe siècles).

2 tessons en céramique à glaçure dont un fond tripode de pot (pot 4-5 ?) en usage à partir du XVIIe siècle.
 Hétérogène. (fig.1)

Us 30790

Lot de 4 tessons en céramique comprenant : deux tessons à pâte claire sans revêtement et deux autres avec glaçure externe, une de teinte verte et l'autre incolore. Ce dernier fragment correspond à un morceau de panse agrémenté d'un décor de cordons rapportés imprimés à l'aide d'un poinçon circulaire divisé d'une croix centrale, complété par une perle en relief dans chaque quart.
 XIIe - XIIIe siècles. (fig.2)

Us 30791

Lot de 10 tessons en céramique comprenant :
 9 tessons à pâte claire, caractéristiques des ateliers de Chartres-de-Bretagne dont un bord de pot à lèvre en bandeau (pot 2-3).
 1 tesson de panse à décor de cordon et glaçure externe incolore (suite du récipient de la couche 30790 probablement).
 XIIe - XIIIe siècles. (fig.3)

Us 30792 Sd 2

Mobilier insuffisant : 1 tesson de fond de récipient en sigillée de Gaule du Centre (IIIe siècle) et tesson de panse attribuable à la période médiévale par la pâte claire (pot-oule).
 Hétérogène.

Us 30795

Lot de 3 tessons en céramique comprenant :
 1 tesson de fond à pâte fine et claire à rattacher aux productions du Bas Moyen Âge de Chartres-de-Bretagne.
 2 tessons en céramique locale sans revêtement des mêmes ateliers avec pâte en usage à partir du XVIe siècle.
 Hétérogène.

**Fig.3**

Us 30796

Mobilier insuffisant : tesson de panse de récipient à pâte oxydante, assez bien cuite (Chartres-de-Bretagne).
Médiéval ou moderne ?

Us 30799

Lot de 16 tessons en céramique comprenant :
1 tesson de base de récipient en grès normand.
14 tessons à pâte oxydante, bien cuite et sans revêtement (Chartres-de-Bretagne), dont un bord de récipient ouvert à lèvre en méplat horizontal (plat-jatte, variante type 2-3 ?).

1 tesson à pâte épaisse et à texture moyenne appartenant à un récipient de stockage.

À partir des XVe siècle et XVIe siècles.

Us 30800

Lot de 6 tessons en céramique appartenant au bord d'un même récipient ouvert à lèvre en méplat concave (plat-jatte 2-3 probable).

À partir de la fin du XVe siècle - XVIe siècle.

Us 30801

Lot de 89 tessons en céramique comprenant :
1 tesson de panse d'amphore gauloise à pâte brune antique.

8 tessons de récipients à pâte claire et fine, se rapportant aux productions médiévales des ateliers de Chartres-de-Bretagne (fragments de bords à bandeau).

79 tessons à pâte oxydante, bien cuite en usage au Bas Moyen Âge dont un morceau de bord de pot 3-5).

1 petit tesson de fond de récipient à glaçure interne sur pâte claire.

Hétérogène : XI-XIIIe siècles et XVe siècle. (fig.4)

Us 30804

Lot de 9 tessons en céramique comprenant :
2 tessons résiduels à pâte claire du début du Bas Moyen Âge dont un éclat de bord à lèvre en bandeau.

1 tesson de panse en grès normand.

6 tessons à pâte oxydante sans revêtement dont un bord et un tenon de réchaud (Réchaud 1-2)

À partir du XVe siècle.

**Fig.4**

Us 30805

Lot de 8 tessons en céramique comprenant :
7 tessons à pâte oxydante, locale (panses).
1 éclat de panse à glaçure interne incolore.
Moderne.

Us 30812

Lot de 7 tessons en céramique comprenant des fragments de panses de récipients à pâte claire, bien cuite, à rattacher aux ateliers de Chartres-de-Bretagne (panses).

Médiéval ou moderne, sans précision.

Us 30814

Lot de 4 tessons en céramique à pâte claire correspondant aux productions médiévales des ateliers de Chartres-de-Bretagne.

Médiéval, XIIe – XIVe siècles.

Décap. sd 3

Lot de 5 tessons en céramique possédant des pâtes bien cuites, sans revêtement.

Moderne par l'aspect des pâtes mais sans précision possible. (Fig.5)



Fig.5

RENNES- Portes Mordelaises. 2019 - fouille programmée.

Resp. E. Esnault

U.S.	précision	GR	HMA	BMA	Mod.	Indét.	Total	datation proposée
30769				12	15		27	fin XV-XVIe siècles
30771					22		22	fin XV-XVIe siècles
30773					1		1	moderne
30775					1		1	moderne
30776					3		3	XVIe siècle
30777					30		30	XVIIIe-XIXe siècles
30778	1				17		17	XVIIe-XVIIIe siècles
30781	sd1				3		3	médiéval / moderne
30783	1			4	10		14	à partir du XVIe siècle
30784					7		7	à partir du XVIe siècle
30786					7		7	à partir du XVIe siècle
30788	2	3		1	2		6	mobilier hétérogène
30790				4			4	XIIe-XIIIe siècles
30791				10			10	XIIe-XIIIe siècles
30792		1		1			2	mobilier hétérogène
30795				1	2		3	mobilier hétérogène
30796					1		1	médiéval ou moderne
30799					16		16	à partir du XVe siècle
30801		1		8	80		89	mobilier hétérogène
30804				2	7		9	à partir du XVe siècle
30805					8		8	moderne
30812					7		7	médiéval ou moderne
30814				4			4	XIIe-XIVe siècles
30800					6		6	à partir de fin XV-XVIe siècles
décap.					44		44	mobilier hétérogène
décap.	3				5		5	moderne
décap. maç.					98		98	mobilier hétérogène
		5		47	392		444	

Rapport d'étude céramologique 2020, F. Labaune-Jean

1. Méthodes de travail

Un diagnostic réalisé début 2020 au niveau des Portes Mordelaises à Rennes est venu compléter les données de la fouille programmée réalisée à ce niveau depuis plusieurs années. Cette campagne a livré du mobilier dans 40 couches (hors décapage), pour un total de 237 tessons de céramique.

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte. Les éléments significatifs ont fait l'objet d'un relevé graphique accompagnant le commentaire du lot concerné.

2. Catalogue par contexte de découverte

Us 30395 (tr30212)

Mobilier insuffisant : 3 tessons de panse en céramique locale sans revêtement, à rattacher aux productions de Chartres-de-Bretagne de la fin du Bas Moyen Âge.

À partir de la fin XVe siècle.

Us 30475

Mobilier insuffisant : lot associant 6 tessons à pâte claire à 2 autres tessons en céramique locale sans revêtement. Dans les deux cas, la pâte permet un rattachement aux productions de Chartres-de-Bretagne.

XIVe siècle - XVe siècle, possible d'après l'aspect des pâtes.

Us 30800

Mobilier insuffisant : petit éclat de panse à pâte claire. Médiéval.

Us 30820

Lot de 4 tessons en céramique comprenant :
3 tessons à pâte claire et glaçure interne correspondant à un fond de pot et à un bord de plat-jatte à panse courbe et lèvre coupée.

1 tesson de panse bien cuite en céramique locale sans revêtement.

XVIe siècle - XVIIe siècle, probablement. (fig.1)

Us 30821

Mobilier insuffisant : tenon de réchaud à glaçure verte couvrante.

Époque moderne.

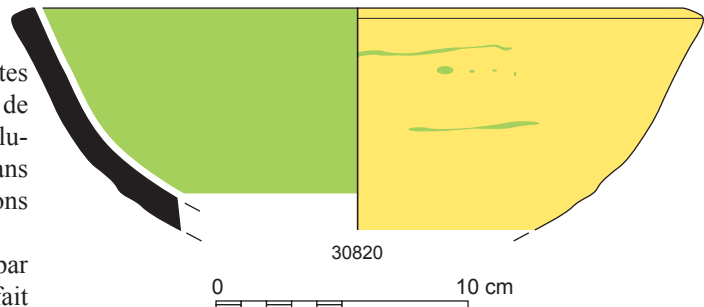


Fig.1

Us 30824

Lot de 16 tessons en céramique comprenant :

6 tessons en céramique locale sans revêtement dont un bord de pot à col court vertical et lèvre à extrémité rainurée (pot 3-2).

4 tessons en céramique à pâte claire et glaçure interne couvrante dont un fragment de panse de pot et le profil archéologiquement complet d'une lèchefrite (lèchefrite 1-1).

6 tessons en grès de Normandie dont un bord de pot 1-1 agrémentée d'une estampille quadrillée et un bord de pot 3-2.

XVIIe siècle. (fig.2)

Us 30825

Lot de 8 tessons en céramique comprenant :

4 tessons en céramique locale bien cuite, sans revêtement dont un bord de pot 3-2.

2 tessons en céramique à glaçure interne, livrant le profil complet d'un plat 1-2.

2 tessons en grès normand (épaule et panse de pot).

XVIIe siècle. (fig.3)

Us 30826

Lot de 7 tessons en céramique comprenant :

2 tessons de panse en céramique fine à engobe sablé.

1 éclat de panse en céramique réductrice à pâte fine.

1 tesson en commune claire et 2 en commune sombre tournée dont un bord vertical à lèvre en amande.

1 tesson de fond plat appartenant sans doute à une amphore (non déterminable par ce seul élément).

IIIe siècle - IVe siècle, pour la période d'utilisation du bord en commune sombre.

Us 30829

Mobilier insuffisant : fond de pot à pâte locale grésée.

XVIIe siècle - XVIIIe siècle, par l'aspect de la pâte



Fig.2

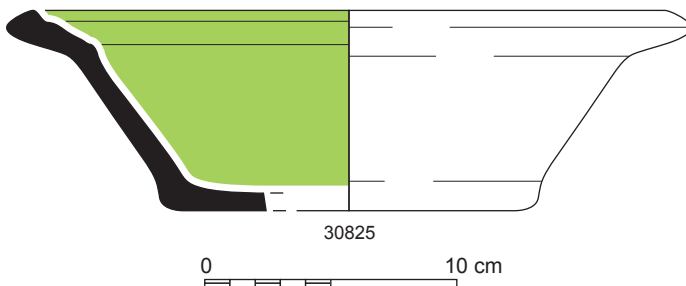


Fig.3

Us 30839

Mobilier insuffisant : 1 éclat à pâte claire et un autre à pâte orange recouverte d'une glaçure externe.
Médiévale.

Us 30844

Mobilier insuffisant : 2 éclats de panse à pâte claire, correspondant aux productions médiévales de Chartres-de-Bretagne.
Xe siècle - XIIIe siècle, par l'aspect de la pâte.

Us 30861

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse à pâte orangée et surface cannelée, pouvant correspondre à un type de pot en usage à la période médiévale.
XIIIe - XIVe siècles, probablement.

Us 30871

Sac sans précision : mobilier insuffisant réunissant deux petits tessons, un à panse à pâte claire (Chartres-de-Bretagne) et un autre indéterminé.
Période médiévale.
Sac 30871 A : Mobilier insuffisant : éclat de panse à pâte claire.
Médiéval.

Us 30872

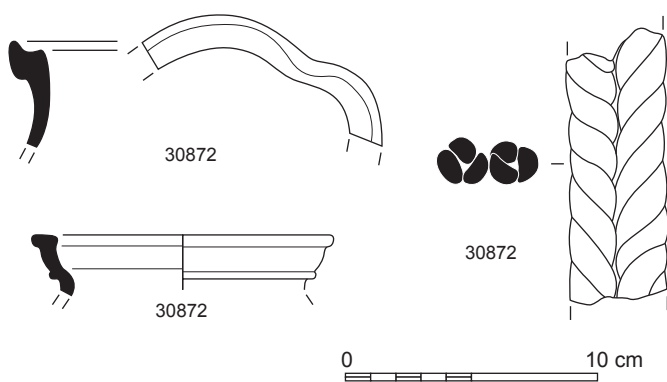
Lot de 39 tessons en céramique comprenant :
35 tessons en céramique locale à pâte claire (Chartres-de-Bretagne), dont un bord de pot à bec verseur pincé (pot 2-1) et un autre de pot à lèvres en bandeau (pot 2-3).
4 tessons en céramique à pâte claire et glaçure verte correspondant à une double anse torsadée.
XIIIe - XIIIe siècles. (fig.4)

Us 30873 (A, A' et A-A')

Lot de 55 tessons en céramique comprenant :
3 tessons antiques résiduels (terra nigra et bord en commune sombre).
50 tessons à pâte claire correspondant aux ateliers de Chartres-de-Bretagne dont un éclat de bord (pot 2-3 ?).
2 éclats de panse à glaçure externe.
(Mobilier fragmenté de petite taille).
XIIIe - XIIIe siècles, avec éléments antiques résiduels.

Us 30875

Mobilier insuffisant : 8 éclats appartenant à un fragment de bord en méplat en céramique à glaçure (plat probable).
Médiéval, XIV - XVe siècles.

**Fig.4****Us 30878**

Mobilier insuffisant : tesson de goulot de cruche en commune claire antique.

Ier siècle - IIIe siècle apr. J.-C.

Us 30879

Mobilier insuffisant : 1 tesson à pâte claire (Chartres-de-Bretagne).

Médiéval, XIIe - XIIIe siècles, par la pâte.

Us 30880 D

Mobilier insuffisant : tesson de panse en commune sombre à pâte granuleuse.

Antiquité tardive.

Us 30881 A'

Mobilier insuffisant : 2 tessons en céramique commune claire dont un bord de cruche à lèvres en poulie.

Ile siècle apr. J.-C.

Us 30884

Mobilier insuffisant : tesson de panse de mortier à pâte claire.

Antiquité.

Us 30885 D

Mobilier insuffisant : 2 fragments de fonds de pots à pâte grise, dense en quartz, caractérisant les productions locales du haut Moyen Âge.

Époque mérovingienne.

Us 30888

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de cruche en commune claire.

Antiquité.

Us 30890

Lot de 12 tessons en céramique comprenant : 8 tessons en terra nigra (bord de forme Menez 125 et panse de coupe carénée).

2 tessons de panse en commune claire.

1 tesson à engobe blanc.

1 tesson de panse d'amphore à pâte orange.

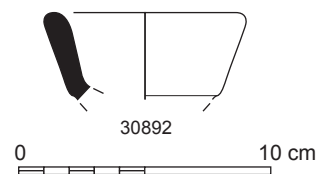
Ier siècle apr. J.-C.

S'y ajoutent 2 tessons de panse à engobe blanc dans un lot précisé us 30890C.

Us 30892

Mobilier insuffisant : fragment de bord définissant un récipient à ouverture assez étroite. La pâte est cuite en mode réducteur avec un dégraissant de quartz assez dense, qu'il faut peut-être rapprocher des productions de la fin du haut Moyen Âge. La forme n'est pas commune et correspond plus vraisemblablement à un bord de réceptacle de luminaire.

Xe siècle - XIIe siècle ? (fig.5)

**Fig.5****Us 30893**

Lot de 4 tessons en céramique à pâte claire se rapportant aux productions des ateliers de Chartres-de-Bretagne.

1 tesson de panse d'amphore est à signaler dans l'us 30893 A-A' (antique résiduel).

Xe siècle - XIIIe siècle.

Us 30896

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de bol Drag. 37 et 1 tesson de fond en sigillée de Gaule du Centre, 6 tessons de panse en commune sombre, 2 tessons de panse en commune claire.

Fin Ile siècle - IIIe siècle apr. J.-C.

Us 30910 (F30910)

Lot de 5 tessons en céramique comprenant :

2 tessons de panse en commune sombre.

1 tesson en commune claire.

1 tesson de fond de mortier à pâte oxydante.

Antiquité, sans précision possible.

Us 30911

Lot de 5 tessons en céramique à pâte claire bien cuites, très similaires aux productions de Chartres-de-Bretagne des XIIIe et XIVe siècle.

Époque médiévale, XIIIe siècle - XIVe siècle probable.

Us 30915

Mobilier insuffisant : éclat de panse avec glaçure externe. Période médiévale, XIIIe siècle - XVe siècle.

Us 30922

Mobilier insuffisant : 3 tessons à pâte oxydante correspondant à celles produits à Chartres de Bretagne et en usage au cours du Bas Moyen Âge.

Bas Moyen Âge, XIIIe siècle - XVe siècle.

Us 30924 (F30923)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de fond en terra nigra et 1 de panse en commune sombre.

Antiquité (Ier siècle apr. J.-C. ?).

Us 30936

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse à pâte bien cuite, correspondant aux ateliers de Chartres-de-Bretagne.

À partir du XVe siècle par l'aspect de la pâte.

Us 30941

Mobilier insuffisant : éclat de panse à pâte claire (Chartres-de-Bretagne).

Xe siècle - XIIIe siècle.

Us 30945 (F30887)

Mobilier insuffisant : 3 tessons appartenant à un fond de coupelle en sigillée de Gaule du sud.

Ier siècle - IIe siècle apr. J.-C.

Us 30949 (A-A')

Mobilier insuffisant : tesson de panse à pâte claire, dense en quartz à rattacher aux ateliers de Chartres-de-Bretagne.

Période médiévale.

Us 30953 (Fo 30950)

Lot de 6 tessons en céramique appartenant à un fond plat de pot à pâte orange (Chartres-de-Bretagne).

Médiéval, XIIIe - XIVe siècles probablement par l'aspect de la pâte.

Us 30956

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord de pot à lèvre en bandeau (pot 2-3) et éclat de panse en grès de Normandie.

Hétérogène.

Us 30962

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse de cruche en céramique commune claire.

Antiquité.

Us 30968

Mobilier insuffisant : panse de cruche en céramique commune claire.

Antiquité.

Lot HS

Lot de 2 tessons en céramique comprenant : 1 fond de coupelle en sigillée de Gaule du Sud et 1 tenon de réchaud glaçuré d'époque moderne.

Hétérogène.

RENNES (35) Portes Mordelaises. 2020 (diag.)

Resp. E. Esnault.

U.S.	Fait ou tr.	précision	GR	HMA	BMA	Mod.	indét.	total	datation proposée
30395	Tr30212					3		3	à partir du XVe siècle
30475					6	2		8	XIV-XVe siècles ?
30800					1			1	médiéval
30820						4		4	XVI-XVIIe siècles
30821						1		1	moderne
30824						16		16	XVIIe siècle
30825						8		8	XVIIe siècle
30826	F30825		7					7	IIIe-IVe s. apr. J.-C.
30829						1		1	XVIIe-XVIIIe siècles
30839					2			2	médiéval
30844					2			2	Xe-XIIIe siècles
30861					1			1	XIIIe-XIVe siècles
30871					1		1	2	médiéval
30872					39			39	XIIe-XIIIe siècles
30873		A	2		51			53	XIIe-XIIIe siècles
30873		A'			1			1	médiéval
30873		A-A'			4			4	médiéval
30873		C	1					1	fin IIe - IIIe s. apr. J.-C.
30875					8			8	XIVe - XVe siècles ?
30878			1					1	Antiquité
30879					1			1	médiéval
30880		D	1					1	Antiquité tardive
30881		A'	2					2	IIe siècle apr. J.-C.
30884			1					1	Antiquité
30885		D		2				2	mérovingien
30888		ou 30883 ?	1					1	Antiquité
30890			12					12	Ier s. apr. J.-C. ?
30890		C	2					2	Ier s. apr. J.-C.
30892					1			1	Xe-XIIIe siècles ?
30893					4			4	Xe-XIIIe siècles
30896			1					1	fin IIe - IIIe s. apr. J.-C.
30896	F30887	B	1					1	Antiquité
30896	F30877		8					8	à partir du IIIe s. apr. J.-C.
30910	F30910		5					5	Antiquité
30911					5			5	XIIIe-XIVe siècles prob.
30915					1			1	XIII-XVe siècle
30922					3			3	XIIIe-XIVe siècles prob.
30924	F30923		2					2	Antiquité
30936						2		2	à partir du XVe siècle
30941					1			1	Xe-XIIIe siècles
30945	F30887		3					3	Ier-IIe s. apr. J.-C.
30949		A-A'			1			1	médiéval
30953	Fo 30950				6			6	XIIe-XIVe siècles
30956					1	1		2	mobilier hétérogène
30962			2					2	Antiquité
30968			1					1	Antiquité
30983		A-A'	1					1	Antiquité
HS			1			1		2	mobilier hétérogène
			55	2	140	39	1	237	



Chronologie

Antique
Médiéval
Époque Moderne

Sujets et thèmes

Fortification

Mobilier

–

Rennes, les Portes Mordelaises

Le présent rapport qui, en plus des résultats de la fouille programmée 2019, intègre ceux du diagnostic réalisé en janvier 2020, a permis de connecter les différents sondages réalisés au cours des années précédentes et de pallier les hiatus stratigraphiques dus au fait que la rue n'avait pu, jusque-là, être fouillée.

Au terme des investigations menées devant la porte, l'évolution de l'architecture fortifiée s'est grandement précisée en apportant chaque année bon nombre de découvertes et ce, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les recherches ont surtout enrichi la connaissance des périodes anciennes pour lesquelles les sources font défaut. Ainsi, il est désormais possible d'esquisser l'entrée de ville du Bas-Empire protégée par un double fossé, dont celui extérieur probablement en eau ; et de proposer des restitutions de la fortification aux alentours du XII^e siècle avec des ouvrages sur poteaux (plutôt deux tours ou fortins qu'une palissade) et l'aménagement d'une rue. A partir des XIII^e-XIV^e siècles, le pont fait l'objet de travaux récurrents en lien avec la construction de la bastille ou simplement du fait des passages répétés.

L'étude documentaire se poursuit en parallèle du terrain. Débutée de façon régressive en 2017 (1532 à l'époque moderne), elle s'attache depuis 2018 à la période 1419-1532 qui a été scindée en plusieurs tranches en raison des sources très abondantes (2018 : année 1419 ; 2019 : année 1420-1442). Elle doit donc encore se poursuivre en 2020 sur cette même fourchette chronologique au cours de laquelle nous espérons identifier la construction du châtelet dont les sources, pour le moment, restent muettes, à l'exception de mention de maison en bois sur le portail.

L'année 2020 verra la dernière intervention programmée qui sera scindée en deux temps : une première en juin sur le rempart au nord de la tour Duchesne et la seconde en fin d'année sur l'aile sud du boulevard. Le diagnostic, réalisé en janvier 2020, a également été prévu en deux parties en raison des travaux en cours la fouille de la plateforme a été réalisée en janvier et fait l'objet d'une première présentation dans ce rapport ; un sondage profond sera effectué au pied de la tour ouest pour documenter le fossé comblé à la fin du XIII^e siècle (US 30284) et dont, pour l'instant, on ignore la chronologie de mise en place.

L'étude documentaire se poursuivra également sur le XV^e siècle. Il restera à remonter encore le temps en espérant que des textes puissent éclairer les découvertes faites depuis maintenant 8 ans.